3 1761 04393 7994

I (75)

421c

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE
DANS LES GAULES

LES DERNIERS
ÉCRIVAINS PROFANES

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Histoire de la littérature latine, 1 vol. in-12, Paris, Hachette, 1897.

Lactance. Étude sur le mouvement philosophique et religieux sous le règne de Constantin, 1 vol. in-8, Paris, Hachette, 1901.

(*Ouvrage couronné par l'Académie française*).

De Sermone amatorio apud latinos elegiarum scriptores, 1 vol. in-8, Paris, Hachette, 1902.

EN PRÉPARATION

(*Ernest Leroux, Éditeur*)

Etudes sur l'histoire de la littérature latine dans les Gaules.

T. II. — *Les premiers écrivains chrétiens.*

T. III. — *Les écrivains du cinquième siècle.*

LL.H
95935d

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE
DANS LES GAULES

LES DERNIERS
ÉCRIVAINS PROFANES

LES PANÉGYRISTES — AUSONE — LE *QUEROLUS*
RUTILIUS NAMATIANUS

PAR

RENÉ PICHON
Docteur ès lettres
Professeur de Première Supérieure au Lycée Henri IV

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1906

85619
4/2/08

A MON CHER MAITRE

MONSIEUR ERNEST DUPUY

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Hommage

de profonde reconnaissance

et de respectueux dévouement.

AVERTISSEMENT

Le volume que j'offre aujourd'hui au public est le premier d'une série que je continuerai, si je puis. J'espère, dans l'*Introduction* qu'on va lire, avoir suffisamment montré l'intérêt que l'on peut trouver dans la connaissance de la littérature gallo-romaine ; je voudrais seulement ici expliquer comment le présent livre est conçu.

Ce n'est point une « histoire » complète, où soient accumulés tous les renseignements, relatifs aux œuvres étudiées. Ces renseignements on les trouvera dans les livres de Teuffel ou d'Ebert. Je me suis seulement posé cette question devant les Panégyriques, les opuscules d'Ausone, la comédie du *Querolus* ou le poème de Rutilius : qu'est-ce que ces textes nous apprennent sur l'état d'âme de leurs auteurs et des contemporains, sur l'histoire morale et sociale de la Gaule du quatrième siècle ? Et, à cette question, j'ai essayé de répondre

dans les cinq chapîtres qui composent le corps du livre. — Quant au travail philologique dont ces mêmes textes peuvent être l'objet, j'ai négligé de parti pris de reproduire ce que l'on peut rencontrer ailleurs ; je ne me suis occupé, dans les quatre appendices qui terminent ce volume, que des questions douteuses, de celles où, à tort ou à raison, je croyais avoir quelque chose de nouveau à dire. Je me suis ainsi privé d'un moyen, aussi facile que stérile, de grossir artificiellement mon ouvrage ; j'espère, en revanche, n'y avoir rien admis qui soit vraiment superflu.

Il se trouve qu'il y a ainsi une assez grande différence de ton entre les chapîtres et les appendices, et il peut se faire que l'on trouve les premiers trop « littéraires », ou les seconds trop « érudits. » Mais si, comme je le crois, il n'y a d'histoire vraiment scientifique que celle qui ne sacrifie ni les conclusions générales ni les recherches de détail, il n'est peut-être pas mauvais que le même auteur, dans le même livre, essaie de se montrer capable de ce double travail d'analyse et de synthèse.

Ce premier volume est exclusivement consacré aux derniers écrivains profanes : les auteurs religieux, qui sont leurs contemporains, viendront ensuite. Il m'a paru plus sage de ne pas confondre deux courants qui effectivement ne se sont pas mêlés. L'ordre chronologique serait ici, non seulement moins clair, mais même, en dépit des apparences, moins conforme à la réalité.

Les références et citations sont empruntées : pour les Panégyristes, à l'édition de Bæhrens ; pour Ausone,

à l'édition de Peiper (qui n'est pas la meilleure, mais la plus répandue et la plus maniable); pour le *Querolus*, à l'édition de M. Havet; et pour Rutilius Namatianus, à celle de M. Vessereau.

Paris, novembre 1906.

René Pichon.

INTRODUCTION

LA LITTÉRATURE GALLO-ROMAINE

ET LES

ORIGINES DE L'ESPRIT FRANÇAIS

Il en est un peu des littératures comme des nombreuses familles ; les derniers venus y sont quelquefois sacrifiés. Les historiens qui ont regardé beaucoup d'hommes et d'œuvres sentent, à mesure que leur travail s'avance, leur attention se lasser et leur curiosité s'émousser ; et, quand ils aperçoivent le terme du chemin, une impatience instinctive les entraîne à presser le pas. Peut-être aussi sont-ils avertis par un secret pressentiment que ces productions d'arrière-saison ne leur offriront rien de bien nouveau : les idées et les émotions qui servent de thèmes à la création artistique ne sont pas en nombre illimité ; l'œuvre dans laquelle chacune d'elles a été consacrée sous une forme définitive impose sa tyrannique obsession à tous les écrivains qui viennent ensuite ; et, à moins que brusquement les circonstances ambiantes ne soient transformées, ou qu'il n'éclose un grand génie tout à fait original, on est sûr d'avance que les derniers ouvrages d'une littérature ne seront que des répétitions affaiblies, de fades « répliques » de ses chefs-d'œuvre essentiels. On en est sûr... ou l'on s'en croit sûr ; et l'on se dispense, sinon d'y aller voir, au moins d'y regarder de très près. N'est-on pas dupe aussi de la métaphore par laquelle on assimile l'évolution litté-

raire d'un peuple à la vie d'un individu ? et, sous prétexte que notre vieillesse à nous est débile et stérile, ne se hâte-t-on pas un peu trop de condamner, à priori, à une incurable anémie tout ce qui suit l'époque de pleine et brillante maturité ? Quoi qu'il en soit, on a longtemps eu l'habitude, — et on ne l'a point encore complètement perdue, — de négliger les périodes dites « de décadence ». De leur infériorité esthétique, réelle le plus souvent, un sophisme a fait conclure à leur insignifiance historique. Au milieu du dix-neuvième siècle, combien d'excellents traités sur la littérature grecque, — ceux de Ottfried Müller et de Bernhardy par exemple, — s'arrêtaient .. à Démosthène, comme si la vie et la pensée helléniques eussent été coupées radicalement, à la chute de l'indépendance athénienne ! Progressivement, lentement, ces limites trop étroites ont été reculées par l'annexion des Alexandrins, puis des auteurs gréco-romains ; mais on commence à peine à s'apercevoir que, durant les neuf ou dix siècles de l'Empire Byzantin, il y a eu des hommes, des hommes qui ont réfléchi, senti et écrit, et qu'on ne peut pas faire comme s'ils n'existaient pas. Il n'en va pas autrement pour la littérature romaine. Si l'on ne professe pas que tout ce qui est postérieur au siècle d'Auguste ne compte pas (et encore l'a-t-on quelquefois prétendu), si l'on veut bien admettre que Sénèque et Tacite, Lucain et Juvénal, sans être aussi parfaits que les grands classiques, sont aussi intéressants et plus vivants peut-être, les critiques les plus libéraux ont longtemps hésité à dépasser le seuil du deuxième siècle. Ce n'est guère que dans ces dernières années que les beaux travaux de MM. Monceaux et Guignebert sur Tertullien, de M. Thamin sur saint Ambroise, de M. Puech sur Prudence, et surtout les fines, délicates et pénétrantes études de M. Gaston Boissier sur la fin du paganisme, ont fait sortir d'un injuste oubli les œuvres latines les plus récentes. Encore la victoire n'est-elle pas complète : je n'en veux pour preuve que ce petit fait de statistique. La philologie allemande a l'utile habitude de dresser à intervalles périodiques le bilan du travail accompli sur chaque point du domaine littéraire. Or, parmi ces rapports récapitulatifs, depuis une vingtaine

d'années, six ou sept seulement ont été consacrés à la « basse latinité », c'est à-dire à toute la période postérieure aux Antonins (1). Horace, à lui seul, atteint le même chiffre dans le même laps de temps. Ainsi des poètes comme Prudence et Claudien, des historiens comme Ammien Marcellin et Paul Orose, des penseurs comme Tertullien, saint Ambroise et saint Augustin, — pour ne rien dire des autres, — tous, accumulés ensemble, forment à peine une masse aussi imposante, aussi attractive que l'unique Horace ! Peu importe que celui-ci ait cent fois moins d'idées, et d'émotions, et même de « beautés » fortes et profondes qu'un Augustin par exemple : l'*Épître aux Pisons* est une œuvre classique ; les *Confessions* rentrent dans le « bas latin » ; cela dit tout, tant le préjugé est tenace !

Il n'est pas moins fâcheux que tenace, et je voudrais le montrer ici par un exemple particulier, celui que fournit le groupe des écrivains latins de la Gaule.

I

Certes, je ne les donne pas comme très originaux. L'originalité, au surplus, n'a jamais été une qualité très prisée des Latins. Chez eux, en littérature comme en politique, la tradition, le *mos maiorum*, pèse d'un poids qui serait fort lourd, s'il n'était aussi volontairement supporté. Les rénovateurs de la poésie ou de l'éloquence, un Lucain, un Sénèque, sont peu nombreux et peu favorablement accueillis. La plupart des écrivains se piquent avant tout d'être « savants », *docti* ; comme l'Eumolpe de Pétrone, ils tiennent que, pour bien écrire, il faut avoir l'âme « saturée de littérature », *ingenti flumine litterarum inundata*, et eux-mêmes appliquent cette règle (2). Ils pillent à droite, à gauche, tout ce qu'ils peuvent trouver, idées ou faits, cadres généraux ou épisodes, procédés ou ornements, détails d'expression même ; et ils étalent ces emprunts, non seulement sans fausse honte, mais avec

(1) Voir les *Jahresberichte* de Bursian et Müller.

(2) Petr., *Satir.*, 118 : « Neque concipere aut edere partum mens potest, nisi ingenti flumine litterarum inundata. »

joie, avec coquetterie presque, sachant bien qu'au fond leur public, très instruit lui aussi, trop instruit, n'a pas de plus cher plaisir que de retrouver dans leur prose ou leurs vers ses anciennes connaissances. A cette universelle routine, les Gaulois échappent d'autant moins qu'ils sont plus souples que forts, plus capables de s'assimiler les inventions d'autrui que d'en créer par eux-mêmes. Je signalais tout à l'heure la révolution littéraire tentée par les Espagnols Sénèque et Lucain; de même, en Afrique, un fantaisiste comme Apulée, un passionné comme Tertullien, modifient forcément les thèmes traditionnels par la seule vertu de leur tempérament capricieux ou fougueux : nos Gaulois sont plus dociles aux règles reçues, plus fidèles aux habitudes invétérées, plus respectueux des modèles consacrés. Les Panégyriques, ces morceaux d'apparat que l'on a rassemblés comme les productions les plus brillantes de l'éloquence gauloise, rappellent à chaque page le *Panégyrique de Trajan* par Pline, qui lui-même, pour créer ce genre, s'était inspiré de certains discours de Cicéron, *pour la loi Manilia* ou *sur les provinces consulaires* : c'est de l'imitation à la troisième puissance. Le même Cicéron, par l'intermédiaire de Pline encore, est le maître des épistoliers gallo-latins, d'Ausone, de Paulin de Nole, de Sidoine Apollinaire. Dans leurs vers, ces auteurs sont naturellement remplis de réminiscences de Virgile, d'Horace, des élégiaques. Pour écrire l'histoire, Sulpice Sévère se met à l'école de Salluste, dont il essaie de reproduire l'élégante et fine concision. Bref, tous ces écrivains s'occupent le plus souvent à un démarquage consciencieux et patient des maîtres classiques.

Mais ce n'est pas à dire qu'ils soient pour cela indignes d'être étudiés. Si l'on n'est jamais aussi révolutionnaire qu'on le croit, on n'est pas non plus aussi conservateur qu'on le désire : on reste de son temps, même quand on a les yeux fixés sur le passé. Qu'il s'agisse de littérature comme de politique ou de morale, deux générations peuvent bien avoir le même idéal : la traduction approximative, qu'en donnera chacune, différera si les circonstances diffèrent. Or ici, elles se sont profondément modifiées. Quelle distance du siècle

de Constantin et de Théodose à l'époque de César, d'Auguste, ou même des Antonins ! Au lieu d'un gouvernement à forme républicaine, comme l'était celui d'Auguste ou de Trajan, une monarchie absolue, de style oriental, appuyée sur une bureaucratie savamment hiérarchisée ; au lieu de la puissance et de la prospérité matérielle, l'incessante menace des Barbares, les troubles intérieurs, l'épuisement économique; au lieu de croyances routinières et de vagues spéculations philosophiques, une religion nouvelle, passionnément discutée, avec ce qu'elle soulève de problèmes et de conflits jusqu'alors inconnus : tout cela peut-il ne pas se refléter dans les œuvres les plus classiques d'intention ? Les Panégyristes mettent leur gloire à décalquer les belles périodes cicéroniennes : mais les faits historiques, les préoccupations politiques du moment, se chargeront de jeter dans leurs harangues quelque chose de neuf. Et dans ses vers, coulés dans le moule virgilien ou horatien, l'évêque de Nole exprimera forcément des sentiments ignorés d'Horace et de Virgile. L'imitation ne pourra pas être parfaite; plus elle cherchera à l'être, plus l'involontaire originalité qui viendra l'altérer sera significative pour l'historien psychologue.

Ce n'est pas seulement l'influence des époques et des milieux historiques que cette étude de la littérature gallo-latine permet de mesurer, c'est aussi celle des races et des pays. Car ne s'abuse-t-on pas lorsque l'on parle de la littérature romaine comme si elle émanait d'un seul et même peuple, au même titre que celle des Grecs par exemple, ou que celle des Hébreux ? On en a souvent fait ressortir le caractère national; on a même écrit sur le « génie latin » un bon livre, un peu systématique peut-être, mais suggestif et riche d'idées, dans lequel on s'efforce d'expliquer par les tendances fondamentales de l'âme romaine, avant tout utilitaires, politiques et sociales, presque toutes les œuvres latines (1). Je n'y contredis pas, et je suis convaincu que Rome a marqué de sa forte empreinte tous ceux qui ont subi sa domination, parlé sa langue, et participé à sa vie intel-

1) G. Michaut, *le Génie latin*, Paris 1900.

lectuelle. Seulement il me paraît piquant d'observer que les écrivains en qui s'est manifesté ce « génie latin » ne sont pas eux-mêmes des Latins. De Rome et du pays qui l'entoure, il est sorti bien peu d'auteurs, qui même sont à peine des « auteurs » : pour un Caton, un César, un Varron, un Salluste, un Lucrèce, l'histoire, l'éloquence ou la poésie ne sont guère que des instruments de propagande, des moyens d'action politique ou philosophique. Ce sont les pays ultérieurement soumis, c'est l'ancienne Étrurie ou la Grande-Grèce, ce sont les deux Gaules, l'Espagne ou l'Afrique, qui ont fourni presque tout le personnel de la littérature latine. Il n'est pas possible que ce fait n'ait pas eu de conséquences. Si dans l'intérieur d'un seul peuple, uni comme l'est le nôtre, il se manifeste cependant des différences régionales; si des Tourangeaux ou Angevins comme Ronsard et Du Bellay, des Normands comme Malherbe et Corneille, des Parisiens comme Boileau et Molière, des Bretons comme Chateaubriand et Renan, tous Français certes, sont plus spécialement unis par ces mystérieuses affinités qui forment l'air de famille, à plus forte raison les influences locales doivent-elles apparaître quand il s'agit, non plus de provinces, mais de pays aussi distincts que la Numidie ou la Gaule Cisalpine. Elles apparaissent en effet, pour peu qu'on sache les voir. Ainsi les auteurs originaires de l'ancienne Etrurie, Perse, Properce, Tacite peut-être, ont tous quelque chose d'obscur et de tourmenté, tandis que ceux de l'Italie méridionale, terre à moitié grecque, Horace, Ovide ou Stace, ont plus d'agrément et d'aisance, plus de légèreté de touche. De même l'éloquence copieuse, claire et régulière des Cisalpins Tite-Live et Pline ne se confond ni avec l'emphase grandiloquente des Espagnols Sénèque et Lucain, ni avec la subtilité bizarre et raffinée des Africains Apulée et Tertullien. Les anciens s'en étaient déjà aperçus : Sidoine Apollinaire dit que les habitants de l'Afrique ont l'imagination aussi ardente que leur climat (1), et saint Jérôme oppose à la gravité romaine

(1) Sid. Apoll., *Epist.*, VIII, 11 : « Vrbium ciues africanarum, quibus ut est regio sic mens ardentior. »

l'abondance et l'éclat du style gaulois (1). Encore une fois, je ne nie pas la parenté réelle des œuvres latines; mais il ne faut pas juger des choses antiques avec nos tendances centralisatrices. Dans l'ordre politique, la direction venue de Rome, très une et très forte, n'exclut pas une vie provinciale active, intense, relativement autonome. Il en est de même ici. L'éducation, l'usage de la langue, l'enseignement de la rhétorique, la lecture des grandes œuvres poétiques ou oratoires, les majestueux souvenirs du passé romain, les habitudes morales et sociales, les opinions philosophiques, tout cela constitue une culture identique en tous pays, qui se superpose au caractère régional, mais qui ne l'efface pas. Les idées et les sentiments dont l'ensemble forme la civilisation gréco-latine sont autant de thèmes communs que chaque peuple redit avec un accent et un timbre spécial. Ces deux éléments, l'un romain et l'autre local, l'un principe d'unité et l'autre de variété, ne doivent être négligés ni l'un ni l'autre. Ne voir que le premier conduirait, je le crains, à une généralisation abstraite et arbitraire : le souvenir des diversités provinciales nous invite au contraire à replacer les hommes et les œuvres dans leur milieu véritable, à ressaisir, par-dessous les formules, la réalité vivante et concrète.

En ce qui concerne la Gaule, cela est d'autant plus important qu'il s'agit cette fois d'un passé qui nous touche de plus près, plus intimement, qui est nôtre, si je puis dire. Nous avons jusqu'ici considéré la littérature gallo-latine comme une fin : elle est un commencement aussi. « La nature ne fait les naissances qu'à l'aide des morts » : cette belle parole de Lucrèce (2) domine le monde des idées comme celui des êtres physiques, et c'est dans la décomposition de la littérature romaine qu'apparaissent quelques traits de ce que sera plus tard, sur ce même sol, le caractère ou l'esprit français, traits incertains, ébauchés, reconnaissables pourtant, et dignes d'être

(1) Hieron., *Epist.*, XCV : « Vt ubertatem gallici nitoremque sermonis gravitas romana condiret. »

(2) Lucr., *De rerum natura*, I, 263.

Quando alid ex alio reficit natura, nec ullam
Rem gigni patitur, nisi morte adiuta aliena.

observés, non seulement avec une curiosité d'historien, mais avec un intérêt plus vif, avec une sorte de respect ou de piété filiale.

Cette manière de voir, je le sais, n'est pas admise par tout le monde. « Il serait téméraire, lit-on dans une de nos meilleures histoires de la littérature française (1), de rechercher dans l'éloquence et dans la poésie gallo-romaines une première ébauche du goût français. Car il s'en faut que, dans la latinité de l'époque impériale, les écrivains Gaulois fassent un groupe aussi tranché, aussi caractérisé que les Espagnols et surtout les Africains ». Voilà qui est bien vite dit, et je retournerais volontiers l'argument. Car enfin, le propre de nos écrivains ne sera-t-il pas d'avoir une physionomie moins « tranchée » ou moins « caractérisée » que leurs voisins, plus moyenne, et plus aisément reconnaissable par tous ? La Pléiade prendra à l'Italie sa galanterie délicate et maniérée ; Corneille empruntera aux Espagnols leur héroïsme chevaleresque; les romantiques iront chercher en Angleterre et en Allemagne l'âpre tragique shakspearien ou la mélancolie brumeuse : mais tous atténueront ce qu'ils imitent, le dépouilleront de ce qu'il peut avoir d'excessif et d'exceptionnel, le ramèneront à des proportions plus modestes, plus naturelles, plus humaines. Si donc les Gaulois de la littérature latine ont un talent plus régulier et un aspect plus effacé que leurs contemporains d'Espagne ou d'Afrique, je veux bien que cela les rende moins intéressants à étudier, mais non pas moins semblables à leurs successeurs français, tout au contraire.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule analogie qu'on puisse relever. Chaque fois que la communauté des genres ou des thèmes traités permet de comparer un écrivain gallo-romain avec un Latin d'Italie, d'Afrique ou d'Espagne, on voit poindre chez le premier les qualités, ou les défauts, qui se retrouveront plus tard chez bon nombre d'auteurs français. Ainsi, dans l'éloquence d'apparat, quelle différence entre les *Florides* d'Apulée et les Panégyriques d'Eumène ou de Claudius

(1) G. Lanson, *Histoire de la Littérature française*, p. 7.

Mamertinus ! Là, des causeries fantaisistes et décousues, pleines de hors-d'œuvre capricieux, brillantes dans le détail, imagées, curieusement travaillées, avec une affectation perpétuelle d'esprit précieux et de style artiste : ici, des harangues solennelles et régulières, d'un ton soutenu, d'une allure noble, uniforme, tout à fait « académique ». De même, dans la littérature théologique, saint Hilaire est moins emporté que Tertullien, moins compliqué que saint Augustin, moins tourmenté que saint Jérôme ; sa lucidité et sa précision dans la controverse, sa loyauté dans la polémique, son horreur des innovations capricieuses et des raffinements métaphysiques, son invincible besoin d'y voir clair, sa ferme et fière dignité dans ses relations avec ses collègues ou avec le pouvoir impérial, en font déjà, treize cents ans d'avance, un vrai prélat « gallican ». De même encore, lorsque Prudence et Paulin de Nole, à peu près en même temps, essaient de créer une poésie chrétienne, ils ne s'y prennent pas de la même façon. Du christianisme, l'Espagnol Prudence envisage surtout le côté sérieux et passionné, l'héroïsme mystique et l'ardent ascétisme ; ses hymnes en l'honneur des martyrs, tout brûlants d'une énergie concentrée et farouche, rappellent l'âpre stoïcisme des Sénèque et des Lucain, et annoncent la dévotion exaltée des *autos sacramentales*. Paulin, sans être moins sincère, est plus léger et plus familier : même après sa conversion, au sein de la pénitence, il conserve des qualités, déjà très françaises, de finesse et de bonne humeur, d'enjouement aimable et de bonté facile. La bonhomie d'Ausone, gaie et franche, un peu prosaïque et en quelque sorte « bourgeoise », l'élégance ingénieuse et la douce malice de Sulpice Sévère, la verve satirique et la curiosité amusée de Sidoine Apollinaire, achèvent de faire de cette litterature gallo-latine une esquisse anticipée de notre littérature à nous, telle qu'elle a été dans sa période la plus classique et la plus véritablement nationale.

N'y a-t-il là qu'une coïncidence, une ressemblance fortuite ? Je croirais plutôt à une vraie filiation, et l'on s'en apercevrait davantage si l'on n'avait la fâcheuse habitude de reléguer dans l'ombre plus de la moitié des productions du

moyen âge, sous prétexte qu'elles sont écrites en latin. Elles sont importantes cependant, et c'est faute d'en tenir assez de compte que l'on commet les sophismes les plus réjouissants. On se plaint que la littérature médiévale manque d'idées. Je le crois bien ! on commence par oublier toutes les œuvres où il y en a. Les ouvrages de langue vulgaire, chansons de geste ou romans de chevalerie, farces ou fabliaux, dont je ne méconnais point la naïveté tour à tour émouvante et amusante, ne sont pourtant que des divertissements de grands enfants, destinés au peuple, ou aux barons, lesquels sont « peuple » par l'esprit. Mais tous ceux qui ont quelques connaissances et un tant soit peu de force de pensée, les clercs, les docteurs, les érudits, tous les « intellectuels » du moyen âge, se servent du latin, qui demeure pour eux et par eux une langue vivante en même temps qu'une langue savante. Il y a là une tradition qui, sur notre sol, n'a jamais été tout à fait interrompue. Après la génération des Salvien et des Sidoine Apollinaire, qui a assisté à l'écroulement de l'Empire romain, des poètes comme Fortunat, des historiens comme Grégoire de Tours et Frédégaire, essaient, — bien gauchement, — de rester fidèles aux formes classiques. Les compilateurs qui viennent ensuite conservent au moins le souvenir de la culture gréco-latine, souvenir assez fort pour susciter encore la courte renaissance carolingienne. Puis ce sont les docteurs et théologiens de la scolastique, depuis Hincmar et Scot Érigène jusqu'à Gerson; puis les humanistes du quinzième siècle, dont les écrivains de notre Renaissance sont les disciples : autant d'anneaux de la chaîne qui, à travers les siècles, relie les contemporains de François Ier à ceux de Dioclétien et de Constantin. La littérature gallo-latine est donc bien l'origine réelle, quoique lointaine, de la nôtre, et puisque, comme on l'a vu, elle en possède déjà quelques traits caractéristiques, ce serait à peine user d'une formule paradoxale que de l'intituler « la littérature française avant les Francs ».

II

C'est ce qu'avait assez ingénieusement compris, aux temps du romantisme, un des érudits les plus féconds, les plus brillants, encore que bien superficiel : je veux parler de Jean-Jacques Ampère.

En 1836, chargé d'enseigner au Collège de France l'histoire de la littérature française, il eut le mérite de s'apercevoir que cette histoire commençait bien avant celle de la langue française, et qu'on ne pouvait la couper de ses racines romaines. Il présenta donc d'abord un « tableau de l'état intellectuel et littéraire de la France avant le douzième siècle », et voici en quels termes il justifiait son dessein : « Ce que nous cherchons dans la littérature, c'est ce que cherchent tous ceux qui en font une étude sérieuse ; nous prétendons tracer l'histoire du développement intellectuel et moral de notre nation. Que ce développement se traduise dans une langue ou dans une autre, il est impossible d'en passer sous silence une portion considérable. Quand on écrit l'histoire des individus, on ne les prend pas tout formés, tout développés ; on raconte les années de leur enfance, de leur jeunesse, et souvent ce récit n'est pas la partie la moins intéressante de leur biographie. Ce n'est pas ma faute, après tout, si César a conquis les Gaules ; si le christianisme les a trouvées latines ; si les barbares ont été forcés de dépouiller leur propre idiome pour balbutier d'une voix rude la langue des vaincus ; si l'unique culture du pays que nous habitons, jusqu'au douzième siècle, a été latine ; si le moyen âge, même après l'introduction de la littérature vulgaire, a continué l'usage du latin ; si, à la Renaissance, l'Europe a été latine encore une fois ; si, pour ce qui nous concerne particulièrement, en France, le dix-septième siècle, averti par son instinct profond du génie de notre langue et de notre littérature, s'est refait presque complètement latin ; si enfin, à l'heure qu'il est, cette langue et cette littérature ont encore leurs racines les plus profondes, les plus intimes et les plus vraies, si je puis parler ainsi, dans le sol latin... Il y a donc une utilité toute particu-

lière, une nécessité incontestable à s'enfoncer dans cette époque préliminaire d'élaboration, de préparation, où les divers éléments qui vivront plus tard, qui s'organiseront, fermentent et se confondent, s'amalgament de mille manières. Il est indispensable pour nous de plonger dans ces ténèbres créatrices, dans cette nuit vivante d'où sortira la lumière, dans ce chaos fécond qui enfantera un monde (1). »

Il est difficile de montrer plus éloquemment, — sinon plus simplement, — l'intérêt que présente, surtout pour des Français, la littérature gallo-romaine, et, si Ampère avait aussi exactement rempli sa tâche qu'il l'avait clairement conçue, nul doute qu'il n'eût laissé une œuvre définitive. Par malheur, son cours, ou du moins le livre qui en est sorti, ne répond qu'imparfaitement à ces belles promesses. Au lieu d'étudier les divers ouvrages gallo-latins pour chercher, en chacun d'eux, les premiers germes de l'esprit français, Ampère se contente d'habitude d'en donner une analyse hâtive et vague, entremêlée de réflexions épisodiques et de creuses généralisations. D'ailleurs, emporté par son zèle de « découvreur », Ampère veut à tout prix grossir la littérature qui lui appartient par droit de conquête : il y incorpore d'office tous les écrivains qui, sans être nés en Gaule, y ont vécu quelques années, et tous ceux qui y sont nés, n'y eussent-ils pas vécu plus tard. Il écrit, par exemple, un chapitre sur Lactance et trois sur saint Ambroise. Procédé de confiscation bien étrange ! car, à supposer que Lactance ait écrit en Gaule quelques-uns de ses ouvrages, ses idées et son talent étaient définitivement formés bien avant qu'il n'y mît le pied ; et si un hasard a fait naître à Trèves saint Ambroise, son activité politique et religieuse dépasse singulièrement le cadre du monde gaulois. En somme, le livre d'Ampère est plutôt une compilation, très intéressante du reste, qu'une véritable histoire, puisqu'il n'a de l'histoire ni la méthode ni l'unité.

A peu près à la même époque, dans un chapitre de son *Empire romain*, Amédée Thierry appelait aussi l'attention du

(1) J.-J. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, préface, p. 10.

public lettré sur les écrivains latins de la Gaule (1). Mais si le livre d'Ampère est trop décousu, l'étude de Thierry, fort restreinte d'ailleurs, est un peu trop systématique. Il voit le rôle qu'ont joué dans la littérature latine les diverses provinces; seulement il établit entre elles une succession chronologique qui n'existe pas. Il n'y a pas, comme il le croit, une période italienne, une période cisalpine, des périodes espagnole, africaine, gauloise, mais simplement des littératures voisines les unes des autres, qui commencent plus ou moins tôt, mais qui se continuent simultanément et parallèlement. Au fond, de cette question qu'ils ont les premiers aperçue, Ampère et Thierry ont plutôt réussi à montrer l'importance qu'ils ne l'ont vraiment traitée. Et comme d'autre part, le grand ouvrage d'Ebert (2), admirablement documenté, plein de choses et d'idées, n'est pas spécialement consacré aux écrivains gaulois, mais embrasse tous ceux de l'Occident, on peut dire que nous n'avons rien de définitif sur notre plus ancienne littérature. Pour ma part, bien au-dessus des abondantes dissertations d'Ampère et de la théorie artificielle de Thierry, je mettrais, malgré leur brièveté, quelques pages de M. Gaston Boissier sur Sulpice Sévère et Paulin de Nole (3), pages charmantes, agiles et suggestives comme toujours, où sont merveilleusement saisis les aspects les plus frappants de l'âme et de la vie gallo-romaine.

Si quelqu'un voulait aujourd'hui reprendre sur de nouvelles bases l'œuvre d'Ampère, son premier soin devrait être de bien délimiter son point de vue, de ne pas embrouiller les questions en traitant ensemble celles qui sont distinctes, quoique limitrophes, et de ne pas gâter, en voulant l'élargir, un sujet déjà bien assez ample. Et d'abord, il faudrait distinguer ce qui touche à la littérature proprement dite de ce qui concerne la langue. Qu'il y ait une littérature latine de Gaule et qu'il y ait une latinité gauloise, ce sont deux problèmes très différents, auxquels on peut fort bien répondre d'une façon

(1) Amédée Thierry, *Tableau de l'Empire romain*, liv. III, chap. II.

(2) Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. Aymeric et Condamin, t. I.

(3) G. Boissier, *la Fin du paganisme*, liv. IV, chap. II.

opposée. Celui de la langue a été si souvent discuté et si diversement résolu qu'il n'est peut-être pas inutile d'en dire quelques mots. A première vue, il est très séduisant de supposer, comme on l'a fait plus d'une fois, que le latin s'est différencié suivant les provinces où il s'est propagé. Les peuples qui l'ont employé n'étaient les mêmes ni au physique ni au moral : le mécanisme propre de leur gosier a dû modifier les sons, celui de leur cerveau a dû modifier les tours de syntaxe. Chacun a ainsi altéré le latin dans un sens particulier et déterminé. Et cette hypothèse n'est pas seulement conforme à la nature des choses : elle est très commode pour expliquer logiquement la naissance des langues romanes, toutes différentes entre elles et toutes différentes du latin. Car d'attribuer cette naissance à l'action des Barbares, cela semble peu aisé : les Lombards ou les Ostrogoths en Italie, les Francs en Gaule, les Wisigoths en Espagne, n'ont été ni assez nombreux ni assez développés intellectuellement pour influer beaucoup sur le langage des vaincus. Reste donc que ce langage se soit transformé spontanément en vertu des tendances ethniques : l'italien, ce serait le latin prononcé par des bouches italiennes et construit par des pensées italiennes, et de même pour le français ou pour l'espagnol. — Ce système ingénieux se tient très bien : malheureusement, il est ruiné par les faits. Dès que l'on regarde les inscriptions latines de tous les pays occidentaux, on retrouve partout les mêmes changements de vocabulaire, de morphologie ou de syntaxe. Ainsi, qu'est-ce qui caractérise le roman du moyen âge ou le français moderne par rapport au latin ? C'est l'accourcissement des mots par la chute des syllabes atones ; c'est le remplacement des cas, des temps et des modes, en tant qu'expressions des rapports entre les idées, par des tours périphrastiques formés à l'aide de prépositions, de conjonctions ou de verbes auxiliaires; c'est enfin la substitution de l'ordre analytique à l'ordre synthétique. Or il n'est pas un de ces traits qui ne se retrouve dans le latin gallo-romain, il est vrai, mais aussi bien que dans le latin hispano-romain ou dans le latin d'Afrique. Voici comment M. Monceaux décrit ce dernier : « La syllabe accentuée, de plus en plus tyrannique,

assourdit, abrège ou supprime les autres, affaiblit les finales. De là beaucoup d'erreurs dans l'emploi des cas, des genres et des temps, et, par conséquent, une tendance à simplifier la déclinaison comme la conjugaison ; puis, la nécessité de recourir aux prépositions, aux conjonctions et aux verbes auxiliaires pour préciser le rapport des mots ; enfin, dans la syntaxe, une préférence marquée pour l'ordre analytique. Nous n'insisterons pas sur ces traits communs au latin vulgaire de toutes les provinces (1). » Ce témoignage a d'autant plus de force qu'il émane d'un des savants qui ont été le plus tentés par l'idée d'une différenciation locale du latin populaire. Très désireux de retrouver dans la langue des Africains la même originalité que dans leur génie littéraire, M. Monceaux croit l'apercevoir dans certaines tendances habituelles aux inscriptions de la région de l'Atlas et aux ouvrages d'Apulée, de Tertullien et d'Arnobe : l'amour des mots abstraits, la confusion des cas, des modes et des temps, le besoin de renforcer le sens des mots par des superlatifs hyperboliques ou par des pléonasmes formant surcharge, et autres habitudes qui, d'après lui, seraient des traces de l'origine sémitique des populations de l'Afrique du Nord. Mais M. Monceaux se trompe, ce me semble, non pour avoir mal observé les textes épigraphiques de l'Afrique, mais pour les avoir trop exclusivement observés. Les façons de parler qu'il signale sont fréquentes, il est vrai, dans les inscriptions de la Numidie et de la Mauritanie : mais elles ne sont pas rares non plus dans celles de l'Espagne ou de la Narbonnaise, voire dans celles de l'Italie. Les dissemblances régionales sont en réalité si subtiles, si insaisissables, que l'auteur d'un excellent livre sur la langue des inscriptions gallo-romaines, M. Pirson, désespère de les déterminer avec un tant soit peu de certitude (2). « On peut se demander, dit-il, si les documents

(1) Monceaux, *les Africains*, p. 105.

(2) J. Pirson, *la Langue des inscriptions latines de la Gaule*, p. 323. Au cours de son étude, M. Pirson multiplie les remarques de ce genre : il montre que la latinité gauloise n'est pas seule à substituer un *e* long à l'*i* long (p. 11), ou un *i* à l'*e* atone (p. 32), — ni à employer le génitif *illorum* au lieu du possessif *suus* (p. 205) ; — qu'elle ne compte pas moins de mots dépourvus de *s* final ou de *l* final que celles des autres pays (p. 103) ; — qu'elle redouble les consonnes aussi bien que celle de l'Italie (p. 83) ;

latins que nous possédons nous permettront jamais d'approfondir cette question. On peut en douter lorsqu'on les compare entre eux; on constate qu'une foule de particularités, qu'on serait tout d'abord tenté de considérer comme spéciales à une province, se retrouvent dans les textes provenant d'autres régions. D'autre part, les traits qui restent isolés après la comparaison trahissent des altérations d'un caractère si général qu'il serait très hasardeux d'y reconnaître des différences locales. » Je crois en effet qu'il faut dire adieu à cette chimère des latinités provinciales. Le latin s'altère dans tous les pays sous l'Empire, il s'altère de plus en plus à mesure qu'on s'éloigne de l'époque classique, et surtout à mesure que ceux qui le parlent sont plus dépourvus de culture intellectuelle, mais il s'altère partout de la même façon. Les seules différences qu'on puisse apercevoir tiennent à la chronologie ou à la hiérarchie sociale, non à la géographie.

Mais il y a plus : au point de vue qui nous occupe, peu importerait que le peuple de la Gaule eût parlé une langue un peu différente de celles des autres populations ; le contre-coup ne s'en serait presque pas fait sentir dans la littérature. Celle-ci n'a jamais dépendu du parler populaire ; elle a toujours eu son dialecte à part, ce qu'on est convenu d'appeler le « latin classique », et qui est en réalité une création artistique, pour ne pas dire artificielle. Il en était déjà ainsi à Rome même, et à l'époque de sa plus brillante floraison : ni le vocabulaire, ni la prononciation, ni la syntaxe de Cicéron ou de César, de Virgile ou de Tite-Live, ne correspondent à ce qu'on parlait autour d'eux. Pendant la période impériale, et dans les provinces, ce divorce entre l'idiome des lettrés et celui de la foule s'accuse encore. Sans doute quelques écrivains se laissent contaminer par les façons de parler populaires; mais ils sont assez rares : l'enseignement de l'école et l'imitation des modèles classiques préservent la plupart des auteurs des locutions plébéiennes. En Gaule, tout au moins, l'invasion des vulgarismes dans la langue des livres se réduit à fort peu de chose : les écrivains gallo-romains, très conservateurs de

— qu'elle emploie des formes de noms propres en *osus* et des pléonasmes laudatifs aussi bien que celle d'Afrique (p. 221 et 307), etc.

doctrine et très réguliers d'esprit, gardent avec un soin puriste les habitudes grammaticales de la bonne époque.

Ainsi donc un latin vulgaire à peu près identique à celui de tous les pays de l'Empire, un latin littéraire fidèlement calqué sur celui des grands auteurs, voilà en somme ce qu'on trouve dans la Gaule romaine : elle n'a rien créé et ne s'est distinguée en rien au point de vue de la langue. Cette constatation s'impose : mais on n'en peut rien préjuger pour ce qui est de l'originalité littéraire proprement dite. Deux littératures peuvent fort bien se servir du même idiome et avoir néanmoins des physionomies nettement distinctes. Du temps où le français était la langue de tous les Européens cultivés, les écrivains allemands, russes ou anglais qui en faisaient usage, n'étaient pas pour cela des écrivains français. Aujourd'hui encore, on ne saurait confondre la littérature allemande de Vienne avec celle de Berlin, ni la littérature anglaise de New-York avec celle de Londres. La question reste donc entière, et il y aurait, ce me semble, un égal sophisme à affirmer à priori que le peuple gallo-romain a dû parler un latin particulier, ou à prétendre qu'ayant eu la même langue que ses voisins, il n'a pas pu avoir une littérature à lui.

Non seulement il faut séparer soigneusement la question de la littérature de celle de la langue, mais dans la littérature même il importe de faire certaines distinctions. Doit-on, par exemple, y comprendre les écrivains originaires de la Cisalpine, nés eux aussi « en Gaule », pour parler comme les anciens, et issus d'une race gauloise latinisée ? Assurément il serait tentant de rattacher à la littérature gallo-romaine des auteurs comme le Véronais Catulle, le Mantouan Virgile, le Padouan Tite-Live, le Cômais Pline le Jeune. Et les arguments ne manqueraient pas à qui voudrait retrouver en eux certains caractères de notre esprit national. Ainsi il suffirait de prendre Catulle, non pas lorsqu'il s'occupe à traduire ou à « adapter » des poèmes alexandrins, mais lorsque, cédant à sa fantaisie spontanée, il écrit des vers d'amour ou des vers satiriques. Les premiers ont, comme dit Fénelon, une « simplicité passionnée », une franchise précise et directe, une souplesse aisée, qui contraste avec la gaucherie pédantesque de Pro-

perce et la virtuosité subtile d'Ovide : ce n'est pas en vain qu'on les a si souvent comparés à ceux de Musset, le plus français, le plus parisien de nos poètes lyriques. Quant à ses épigrammes, leur finesse (au moins relative) et leur naturel se distinguent de l'exagération bouffonne et triviale de celles de Martial comme la plaisanterie française s'oppose au grotesque ou au picaresque espagnol ; elles sont dirigées d'ailleurs le plus souvent contre les gens qui pèchent par défaut d'élégance ou de courtoisie, dominées par conséquent par cette conception de la vie mondaine qui, chez nous, séduira tant de poètes de ruelles, de cour ou de salon. — Virgile, de son côté, Virgile, grec par l'érudition, romain par le patriotisme, est des nôtres cependant par certaines tendances de son génie, par sa facilité à s'assimiler ce qu'il emprunte, son habileté à fondre ensemble des éléments divers et même opposés, l'égalité de son inspiration, l'harmonieux équilibre de sa composition, la perfection mesurée de son style, tout ce qui en un mot le différencie profondément de l'abrupt Lucrèce ou du fougueux Lucain : ici encore une comparaison bien souvent répétée, banale même, entre lui et notre Racine, nous avertit qu'il n'est pas pour nous un étranger. — Et ce n'en est pas un non plus que Tive-Live. Des idées générales judicieuses et moyennes, des alignements réguliers de déductions, des développements abondants, un beau langage à la fois facile et précis, peu de couleur, peu d'imagination, mais une force consciente et maîtresse d'elle-même : n'est-ce pas là déjà, dans les récits et les discours des *Décades*, la « raison oratoire » que Taine présentera comme la faculté maîtresse de notre art classique ? — Pline le Jeune, enfin, aurait-il été déplacé dans les cercles polis de notre dix-septième siècle ? Son respect des bienséances, son humeur sociable et accueillante, sa bonne grâce envers ses égaux, sa douceur pour ses inférieurs, sa modération dans les désirs, sa gaîté de bon ton, son goût, très vif sinon très éclairé, des plaisirs de l'esprit, sa finesse ingénieuse, un peu superficielle à l'ordinaire, non incapable pourtant de sérieuses réflexions, tout, jusqu'à sa vanité et à sa coquetterie, ne contribue-t-il pas à faire de lui une image anticipée, point sublime, mais agréable

et sympathique en somme, de l'esprit mondain français ? — Ce qui prouve, au surplus, que tous ces écrivains sont bien, à des titres divers, nos compatriotes, c'est qu'ils ont toujours été très aimés chez nous. Pline, bien plus que Cicéron, a été le modèle favori de nos épistoliers. Dès que le goût français a commencé à prendre conscience de lui-même, à classer et trier ses lectures après la débauche d'érudition de la Renaissance, il s'est empressé de mettre Catulle bien au-dessus de Martial et Virgile bien au-dessus de Lucrèce (1). Virgile notamment a été l'objet d'un culte ininterrompu, depuis Ronsard jusqu'à Sainte-Beuve, en passant par Montaigne, Racine, Fénelon, Voltaire, Chateaubriand et Hugo. Et Tite-Live, s'il est aujourd'hui sacrifié à Tacite, a eu longtemps une profonde influence : car Tite-Live, à lui seul, remplit les trois quarts du *Contiones*; et le *Contiones*, avec ses nobles maximes et ses belles tirades, toutes pleines de l'amour de la « patrie » et de la « liberté », c'est la tragédie classique de Corneille et de Voltaire, c'est la philosophie politique de Rousseau, c'est l'éloquence révolutionnaire, qui en sont issues en grande partie.

Malgré toutes ces raisons, dont je ne crois pas avoir dissimulé la force, il me semble plus prudent de ne pas faire entrer Catulle et Virgile, Tive-Live et Pline, dans une histoire de la littérature gallo-romaine. La nature de leur talent est trop complexe, et ce serait vraiment la mutiler que de l'examiner à ce seul point de vue, quelque légitime qu'il pût être. Puis, sur le sol où ils sont nés, les peuples ont été trop nombreux, trop vite et trop intimement fondus ensemble, pour que l'influence de race puisse se laisser définir. Surtout, cette influence n'a pas été corroborée, en ce qui les concerne, par

(1) C'est ce qui apparaît nettement dans le chapitre de Montaigne sur les *Livres* (II, x) : « Il m'a toujours semblé qu'en la poésie, Virgile, Lucrèce, Catulle et Horace tiennent de bien loin le premier rang ; et signamment Virgile en ses *Géorgiques*, que j'estime le plus accompli ouvrage de la poésie... Ceux des temps voisins à Virgile se plaignaient de quoi aucuns lui comparaient Lucrèce ; je suis d'opinion que c'est, à la vérité, une comparaison inégale... Il n'y a bon juge qui n'admire plus sans comparaison l'égale polissure et cette perpétuelle douceur et beauté fleurissante des épigrammes de Catulle que tous les aiguillons de quoi Martial aiguise la queue des siens. »

l'action du milieu local : nés en pays gaulois, c'est à Rome qu'ils ont vécu, c'est pour Rome qu'ils ont écrit, au même titre que leurs contemporains d'origine italienne. Leur extraction est bien pour quelque chose dans la genèse de leurs œuvres, et c'est parce qu'on l'oublie trop que j'ai signalé certaines affinités entre leur esprit et le nôtre : mais ces affinités ne sont pas suffisantes pour qu'on puisse les isoler au sein de la littérature latine classique. Ce sont des Romains d'origine gauloise, et non des Gallo-Romains.

Pour des raisons analogues, il n'y a pas à insister sur les premiers écrivains issus de la Gaule transalpine, les poètes Valerius Cato, Varron de l'Atax, Cornelius Gallus, les orateurs Votienus Montanus, Domitius Afer, Marcus Aper et Julius Secundus. D'abord ils nous sont fort mal connus, presque exclusivement par de rares fragments ou par des témoignages accidentels, si bien que toute affirmation sur leur compte reste forcément hypothétique. Sans doute, on croit apercevoir que les rhéteurs gaulois du Ier siècle n'ont pas partagé le goût de leurs voisins d'Espagne pour la grandiloquence boursouflée : Votienus blâmait les traits exagérés ou raffinés de ses confrères, et Domitius Afer, très moderne par son « arrivisme » dénué de scrupules, était en littérature très classique et très attaché à l'imitation cicéronienne. Mais ces indications ne peuvent que demeurer fort vagues avec le peu de renseignements dont nous disposons. En aurions-nous davantage, d'ailleurs, que la même question se poserait toujours : jusqu'à quel point ces auteurs appartiennent-ils à la Gaule ? en sont-ils même les fils ? ou ne sont-ce pas plutôt des descendants de colons romains établis à Narbonne, à Nîmes ou à Fréjus ? En tout cas, n'ont-ils pas de très bonne heure déserté le pays natal pour venir chercher à Rome la fortune ou la gloire littéraire ? un Cornelius Gallus, ami de Virgile et gouverneur de l'Egypte, un Domitius Afer, accusateur aux gages de Tibère, puis avocat sous Caligula et Claude, un Aper, que Tacite nous montre causant familièrement avec le descendant de la vieille maison romaine des Messalla, ne sont-ce pas là des « déracinés », chez lesquels la marque locale devait être singulièrement atténuée ? — J'en dirai autant de Trogue Pompée, qui

était issu d'une ancienne famille gauloise, mais dont le père était un secrétaire de César, et dont au surplus nous ne connaissons que bien imparfaitement l'histoire universelle à travers le médiocre abrégé de Justin. — J'en dirai autant encore de Pétrone, dont on a souvent voulu faire un de nos ancêtres. « Si Pétrone est un Romain véritable, » disait récemment un traducteur américain du *Satiricon*, M. H. Thurston Peck, « s'il est Romain au même titre que Cicéron ou Tacite, il est étrange qu'il n'ait pas eu à Rome de précurseur ni de successeur, et qu'il faille, pour lui trouver des analogues, descendre jusqu'à la littérature française moderne. » Et M. Collignon, l'homme de France qui s'est le plus occupé de Pétrone, trouve « tentante », lui aussi, cette hypothèse qui ferait de Pétrone « le compatriote de nos maîtres en l'art du conte et de la nouvelle. » Tentante, soit ! mais pour qu'elle fût vraie, il faudrait d'abord que l'auteur du *Satiricon* fût le même que le chevalier Petronius Arbiter, ce qui n'est pas sûr ; ensuite, que ce Petronius Arbiter fût de Marseille, ce qui n'est pas sûr non plus ; et quand tout cela serait vrai, il resterait que le *Satiricon*, écrit à la cour de Néron ou dans quelque villa de Campanie, n'est pas plus un roman marseillais ou gaulois que le *Gil Blas* de Le Sage n'est un roman breton. Au fond, Pétrone comme Trogue Pompée, et tous les orateurs ou poètes qu'a produits la Narbonnaise à la fin de la République ou au commencement de l'Empire, peuvent bien figurer, si l'on veut, dans un répertoire des hommes célèbres nés en Gaule, mais non pas dans une histoire de la littérature gallo-romaine.

III

Cette littérature ne date en réalité que du quatrième siècle, et j'ajoute qu'elle ne pouvait guère éclore auparavant : il fallait pour cela que plusieurs conditions préalables se fussent réalisées, et tout d'abord, que la culture latine eût profondément pénétré dans toute la Gaule. Or cette diffusion a dû demander un certain temps pour être complète et intime : il

me semble qu'on en a quelquefois exagéré la rapidité, parce que l'on confond deux choses distinctes, les aspirations politiques et les habitudes de la vie quotidienne. — Assurément les Gaulois sont devenus de très bonne heure, et de très bon cœur, de fidèles sujets de Rome. Dix ans de guerre, puis, sous le règne d'Auguste, quelques expéditions sans importance, ont suffi pour détruire toute velléité de rébellion. Dès lors, il pourra bien y avoir des conspirations individuelles comme celles de Florus et Sacrovir, de Sabinus, Classicus et Tutor (1), des séditions militaires comme celle de Vindex, des « jacqueries » comme celle des Bagaudes : mais ni les unes ni les autres n'auront un caractère national. L'historien Dion Cassius n'exagère pas lorsqu'il fait dire à Antoine, au lendemain de la mort de César, que la Gaule est maintenant aussi soumise et aussi florissante que l'Italie (2) ; et l'Empereur Claude n'emploie pas une vaine formule quand il résume ainsi l'histoire des Gaulois dans leurs relations avec Rome : dix ans de lutte, puis un siècle d'inébranlable obéissance, même à travers les circonstances les plus critiques (3). Les faits confirment ces témoignages : ainsi, moins de vingt ans après la fondation de Cologne chez les Ubiens, cette peuplade pourtant belliqueuse et remuante est si bien désarmée qu'elle refuse de s'associer à la rébellion de ses voisins (4). Et enfin, ce qui prouve qu'il ne s'agit pas seulement

(1) On a quelquefois présenté la révolte de Sabinus, Classicus et Tutor comme un soulèvement national, mais cette hypothèse tombe devant les faits suivants : Sabinus attaquait si peu la domination romaine qu'il se prétendait issu du conquérant Jules César ; Classicus portait le costume de général romain ; Civilis même, Germain d'origine cependant, songeait à une alliance avec le chef des légions Cerealis. En tout cas il n'y eut que quatre tribus gauloises qui se soulevèrent sur soixante-quatre, et toutes les quatre étaient de la zone frontière, presque autant germaniques que gauloises.

(2) Dion Cassius, XLIV, 42 : Καὶ νῦν δεδούλωται μὲν Γαλατία ἡ τούς τε Ἄμβρωνας καὶ τοὺς Κίμβρους ἐφ' ἡμᾶς ἀποστείλασα καὶ γεωργεῖται πᾶσα ὥσπερ αὐτὴ ἡ Ἰταλία.

(3) Discours de Claude (Tables de Lyon) : « Si quis hoc intuetur quod bello per annos exercuerunt diuum Iulium, idem opponat centum annorum immobilem fidem obsequiumque multis trepidis rebus nostris plus quam expertum. » — Tacite, *Annales*, XI, 24 : « Si cuncta bella recenseas, nullum breuiore spatio quam aduersus Gallos confectum : continua inde ac fida pax. »

(4) Tacite, *Histoires*, VI, 65.

d'une résignation passive, mais d'une adhésion spontanée, c'est l'empressement que mettent les vaincus à accepter, à solliciter même le droit de cité, ou à défaut le droit latin, ou à défaut le titre d' « alliés du peuple romain », bref à revêtir le plus qu'ils peuvent la nationalité romaine. — Tout cela est vrai, mais autre chose est de se plier aux lois d'une nation victorieuse, autre chose est d'en prendre les mœurs. Même quand on le désire, on réussit moins vite à changer son caractère que sa condition politique. Les documents officiels nous font connaître la situation légale de la population gauloise : son âme nous échappe en partie, et, si nous la connaissions mieux, peut-être trouverions-nous que, sans répugnance de parti pris, mais par la seule force des choses, elle s'est plus lentement transformée qu'on n'est porté à le croire.

En voici quelques indices. Strabon dit que les Romains interdirent aux Gaulois de porter des crânes humains suspendus au cou de leurs chevaux et d'immoler des hommes à leurs divinités : c'est donc que, d'eux-mêmes, ils n'auraient pas renoncé à ces habitudes sanglantes (1). Claude, pourtant si favorable aux Gaulois, celui qui leur ouvrit les portes du Sénat et qu'on accusait ironiquement « d'avoir conquis Rome comme un franc Gaulois qu'il était (2) », Claude fut obligé d'exercer des mesures de rigueur contre les cruelles pratiques du druidisme (3). Voilà pour les mœurs ; quant à la culture intellectuelle, sans doute Martial (4) et Pline le Jeune (5)

(1) Strabon, IV, 4, 6 : Καὶ τούτων ἔπαυσαν αὐτοὺς Ῥωμαῖοι.

(2) Sénèque, *Apocol.*, 6 : « Ad sextum decimum lapidem natus est a Vienna : Gallus germanus. Itaque, quod Gallum facere oportebat, Romam cepit ».

(3) Suétone, *Claude*, 25 : « Druidarum religionem apud Gallos, dirae immanitatis, et tantum ciuibus sub Augusto interdictam, penitus aboleuit. »

(4) Martial, *Epigr.*, VII, 88 ;

Fertur habere meos, si uera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas...
Hoc ego maluerim quam si mea carmina cantent
Qui Nilum ex ipso protinus ore bibunt.
Quam meus Hispano si me Tagus impleat auro,
Pascat et Hybla meas, pascat Hymettos apes.

Comp. *Epigr.*, VIII, 72 (sur Narbonne).

(5) Pline le Jeune, *Epist.*, XI, 11 : « Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognoui uenditari libellos meos ».

se félicitent d'avoir trouvé en Gaule des lecteurs pour leurs ouvrages; mais, dans leur joie même, il entre un peu d'étonnement, comme si ce pays leur semblait encore à demi barbare, et bien peu fait pour goûter les productions littéraires de Rome. Encore ne parlent-ils que de colonies romaines, de Vienne ou de Lyon; mais ailleurs, le même Martial traite de lourdauds, *crassi*, les habitants de Bordeaux (1), qui cependant seront au premier rang de la littérature gallo-romaine, quand il y en aura une. A la vérité, il ne faut pas grossir outre mesure l'importance de ces petits faits ; il ne faut pas oublier qu'il en est d'autres qui nous montrent la Gaule initiée largement aux mœurs de ses vainqueurs. En réalité, il a dû y avoir, depuis César jusqu'à Constantin, une pénétration graduelle.

La civilisation latine avait, pour se propager dans le pays conquis, deux moyens principaux : les colonies et les écoles. Or les colonies, images et prolongements de la cité romaine en terre étrangère, étaient assez peu nombreuses dans la Gaule. Surtout, elles lui étaient comme extérieures : la plupart se trouvaient ou bien dans la Narbonnaise, région depuis longtemps soumise, que les anciens distinguaient du reste de la Gaule (2), ou bien dans la Belgique, dans les pays limitrophes de la Germanie, où elles surveillaient le Jura et le Rhin. Fréjus, Arles et Aix, Narbonne, Béziers et Nîmes, Orange, Valence et Vienne d'une part, de l'autre Lyon, Besançon, Langres, Trèves, Cologne, bordaient en quelque sorte le pays gaulois sans l'entamer (3). A l'intérieur, il n'y avait presque que des villes indigènes, qui sans doute reçurent

(1) Martial, *Epigr.*, IX, 32.

(2) La Narbonnaise ou vallée inférieure du Rhône avait été réduite en province romaine soixante ans environ avant que César ne mit le pied en Gaule. Elle resta toujours distincte administrativement de ce qu'on appelait les « trois Gaules », et, par exemple, n'envoya jamais de délégués au conseil fédéral de Lyon.

(3) C'est également dans les mêmes régions que se trouvaient cantonnées les légions, qui étaient, elles aussi, des centres d'influence romaine très actifs. Enfin, cette répartition géographique est encore celle des Augustales, ces prêtres de l'empereur pris dans la plèbe des cités, qui étaient peut être les sujets les plus dévoués à Rome : ils paraissent avoir été nombreux surtout dans la Narbonnaise et la Belgique, plus rares partout ailleurs.

aussi la culture romaine, mais plus tard, et pour ainsi dire indirectement. — Quant aux écoles, si puissantes pour répandre dans les provinces la langue, les idées, les croyances, les sentiments, en un mot le tour d'esprit de la capitale, elles ne furent pas non plus tout d'abord très multipliées chez les Gaulois (1). Dans les premiers siècles de la domination romaine, il n'y en avait guère que deux qui fussent vraiment importantes, celle de Marseille et celle d'Autun. Encore celle de Marseille, fidèle à ses origines phocéennes, enseignait surtout la philosophie grecque, l'éloquence grecque, la médecine grecque : les grands noms y étaient Homère et Platon, non Cicéron et Virgile; elle faisait plutôt concurrence à Athènes dans le monde occidental qu'elle ne servait l'influence romaine. Autun, au contraire, était un centre vraiment latin. Comme, bien avant la conquête, les Eduens avaient embrassé la cause de Rome et reçu ce titre de « frères du peuple romain » que leurs descendants portaient encore orgueilleusement sous Constantin (2), c'est à eux, tout naturellement, qu'allèrent les premiers bienfaits des vainqueurs, ou plutôt Rome continua à faire servir à son œuvre d'assimilation ces fidèles amis. De même que la politique éduenne avait aidé César à conquérir la Gaule, les écoles des Éduens aidèrent ses successeurs à compléter par l'autorité intellectuelle l'œuvre commencée par la force. Sous le règne de Tibère, Tacite nous montre les jeunes nobles gaulois se portant en foule à Autun pour y apprendre la grammaire et la rhétorique latines (3). Mais cette école si brillante resta longtemps isolée. Ce n'est que plus tard qu'apparurent ses rivales, celle de Reims d'abord, puis celles de Narbonne, de Toulouse, d'Auch, de Poitiers, surtout celle de Bordeaux, et cette extension de l'enseignement coïncide sans nul doute avec celle de la culture romaine.

(1) Strabon, IV, 1, 5, semble dire le contraire quand il parle des professeurs appelés et payés par les États ou les particuliers gaulois. Mais son témoignage paraît se rapporter surtout à la région qui avoisine Marseille. Il faudrait aussi distinguer entre les maîtres élémentaires, *litteratores*, qui ont dû être nombreux, et les grammairiens et les rhéteurs.

(2) *Paneg.*, VIII, 2.

(3) Tacite, *Annales*, III, 43 : « Nobilissima cum Galliarum subole liberalibus studiis ibi operata. »

Ainsi donc, géographiquement, la civilisation latine en Gaule s'est développée du dehors au dedans. Quant à sa diffusion sociale, elle s'est opérée de haut en bas. Là comme dans toutes les provinces, les classes dirigeantes ont été seules, tout d'abord, à apprendre la langue et à adopter les mœurs de leurs vainqueurs. Elles y étaient prédisposées par leur souplesse intellectuelle, plus affinée que celle de la foule, et elles y étaient poussées par leur ambition, puisqu'on ne pouvait recevoir le droit de cité, à plus forte raison exercer les charges publiques, si l'on ne connaissait la langue officielle (1). Il est donc probable que les premiers latinisés furent les grands propriétaires, descendants des anciens nobles ou des anciens druides, ceux qui formèrent l'aristocratie municipale des nouvelles cités, et dont les plus distingués ou les plus riches furent admis au sénat et dans l'ordre équestre. Parti de cette élite, le mouvement gagna, par étapes successives, la bourgeoisie, les commerçants et fabricants, *negotiatores*, *artifices*, puis la plèbe des grandes villes, puis, plus tard encore, le peuple des campagnes. — Que cette marche ait été progressive et non brusque, on peut le supposer pour les mœurs, on en est certain pour la langue. Sous Marc-Aurèle, les chrétiens de Lyon, voulant profiter de la persécution pour faire connaître plus largement leur doctrine, emploient, non la langue grecque, qui est la leur, mais la latine, qui est celle de la foule : cela est significatif, à la condition qu'on n'oublie pas qu'il s'agit ici de la capitale des Gaules, d'une ville très florissante et toute romaine d'origine ; il ne faudrait pas conclure de la populace de Lyon aux cantons rustiques de la Celtique ou de l'Aquitaine, ni croire le triomphe du latin partout assuré dès cette époque. Le jurisconsulte Ulpien, au troisième siècle, ne déclare-t-il pas qu'un fidéi-commis peut être valable même s'il est rédigé en celtique (2) ? et, à la fin du quatrième siècle, saint Jérôme

(1) Suétone. *Claude*, 16, et Dion Cassius, LX, 17, racontent que Claude retira le droit de cité à un Grec qui ne pouvait répondre à une question faite en latin, et Dion ajoute qu'il déclara qu'on ne pouvait être Romain sans parler latin, εἰπὼν μὴ δεῖν Ῥωμαῖον εἶναι τὸν μὴ καὶ τὴν διάλεξιν σφῶν ἐπιστάμενον.

(2) *Digeste*, XXXII, 11.

n'entend-il pas parler aux environs de Trèves un idiome particulier dont il retrouvera l'analogue chez les Galates d'Asie, et qui ne peut par conséquent être que le celtique (1) ? Sans doute ce sont des exceptions : on ne saurait pourtant les oublier. Dans l'ensemble on peut dire que la victoire du latin n'a pas été définitive et générale avant le quatrième siècle (2), Et comme la langue est toujours le véhicule d'une masse d'idées, de connaissances, d'habitudes intellectuelles, nécessaires à la production littéraire, on voit pourquoi il n'y a pas eu auparavant de littérature gallo-romaine : il ne pouvait y en avoir, puisque la Gaule a mis trois cents ans environ à devenir romaine par sa façon de penser et de parler.

Chose très remarquable, et très surprenante pour nous autres modernes, en même temps qu'elle devenait plus romaine, elle devenait aussi plus « gauloise », je veux dire qu'elle prenait plus nettement conscience de son unité et de son originalité. Ces deux choses, que nous croirions contradictoires, ont pourtant marché de pair. Beaucoup de nos historiens, jugeant par un anachronisme inconscient la Gaule antique comme s'il s'agissait de la France d'aujourd'hui, ont accusé Auguste d'avoir habilement, perfidement combiné ses mesures pour briser la nationalité gauloise. Mais pour qu'il pût la briser, il eût fallu qu'elle existât. Où l'aurait-on rencontrée ? Des tribus indépendantes, différentes de mœurs, de langue et de lois, jalouses, souvent ennemies les unes des autres, à tel point qu'un an se passe rarement sans que chacune d'elles attaque les autres ou en soit attaquée (3) ; quelquefois des confédérations plus vastes, mais instables et flottantes (Arvernes contre Éduens, Rèmes contre Suessions); jamais d'union complète, sauf peut-être au dernier moment, trop tard et avec bien de la peine; des assemblées générales, mais plus religieuses que politiques, et impuissantes à créer une vraie fraternité; dans chaque tribu, dans chaque canton,

(1) S. Jérôme. Commentaire sur l'*Épitre aux Galates*, Patrologie de Migne, t. XXVI, p. 357.

(2) L'étude de l'onomastique gallo-romaine conduit aux mêmes conclusions Les noms romains, qui apparaissent dès le premier siècle à côté des noms gaulois, ne triomphent seuls qu'au quatrième siècle.

(3) César, *De Bello gallico*, VI, 15 : « Fere quotannis accidere solebat uti aut ipsi iniurias inferrent aut inlatas propulsarent. »

dans chaque maison presque, des factions hostiles : c'est dans cet état de morcellement, d'émiettement à l'infini, que les Césars ont trouvé la Gaule. Bien loin de l'y entretenir, ils se sont appliqués à concentrer ses forces éparses. Cette unité que les Gaulois indépendants entrevoyaient à peine, c'est dans le cadre et pour ainsi dire à l'abri de l'Empire romain qu'elle s'est formée. Unité de langue : les différents dialectes celtiques ne sont point proscrits dans la vie privée ; mais en public, dans les curies ou les tribunaux, dans les temples et dans les écoles, on ne parle que latin. Unité de législation : si les petits différends restent soumis à des magistrats locaux, les plus importants sont portés devant les gouverneurs et tranchés suivant l'immuable loi romaine. Unité militaire : les soldats recrutés dans toute la Gaule sont employés presque toujours à défendre contre les Barbares de Germanie l'intégrité du pays gaulois. Unité administrative ou politique enfin : le conseil fédéral de Lyon, superposé aux provinces comme aux cités, est un vrai parlement des Gaules ; les délégués de soixante-quatre peuples viennent prier au même autel, vénérer en commun la même divinité de Rome et d'Auguste, délibérer sur les mêmes questions d'intérêt général, juger ensemble la conduite de leurs gouverneurs, associer leurs plaintes ou leurs demandes. Bref, la Gaule romaine a tout ce qui constitue un état homogène : il ne lui manque que de posséder des souverains à elle. Encore en possède-t-elle quelquefois. Au premier siècle, des princes de la maison impériale, Drusus, son fils Germanicus, exercent dans les Gaules, où ils habitent souvent, une véritable vice-royauté. Plus tard, lors de l'anarchie militaire, quand le pouvoir central n'est plus assez fort pour assurer la sécurité des frontières, la Gaule se crée un Empire romain pour elle : Postumus, Laelianus, Victorinus, Marius, Tetricus, continuent dans les limites du territoire gaulois l'œuvre d'administration et de défense romaine que les Empereurs de Rome ont laissée péricliter et à laquelle leurs concitoyens tiennent passionnément (1). Et ensuite, lorsque l'ordre est rétabli, les Gaulois

(1) C'est bien d'un Empire romain qu'il s'agit et non d'un État barbare. Postumus, par exemple, s'intitule auguste, grand pontife, consul, revêtu

se groupent volontiers autour de l'autorité légitime, pourvu qu'un des princes en qui elle s'incarne réside parmi eux : Constance Chlore pendant presque toute sa vie, Constantin et Julien pendant leur jeunesse, Valentinien, Gratien, Honorius, tous ces Empereurs qui prennent pour capitales Trèves, Lutèce ou Arles, qui s'appuient sur les Gaulois comme sur leurs plus fermes soutiens contre le péril Barbare, qui s'entourent de généraux gaulois, de conseillers ou de rhéteurs gaulois, appartiennent bien plus à la Gaule qu'à Rome. A ce moment-là, il y a vraiment un État gallo-romain, et du même coup se développe une littérature gallo-romaine.

Nous n'avons plus affaire désormais à ces rhéteurs et à ces poètes qui, nés par hasard à Narbonne, à Nîmes ou à Marseille, n'avaient rien de plus pressé que d'aller briller dans les cercles littéraires de Rome : la littérature du quatrième siècle est gauloise d'intention autant que de fait. Quelles sont les occasions qui ont produit la plupart des Panégyriques ? tantôt c'est la fête d'un souverain particulièrement aimé des Gaulois, Constance Chlore ou Constantin ; tantôt le rétablisement de l'école d'Autun, cette citadelle intellectuelle du monde gaulois ; tantôt une victoire de Constantin sur Maxence, remportée avec l'aide des troupes gauloises ; tantôt une exemption d'impôts accordée à une ville de Gaule ; toujours des faits qui intéressent plus ou moins forcément la vie locale. De même, quelle est la matière de la poésie d'Ausone, j'entends dans la mesure où elle n'est pas un simple exercice de mnémotechnie érudite ? c'est l'histoire de ses parents, Éduens ou Aquitains ; c'est l'éloge de ses professeurs de Bordeaux, la description de son domaine de Saintonge, celle des rives de la Moselle, bref les hommes et les choses de la Gaule, célébrés avec une franche et cor-

de la puissance tribunicienne. Lui et ses successeurs combattent contre les Germains. Ils remplacent plutôt l'Empereur de Rome empêché qu'ils ne se dressent contre lui. Ils sont, comme le dit un historien postérieur, « les soutiens de la puissance romaine. » (Trebellius Pollio. *Trig. Tyr.*, V, 5 : « Adsertores romani nominis exstiterunt. Quos omnes datos diuinitus credo ne, cum illa pestis inauditae luxuriae impediretur malis, possidendi romanum solum Germanis daretur facultas. Qui si eo genere non euasissent,... uenerabile hoc romani nominis finitum esset imperium. »)

diale sympathie. De même encore, lorsque Sulpice Sévère exalte avec tant d'ardeur les miracles de saint Martin, il me semble qu'à son admiration personnelle pour son héros se mêle un peu de patriotisme régional : il établit une comparaison entre l'évêque de Tours et les solitaires de la Thébaïde, et dans cette lutte de piété ascétique et de puissance surnaturelle, il ne lui déplaît pas que le champion de la Gaule ait le dessus (1). C'est ainsi que tous ces écrivains du quatrième siècle ont la conscience et le sentiment de leur pays, et cette tendance est peut-être ce qui donne à leurs écrits le plus de ressemblance mutuelle comme le plus de vie réelle et concrète.

D'autres causes historiques ont concouru aussi à favoriser le développement de la littérature gallo-romaine au quatrième siècle, et parmi elles l'effort assidu des Empereurs pour rendre plus florissante la situation des écoles. Elles avaient bien besoin de cette protection. Elles avaient beaucoup souffert durant cette époque de troubles et de violences qu'avait été le troisième siècle : des guerres civiles entre les divers candidats à l'Empire (2), quatre grandes invasions de Francs et d'Alamans (3), des destructions comme celle de la ville d'Avenches et du temple de Mercure Arverne (4), des sièges comme ceux de Tours et d'Autun (5), des soulèvements de paysans, des brigandages devenus endémiques, tout cela constituait un milieu peu propice à la vie intellectuelle. La ville d'Autun, la capitale universitaire de la Gaule, avait vu ses écoles saccagées avec ses autres monuments. Les Empereurs du quatrième siècle s'émurent de cette situation et voulurent y porter remède. Quoiqu'ils fussent, pour la plupart, d'origine peu relevée et même peu civilisée,

(1) Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 24-26.

(2) Par exemple entre Septime Sévère et Albinus en 197 (c'est dans cette guerre que fut incendiée la ville de Lyon), entre Postumus et les lieutenants de Gallien en 265, entre Postumus et Laelianus en 267, entre Tetricus et Claude II en 269, entre Tetricus et Aurélien en 273.

(3) Sous Caracalla en 213, sous Alexandre Sévère en 235, sous Gallien en 257, sous Aurélien en 275.

(4) Lors de l'invasion de 257.

(5) Tours fut assiégé par les Francs en 257, Autun par les soldats de Tetricus en 269.

quoiqu'ils eussent vécu dans les camps surtout, et que leur attention fût à chaque instant sollicitée par quelque guerre à soutenir ou quelque invasion à repousser, ces soldats daces ou pannoniens parvenus à l'Empire ne manquèrent jamais de mettre au premier rang de leurs obligations gouvernementales le relèvement de l'enseignement public. Ils restaurèrent les édifices scolaires détruits, pourvurent eux-mêmes aux chaires vacantes, payèrent largement les professeurs : Eumène, rhéteur et directeur de l'école d'Autun, reçut de Constance Chlore un traitement de 600.000 sesterces, plus de 120.000 francs (1). Ils encouragèrent les maîtres par une monnaie qui devait encore plus séduire ces hommes si candides et si sincères, comme dit Pline le Jeune, je veux dire par l'estime et la considération. Rien n'est plus poli, plus respectueux même, que la lettre impériale qui annonce à Eumène sa nomination à la tête de l'école d'Autun. Et ce n'étaient pas là de vaines formules protocolaires : les empereurs marquèrent aux rhéteurs le cas qu'ils faisaient d'eux en les appelant à leur cour et en leur confiant des charges considérables. Nepotianus et Exuperius devinrent gouverneurs de provinces, Eumène secrétaire des commandements de Constance; Ausone, précepteur de Gratien, fut nommé par lui successivement comte, préfet du prétoire et consul; un ancien rhéteur, Eugène, arriva même à l'Empire. Jouant un rôle aussi important, les professeurs se sentirent plus de confiance, parlèrent avec plus d'autorité, furent écoutés avec plus d'empressement; il y eut alors, comme le dit l'un d'eux, une résurrection de la rhétorique romaine (2).

En tout pays une pareille renaissance de l'enseignement aurait eu son contre-coup sur la littérature, qui en dépend toujours plus ou moins étroitement : mais combien cette liaison est plus intime dans le monde latin qu'elle ne peut l'être dans la société actuelle ! La littérature romaine a toujours été, pour une large part, une littérature d'école : ce

(1) *Paneg.*, IV, 11.

(2) *Paneg.*, VI, 19 : « Illum temporum statum quo, ut legimus, romana res plurimum terra et mari ualuit ita demum integrari putant, si non potentia, sed etiam eloquentia romana reuirescat ».

sont des professeurs et des savants de métier qui l'ont fondée, et plus tard, sous l'Empire notamment, ses caractères les plus apparents ne sont que des reflets des habitudes scolaires prises chez les grammairiens et surtout chez les rhéteurs. L'éducation avait alors, semble-t-il, plus d'action que chez nous, et cela pour deux motifs. D'abord elle se concentrait plus exclusivement sur un seul objet, l'apprentissage du métier oratoire, au lieu de se disperser sur toutes sortes de matières : l'histoire et la philosophie n'y avaient qu'un rôle auxiliaire, et les sciences n'y tenaient presque aucune place. De plus, elle durait plus longtemps qu'aujourd'hui ; ce qu'il y avait d'essentiel en elle, l'exercice de la rhétorique, se prolongeait bien avant dans la vie de l'homme mûr : ainsi Tacite a déclamé jusqu'à trente ans, Juvénal jusqu'à quarante ; Pline le Jeune revenait sans cesse à ces exercices scolastiques. Ce pli ineffaçable se retrouve chez les écrivains gallo-romains. Tous les Panégyristes, Eumène, Claudius Mamertinus, Nazarius, Pacatus, sont des professeurs ; Ausone en est un aussi, et l'on s'en aperçoit trop à l'aspect didactique et pédantesque de maint de ses poèmes ; saint Hilaire, saint Paulin, Sulpice Sévère, ont commencé également par la rhétorique et en ont gardé l'empreinte jusque dans leurs traités de théologie ou leurs vers dévots ; Sidoine Apollinaire est un rhéteur, un bon rhéteur, convaincu, au milieu des conquérants barbares. La rhétorique est partout dans la littérature du quatrième siècle et du cinquième, qui n'aurait sans doute pas existé sans le relèvement des écoles et le renouveau des études, auxquels Dioclétien, ses collaborateurs et ses successeurs se sont si constamment attachés.

Ce qui, dans cette littérature, ne vient pas directement de l'éducation oratoire, vient du christianisme : c'est lui qui, chez les Hilaire, les Paulin et les Sulpice, crée le fond d'idées et de sentiments auquel la rhétorique classique impose sa forme. Mais cette influence du christianisme, qui se combine avec celle de l'enseignement profane, ne s'est pas exercée, et ne pouvait pas s'exercer, avant le commencement du quatrième siècle. Jusqu'à cette date, la religion nouvelle ne comptait guère en Gaule. L'Église de Lyon, grecque d'origine et

de langage, grecque d'esprit aussi, et tournée tout entière vers les spéculations mystiques du monde oriental, n'avait pas d'attaches dans le reste du pays ; même le doux héroïsme de Pothin, de Blandine et de Ponticus, ne lui avait pas valu assez de prosélytes pour rompre son isolement. Ce n'est qu'à la fin du troisième siècle que des missionnaires latins ont opéré cette évangélisation de la Gaule dont les souvenirs, confondus et transfigurés, ont formé l'épopée hagiographique de notre pays ; ce n'est que sous Constance et Constantin que les classes nobles, riches et instruites, ont été à leur tour entamées après les humbles ouvriers des grandes villes ; ce n'est que sous Gratien et Théodose que les campagnes ont été enfin conquises, grâce au zèle robuste et joyeux du bon apôtre Martin. — On peut être surpris que le christianisme se soit si tardivement implanté dans la Gaule, où il devait avoir par la suite une si brillante floraison. Il est probablement apparu aux Gaulois comme une doctrine trop originale et trop indépendante, en opposition avec la société, en lutte avec le gouvernement, en rupture avec toutes les habitudes traditionnelles : il a dû les effaroucher. Notre peuple, malgré son apparente humeur frondeuse, a toujours été et est encore très conservateur, voire même routinier. Les nouveautés peuvent bien l'attirer un moment : au fond il s'en méfie, surtout quand elles n'ont pas l'estampille de l'autorité officielle. C'est sans doute ce qui fait que les progrès du christianisme en Gaule ne se sont accélérés que du jour où il a été toléré par Constance, puis favorisé par Constantin et ses successeurs. Auparavant, pour devenir chrétiens en grand nombre, les Gaulois étaient, je crois, trop dociles. — J'ajoute qu'ils étaient peut-être trop tranquilles. Ni leur esprit ni leur cœur n'avaient soif de la foi nouvelle. Leur intelligence vive et claire, mais un peu superficielle, ne sentait pas le besoin de s'enfoncer dans les ténèbres de la discussion théologique ; et leur âme gaie et bonne, mais un peu frivole, ne réclamait pas ardemment la consolation des mystiques tendresses. Le culte familier des petites divinités locales, dieux des sources, des bois ou des montagnes, Nymphes ou Mères, Génies ou Tutelles, ou bien encore le culte officiel de Rome et d'Auguste, suffisaient à ces

intelligences paisibles. Ils ne se précipitaient point avec passion au devant du christianisme, pas plus d'ailleurs qu'ils ne l'attaquaient avec acharnement : nulle part, semble-t-il, on ne voit un Gaulois faire ce qu'ont fait bien des Africains, Tertullien, Arnobe entre autres, c'est-à-dire déclamer violemment contre la religion nouvelle, puis tout d'un coup l'embrasser et la défendre avec autant de fougue qu'il l'avait combattue. — Mais tout cela change à partir du quatrième siècle. Plus librement prêché, le christianisme est plus connu, plus fréquemment victorieux, et, ce qui nous intéresse ici, il se traduit en œuvres importantes. Non seulement il fait naître de sérieux traités de théologie comme ceux de saint Hilaire ou de beaux poèmes bibliques comme ceux de Marius Victor et de saint Avit, mais même entre des hommes qui par ailleurs seraient assez médiocres, entre un Ausone et un Paulin, il suscite un conflit qui est en raccourci le conflit de deux mondes historiques et de deux conceptions de la vie. Et l'on pressent combien peut être précieuse, — je dis même au point de vue strictement littéraire, — cette recrudescence de vie intellectuelle et morale.

On commence à voir se dessiner, ce semble, les diverses forces qui ont agi sur la littérature gallo-romaine. Il serait d'ailleurs facile d'en suivre l'entre-croisement à travers le quatrième et le cinquième siècles. Les Panégyriques nous montreraient ce que peut au juste l'éducation païenne réduite à elle-même chez les gens les plus intelligents, ou les plus instruits tout au moins, de cette époque. Avec saint Hilaire, au contraire, c'est le christianisme qui se découvre à nous, sous l'apect plus particulier qu'il prend dans notre pays. Ce que peuvent donner ces deux influences s'exerçant sur le fond commun de la race, c'est ce que font voir, à des degrés différents, et, si je puis dire, dans des coins divers de la société contemporaine, un auteur profane, Ausone, un auteur ecclésiastique, Paulin de Nole, et un auteur monastique, Sulpice Sévère. Les poètes contemporains ou immédiatement postérieurs incarnent, sous une forme plus artistique, quelques-unes des tendances morales de cette même société. Et lorsque enfin elle se trouve en présence des Barbares, son attitude envers

eux se manifeste à nous dans les œuvres de Salvien et de Sidoine Apollinaire. On passe ainsi des contemporains de Dioclétien à ceux de Clovis et de Théodoric ; et sans doute, entre tous ces ouvrages, il y a bien des différences d'époque comme bien des divergences individuelles ; mais il semble que dans tous on retrouve, mélangés à doses inégales, ces trois éléments fondamentaux, l'esprit gaulois, la culture latine et l'inspiration chrétienne, qui ont formé la littérature gallo-romaine en attendant de créer la littérature française.

CHAPITRE PREMIER

LE MONDE DES ÉCOLES

DANS

LA GAULE ROMAINE

D'APRÈS LE RECUEIL DES PANÉGYRIQUES

Un jour que Cicéron voulait consoler son frère Quintus, qui gémissait de rester si longtemps maintenu dans son gouvernement d'Asie, — les fonctions en province, pour les Romains de ce temps-là comme pour les Parisiens du nôtre, étaient un insupportable exil ; — il le félicitait du moins de n'avoir pas été envoyé chez des peuples « barbares et sauvages » comme les Espagnols, les Africains ou les Gaulois (1). Il ne se doutait guère, en écrivant ces mots, que c'était dans cette Gaule inculte, dans les montagnes de Bibracte ou sur les bords du fleuve Océan, qu'il trouverait quatre siècles plus tard ses plus fidèles imitateurs. C'est pourtant ce qui est arrivé. Nulle part l'éloquence cicéronienne ne semble avoir été étudiée avec plus de piété que dans les écoles d'Autun, de Trèves et de Bordeaux; nulle part elle n'est reproduite avec une docilité plus pieuse que dans les discours adressés aux Empereurs du quatrième siècle, qui, avec l'éloge de Trajan par Pline, ont formé le recueil des Douze Panégyriques. Ces harangues sont presque toutes, sinon toutes,

(1) Cicéron, *Ad Quint*, I, 1, 27 : « Quod si te sors Afris aut Hispanis aut Gallis praefecisset, immanibus ac barbaris nationibus. »

d'origine gauloise. Deux ont été prononcées à Trèves, en l'honneur de Maximien Hercule, par un rhéteur peut-être issu d'Autun. Une autre a été débitée à Autun même, lors de la restauration des écoles de cette ville, par leur directeur Eumène. Les cinq Panégyriques suivants ont été adressés à Constance Chlore ou à son fils Constantin, dans la résidence impériale de Trèves selon toute apparence. L'auteur du dernier discours, Drepanius Pacatus, a célébré Théodose dans le Sénat de Rome; mais il nous apprend lui-même qu'il était né au fond des Gaules, « près de l'endroit où l'Océan reçoit le soleil couchant (1) ». Seuls, le Panégyrique de Constantin par Nazarius et celui de Julien par Claudius Mamertinus laissent prise au doute : cependant, si l'on raisonne par analogie, il est probable qu'eux aussi, comme les harangues voisines, proviennent d'une école gauloise, et probable également que c'est un rhéteur gaulois qui a eu l'idée de former toute la collection, voulant éterniser par là le souvenir des gloires oratoires de sa patrie. L'éloquence gallo-romaine revit donc bien dans ces discours, et c'est à ce titre surtout qu'ils méritent de retenir notre attention.

Car d'y chercher l'expression de talents ou de caractères individuels, l'entreprise serait vaine. Il n'y en a qu'un très petit nombre dont nous connaissions les auteurs; les autres sont anonymes, et les critiques ont imaginé à ce sujet les hypothèses les plus opposées, depuis celle qui les attribue tous au seul Eumène jusqu'à celle qui assigne à chacun un auteur différent. Cette diversité d'opinions, à elle seule, est significative : elle montre qu'il est impossible de discerner dans chacune de ces harangues quelque chose de personnel, que ni les idées, ni les sentiments, ni le ton, ni le style, n'y offrent rien de tranché. Les auteurs n'ont pas su, — ou pas voulu peut-être, — s'y mettre eux-mêmes : c'est peine perdue que de les y chercher. S'il est permis d'emprunter le langage de l'industrie moderne, on peut dire qu'aucun Panégyrique n'porte une marque de fabrique spéciale, mais qu'à eux

(1) *Paneg.*, XII, 2 : « Cum admiratione uirtutum tuarum ab ultimo Galliarum recessu, qua litus Oceani cadentem excipit solem..., ad contuendum te adorandumque properassem. »

tous ils constituent une exposition collective des produits de la rhétorique gauloise.

I

Cette rhétorique n'a pas une très bonne renommée. On a maintes fois reproché aux Panégyristes de manquer de sincérité aussi bien dans le fond que dans la forme : le fond de leurs ouvrages, a-t-on dit, c'est l'adulation, et la forme, c'est la déclamation. Ils ont reçu pour mission de louer le prince, et ils le louent coûte que coûte, quels que puissent être ses torts, ses vices, ses crimes même. Et comme, en même temps que courtisans, ils sont rhéteurs de profession, ils déversent dans leurs écrits tous les petits artifices, tous les procédés mesquins de leur métier. Il ne faut donc leur demander ni franchise ni simplicité. Aussi des moralistes intransigeants prétendent-ils, comme Ampère, que ces malheureux orateurs « sont arrivés au dernier degré de la dégradation morale. » Avec moins d'emphatique indignation et plus de spirituelle ironie, Mommsen veut bien reconnaître que ce sont des modèles, mais il ajoute : « des modèles dans l'art de dire peu de chose en beaucoup de mots, et de protester d'une loyauté absolue avec un manque aussi absolu de jugement et de réflexion. »

Cette sévérité est en partie justifiée, et, par exemple, en ce qui concerne l'art et le style, on ne peut nier qu'il y ait chez les Panégyristes beaucoup de recherche, d'affectation et de mauvais goût. Ils déclament souvent, et comment ne déclameraient-ils pas? Tout se réunit pour les y pousser, l'éducation qu'ils ont reçue, le genre dans lequel ils s'exercent, les circonstances où ils se trouvent placés. L'éducation d'alors, c'est, avec des défauts encore grossis, celle qui a commencé à fleurir, — ou à sévir, — au premier siècle de notre ère, celle dont les souvenirs de Sénèque le Père nous ont conservé le fidèle et vivant tableau (1). Ce qui caracté-

(1) On peut consuter à ce sujet l'ouvrage de M. Bornecque, *les Déclamations et les Déclamateurs d'après Sénèque le Père*, Lille, 1902. et l'article de M. Boissier *Sur les Ecoles de déclamations à Rome*, dans son *Tacite*. Paris, 1903.

rise tout d'abord cette éducation, c'est qu'elle est exclusivement oratoire. La tentative de Cicéron pour étayer l'éloquence sur une base large et solide de connaissances précises, de droit, d'histoire, de philosophie, a malheureusement échoué : de plus en plus l'éloquence se taille une part léonine dans l'instruction des jeunes gens. Des deux maîtres qui les forment successivement, le grammairien et le rhéteur, le premier est toujours subordonné et sacrifié à son brillant confrère : ce qu'il enseigne n'est accepté que comme notions préalables ou sciences auxiliaires, utiles en vue de la rhétorique, mais sans valeur propre. Or ce qu'il enseigne, c'est tout ce qui est réel et sérieux, c'est *tout*, à l'exception de la rhétorique elle-même. Voilà ce qu'on regarde comme secondaire, ce qu'on traverse à la hâte pour courir chez le rhéteur, ce qu'on méprise au fond, ce qu'on s'empresse d'oublier pour se consacrer tout entier, et pendant des années, à l'apprentissage de l'éloquence, mais d'une éloquence vide et creuse, délestée de faits et d'idées. Non seulement le but de l'éducation est ainsi limité de la façon la plus étroite, mais, pour atteindre ce but, on emploie le moyen le plus artificiel, le discours fictif sur un sujet imaginaire, compliqué et baroque, sans nul rapport avec l'histoire, ni avec le droit, ni avec aucune réalité d'aucune sorte. Déclamer ainsi, c'est, comme le disait un rhéteur un peu plus sensé que les autres, « travailler dans un rêve » (1) ; et soumettre les enfants à un pareil régime, c'est, suivant le mot de Pétrone, « les condamner à s'abêtir, parce qu'ils ne voient et n'entendent rien à l'école de ce qui a lieu dans la vie (2) ». Et enfin, comme si ce n'était pas assez de les transporter dans ce monde hors nature, on fausse encore cet exercice déjà si factice en ne s'attachant qu'aux choses les plus extérieures et les plus superficielles. On est peu exigeant pour le fond des idées : des descriptions épisodiques, des lieux communs, de ces amplifications « qui ne tiennent pas au sujet et peuvent se trans-

(1) Cassius Severus, cité par Sénèque, III, préf., 12 : « Videor mihi in somniis laborare. »

(2) Pétrone, *Sat.*, 1 : « Adulescentulos in scholis stultissimos fieri, quia nihil ex iis quae in usu habemus aut audiunt aut uident. »

porter n'importe où (1) », voilà qui suffit. Par contre, comme il faut bien que le désir de se singulariser se retrouve quelque part, on raffine à perte de vue sur l'expression : on veut qu'elle soit épurée avec un soin jaloux, sans rien admettre de trivial, fleurie de métaphores, chargée d'hyperboles, arrangée en ingénieuses antithèses ou aiguisée en « sentences » piquantes; on veut faire un sort à chaque phrase, à chaque mot. Indifférence à la valeur réelle et pratique des idées exprimées, banalité de la pensée, préciosité de la forme, voilà les vices que développe forcément une éducation ainsi comprise. Or c'est celle qu'ont subie les Panégyristes; même, étant des rhéteurs de métier, on peut dire qu'ils l'ont subie deux fois, comme élèves d'abord, puis comme maîtres, car en apprenant à leurs disciples l'art du lieu commun, de l'amplification et du trait, ils se le sont incorporé à eux-mêmes encore plus intimement. Ne soyons donc pas surpris de rencontrer chez eux les défauts professionnels de ces écoles dans lesquelles et pour lesquelles ils ont vécu : l'étonnant serait qu'ils en fussent exempts.

Ce serait d'autant plus étonnant que les habitudes de pensée et de style engendrées par leur système d'éducation sont, en quelque sorte, impérieusement exigées par le genre dans lequel ils se sont exercés. Ce genre a une histoire, dont on ne saurait faire abstraction pour comprendre leurs ouvrages. Le discours dont ils se sont le plus directement inspirés, celui que le compilateur a mis en tête de la collection comme pour la placer sous son patronage, c'est le Panégyrique de Trajan par Pline le Jeune. Le modèle, il faut l'avouer, n'est pas excellent : Pline est un penseur peu profond, peu perspicace, qui accouple à des observations judicieuses bien des niaiseries, qui loue pêle-mêle l'Empereur de ses victoires et de sa haute prestance, de ses réformes politiques et de ses beaux cheveux blancs. C'est un bavard, qui professe ces inquiétantes maximes que la brièveté n'est pas un mérite, que « tout bon livre est d'autant

(1) Sénèque le Père, 1, préf., 23 : « Quae habent nihil cum ipsa controuersia implicitum, sed satis apte et alio transferuntur. »

meilleur qu'il est plus long (1) » : après avoir parlé longuement dans le Sénat, il reprend son discours de remerciements à l'Empereur, il l'étend, l'étire, et en fait l'interminable Panégyrique que nous possédons. Sur ce point, ses disciples du quatrième siècle seront plus réservés que lui, mais il y aura encore chez eux bien du remplissage. Enfin Pline est un phraseur, un styliste, un maniériste : cet homme qui enjolive et farde les moindres billets intimes, qui est le premier, selon toute apparence, à débiter ses plaidoyers dans les lectures publiques, donne encore plus libre cours à sa coquetterie en composant son discours officiel ; il multiplie les exclamations, les comparaisons, les antithèses, et surtout, à la fin des développements, ces jeux de termes qui reviennent et s'opposent en un cliquetis sonore et subtil. Certes je ne nie pas les mérites que peut présenter cette harangue, ni l'utilité des renseignements historiques qu'elle contient, ni le bonheur de certaines expressions, ni surtout la sincérité qui l'anime : je dis seulement qu'elle renferme le germe, et plus que le germe peut-être, de ces vices qui s'épanouiront plus tard, de la puérilité, du délayage et de l'affectation qu'on reproche aux Panégyriques gallo-romains.

Mais on peut aller plus loin. De Pline, il n'est pas malaisé de remonter jusqu'à Cicéron. Il n'y a pas de discours intitulés Panégyriques dans l'œuvre cicéronienne : en fait, n'en sont-ce pas de véritables que les discours sur la loi Manilia, sur les provinces consulaires ou pour Marcellus ? l'auteur n'y épanche-t-il pas des flots de louanges somptueuses et retentissantes en l'honneur de Pompée ou de César ? La première de ces harangues, notamment, est très frappante à ce point de vue. Cicéron s'est chargé de justifier les pouvoirs exceptionnels qu'on veut donner à Pompée : en réalité il ne les justifie pas ; il ne démontre ni ne discute ; il ne voit pas les objections qu'on peut élever contre cette mesure dictatoriale ; il s'imagine naïvement qu'il n'y a qu'à « parler des rares vertus de Pompée (2) », et il en parle en quatre points :

(1) Plin., *Epist.*, I, 29, « Bonus liber melior est quisque quo maior. »
(2) Cic., *De imper. Cn. Pompeii* I, 3 : « Dicendum est de Pompei singulari eximiaque uirtute. »

science militaire, courage, prestige, chance. C'est le même procédé, ce sont presque les mêmes thèmes qu'on retrouvera dans les Panégyriques du quatrième siècle (1).

Remontons plus haut encore. Ce nom même de « Panégyrique » nous rappelle les origines grecques du genre : il doit son appellation au discours composé par Isocrate en vue d'une « panégyrie », c'est-à-dire d'une réunion solennelle et pompeuse, et consacré à un éloge enthousiaste, mais assez banal, des services rendus par Athènes. Ce discours, par les circonstances mêmes en vue desquelles il est écrit, est forcément plus décoratif que solide. Et Isocrate, de son côté, n'est ni un homme d'État ni un avocat, mais simplement un rhéteur de profession, honnête homme sans expérience, sans grand sens du possible et du réel, dupe des apparences, des phrases et des souvenirs, trop absorbé d'ailleurs dans son application minutieuse aux petites finesses de son art. De par son premier inventeur, donc, comme de par sa première destination, ce genre des Panégyriques semble voué à être un genre officiel et solennel, séparé de l'action, de la réalité pratique, un genre factice où les mots usurpent souvent la place des idées, où la convention masque la sincérité, où l'éclat est clinquant et la majesté guindée, un genre faux somme toute, et un genre vide.

S'il est déjà tel au temps d'Isocrate, à plus forte raison le devient-il bien davantage au siècle de Constantin et de Théodose. Pour apprécier justement ce qu'ont fait les rhéteurs du quatrième siècle, n'oublions pas ce qu'ils ont voulu faire, et ce qu'on leur demandait de faire; ne les confondons pas surtout avec leurs prédécesseurs, dont nous les rapprochions tout à l'heure : la situation n'est plus la même. Isocrate, en exaltant la gloire passée d'Athènes, travaillait, ou croyait travailler, au rétablissement de son hégémonie pour l'avenir ; il s'imaginait, dans sa candeur d'artiste, que tous les peuples grecs, ravis de la beauté de sa patrie, s'empresseraient de la prendre pour guide : de ce côté au moins son œuvre recouvrait une certaine utilité. Cicéron avait

(1) Par exemple l'éloge de la *felicitas* de Dioclétien et de Maximien, dans le IIIe Panégyrique.

un intérêt de parti à faire valoir les mérites de Pompée ou de César. Pline, en saluant avec tant d'enthousiasme le gouvernement de Trajan, lui apportait l'adhésion de la classe sénatoriale, encore toute tremblante des persécutions souffertes sous Domitien, enchantée de voir luire l'aurore d'un Empire libéral. Chez tous ces écrivains le Panégyrique répondait à une intention déterminée ; quoique, par sa forme, il appartînt à l'éloquence d'apparat, il touchait au fond à quelque chose de plus sérieux, aux grands intérêts du pays ou d'une faction politique. Représentons-nous au contraire quand et comment ont été prononcés les Panégyriques gallo-romains. C'est un jour de fête officielle : l'Empereur célèbre l'anniversaire de sa naissance, ou de son avènement, ou de la fondation de Rome ; ou bien il préside, représenté par un de ses fonctionnaires, à l'ouverture d'une école. Il s'agit de le complimenter, et rien que de le complimenter. Le discours du rhéteur est une pièce nécessaire de la cérémonie, au même titre que le déploiement des soldats de la garde impériale, la décoration du palais ou les jeux offerts au peuple. Ce qu'on réclame de lui, ce ne sont pas des idées sérieuses sur des sujets pratiques : le jour ne s'y prête pas, et l'Empereur, au surplus, croit n'avoir pas besoin qu'on lui en suggère ; on attend seulement que l'éclat de sa parole donne à la solennité un nouvel embellissement, une nouvelle parure. Ainsi replacée dans son milieu, la phraséologie pompeuse des Panégyristes nous paraît, je crois, moins surprenante. Même chez nous, ce n'est pas sans doute dans les réceptions protocolaires, ni dans les inaugurations de monuments publics, qu'on aurait l'idée de chercher l'éloquence la plus profonde, la plus ardente et la plus sobre : comment les rhéteurs du quatrième siècle, placés dans des conditions sensiblement analogues, auraient-ils mieux réussi à éviter la banalité et l'emphase ?

II

Bien des causes, on le voit, se réunissent pour expliquer l'excès d'affectation qu'on reproche souvent à ces orateurs :

leur éducation, les traditions de ce genre du Panégyrique, l'attente même de leurs auditeurs, tout les poussait vers la rhétorique. Mais qu'est-ce au juste que cette rhétorique? quels défauts implique-t-elle précisément ? et n'a-t-elle pas quelques qualités qui la relèvent ? Si l'on se rappelle la place qu'elle a tenue dans la vie intellectuelle de cette époque et l'influence qu'elle a exercée ; si l'on songe qu'elle a été le privilège dont les Romains se vantaient avec le plus de fierté et que les Barbares admiraient avec le plus de convoitise, qu'elle a constitué pour ainsi dire le critérium suprême de la civilisation, on conviendra qu'il n'est peut-être pas inutile de la définir d'une façon plus exacte.

Le premier trait qui la distingue, c'est cette sorte de pédantisme ou de manie professionnelle qui porte les rhéteurs à estimer à un prix infini les beautés de leur art. Avec quelle naïve joie, par exemple, Eumène félicite le gouverneur de la Lyonnaise d'être un orateur habile ! c'est le premier mot qu'il lui adresse, et l'on sent bien qu'à ses yeux il n'est pas de louange plus haute (1). Par suite de cette vanité, la plupart de ces écrivains mettent une application pesante à faire les honneurs de leurs discours. Leurs exordes, très longs et très cérémonieux, sont remplis de considérations qui sont tirées, non de leur sujet, mais de leur personne même, et qui nous laissent deviner quelle grosse affaire c'est pour eux de prononcer ces harangues. L'un se réjouit de pouvoir utiliser pour le dixième anniversaire de l'avènement des Empereurs la pièce d'éloquence qu'il avait préparée pour le cinquième (2). L'autre est effrayé à l'idée de parler pour la première fois sur le forum, lui qui n'a jamais discouru que dans une chaire d'école (3) Un autre, obligé de haranguer le prince après avoir depuis longtemps abandonné la carrière oratoire, reste « hésitant et stupide », et ne se rassure que par cette pensée qu'on parle toujours bien quand on a un César pour auditeur (4). Un autre se demande gravement d'où

(1) *Paneg.*, IV, 1 : « Te, qui semper in omni genere dicendi maxima facultate uiguisti. »
(2) *Paneg.*, III, 1.
(3) *Paneg.*, IV, 1.
(4) *Paneg.*, V, 1.

il doit prendre son exorde (1), un autre encore à quel moment de la cérémonie son discours aurait été le mieux placé (2); les derniers enfin s'excusent d'oser toucher à un sujet aussi sacré après tant d'hommes de génie et avec un si faible talent (3). Le même soin de se faire valoir les accompagne d'un bout à l'autre du discours : comme s'ils craignaient de n'être pas assez compris ou assez admirés, ils n'oublient jamais de signaler ce qu'ils vont faire; ils avertissent toutes les fois qu'ils passent à un autre développement (4), ou qu'ils s'écartent de leur sujet (5), ou que s'en étant écartés ils y reviennent (6), démontant complaisamment la structure de leur œuvre.

De cette structure, quels sont les matériaux habituels? Les plus fréquemment employés sont les lieux communs de toute espèce, que l'enseignement des écoles a collectionnés et catalogués. Lieux communs de l'histoire romaine : l'entrée de Constantin à Rome après la défaite de Maxence rappelle le retour dans la ville de Cicéron, de Marius, de Cinna, de Sylla (7); Théodose est comparé à Scipion Émilien et à Hannibal pour la manière dont il a été élevé, à Curius, à Fabricius, à Coruncanius pour sa sobriété, à Hortensius, à Lucullus, à César pour la sûreté de sa mémoire, et ainsi de suite (8); ailleurs les noms de Brutus et de Valerius Publicola, des Scipions et des Gracques, de Caton et de Paul Émile, de Crassus et de Pompée, tous les grands noms de la république romaine sont tour à tour utilisés, j'allais dire exploités, pour orner les phrases et nourrir les développements (9). Les souvenirs de la Grèce sont pillés dans la même intention : ainsi le voyage de Julien est comparé à ceux des Argonautes et de Triptolème (10), les premières victoires de Constantin

(1) *Paneg.*, VII, 1.
(2) *Paneg.*, VIII, 1.
(3) *Paneg.*, IX, 1; X, 1; XI, 1; XII, 1.
(4) *Paneg.*, III, 13; VIII, 7; IX, 11; XII, 21.
(5) *Paneg.*, X, 16.
(6) *Paneg.*, IX, 14.
(7) *Paneg.*, IX, 19-20.
(8) *Paneg.*, XII, 8, 9, 18.
(9) *Paneg.*, VI, 5, 13; VII. 10; VIII, 13; IX, 15; XI, 16, 19-30.
(10) *Paneg*, XI, 8.

aux exploits d'Hercule enfant (1). Avec l'histoire, la morale, une morale banale et prudhommesque, est aussi d'un grand secours, et nous voyons, gravement énoncées, des pensées neuves comme celles-ci : que la bonne conscience triomphe toujours tôt ou tard ; que les honnêtes gens ont un ascendant irrésistible sur les méchants ; que le vrai courage change de nature suivant les périls auxquels il est exposé (2). Les philosophes ayant jadis distingué quatre vertus cardinales, la justice, la prudence, le courage et la tempérance, les rhéteurs s'accrochent à cette classification pour énumérer les qualités de ceux qu'ils célèbrent. Qu'il s'agisse de Constance, de Constantin, de Julien, ou des candidats que Julien a nommés consuls, tous sont uniformément loués comme justes, prudents, courageux et tempérants (3) : commode formule d'éloge passe-partout. Quelquefois le lieu commun revêt la forme de la comparaison : parallèle entre la descente d'Hannibal en Italie et l'arrivée de Dioclétien et de son collègue, parallèles entre Constantin et Maxence, entre Constantin et Alexandre, entre Constantin et César (4), et, sur un ton moins héroïque, parallèles entre la naissance de l'Empereur et son avènement, entre l'école et le forum, entre les professeurs et les généraux (5) : tous ces rhéteurs semblent vraiment ne pouvoir penser que sous forme symétrique. Comme on peut s'y attendre, toutes ces idées, et bien d'autres, sont ressassées à perpétuité. L'orateur est trop content d'en avoir trouvé une pour la lâcher sans lui avoir fait rendre tout ce qu'elle peut donner. Par exemple, Constantin, étant embarrassé de ses nombreux prisonniers après l'occupation d'Aquilée, leur a fait fabriquer des menottes avec leurs épées : cette invention, qui n'a rien de bien génial, est commentée en deux pages (6). Naturellement, à se diluer ainsi, la pensée s'affadit encore davantage. L'amplification prolixe fait paraître le lieu commun plus terne et plus vide, s'il est possible, qu'il n'est en lui-même.

(1) *Paneg.*, X, 16.
(2) *Paneg.*, X, 7, 9 et 23.
(3) *Paneg.*, VI, 3 ; VII, 6 ; IX, 5, 21.
(4) *Paneg.*, II, 1-4 ; III, 10 ; XI, 4, 5, 6.
(5) *Paneg.*, III, 2 ; IV, 2, 5.
(6) *Paneg.*, IX, 11-13.

Plus l'idée est banale, plus les rhéteurs cherchent à la relever par une forme imprévue et saisissante. Ils s'y prennent de deux manières : ils visent tantôt à imposer par la majesté, tantôt à amuser par l'esprit. Le malheur est qu'il n'y a rien de vraiment majestueux ni de vraiment spirituel dans le fond de leur pensée. Et dès lors ils prennent l'emphase pour la grandeur et la subtilité pour la finesse.

L'emphase apparaît dans des hyperboles grotesques à force d'être outrées. Qu'on lise, dans le troisième Panégyrique, le récit du voyage de Dioclétien et de Maximien en Italie : on y verra que leur course a été si rapide qu'on a cru que le Soleil et la Lune leur avaient prêté leurs chars ; que le peuple de Milan était si empressé à les voir que les maisons même se sont presque déplacées pour aller à leur rencontre ; que Rome s'est dressée sur la pointe de ses collines pour les apercevoir de loin (1), et d'autres inventions qui semblent plutôt des parodies que des renforcements de l'idée. Ailleurs, la grandiloquence se traduit par une imitation factice des mouvements pathétiques : l'orateur apostrophe ses adversaires en de véhémentes objurgations (2), ou bien il supplie les puissances surnaturelles, l'Empereur divinisé, le dieu du Tibre, la déesse Rome, ou le créateur de l'univers (3) ; ou bien encore il fait parler en un langage dramatique les êtres vivants ou abstraits dont il a besoin : tel Panégyrique ne compte pas moins de trois prosopopées à lui tout seul (4), Tout l'appareil extérieur de l'éloquence passionnée s'y retrouve, mais la passion vraie n'y est pas, et malgré ces procédés déclamatoires, les Panégyristes n'atteignent pas plus au niveau de Démosthène ou de Cicéron que Balzac, par exemple, n'est l'égal de Bossuet.

Les rhéteurs gallo-romains ne se croient pas toujours obligés d'enfler autant la voix. Mais alors ils raffinent d'une autre manière : ils cherchent à piquer la curiosité par l'expression ingénieuse de comparaisons ou d'oppositions inattendues.

(1) *Paneg.*, III, 8, 11, 12.
(2) *Paneg.*, IX, 7 ; X, 12.
(3) *Paneg.*, VI, 14; IX, 18 ; XII, 46, IX, 26.
(4) *Paneg.*, XII, 11, 38, 40. Cf. *Paneg.*, VI, 11.

Ainsi, en exaltant la modestie de Julien, qui s'appliquait, quand il n'était encore que César, à dissimuler ses mérites, Claudius Mamertinus évoque le souvenir d'un jeune homme d'Étrurie, qui, selon la légende, aurait défiguré à plaisir son beau visage pour ne pas exciter de passions coupables. Le rapprochement est déjà passablement alambiqué par lui-même : mais le Panégyriste ne s'en contente pas. Il analyse, il décompose cette notion de « beauté », et se demande gravement si Julien aurait bien pu « ternir la blancheur de son équité, effacer la rougeur sacrée de sa pudeur, meurtrir d'indignes blessures le cou de sa vaillance, et crever les yeux de sa prudence (1). » Quelques pages plus loin, le même orateur rappelle à propos du voyage de Julien celui du mythique Triptolème ; il ne se borne pas à les comparer comme étant tous deux fort rapides ; bon gré mal gré il faut qu'il découvre une autre analogie, et voici sa belle trouvaille : Triptolème, du haut de son char, répandait sur le sol les graines fécondes du blé ; Julien a semé, lui aussi ; il a semé l'espoir et la richesse dans les villes romaines, la terreur et l'épouvante chez les peuples barbares (2). Cette fois encore, il est impossible de ne pas songer à nos précieux du dix-septième siècle : c'est tout à fait le même procédé de métaphore laborieusement fouillée et patiemment continuée, le procédé qui a fait la fortune de Balzac et de Voiture, et que Molière a magistralement parodié dans les vers de Trissotin sur le « régal » qu'il va offrir à la « faim » des femmes savantes.

Plus souvent encore que la métaphore détaillée, l'antithèse savamment balancée sert aux Panégyristes pour faire admirer le subtil arrangement de leurs phrases. Nazarius veut féliciter Constantin d'avoir entrepris une guerre pour arracher Rome au joug de Maxence : « Cette guerre, lui dit-il, t'était imposée par la gloire de la Ville autant que conseillée pas ses malheurs.

(1) *Paneg.*, XI, 5 : « Scilicet et candorem aequitatis potuit obumbrare et a temperantia purpuram sancti ruboris abolere, ceruicem fortitudinis indignis confodere uulneribus, eruere oculos prouidentiae ! »

(2) *Paneg.*, XI, 8 : « Principem nostrum alta puppe sublimem, non per cuiusque modi agros frumenta spargentem, sed Romanis oppidis bonas spes, libertatem, diuitias diuidentem, tum ex parte altera in barbaricum solum terrorem bellicum, trepidationes, fugas obserentem. »

Aussi n'a-t-on pas moins loué ta bonté que ton courage, car, en poursuivant des criminels, tu as délivré des infortunés (1). » Le modèle de ces développements par opposition symétrique se trouve, je crois, dans ce passage du deuxième Panégyrique où l'on nous montre Maximien obligé de combattre les Barbares le jour même où il prend les auspices consulaires : « Le Soleil, en sa course rapide, t'a vu commencer ton rôle de consul et remplir ton métier de général. Nous t'avons vu, en une même journée, faire des vœux pour le salut de l'État et en réaliser l'accomplissement. Ce que tu avais souhaité pour l'avenir, tu en as fait aussitôt une chose achevée : on eût dit que tu prévenais le secours divin que tu avais imploré, et que tu avais fait d'avance tout ce que les dieux t'avaient promis. Oui, nous t'avons vu le même jour dans l'appareil le plus brillant de la paix et dans le costume le plus beau du courage (2)... » Je m'arrête, mais le Panégyriste continue. — C'est surtout à la fin des développements que les rhéteurs aiment à placer une antithèse compliquée, pour les résumer d'une manière frappante et pour retenir plus victorieusement l'attention. On glanerait aisément, un peu partout, de ces formules finales concises et aiguisées comme des épigrammes. « Nous jouissons encore de ta présence et nous réclamons déjà ton retour (3). » « La tranquillité des Muses est assurée par la protection d'Hercule, la gloire d'Hercule par les chants des Muses (4). » « Il ne nous suffit pas que personne ne veuille

(1) *Paneg.*, X, 6 : « Gessisti bellum quod tibi non minus honos urbis imposuit quam eiusdem aerumna persuasit. Itaque non plus ex colaudis fortitudini tuae datum quam pietati tributum est, quod, dum scelestos persequeris, miseros liberasti. »

(2) *Paneg.*, II, 6 : « Vt uno sol curriculo suo eoque breuissimo et officia te consulis inchoantem uideret et opera imperatoris implentem. Vidimus te, Caesar, eodem die pro re publica et uota suscipere et soluta reddere. Quod enim optaueras in futurum, fecisti continuo transactum, ut mihi ipsa deorum auxilia quae precatus eras praeuenisse uidearis, et quicquid illi promiserant ante fecisse. Vidimus te, Caesar, eodem die et in clarissimo pacis habitu et in pulcherrimo uirtutis ornatu. »

(3) *Paneg.*, II, 14 : « Adhuc praesentia tua fruimur et iam reditum desideramus. »

(4) *Paneg.*, IV, 7 : « Quia mutuis opibus et praemiis iuuari ornarique deberent, Musarum quies defensione Herculis, et uirtus Herculis uoce Musarum. »

te nuire, il nous faut encore que personne ne le puisse (1). » « Tu faisais tout pour mériter l'empire, et rien pour l'obtenir (2). » « Tu n'as pas plus le droit de refuser maintenant le pouvoir que tu ne l'avais jusqu'ici de le désirer (3). » Souvent, dans ce moule antithétique, les rhéteurs versent des observations de psychologie générale, de morale courante, d'expérience politique. Ils obtiennent ainsi des « sentences » ou des « maximes », comme il y en aura tant chez nos moralistes mondains, des définitions de mots, des aphorismes qui veulent être à la fois graves et spirituels : « Vouloir la guerre sans prendre les armes, ce n'est plus de la concorde, c'est une hostilité qui n'ose s'avouer (4). » « Les meilleurs remèdes sont ceux qui naissent du malheur d'autrui (5). » « Il est plus facile de blesser que d'obliger (6). » « Rien ne brise l'amitié comme un service refusé : l'un croit qu'on ne l'aime plus parce qu'il n'a pas donné, l'autre se juge haï parce qu'il n'a pas reçu (7). » « Une plus grande crainte accompagne toujours un plus grand amour (8). » « L'exemple est la façon la plus aimable de commander (9). » « On doit regarder comme étant à soi bien moins ce qu'on a ravi que ce qu'on a donné (10). » Ces réflexions sont en elles-mêmes assez médiocres, non pas fausses certes, trop vraies au contraire ! et le ton dogmatique et le tour concis en dissimulent mal la banale insignifiance : mais elles sont bien dans la tradition de la rhétorique ancienne, où, selon le mot joliment ironique

(1) *Paneg.*, XI, 24 : « Non nobis sufficit quod obtinuisti ut nemo te uelit laedere, nisi nos curamus ut nemo possit. »

(2) *Paneg.*, XII, 10 : « Cum omnia faceres uti imperare deberes, nihil tamen faciebas ut imperares. »

(3) *Paneg.*, XII, 11 : « Imperium tam tibi nolle iam non licet quam uelle non licuit. »

(4) *Paneg.*, X, 10 : « Bellum animo gerere armis abstinentem non concordiae ratio est, sed ignaua dissensio. »

(5) *Paneg.*, X, 22 : « Optima esse aiunt remedia quae ad usum corrigendi nostri ex aliena calamitate nascuntur. »

(6) *Paneg.*, X, 33 : 3 : « Facilior et multo procliuior laedendi quam commodandi semper est uia. »

(7) *Paneg.*, XI, 18 : « Alter amari se quia non praestitit non putat, alter odio se esse quia non obtinuit arbitratur ».

(8) *Paneg.*, XI, 24 : « Maximo amori maximus timor iunctus est. »

(9) *Paneg.*, XII, 14 : « Blandissime iubetur exemplo. »

(10) *Paneg.*, XII, 27 : « Non tam illud uideri suum debet quod abstulit quam quod dedit. »

de Quintilien, l'essentiel n'est pas d'exprimer des pensées, mais des choses qui aient l'air d'être des pensées (1).

A force de chercher des rapports nouveaux entre les idées, les rhéteurs finissent par en trouver de tout à fait extraordinaires. Ils unissent des notions qui semblent inconciliables en des alliances de mots paradoxales et énigmatiques. C'est ainsi que la digue bâtie par Constance pour bloquer le port de Boulogne est appelée « un rempart en pleine mer (2) » ; le pays des Bataves est si marécageux qu'il « cesse presque d'être une terre (3) » ; un usurpateur de basse naissance ou de mœurs cruelles est qualifié d' « esclave » ou de « bourreau couronné (4) ». Constantin voulant à toute force provoquer à la guerre les chefs germains, Nazarius lui dit : « Tu n'as eu qu'une peur, celle de leur faire trop grand'peur (5). » Un autre Panégyriste, rappelant le désintéressement que ses soldats ont manifesté, le félicite d'avoir possédé « une armée philosophe (6) ». L'empressement du peuple à saluer Théodose devient « une joie effrontée » qui fait à l'empereur « une douce injure (7) ». Enfin, pour flétrir l'hypocrisie des Empereurs qui ont précédé Julien, Claudius Mamertinus la nomme une « méchanceté gaie » et une « cruauté souriante (8) ». Quelques-unes de ces formules sont assez originales, assez amusantes même : elles ont le tort d'être un peu nombreuses, et soulignées avec une trop visible complaisance. C'est le triomphe de l'art des rhéteurs, et c'en est aussi l'excès ; c'est là que l'on voit le mieux combien cet art est éloigné du naturel.

(1) Quintilien, VIII, 5,31 : « Nec multas plerique sententias dicunt, sed omnia tamquam sententias. »

(2) *Paneg.*, V, 6 : « Nouum in mari uallum. »

(3) *Paneg.*, V, 8 : « Paene terra non est ». — L'expression devait paraître assez hardie, car l'auteur s'en excuse : « ut cum uerbi periculo loquar. »

(4) *Paneg.*, IX, 16 : « Vernula purpuratus. » — XII, 24 : « Carnifici purpurato. »

(5) *Paneg.*, X, 18 : « Nil magis timuisti quam ne timereris. »

(6) *Paneg.*, VII, 16 : « Tibi uni contigit exercitum habere sapientem. »

(7) *Paneg.*, XII, 37 : « Blandam tibi faciebat iniuriam contumacia gaudiorum. »

(8) *Paneg.*, XI, 26 : « Quis nescit aliorum imperatorum hilarem diritatem cachinnantemque saeuitiam ? »

III

Je crois n'avoir dissimulé aucun des défauts littéraires qu'on peut reprocher aux Panégyristes : et pourtant, j'estime que ces défauts ne doivent pas nous rendre trop sévères. Outre qu'ils sont communs à presque tous les écrivains de la décadence latine, il ne faut pas qu'ils masquent à nos yeux les qualités très réelles qui s'y trouvent associées.

Parmi ces qualités, l'une des moins contestables est la correction grammaticale. Assurément, à l'époque de César ou d'Auguste, ce serait pour des écrivains de profession une gloire bien médiocre que de savoir parler latin : mais au quatrième siècle, en pleine anarchie et décomposition de la langue, ce mérite devient plus précieux, étant plus rare. Or il existe à un très haut degré dans les Panégyristes, et l'on comprend la joie, le rafraîchissement, si je puis dire, que des fins humanistes éprouvent, lorsque, après avoir lu bien des textes d'une latinité trouble et hybride, ils retrouvent chez Eumène et ses confrères la bonne et saine langue à laquelle ils sont accoutumés. « Le latin des professeurs d'Autun est excellent, dit M. Boissier, et c'est une merveille de voir qu'au quatrième siècle on savait encore quelque part si fidèlement reproduire les expressions et les tours de Cicéron. » Il est sûr en effet que la façon de parler des rhéteurs gallo-romains est tout à fait classique. A part quelques termes spéciaux consacrés dans la phraséologie officielle (1), à part aussi quelques néologismes visibles dans le discours de Drepanius Pacatus, qui est le moins sûr de tous ces écrivains comme il en est le dernier en date (2), dans l'ensemble, leur vocabulaire ne contient presque aucun mot qui n'appartienne à la latinité cicéronienne (3).

(1) Par exemple le mot *salarium* et le mot *adorare* employés par Eumène (IV, 11) pour désigner, l'un son traitement, l'autre le respect dû aux Empereurs.

(2) Par exemple les néologismes *amplificatrix* (XII, 8) et *ostentatrix* (XII, 17), — dont le second, il est vrai, est déjà dans Apulée, — l'archaïsme *osor* (XII, 20), — *retro* employé dans le sens de *olim* (XII, 13, 14, 22, 31) et *postremo* dans le sens de *demum* (XII, 43).

(3) On peut citer seulement les néologismes *incitatrix* (X. 34), *inflam-*

Et non seulement les mots sont conformes à l'usage de la bonne époque, mais aussi la façon de s'en servir. On rencontre à peine deux ou trois de ces expressions transposées du langage de la poésie dans celui de la prose, comme « le sanctuaire des Muses » ou « l'Océan confident du Soleil couchant (1) » et pourtant ces manières de dire s'imposaient déjà du temps de Tacite à tous les prosateurs (2). Une autre mode, également chère à la décadence romaine, a peut-être atteint plus profondément les Panégyristes : c'est l'emploi des périphrases abstraites au lieu des termes concrets : « Ta majesté a indiqué ce jour à ma médiocrité. » « Cette ville jouit de la perpétuité de ta présence. » « Rome apportait à la demande de la pitié la gloire de son ancienne grandeur. » « Les Barbares étaient enflammés par l'accord d'une coalition alliée. » « Tu gagnes un redoublement de gloire par la multiplication de la terreur (3). » Évidemment de pareilles tournures ne sont pas sans être un peu recherchées : mais elles ne sont pas inconnues même de l'époque classique; en tout cas, elles sont moins nombreuses, moins amphigouriques surtout, dans les Panégyriques que dans les œuvres d'Apulée, de Tertullien et d'Arnobe.

La syntaxe, dans ces harangues, n'est pas moins conservatrice que le vocabulaire. La seule irrégularité véritable qu'on y puisse signaler est l'emploi des propositions conjonctives au lieu de l'infinitif (4) : encore cette construction n'était-elle pas ignorée absolument au siècle d'Auguste. Je n'insisterais pas sur cette fidélité aux règles grammaticales

matrix (XI, 3), *collatiuus* (X, 18), l'archaïsme *perpes* (II, 3 et III, 3), et la forme rare *sperum* (VII, 15).

(1) *Paneg.*, IV, 6 : « Musarum adyta ». — II, 2 : « Conscio occidui Solis Oceano ».

(2) Tac., *Dial.*, 20 : « Exigitur iam ab oratore etiam poeticus decor. »

(3) *Paneg.*, VII, 1 : « Quoniam maiestas tua hunc mediocritati meae diem ad dicendum dedisset. » — VIII, 2 : « Quae assiduitate praesentiae tuae fruitur. » — X, 6 : « Maiestatis pristinae decus ad misericordiae ambitum conferebat. » — X, 8 : « Conspiratione foederatae societatis exarserant. » — X, 18 : « Tibi incrementum laudis ex multiplicatione terroris est. »

(4) Par exemple *fateor quod* (XI, 1) ou *memorabile putauit quod* (XII, 33). — On peut noter aussi des tournures rares comme *ilico atque* pour *simul atque* (VII, 8), et *prorumpens licet* (XI, 1). Ici encore, comme pour le vocabulaire, le XIIe Panégyrique est d'une latinité moins pure : on y trouve entre autres *timeo* avec l'infinitif (35) et *habiturus* avec le sens d'obliga-

si elle ne mettait une différence sensible entre les orateurs gaulois et les écrivains d'Espagne ou d'Afrique : ceux-ci, plus hardis ou plus fantaisistes, repétrissent la langue à leur gré ; les autres l'acceptent et la conservent, sans effort, telle qu'elle a été fixée par les bons modèles. A ce titre, ils annoncent bien notre propre littérature, qui sera toujours très conservatrice en fait de vocabulaire et de syntaxe. Chez nous, en effet, à toutes les époques ou peu s'en faut, la correction du langage s'imposera, même aux génies les plus originaux, comme une loi indiscutable; les faiseurs de poétiques édicteront que

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

Et même les révolutionnaires en poésie, d'accord pour une fois avec leurs adversaires, s'écrieront eux aussi :

> Guerre à la rhétorique, et paix à la syntaxe !

Comme on le voit, notre pays, qu'il ait parlé latin ou français, a toujours été un pays de purisme grammatical.

Ç'a toujours été également un pays épris de clarté : sur ce point encore, les rhéteurs de la Gaule apparaissent comme nos lointains précurseurs. Ce qu'ils disent est peut-être parfois médiocrement pénétrant ou insuffisamment original : du moins ce n'est jamais obscur. Leurs phrases, quoique longues, ne sont jamais assez traînantes pour que le lecteur perde le fil de leur pensée au cours du chemin accompli; elles ne sont pas non plus contournées au point que la suite logique des idées soit masquée à nos yeux par des transpositions arbitraires; enfin elles sont peu chargées d'images, et les conceptions de l'esprit y sont traduites franchement, directement, sans déguisement ou sans voile. Tout cela concourt à produire une impression habituelle de limpidité lumineuse. Je veux bien que l'on ne doive pas prôner trop haut ce mérite, après tout secondaire. Une œuvre n'est pas con-

tion (16°. Quant à la place de *itaque*, *siquidem*, *quippe*, etc., après un autre mot, c'est une irrégularité déjà fréquente chez Sénèque.

damnée par le seul fait qu'on la trouve obscure : il y en a de très belles qui imposent au lecteur une certaine fatigue, un certain effort, mais qui lui réservent en retour une nourriture savoureuse. Il en est d'autres au contraire qu'on pénètre aisément parce qu'il n'y a pas grand'chose dedans : je crains que celles des Panégyristes ne soient du nombre. Ces rhéteurs pourraient dire d'eux-mêmes comme Voltaire, et plus justement que lui : « Nous sommes comme les petits ruisseaux ; nous sommes clairs parce que nous sommes peu profonds. » Mais tout de même il ne faut pas trop faire fi de la clarté. Outre qu'elle est bien agréable à rencontrer, et bien reposante, sommes-nous tout à fait sûrs que notre snobisme n'est pas dupe quand nous prêtons gratuitement une grande vigueur et une grande originalité aux écrivains que nous avons peine à comprendre? Il y a une obscurité qui est inhérente à la difficulté des sujets et à la profondeur des idées : il y en a une autre qui vient simplement d'un défaut de méthode, d'une gaucherie de l'esprit. Un puissant penseur a le droit d'être difficile à lire, mais tous les écrivains difficiles ne sont pas sacrés par là même puissants penseurs. Pour nous en tenir à la décadence latine, n'est-on pas irrité lorsqu'après s'être donné bien du mal pour déchiffrer une formule énigmatique de Fronton ou même de Tertullien, pour débrouiller l'enchevêtrement compliqué d'une phrase d'Arnobe, on s'aperçoit à la fin que tout ce tarabiscotage recouvre une idée parfois très ordinaire ? Voilà une déception que ne nous réservent point les rhéteurs gaulois. Ils ont plus de probité, si j'ose dire; avec eux on sait au moins à quoi s'en tenir : leurs pensées ne nous coûtent pas plus de peine qu'elles ne valent. Et franchement, banalité pour banalité, j'aime encore mieux celle qui se comprend de plain-pied; je ne puis croire que ce soit une infériorité de ne pas donner de charades à deviner.

Ce qui distingue encore les Panégyristes des rhéteurs des autres pays, et ce qui en même temps les rapproche des écrivains français, c'est le goût, relativement sobre et sûr, qui les préserve de tous les excès. Nous avons relevé chez eux quelques traces d'emphase et de subtilité, mais combien

leur emphase est plus simple que celle des Espagnols, et leur subtilité plus naturelle que celle des Africains ! On ne trouve dans leurs discours ni le luxe de métaphores surabondantes dont est chargé le style de Sénèque, ni les vains entrechoquements de mots chers à Tertullien, ni les interminables enfilades d'antithèses rimées où se complaisent Apulée et saint Cyprien, ni les trivialités énergiques et les sarcasmes bouffons d'Arnobe. Tous ces procédés de style, — sauf le dernier, — leur sont connus, et de tous ils usent à l'occasion, mais d'une manière assez discrète. Ils n'ont rien d'excessif, ni d'exclusif. Presque toutes les tendances qu'on observe chez les autres écrivains se retrouvent chez eux, mais à l'état naissant, en quelque sorte : aucune ne s'hypertrophie assez pour dégénérer en manie tyrannique et encombrante. Leur style est par là même assez difficile à définir, puisqu'il n'a aucun caractère bien saillant ; ou plutôt ce qui les caractérise, c'est justement cet éloignement de tous les extrêmes, ce que les Latins appellent *mediocritas*, le souci constant de se tenir à mi-côte.

Correction, clarté, modération, ce ne sont encore là que des qualités négatives, non méprisables certes, précieuses même par comparaison avec tant d'autres écrivains de la décadence, mais pourtant un peu effacées. Les Panégyristes, à mon avis, en possèdent d'autres plus frappantes. D'abord, parmi ces formules antithétiques qu'ils affectionnent, s'il y en a beaucoup qui ne sont que des ornements de style et presque des jeux de mots, il en est d'autres où l'opposition des termes naît de l'opposition des idées, et qui, par leur netteté, leur vigueur et leur plénitude, sont vraiment dignes de condenser et de concentrer toute la substance d'un développement. Voici, par exemple, une phrase où est très heureusement exprimé le rapport entre la métropole romaine, toujours revêtue de son prestige séculaire, et une province comme la Pannonie, qui fournit à l'Empire ses plus vaillants défenseurs : « Qui doute que l'Italie ne soit la reine des nations par sa glorieuse antiquité, et la Pannonie par sa bravoure (1) ? » Un

(1) *Paneg.*, II. 2 : « Quis dubitat quin... Italia quidem sit gentium domina gloriae uetustate, sed Pannonia uirtute ? »

trait comme celui-là résume avec force un des faits capitaux de l'histoire romaine aux troisième et quatrième siècles. En termes aussi succincts et aussi précis, Eumène marque le lien qui unit la renaissance politique et la renaissance littéraire du temps de Dioclétien, lorsqu'il dit que « ce n'est pas seulement la puissance romaine, mais l'éloquence romaine aussi qui ressuscite (1). » Le même Eumène indique encore d'une manière très nette les deux motifs qui sollicitent la bienveillance des Empereurs en faveur des Éduens : « l'admiration pour leurs services et la pitié pour leurs malheurs (2) ; » cette formule est si juste et si pleine de choses qu'il a suffi à un Panégyriste postérieur d'en analyser le contenu pour en tirer tout son discours (3). Ailleurs, c'est une définition aussi vraie que rapide de la double tâche à laquelle s'est voué Julien : « Vaincre les Barbares et rendre aux citoyens leurs droits, lutter sans cesse ou contre les ennemis ou contre les vices (4) » ; la figure de l'empereur soldat et philosophe, adversaire des Alamans et réformateur des mœurs administratives, y est tracée en deux mots, et y revit bien réelle. Quelquefois c'est plus que de la netteté ou de la précision qui apparaît, c'est une véritable finesse psychologique. On pourrait relever chez les rhéteurs gaulois des réflexions de moralistes ou de satiriques. L'un d'eux, à propos de l'empereur Maximien Hercule et de ses ambitions confuses et brouillonnes, esquisse un joli portrait de ces gens agités et chimériques, de ces « illusionnistes » comme nous dirions, « qui ne sont jamais rassasiés des faveurs du sort, qui laissent passer sans en profiter les plus heureuses chances, qui, toujours pleins d'espoirs et vides de biens réels, ne jouissent pas du présent à force de regarder l'avenir (5) ». Un autre raille assez mali-

(1) *Paneg.*, IV, 19 : « Si non potentia, sed etiam eloquentia romana reuirescat. »

(2) *Paneg.*, IV, 5 : « Non solum pro admiratione meritorum, sed etiam pro miseratione casuum. »

(3) C'est le VIIIe Panégyrique, dont le plan tout entier est ainsi tracé (chap. 5) : « Dixi quam bene meritis Aeduis subueneris, imperator ; sequitur ut dicam quam grauiter afflictis. »

(4) *Paneg.*, XI, 4 : « Vt aut barbaros domitet aut ciuibus iura restituat, perpetuum professus aut contra hostem aut contra uitia certamen. »

(5) *Paneg.*, VII, 15 : « Nullis fortunae muneribus explentur quorum cupi-

cieusement les orgueilleux qui « veulent faire croire qu'ils n'ont pas voulu ce qu'ils n'ont pu atteindre (1) ; » c'est déjà le Renard de La Fontaine avec son « Ils sont trop verts... ». La recherche du trait n'a donc pas toujours égaré les Panégyristes : si elle les a souvent conduits à la subtilité, elle leur a fait trouver aussi des pensées justes, fortes ou fines.

On en peut dire autant de leur aspiration vers la grandeur : elle est fréquemment responsable de leur emphase, mais ils lui doivent par contre des passages d'une réelle éloquence, vaste sans être diffuse, majestueuse sans être forcée. Ils excellent à mettre les idées en pleine lumière, à donner à chacune l'ampleur qui lui convient, à passer de l'une à l'autre par un mouvement large et ininterrompu. Qu'on lise cette page où sont énumérés les devoirs de la puissance souveraine : « Les robes triomphales, les faisceaux consulaires, les chaises curules, l'empressement des hommages, cet éclat, cette lumière qui ceint vos têtes sacrées d'un cercle éblouissant, tout cela c'est la splendide et auguste récompense de vos services ; mais voici quelque chose de plus grand : c'est de faire place en votre âme au soin de cet immense État, de vous charger du destin de l'univers entier, et, vous oubliant en quelque sorte vous-mêmes, de ne vivre que pour vos peuples ; de vous tenir sur un sommet inaccessible d'où vous voyez à vos pieds et la terre et la mer, d'où vous parcourez tant des yeux que de l'âme toutes choses tour à tour, vous demandant où il y a certitude de calme ou crainte de tempête, quels magistrats rivalisent de justice avec vous, quels généraux maintiennent la gloire de votre valeur ; de recevoir de toutes parts des milliers de messages et de renvoyer autant d'ordres ; de songer à tant de villes, de nations, de provinces ; de passer jours et nuits dans un perpétuel souci pour le salut de tous (2). » Une période comme celle-là, — et il y en a beau-

ditates ratio non terminat, atque ita eos felicitas ingrata subterfluit ut semper pleni sperum, uacui commodorum, praesentibus careant dum futura prospectant. »

(1) *Paneg.*, XI, 20 : « Dum homines noluisse uideri uolunt quod assequi nequiuerunt. »

(2) *Paneg.*, II, 3 : « Trabeae uestrae triumphales et fasces consulares et sellae curules et haec obsequiorum stipatio et fulgor et illa lux diuinum

coup de pareilles, — n'est pas indigne de figurer entre celles de Cicéron et celles de Bossuet. Assurément on peut aimer mieux quelque chose de plus vif et de plus brusque ; on peut préférer la manière de Tertullien ou de saint Augustin, où des éclairs subits déchirent de leur lueur rapide des nuées obscures, illuminent tout en un instant et pour un instant. Mais il n'en faut pas moins rendre justice à ces développements réguliers, solides, bien équilibrés, où rien ne manque ni ne cloche, et qui, révélant un talent maître et sûr de lui, laissent également dans l'esprit du lecteur une impression de sécurité et de pleine satisfaction.

IV

On voit donc que les Panégyristes, à les prendre d'un point de vue exclusivement littéraire comme nous l'avons fait jusqu'ici, sont loin d'être méprisables. A coup sûr ce ne sont pas des hommes de génie : ils ont les petitesses, les mesquineries affectées, qui sont inhérentes à ce genre et au système d'éducation par la rhétorique ; mais ils ne présentent pas les défauts choquants que l'on trouve souvent chez les auteurs espagnols ou africains, et ils possèdent certaines qualités, correction dans la langue, clarté dans le style, mesure dans le goût, précision dans les détails et régularité dans l'ensemble, qualités très classiques et en même temps très françaises, Mais, de ces qualités, quel usage ont-ils fait ? ont-ils mis, comme on le leur a souvent reproché, leur art au service d'une basse flagornerie ? ou bien leurs adulations peuvent-elles se justifier par quelques excuses ? Comment ont-ils fait

uerticem claro orbe complectens uestrorum sunt ornamenta meritorum, pulcherrima quidem et augustissima, sed longe illa maiora sunt :... admittere in animum tantae reipublicae curam et totius orbis fata suscipere, et oblitum quodam modo sui gentibus uiuere ; et in tam arduo humanarum rerum stare fastigio, ex quo ueluti terras omnes et maria despicias. uicissimque oculis ac mente collustres ubi sit certa serenitas, ubi dubia tempestas, qui iustitiam uestram iudices aemulentur, qui uirtutis uestrae gloriam duces seruent ; accipere innumerabiles undique nuntios, totidem mandata dimittere, de tot urbibus et nationibus et prouinciis cogitare, noctes omnes diesque perpeti sollicitudine pro omnium salute transigere. »

leur métier de courtisans, ou, pour mieux dire, d'orateurs officiels ?

Il est certain que les flatteries abondent dans leurs discours, et qu'elles y sont bien ennuyeuses et bien déplaisantes, d'autant plus qu'elles sont fort monotones. Il y a en effet quatre ou cinq procédés, consacrés et étiquetés, auxquels on en revient toujours pour louer les empereurs. Le premier consiste, tout naturellement, à exalter leurs mérites outre mesure, tous leurs mérites, même les plus insignifiants, même les plus contestables. On célèbre par exemple la rapidité des voyages de Dioclétien et de Maximien Hercule, la pureté de mœurs de Constantin, l'affabilité de Théodose, comme si c'étaient des qualités essentielles chez des empereurs (1). Il ne suffit pas que Constantin soit un chef d'armée ardent et intrépide : on tient à chanter sur tous les tons sa douceur, sa clémence, quitte à les voir démenties par tant de mesures rigoureuses prises sous son règne (2). Il ne suffit pas non plus que Julien soit un réformateur énergique et ferme : on veut à tout prix vanter sa tendre et respectueuse sympathie pour son cousin Constance, qu'il ne pouvait pas souffrir (3). On ne voit pas qu'en adoucissant ainsi, contre toute vérité, le caractère de ces souverains, on les rend bien moins intéressants, qu'on les défigure par cette niaise fadeur.

Lorsqu'il s'agit de choses plus importantes, et en particulier de victoires ou de conquêtes, on a bien soin d'en attribuer toute la gloire à l'empereur, et à lui seul. Il n'en était pas ainsi jadis : lorsqu'un consul montait au Capitole, c'étaient toutes ses légions qui étaient saluées en sa personne, et Tite-Live dit très justement que le triomphe appartient moins au général qui l'obtient qu'à tous ses soldats (4). Les Panégyristes sont bien loin de cette conception si équitable et si vraie : ils professent expressément la théorie opposée, et l'un d'eux

(1) *Panég.*, III, 4 ; VI, 4 ; XII, 21.
(2) *Paneg.*, VII, 14 ; IX, 10 ; X, 8, 20.
(3) *Paneg.*, XI, 27.
(4) T. Live, XLV, 37 : « Qui triumphus non communem nominis romani gloriam habet ?... Militum quidem propria est causa. »

déclare sans ambages que tout ce que les subalternes accomplissent a son point de départ dans les Empereurs (1). C'est une fiction légale établie depuis Auguste, mais les Panégyristes se plaisent à la prendre au pied de la lettre et à en tirer des conséquences infinies. Si le prince est entouré de mauvais soldats, peu importe : sa présence, son exemple, suffisent pour les rendre bons (2). S'il n'a que quelques troupes, peu importe encore : il est là, on sera victorieux (3). S'il est au milieu d'une nombreuse armée, tant mieux, mais au fond, c'est toujours lui seul que redoutent les Barbares (4). Lui seul vaut mieux que toutes les garnisons pour défendre la frontière (5), mieux que la frontière pour protéger l'Empire romain (6). On dirait, à lire ces discours, que le souverain n'a ni soldats, ni officiers, ni ministres, que sa personnalité absorbe la vie totale de la société, qu'il peut tout, qu'il fait tout, qu'il est tout.

Non seulement il se dresse ainsi, isolé, dans le monde actuel, mais tout le passé est également humilié devant lui. Les souvenirs de l'antiquité romaine, si fréquents, comme on l'a vu, chez les Panégyristes, n'y sont guère rappelés que pour être dépréciés systématiquement et pour rehausser par contraste la gloire du monarque célébré. « Il est inutile, dit l'un de ces orateurs, de citer encore l'exemple des Camille, des Fabius, des Curius et des Caton : Dioclétien et Maximien sont de meilleurs modèles (7). » Ils ont rétabli la puissance romaine : ils en égalent donc les premiers fondateurs (8), ou

(1) *Paneg.*, II, 11 : « Vestra haec, imperator, uestra laus est : a uobis proficiscitur etiam quod per alios administratur. »

(2) *Paneg.*, IX., 21 : « Cum qualemcumque militem fortissimum facias tuo, imperator, exemplo. »

(3) *Paneg*, II, 5 : « Quid enim opus erat multitudine, cum ipse pugnares? »

(4) *Paneg.*, X, 18 : « Inuictos ducis, sed solus timeris. »

(5) *Paneg.*, V, 13 : « Omnem illum limitem non equestribus neque pedestribus copiis, sed præsentiae tuae terrore tutatus es. — IX, 3 : Quid opus erat ipsi Rheno instructis et militibus et classibus, quem iam pridem barbaris nationibus uirtutis tuae terror obstruxerat ? — IX, 22 : Præsentia tua, ne auderent transitum, terruisti. »

(6) *Paneg.*, VII. 11 : « Neque enim iam Rheni gurgitibus, sed nominis tui terrore munimur. »

(7) *Paneg.*, II, 14 : « Non necesse erit Camillos et Maximos et Curios et Catones proponere ad imitandum ; quin potius uestra facta demonstret. »

(8) *Paneg.*, II, 1 : « Merito quiuis te tuumque fratrem romani imperii dixerit conditores : estis enim, quod est proximum, restitutores. »

plutôt ils les dépassent par leur union fraternelle qui contraste avec l'hostilité de Romulus et de Remus (1). Constantin, lui aussi, est mis au-dessus de César, de tous les héros anciens, et, ce qui dit tout, de son propre père (2). Julien est plus aimé qu'aucun Empereur ne l'a jamais été (3). Et quant à Théodose, il gouverne si sagement que Brutus, le libérateur de Rome et l'ennemi de la monarchie, Brutus lui-même, s'il pouvait ressusciter, se rallierait au pouvoir absolu (4). Cette derniere imagination assez ridicule, montre jusqu'où va ce parti pris de faire de l'histoire romaine un marchepied à la personnalité impériale.

Ce n'est pas encore assez : l'Empereur est au-dessus des vivants, au-dessus des morts, il faut qu'il soit au-dessus des choses elles-même. Saint-Simon reprochait à Louis XIV son « plaisir superbe de forcer la nature » : les Empereurs, à en croire les Panégyristes, n'ont pas besoin de la forcer; elle va au-devant de leurs désirs, elle est trop heureuse de travailler pour eux. Maximien a-t-il besoin de beau temps pour achever ses constructions de navires? le climat de la Gaule prend une sécheresse et une chaleur toutes méridionales; par contre, les bateaux une fois construits, pour en favoriser le lancement, la pluie se met à tomber et les fleuves à grossir (5). Le jour de l'anniversaire des souverains, le soleil brille plus éclatant que ne le comporte la date de l'année, « pour ne pas rester au-dessous de la majesté impériale » (6). Lorsque Constance bâtit une digue dans le port de Boulogne, la mer se garde bien de la détruire tant qu'elle est néces-

(1) *Paneg.*, II, 13 : « Felix igitur talibus, Roma, principibus.... et multo nunc felicior quam sub Romulo et Remo tuis. »

(2) *Paneg.*, VII, 19 (sur le siege de Marseille par César et par Constantin). IX, 24 : « Cedunt ex omni memoria condita litteris monimenta uirtutum. Nec uero tantummodo illa dictatorum et consulum ac deinceps magnorum principum, sed etiam recentissima et pulcherrima diui patris tui facta superasti. » — X, 15 : « Cedat tibi... totius memoriae uetustas. »

(3) *Paneg.*, XI, 24 : « Neque ullum post homines natos puto tanto generis humani ardore dilectum. »

(4) *Paneg.*, XII, 20 : « Quod si per rerum naturam liceret ut ille romanae libertatis assertor, regii nominis Brutus osor, precariae redditus uitae saeculum tuum cerneret..., mutaret profecto sententiam tanto post suam. »

(5) *Paneg.*, II, 12.

(6) *Paneg.*, V, 2 : « Nunc certasse creditur ne maiestate uestra uideretur obscurior. »

saire, mais s'empresse de la démolir aussitôt que l'Empereur n'en a plus besoin, comme pour montrer sa fidèle obéissance (1). Le même César faisant une expédition contre l'île de Wight, les brouillards se hâtent de le favoriser (2). Dans la lutte entre Constantin et Maxence, le Tibre se fait l'allié du premier : il engloutit le corps de son rival, mais ne l'entraîne pas loin des murs de Rome, afin que la population soit témoin de cette mort (3). Il est impossible, comme on le voit, d'être plus prévenant, et l'un des Panégyristes a bien raison de dire à Constantin que « toute la nature est l'esclave de sa divinité (4) ».

« De sa divinité », le mot est essentiel, et l'apothéose couronne dignement tout cet édifice de flatteries. Ici encore ce qui était un usage consacré, une institution officielle, devient un thème de rhétorique courtisanesque. En soi-même, le culte impérial avait une signification politique ; il n'était que l'expression, sous forme religieuse, de la fidélité des peuples soumis, de leur attachement au gouvernement central, de leur reconnaissance pour les bienfaits dont les faisait jouir la paix romaine. Mais, pour les Panégyristes, il devient trop souvent une source d'inventions adulatrices. Tantôt le souverain est spécialement comparé à tel dieu particulier dont il porte le nom, à son « patron ». Ainsi le deuxième Panégyrique contient un parallèle détaillé entre Maximien Hercule et son divin éponyme : tous deux ont conquis l'Occident, tous deux sont venus au secours de leur père et maître suprême (Dioclétien Jovius ou Jupiter), tous deux ont été obligés de lutter et batailler sans cesse, tous deux ont eu surtout un rôle d'activité matérielle, Jupiter et Dioclétien ayant plutôt le gouvernement général des choses et la pensée directrice (5). Ailleurs il ne s'agit que d'une assimilation vague. Les princes sont « associés à la divinité (6) », ils sont « nés des

(1) *Paneg.*, V, 7.
(2) *Paneg.*, V, 15.
(3) *Paneg.*, IX, 18 : « Merito Constantini uictoriae particeps esse uoluisti. »
(4) *Paneg.*, VII, 13 : » Seruit profecto ipsa rerum natura numini tuo. »
(5) *Paneg.*, II, 2, 4, 7, 11.
(6) *Paneg.*, XI, 14 : « Conscius diuini animus. »

dieux (1) », ils ont eux-mêmes une âme divine, « non point humble et périssable comme celle des autres hommes, mais céleste et éternelle (2) »; ils sont appelés à une existence infinie (3); et c'est de leur essence divine que provient leur infatigable activité (4). Encore est-ce presque leur faire injure que de les mettre seulement au rang des dieux : leur divinité est plus certaine que celle de Jupiter ou d'Hercule, car elle n'est pas uniquement attestée par la tradition, elle est réelle, actuelle et tangible (5). Voilà, je crois, le dernier terme de l'adulation, et il semble difficile que les monarques ainsi élevés au-dessus des dieux aient pu désirer quelque formule plus forte.

Quelquefois les Panégyristes paraissent sentir eux-mêmes combien ces louanges à jet continu sont cruellement monotones, et, pour en varier au moins l'expression, ils imaginent de les déguiser sous la forme du blâme. Ils reprochent à Constantin, par exemple, tantôt d'avoir voulu se dérober au fardeau du pouvoir (6), tantôt d'être trop modeste et de ne pas faire valoir assez ses bienfaits (7), tantôt d'être trop imprudent, trop ardent au combat, de payer de sa personne outre mesure, et de sacrifier pour ses sujets une vie cependant si précieuse (8), tantôt d'être trop bon pour ses ennemis (9). Puis bien vite, comme s'ils avaient réellement risqué

(1) *Paneg.*, III, 2 : « Vos dis esse genitos approbatis. »

(2) *Paneg.*, III, 6 : « Manifestum est ceterorum hominum animas esse humiles et caducas, uestras uero caelestes et sempiternas. »

(3) *Paneg.*, XII, 7 : « Parum interest quando coeperit quod terminum non habebit. »

(4) *Paneg.*, III, 3 : « Cognouimus quae causa faciat ut numquam otio acquiescere uelitis : profecto enim non patitur hoc caelestis ille generis uestri conditor. » — XII, 10. « Gaudent profecto perpetuo diuina motu et iugi agitatione se uegetat aeternitas. »

(5) *Paneg.*, II, 2 : « Finguntur haec de Ioue, sed de te uera sunt. » — III, 10. « Non opinione traditus, sed conspicuus et praesens Iuppiter cominus inuocari. »

(6) *Paneg.*, VII, 8 : « Quod quidem, ut uerum audias, adulescentiae errore faciebas. »

(7) *Paneg.*, VIII, 10 : « Nescis, imperator, tua commendare beneficia. »

(8) *Paneg.*, IX, 3 : « Nimio nostri amore nescisti ad securitatem nobis uere prouidere, qui non omnia tecum arma mouisti, cum tua conseruatio salus nostra sit. » — IX, 9 : « Laudare me existimas cuncta quae in illo proelio feceris ? ego uero iterum queror ;... cur ipse pugnasti ? »

(9) *Paneg.*, X, 9 : » Ferebas illum (= Maxentium) in tantis malis ludentem,

de froisser l'Empereur, ils se hâtent de demander pardon de la liberté grande. Ces feintes protestations suivies de feintes excuses, ces détours compliqués qui aboutissent toujours à la flatterie, ont quelque chose d'agaçant dans leur fausse ingéniosité : l'éloge direct est encore moins désagréable, étant plus franc et plus simple.

Quelquefois aussi le parti pris d'adulation perpétuelle des rhéteurs est mis à une rude épreuve. La conduite des Empereurs présente maints revirements déconcertants; ils changent de tactique, ou d'opinion, ou de caractère. Les Panégyristes ne s'embarrassent pas pour si peu : quand un prince se met à faire le contraire de ce qu'il a fait, eux aussi, bravement, disent le contraire de ce qu'ils ont dit. Leurs contradictions, non seulement d'un discours à l'autre, mais à quelques pages, à quelques lignes parfois de distance, sont amusantes à relever. Ainsi, parmi les peuplades barbares de Germanie, Maximien en a laissé quelques-unes tranquilles pour s'attaquer à d'autres : on louera sa sagesse dans le premier cas et sa bravoure dans le second (1). Constantin a voulu, du moins selon la version officielle, refuser tout d'abord l'Empire que lui offraient ses soldats, puis s'est décidé à l'accepter : son refus montre sa modestie, et son acceptation prouve que cette modestie a cédé à l'intérêt de Rome (2). Plus tard, le même Constantin fait la guerre aux Barbares, et tandis que son père épargnait les vaincus, lui les fait mettre à mort : on admirera l'un pour sa miséricorde, l'autre pour sa légitime sévérité (3). Quelquefois, comme chez les Francs, il ne frappe que les rois : c'est une façon plus simple et plus rapide de terroriser les ennemis ; ailleurs, comme chez les Bructères, il pille et massacre toute

et, cum omnia tu scires, uota hominum coniuenti patientia fatigabas. »

(1) *Paneg.*, II, 5 : « Ceteros quidem perduelles ire passus es in profundam famem et ex fame in pestilentiam... Chaibonas tamen Erulosque non dignatus pari astu perdere, atque ut interim diuina uirtus tua exercitatione solita non careret, aperto Marte atque uno impetu perculisti. »

(2) *Paneg.*, VII, 8 : « Sic modestiam tuam atque pietatem et differendi imperii conatus ostendit et rei publicae felicitas uicit. »

(3) *Paneg.*, VII, 6 : « Quid de misericordia dicam qua uictis temperauit ? » — *Ibid.*, 10 : « Cur ullam reputet iustae seueritatis offensam imperator qui quod fecit tueri potest ?... Te quantumlibet oderint hostes, dum perhorrescant. »

la population : c'est pour que l'exemple soit plus terrible (1). Il supporte longtemps les vices et les crimes de Maxence : c'est qu'il est tolérant, épris avant tout de concorde et de paix ;... mais voici qu'il lui déclare la guerre : c'est que la révolte de la vertu indignée a été plus forte que la patience (2).

Où la difficulté était la plus grande et a dû gêner le plus les orateurs officiels, c'est en ce qui concerne les rapports de Maximien Hercule et de Constantin. Au moment où est prononcé le VIe Panégyrique, ces deux princes sont en bonne intelligence : Maximien, revenant sur son abdication, a repris la pourpre, s'est allié à Constantin et lui a donné sa fille en mariage. Naturellement, le rhéteur exalte leur intime concorde ; naturellement aussi il félicite Maximien de son retour au pouvoir. Il insinue dans une périphrase alambiquée un blâme discret à l'adresse de Dioclétien, qui avait eu la première idée de l'abdication (3) ; cette abdication, pour Maximien Hercule, était une faute, car le plus vieil empereur, comme le plus vieux pilote, est le plus expérimenté, et d'ailleurs Maximien était encore en pleine vigueur d'esprit et de corps quand il a pris cette résolution si funeste à tout l'Empire (4). Aussi a-t-il été bien inspiré en la reniant : il n'a fait que céder aux plaintes de Rome et obéir à ses ordres, car c'est elle, — et, dans une prosopopée sentimentale, l'orateur lui prête le langage le plus dramatique et le plus solennel, — c'est elle qui, effrayée de se voir sans défenseur, lui a commandé de reprendre le pouvoir (5 . Voilà qui est bien ; mais

(1) *Paneg.*, VII, 11 : « Compendium est deuincendorum hostium duces sustulisse. » — *Ibid.*, 12 : « Vt tamen omnibus modis barbarorum immanitas frangeretur nec sola hostes regum suorum supplicia macerent, etiam immissa Bructeris uastatione fecisti. »

(2) *Paneg.*, X, 9 : « Vt quod leniri quam resecari malles mitior medicina sanaret... Vt appareat te non illi impunitatem uexandae urbis daturum, sed leniorem petisse victoriam. » — *Ibid.*, 10 : « Sed profecto nulla ui possunt coire quae naturali diuortio dissident... Iam certe quiescere uirtuti integrum non est. »

(3) *Paneg.*, VI, 9 : « Ne illius, uiderit quali, certe nouae laudi cederes. »

(4) *Paneg.*, VI, 9 : An, si maximus quisque natu gubernator uectoribus est certissimus ad salutem, non is est optimus qui usu peritissimus imperator ?... Te uero, in quo adhuc istae sunt integrae solidaeque uires, hic totius corporis uigor, hic imperatorius ardor oculorum, immaturum otium sperasse miramur. »

(5) *Paneg.*, VI, 11 : « Quousque hoc patiar me quati, te quiescere ?... Imperasti pridem rogatus a fratre, rursus impera iussus a matre ! O caeles-

deux ou trois ans plus tard, complet changement de scène ! Maximien s'est brouillé avec son gendre, a formé un complot contre lui, a été démasqué et puni de mort. L'auteur du VIIIe Panégyrique, obligé de raconter ces faits, est tout d'abord hésitant ; il ne sait comment aborder, lui, simple particulier, un sujet aussi délicat (1). Il se réfugie, selon l'usage des rhéteurs, dans un lieu commun : c'est la destinée qui fait tout, c'est elle qui suggère tous les crimes (2). Rassuré par cet abri protecteur, il ose s'exprimer plus librement sur le compte de Maximien, et non seulement il lui reproche sa noire ingratitude envers Constantin, mais il incrimine son retour au pouvoir, qui, tout à l'heure, était si magnifiquement exalté : Maximien n'est plus qu'un vieillard ambitieux et intrigant, tandis que par contre la sage retraite de Dioclétien est célébrée comme le plus bel exemple de désintéressement et de modération (3). Si, comme le supposent certains critiques, le VIe et VIIe Panégyriques ont le même auteur, cette volte-face n'en est que plus curieuse ; mais, même dans ce cas, elle ne doit pas nous surprendre. Les Panégyristes sont un peu comme ces journalistes officieux qui sont toujours de l'avis du gouvernement, quel qu'il soit, qui se chargent toujours de le justifier, et qui y arrivent coûte que coûte à force de subtilités et de palinodies. L'un d'eux a érigé cette versatilité en théorie : « Il n'est pas permis, dit-il, d'avoir une opinion sur les princes (4). » C'est bien le fond de sa pensée, à lui et à tous ses confrères. Une telle profession de foi explique, et permet de remettre au point, toutes les louanges hyperboliques que nous venons de rappeler et

tem pietatem tuam quae tuum illum animum semper inuictum sola uicit ! »

(1) *Paneg.*, VII, 14 : « De quo ego quemadmodum dicam adhuc ferme dubito... Debet sibi uox priuata moderari. »

(2) *Paneg.*, VII, 14 : « Vsurpabo illa communia omnium facinorum patrocinia... neminem peccare nisi fato, et ipsa scelera mortalium actus esse fortunae. »

(3) *Paneg.*, VII, 15 : « Quisnam ille tantus fuit, non ardor potentiae... sed error iam desipientis aetatis, ut tot natus annos grauissimas curas et bellum ciuile susciperet ?... At enim diuinum illum uirum qui primus imperium et participauit et posuit consilii et facti sui non paenitet... Hunc ergo illum, qui ab ipso fuerat frater adscitus, puduit imitari ! »

(4) *Paneg.*, X, 5 : « Existimare quidem de principibus nemini fas est. »

dont on a si souvent et si durement blâmé les rhéteurs gaulois.

V

Trop durement peut-être, car je crois qu'il serait facile de faire voir qu'il y a dans tous ces éloges plus de sincérité, et même plus de vérité objective, qu'on ne se l'imagine communément. Après tout, le quatrième siècle a été pour l'empire romain une période relativement heureuse et glorieuse, qui devait surtout paraître telle au sortir de l'épouvantable anarchie où le monde civilisé avait failli sombrer. De tous les souverains auxquels sont adressés les Panégyriques, si aucun ne mérite peut-être les flatteries sans réserve qui lui sont prodiguées, aucun non plus n'est véritablement médiocre. Dioclétien était un homme d'État ferme et avisé, qui sut rajeunir la vieille machine gouvernementale par d'adroites réparations, au point de la faire marcher encore pendant cent vingt années. Maximien Hercule était au moins un général brave et actif. Constance, par son zèle et son dévouement, s'était conquis de véritables sympathies dans tout l'Occident. Constantin avait des qualités brillantes, qu'on a parfois soupçonnées d'être plus brillantes que solides, et pourtant ce ne sont pas des œuvres négligeables que sa réforme administrative et son établissement de la tolérance religieuse. Julien, si l'on met à part ce qu'il y a de chimérique dans son essai de restauration néo-païenne, reste un des princes les plus énergiques, les plus sincères, les plus convaincus, que l'Empire ait possédés. Théodose enfin a arrêté longtemps, non sans éclat, le choc des invasions. Et si l'on considère, non plus leurs mérites individuels, mais leur œuvre collective, comment nier la supériorité de leur époque sur l'âge antérieur ? Les compétitions à main armée, perpétuelles au troisième siècle, sont devenues rares et courtes; le brigandage est réprimé, les villes repeuplées, les édifices reconstruits, l'administration réformée, les troupes et les places fortes réorganisées ; les attaques des Barbares et les révoltes des provinces sont vite réduites à l'impuissance. Les

historiens actuels signalent tous, à juste titre, le progrès accompli : les contemporains devaient en être bien plus frappés encore, bien plus enthousiastes et plus reconnaissants. A côté des flatteries conventionnelles dont nous parlions tout à l'heure, il y a dans les Panégyriques beaucoup d'autres formules, et non des moins élogieuses, qui ne sont qu'une équitable constatation des services rendus par les souverains. Eumène dit ce qu'il pense, — et il pense juste, — lorsque après avoir rappelé tout ce qu'ont fait les quatre empereurs, après avoir montré Dioclétien ramenant le calme en Egypte, Maximien foudroyant les bandes de Maures rebelles, Constance poursuivant les Bretons et les Bataves dans leurs marécages, Galère foulant aux pieds les arcs des Perses, il conclut triomphalement : « Maintenant enfin il est doux de regarder la carte de l'Univers, puisque nous n'y voyons rien qui ne soit à nous (1). » Un autre orateur, avec non moins de fierté, décrit ainsi l'étendue de l'Empire : « Rome tient, dans un seul et pacifique embrassement, tout ce qu'elle a jamais possédé à diverses époques... Tous les pays, tous les climats sont à nous, pacifiés par la crainte, domptés par les armes, ou liés par le respect (2). » Un autre encore, après avoir raconté le succès de Maximien sur les Germains, s'écrie dans un beau mouvement d'orgueil national : « Le Rhin peut bien se dessécher et n'être qu'un ruisseau caillouteux : je n'ai rien à craindre, tout ce que j'aperçois sur l'autre rive est romain (3). »

De pareilles formules révèlent bien le patriotisme des Panégyristes : il en est d'autres qui font honneur aussi à leur

(1) *Paneg.*, IV. 21 : « Aut sub tua, Diocletiane Auguste, clementia Aegyptum furore posito quiescentem ; aut te, Maximiane inuicte, perculsa Maurorum agmina fulminantem ; aut sub dextera tua, domine Constanti, Batauiam Britanniamque squalidum caput siluis et fluctibus exerentem ; aut te, Maximiane Caesar, Persicos arcus pharetrasque calcantem. Nunc enim, nunc demum iuuat orbem spectare depictum, cum in illo nihil uidemus alienum. »

(2) *Paneg.*, V, 20 : « Tenet uno pacis amplexu romana res publica quicquid uariis temporum uicibus fuit aliquando romanum... Nihil ex omni terrarum caelique regione non aut metu quietum est aut armis domitum aut pietate deuinctum. »

(3) *Paneg.*, II, 7 : « Licet Rhenus arescat tenuique lapsu uix leues calculos perspicuo uado pellat, nullus inde metus est : quicquid ultra Rhenum prospicio romanum est. »

sens politique, à leur intelligence des réalités contemporaines. Ceux d'entre eux qui font l'éloge de Dioclétien et de Maximien, montrent clairement qu'ils se rendent un compte exact du caractère que revêt la monarchie nouvelle et des conditions qui lui imposent ce caractère. Ils mettent en lumière l'énergie âpre et rude de ces provinces de Pannonie qui ont fourni à l'empire ses maîtres actuels, provinces qui sont les premières du monde romain par leur courage, comme l'Italie par son prestige (1), provinces « où les soldats sont toujours en armes, où la vie entière est un long combat, où les femmes sont plus courageuses que les hommes des autres pays (2). » C'est là que les souverains ont appris la bravoure et l'endurance, et cela est fort heureux, ajoutent les Panégyristes, car il leur faut agir sans cesse, courir perpétuellement d'une région à l'autre : « l'un était en Syrie, le voici en Pannonie; l'autre vient de parcourir les villes de la Gaule, le voici au delà de la citadelle d'Hercule Monoecus; on les croit occupés aux frontières, et ils apparaissent tout d'un coup au sein de l'Italie (3). » Leur situation n'est plus la même que celle des princes d'autrefois, qui, sans se donner de peine, attendaient à Rome tranquillement le triomphe et le titre de vainqueurs (4); les rhéteurs gaulois soulignent ce contraste. Ils insistent sur l'institution de la tétrarchie, qui permet de mieux assurer la défense de l'Empire, en divisant et répartissant les forces impériales (5).

Leur clairvoyance aperçoit aussi, entre les Empereurs qu'ils louent, des différences personnelles qu'ils indiquent discrète-

(1) *Paneg.*, II, 2 : « Italia quidem gentium domina gloriae uetustate, sed Pannonia uirtute. »

(2) *Paneg.*, III, 3 : « Non in otiosa aliqua deliciisque corrupta parte terrarum nati institutique estis, sed in his prouinciis quas... armis semper instructus miles exercet, in quibus omnis uita militia est, quarum etiam feminae ceterarum gentium uiris fortiores sunt. »

(3) *Paneg.*, III, 4 : « Illum modo Syria uiderat : iam Pannonia susceperat. Tu modo Galliae oppida illustraueras : iam summas arces Monoeci Herculis praeteribas. Ambo, cum ad orientem occidentemque occupari putaremini, repente in medio Italiae gremio apparuistis. »

(4) *Paneg.*, V, 14 : « Venit in mentem mihi quam delicata illorum principum fuerit felicitas, quibus Romae degentibus triumphi et cognomina deuictarum a ducibus suis gentium proueniebant. »

(5) *Paneg.*, V, 3 : « Quanta et uobis et rei publicae sæcula propagatis orbis uestri participando tutelam ! »

ment. Dioclétien et Maximien conservent chez eux leur physionomie distincte : soit qu'ils fassent un parallèle entre leurs dieux protecteurs, Jupiter et Hercule (1), soit qu'ils comparent leurs conquêtes (2), soit qu'ils les dépeignent conversant ensemble et se modelant l'un sur l'autre (3), ils suggèrent toujours cette idée que l'un représente la pensée politique, l'autre l'activité matérielle et militaire; à Dioclétien la conception, à Maximien l'exécution (4). Et cela est fort vrai.

Il est d'ailleurs indispensable de distinguer, plus qu'on ne le fait d'ordinaire, entre les divers Panégyriques : tous ne sont pas également vides d'idées nettes et de faits précis. Quelques exemples suffisent à le montrer. Voici, par exemple, les deux discours adressés à Maximien Hercule par son *magister memoriae*. Le second des deux n'est guère qu'une suite de lieux communs sur la « piété » et la « félicité » de Dioclétien et de Maximien; c'est tout au plus si, au début, l'auteur esquisse une peinture de la vie âpre et rude à laquelle les deux Empereurs ont été habitués dans leur province natale de Pannonie (5). Dans le premier, au contraire, la lutte de Maximien contre les Barbares de Germanie est racontée d'une façon bien plus complète et plus vivante ; notamment le récit dans lequel le Panégyriste nous montre l'empereur attaqué dans Trèves, le jour même où il inaugure son consulat, interrompant la cérémonie pour sauter à cheval, quittant la toge prétexte pour la cuirasse et le sceptre pour la lance, repoussant en toute hâte les agresseurs, et revenant triomphalement présider au sacrifice, ce récit rapide et coloré nous fait pleinement comprendre, sentir même,

(1) *Paneg.*, II, 4.

(2) *Ibid.*, II, 7 : « Hoc Iouis sui more nutu illo patrio et maiestate uestri nominis consecutus est : tu autem feras illas indomitasque gentes uastatione, prœliis, caedibus, ferro ignique domuisti. »

(3) *Paneg.*, III, 7 : « Neque tu illi uideris promptior neque tibi ille cunctantior. »

(4) C'est probablement le sens d'une phrase dont le texte est altéré et que Bæhrens lit ainsi. (*Ibid.*, II, 11) : « Diocletianus tacem, tu tribuis effectum. »

(5) *Paneg.*, III, 3 : « Non in otiosa aliqua deliciisque corrupta parte terrarum nati institutique estis, sed in his prouinciis quas ad infatigabilem consuetudinem laboris atque patientiae fracto licet oppositus hosti, sed armis tamen semper instructus miles exercet, in quibus omnis uita militia est. »

ce qu'était au juste la situation de l'Empire romain, la vie d'un Empereur au quatrième siècle (1).

Voici, d'autre part, deux discours qui intéressent spécialement la ville d'Autun, à savoir la harangue d'Eumène sur le rétablissement des écoles, et le remerciement adressé à Constantin pour le dégrèvement d'impôts accordé aux Eduens. Eumène nous transmet bien quelques renseignements qui ne sont pas à dédaigner : il fait une légère allusion aux malheurs de sa ville et à son relèvement actuel (2); il énumère dans sa péroraison les victoires remportées par les empereurs (3); il parle un peu de l'instruction donnée aux jeunes gens dans les écoles qu'il dirige (4); enfin et surtout il a la bonne idée de transcrire la lettre de Constance où lui est annoncée sa nomination (5). Mais, à côté de cela, que de creuses amplifications sur les différences entre l'éloquence de l'école et celle du barreau (6), sur les rapports entre Hercule, Apollon, Minerve et les Muses (7), sur le mépris des richesses (8), et autres thèmes d'une égale banalité ! — Par contre, l'orateur chargé de porter à Constantin les remerciements de la cité d'Autun fait preuve d'une toute autre précision : il énumère les services rendus par les Eduens à la cause romaine ; il évoque le souvenir du vieux chef qui est venu solliciter l'intervention de Rome en Gaule et qui a parlé en plein sénat appuyé sur son bouclier (9) ; il raconte le siège d'Autun (10) ; il décrit le misérable état de cette contrée, envahie par les brous-

(1) *Paneg.*, II, 6 : « Togam praetextam sumpto thorace mutasti, hastam posito scipione rapuisti, a tribunali temet in campum, a curuli in equum transtulisti, et rursus ex acie cum triumpho redisti totamque hanc urbem repentina tua in hostes eruptione sollicitam laetitia et exultatione et auris fragrantibus et sacrificis odoribus accensis numini tuo implesti.»

(2) *Paneg.*, IV, 4.

(3) *Paneg.*, IV, 21.

(4) *Paneg.*, IV, 20 (Allusion aux portiques où sont placées les cartes géographiques de l'empire romain). — *Ibid.*, 5 (Allusion aux carrières qu'ouvre l'enseignement des écoles : métier d'avocat, fonctions administratives, emplois de secrétaires impériaux).

(5) *Paneg.*, IV, 14.

(6) *Paneg.*, IV, 2.

(7) *Paneg.*, IV, 7-10.

(8) *Paneg.*, IV, 12 et 16.

(9) *Paneg.*, VIII, 3.

(10) *Paneg.*, VIII, 4.

sailles ou par les marécages, avec ses vignes épuisées et ses routes impraticables (1) ; il définit très exactement la nature et le chiffre du dégrèvement auquel l'empereur a consenti (2). Tous ces détails concrets nous font pénétrer vraiment dans l'existence réelle, matérielle, d'une *civitas* gallo-romaine.

Quelquefois les mêmes événements sont relatés dans deux Panégyriques, et en ce cas, ils sont indiqués d'une manière beaucoup plus simple et plus précise la première fois, paraphrasés avec bien plus de vague emphase la seconde. On peut comparer à ce titre le Ve et le VIIe discours. Dans le Ve, les opérations de Constance sont l'objet d'un récit sobre et clair : sur la digue bâtie à Boulogne pour enfermer la flotte rebelle, sur la nature particulière du sol batave, à demi terrestre, à demi aqueux (4), sur la navigation de la flotte impériale vers la Bretagne (5), ce Panégyriste a des phrases qui pourraient être d'un historien de métier. A ces détails techniques l'auteur du VIIe Panégyrique substitue de banales flatteries, « l'Océan étonné de se voir traversé par un passager si glorieux (6) », « Constance, au moment d'aller rejoindre les dieux, voulant voir leur père commun, l'Océan (7) », et autres fadaises mythologiques du même goût. — Une comparaison analogue pourrait être établie entre le IXe Panégyrique et le Xe, où est narrée la campagne de Constantin contre Maxence. Dans le premier récit, on suit sans peine les diverses étapes de la guerre, Suse, Turin, Milan, Vérone, Aquilée, etc. (8). Le second est plus confus : l'auteur s'interrompt pour rappeler l'intervention miraculeuse de l'armée céleste en faveur de Constantin (9); puis vient une digression sur les guerres contre

(1) *Paneg.*, VIII, 6-7.
(2) *Paneg.*, VIII, 11-13.
(3) *Paneg.*, V, 6.
(4) *Paneg.*, V, 8 : « Illa regio... paene terra non est :... subiacentibus innatat et suspensa late uacillat. »
(5) *Paneg.*, V, 14-15.
(6) *Paneg.*, VII, 5 : « Oceanus ille tanto uectore stupefactus. »
(7) *Paneg.*, VII, 7 : « Iturus ad deos genitorem illum deorum... prospexit Oceanum. »
(8) *Paneg.*, IX, 5, 6. 7, 8, 11.
(9) *Paneg.*, X, 14-16.

les Francs, Bructères, Chamaves, etc. (1), et l'on retourne seulement ensuite au siège de Suse (2). Il s'en faut donc de beaucoup que tous les Panégyriques aient la même valeur documentaire. En général ils en possèdent d'autant plus que leur date est plus rapprochée des événements auxquels ils font allusion. Quand ces orateurs sont en présence des faits, ils ne répugnent pas trop à les dépeindre dans leur réalité simple et forte. C'est quand ils en sont plus éloignés qu'ils se croient malheureusement obligés de les embellir, et qu'ils remplacent la vérité par la rhétorique.

En somme, il y a dans les Panégyriques, — mêlées à bien des louanges banales, cela va sans dire, — des observations précises et même assez perspicaces. Par là ils rendent quelque service à l'histoire. Assurément on ne peut accepter leur témoignage sans réserve, et, pour le dire en passant, il est fâcheux que le début du quatrième siècle ne nous soit guère connu que par deux sources également suspectes, quoique pour des raisons contraires, les Panégyriques et le pamphlet de Lactance sur les morts des persécuteurs. Un recueil de discours officiels et un libelle d'opposition, c'est vraiment peu pour connaître la vérité! Il y aurait bien de la naïveté à se fier aveuglément à l'un ou à l'autre de ces documents. Mais je crois qu'il n'y aurait pas moins d'injustice à les repousser tous deux de parti pris. Le témoignage des Panégyriques, notamment, conserve de la valeur pour peu que l'on sache l'interpréter, le compléter, le corriger au besoin en lui faisant subir la réduction de ce que les astronomes appellent « l'équation personnelle », le débarrasser de ce qu'il offre de visiblement erroné ou exagéré.

VI

Ces discours peuvent encore intéresser les historiens à un autre titre. Quand même ils ne nous présenteraient ni faits curieux, ni réflexions judicieuses, ils subsisteraient encore

(1) *Paneg.*, X, 17-18.
(2) *Paneg.*, X, 21.

comme expression de certaines tendances qu'il est bon de connaître; quand ils ne nous apprendraient rien d'important sur la réalité objective des évènements, ils nous renseigneraient au moins sur l'état d'esprit de leurs auteurs, je veux dire de la classe, du pays, de l'époque, en un mot du milieu où ces auteurs ont vécu ; ils vaudraient comme documents, non plus d'histoire au sens strict du terme, mais d'histoire psychologique.

Par exemple, puisque tous les Panégyristes sont des rhéteurs de profession, on peut essayer de déterminer d'après leurs discours l'idée qu'ils se font de leur métier, et de ses rapports avec la société contemporaine. Comme on peut s'y attendre, ils ont de l'enseignement auquel ils se sont consacrés l'opinion la plus enthousiaste, et s'applaudissent joyeusement de voir les gouvernants lui rendre la justice qui lui est due. « Qui, parmi les anciens souverains, a pris autant de soin de faire fleurir la science et l'éloquence que les maîtres actuels du genre humain, si bons et si généreux ?... Bien qu'ils fussent occupés par les soins bien plus importants que réclame la conduite de l'État, ils n'ont pas négligé les lettres... Jamais personne, avant eux, n'avait favorisé d'une égale sollicitude les travaux de la guerre et les arts de la paix... Ils croient ne pouvoir faire revivre le beau temps de la grandeur romaine qu'en ressuscitant l'éloquence latine aussi bien que la puissance de Rome (1). » Ces paroles d'Eumène sont significatives, non seulement parce qu'elles expriment un sentiment sincère de gratitude, mais parce qu'elles impliquent une comparaison de Dioclétien et de ses collègues avec leurs prédécesseurs ; elles supposent qu'au milieu de l'anarchie sanglante du troisième siècle l'État s'est complètement désintéressé du développement intellectuel et littéraire, et que les Empereurs du commencement du quatrième siècle

(1) *Paneg.*, IV, 5 : « Cui umquam ueterum principum tantae fuit curae ut doctrinae atque eloquentiae studia florerent quantae his optimis et indulgentissimis dominis generis humani ?... Longe maioribus summae rei publicae gubernandae prouisionibus occupati, litterarum quoque habuere dilectum. » — *Ibid.*, 19 :« Nulli umquam antehac principes pari cura belli munia et huiusmodi pacis ornamenta coluerunt .. Illum temporum statum quo romana res plurimum terra et mari ualuit ita demum integrari putant, si non potentia, sed etiam eloquentia romana reuirescat. »

ont réagi contre cette blâmable indifférence. Plus tard d'autres écrivains, Eutrope, Aurelius Victor, l'auteur de l'*Epitome*, jugeront insuffisant au contraire le goût de ces mêmes souverains pour les choses de l'esprit; ils regretteront que certains d'entre eux tout au moins, Maximien Hercule et Galère, n'aient pas été plus instruits ou plus civilisés (1), et c'est à Constantin seul qu'ils attribueront la gloire d'avoir été un prince cultivé et d'avoir fait refleurir les belles-lettres (2). Mais peu importent ces divergences dans les appréciations individuelles : tous ces rhéteurs, au fond, sont d'accord sur le principe, à savoir que « l'instruction et la distinction de l'esprit sont nécessaires aux princes (3) », et que c'est un devoir pour eux de favoriser les lettres et les sciences. C'est même un des rares points sur lesquels les écrivains chrétiens s'entendent avec les païens. Lactance, dans ses invectives contre Galère, est poussé autant par ses rancunes professionnelles de rhéteur que par sa haine religieuse : il l'accuse d'avoir persécuté les orateurs et les jurisconsultes comme des ennemis publics, et d'avoir employé des juges militaires sans esprit et sans culture (4) ; bref il en parle absolument comme Claudius Mamertinus parlera des empereurs catholiques prédécesseurs de Julien (5), tellement l'amour de l'éloquence et de la littérature est à cette époque puissant dans le monde des écoles. Il y a ce qu'on pourrait appeler un « esprit universitaire », commun à tous les rhéteurs, supérieur à tous les désaccords politiques ou religieux.

Cet état d'âme professionnel n'a rien, au fond, qui doive

(1) Aurelius Victor. *Caes.*, 40 : « Ea si a doctis pectoribus proficiscerentur neque insulsitate offenderent, haud dubie inter praecipua haberentur. » — Eutrope, X, 3 : « Ciuilitatis penitus expers » (en parlant de Maximien Hercule). — *Epitome* : « Consiliis stolidus, ortu agresti (à propos de Maximien) ; inculta agrestique iustitia (à propos de Galère). »

(2) Aurelius Victor, *Caes.*, 40 : « Constantinum (eruditio, elegantia, comitas) ad usque astra uotis omnium subuexere ».— *Epit.*, « Nutrire artes bonas, praecipue studia litterarum. »

(3) Aurelius Victor, *Caes.*, 10 : « Compertum est eruditionem, elegantiam, comitatem præsertim principibus necessaria esse. »

(4) Lactance, *De mort persec*, 22, 4-5 : » Eloquentia extincta, causidici sublati, iureconsulti aut relegati aut necati, litterae autem inter malas artes habitae, et qui eas nouerant pro inimicis hostibusque protriti et execrati. Iudices militares, humanitatis, litterarum rudes, in prouincias immissi. »

(5) *Paneg.*, XI, 20 et 23.

nous étonner, mais ce qu'on peut remarquer, c'est le point de vue auquel se placent les Panégyristes pour célébrer les études auxquelles ils ont voué leur vie. Ils ne font guère valoir les services qu'elles rendent à la formation de l'intelligence proprement dite, à l'acquisition des connaissances ou à l'affinement du goût; ils insistent davantage sur leurs heureux effets pour l'amélioration du caractère. « Les lettres, dit Eumène, sont la base de toutes les vertus; elles enseignent la tempérance, la vigilance, la patience. Quand l'esprit, dès l'âge le plus tendre, s'y est habitué, il est prêt pour toutes les obligations de la vie, même pour celles des camps, qui y semblent le plus opposées (1). » C'est également le motif qu'invoque Constance pour justifier sa sollicitude envers l'école d'Autun ; quand il en confie la direction à Eumène, il dit qu'il le charge « de préparer les âmes des jeunes gens à aimer un genre de vie meilleur (2). » Rhéteurs comme Empereurs paraissent donc plus sensibles, pour me servir des termes modernes, à l'éducation qu'à l'instruction, et l'on peut dire qu'à leurs yeux l'enseignement est avant tout une école de morale.

C'est aussi une école de patriotisme. Les élèves doivent apprendre, à l'imitation de leurs maîtres, à célébrer la gloire des Empereurs (3) ; ils doivent contempler, sous les portiques des édifices scolaires, les cartes où sont tracés les contours de ces pays que les chefs de l'État protègent ou conquièrent (4). C'est pour cela, ajoute Eumène, que l'enseignement doit se donner dans un monument public et non dans des maisons privées; cela ne conviendrait pas pour former des

(1) *Paneg.*, IV, 8 : « Litteras omnium fundamenta esse uirtutum, utpote continentiae, uigilantiae, patientiae magistras. Quae uniuersae cum in consuetudinem tenera aetate uerterunt, ad omnia deinceps officia uitae, et ad ipsa quae diuersissima uidentur militiae atque castrorum munia, conualescunt. »

(2) *Paneg.*, IV, 14 : « Vt ad uitae melioris studium adulescentium excolas mentes. »

(3) *Paneg.*, IV, 10 : « Ibi adulescentes optimi discant, nobis quasi sollemne carmen praefantibus, maximorum principum facta celebrare (quis enim melior usus est eloquentiae ?) »

(4) *Paneg.*, VI, 20 : « Videat in illis porticibus iuuentus et cotidie spectet omnes terras et cuncta maria et quicquid inuictissimi principes urbium, gentium, nationum, aut pietate restituunt aut uirtute deuincunt aut terrore deuinciunt. »

esprits qui s'exercent à vanter les mérites des souverains (1). Autrement dit, l'enseignement doit être national parce qu'il présente une utilité nationale : c'est un des liens les plus solides qui rattachent les sujets aux princes, ou, ce qui revient alors au même, les citoyens à l'Etat. Il offre même au gouvernement des avantages encore plus pratiques, en assurant le recrutement des fonctionnaires. Nous avons vu tout à l'heure Eumène prétendre que l'instruction donnée dans les écoles prépare à tout, même au métier militaire, ce qui est sans doute quelque peu exagéré. Mais ce qui est certain, c'est que d'avoir fait de bonnes études est alors le meilleur titre pour bien réussir dans l'administration civile. Les rhéteurs arrivent aux plus hauts emplois : sans parler d'Ausone, qui fut préfet du prétoire et consul, de Nepotianus et d'Exuperius qui furent gouverneurs de province, plusieurs des Panégyristes nous disent qu'ils ont été investis de la confiance des princes ; Eumène a été *magister memoriae* ou secrétaire de la chancellerie de Constance Chlore (2) ; l'auteur du VIIe Panégyrique a exercé une charge au palais (3) ; Claudius Mamertinus a rempli des fonctions élevées dans les finances, et a été nommé ensuite préfet du prétoire et consul (4). Et ce ne sont pas là des cas isolés. Eumène, en remerciant les Empereurs de leur sollicitude pour les écoles, dit qu'elle est bien légitime, car « il s'agit de ne pas laisser sans direction les jeunes gens qui étudient pour parler dans les tribunaux, pour être les agents de la justice impériale ou pour exercer peut-être même les grandes charges du palais (5). » L'auteur du VIIe Panégyrique déclare qu'il compte parmi ses enfants tous les élèves dont il a fait des avocats, ou des fonctionnaires du palais impérial, ou des gouverneurs

(1) *Paneg.*, IV, 9 : « Interest etiam gloriae quam tanti principes merentur ut ingenia quae canendis eorum uirtutibus excoluntur non intra priuatos parietes, sed in publica ostentatione et ipso urbis ore uegetentur. »

(2) *Paneg.*, IV, 6, 14.

(3) *Paneg.*, VII, 23 : « Hanc meam uocem diversis fori et palatii officiis exercitam. »

(4) *Paneg.*, XI, 1 et 2 : « Cum me aerarium publicum curare uoluisti... At cum me praetoriis præfecisti... Porro in decernendo consulatu... »

(5) *Paneg.*, IV, 5 : « Ne hi quos ad spem omnium tribunalium aut interdum ad stipendia cognitionum sacrarum aut fortasse ad ipsa palatii magisteria prouehi oporteret... incerta dicendi signa sequerentur. »

de provinces (1) Il y a donc là une règle habituelle. La carrière normale d'un jeune homme bien doué est de suivre avec docilité les leçons des rhéteurs, et d'entrer lui-même ensuite, soit dans le professorat, soit dans l'administration, à moins qu'il ne passe de l'un à l'autre. Par là, comme par beaucoup d'autres traits, l'Empire du quatrième siècle ressemble à la Chine : les emplois y sont confiés à une aristocratie de « lettrés » ou de « mandarins ». — Cette comparaison, d'ailleurs, indique à elle seule le vice de cette conception. Quand la littérature a pour mission essentielle de préparer au fonctionnarisme, ni l'un ni l'autre n'y gagnent beaucoup : l'enseignement littéraire, dominé par des préoccupations bureaucratiques, ne peut être bien souple ni bien vivant; et d'autre part les fonctionnaires, à qui l'on ne demande que d'être de bons lettrés, d'habiles rhéteurs, ne sauraient avoir beaucoup d'expérience pratique ni d'activité. Il a donc été fâcheux, je crois, pour l'Empire du quatrième siècle, que les écoles fussent aussi exclusivement des pépinières pour l'administration. — Il est vrai que cette manière d'agir témoignait d'un respect louable en lui-même, sinon très bien entendu, pour la culture intellectuelle. A côté des chefs militaires, qui étaient le plus souvent des Barbares, et toujours des soldats parvenus, les fonctionnaires civils représentaient dans la direction des affaires la part de l'esprit, de la civilisation.

De même qu'ils nous font connaître les rapports de l'enseignement avec l'État, les Panégyristes nous apprennent aussi quelles sont les relations de la Gaule avec le reste de l'Empire. La plupart d'entre eux, sinon tous, sont originaires de ce pays, et y sont visiblement très attachés. Il est donc naturel que nous trouvions dans leurs discours l'écho des sentiments de leurs compatriotes, de leurs plaintes, de leurs désirs, de leurs espérances, de leurs joies. Ainsi ils parlent souvent des épreuves que leur province a eu à traverser. Eumène a conservé le souvenir des violences commises par les révoltés à la fin du troisième siècle, et du terrible siège soutenu par sa chère ville

(1) *Paneg.*, VII, 23 : « Illos quasi meos numero quos prouexi ad tutelam fori, ad officia palatii... Multi sectatores mei etiam prouincias tuas administrant. »

d'Autun (1). Claudius Mamertinus décrit la triste situation de la Gaule avant l'avènement de Julien : « Les villes jadis les plus florissantes possédées par les Barbares ; celles que la distance met à l'abri de leurs coups, gouvernées par les plus affreux brigands sous le nom de magistrats ; la noblesse mise à mort ou réduite en un cruel esclavage ;... bref une telle misère qu'on enviait la bonne fortune des prisonniers des Barbares (2). » A côté de ces méfaits des hommes, voici ceux de la nature, éloquemment décrits dans ce passage du huitième Panégyrique où l'auteur se plaint de la crise agricole qui désole le territoire des Éduens. « On est bien forcé d'abandonner des champs qui ne vous paient pas des dépenses faites. D'ailleurs les paysans, écrasés sous leurs dettes, ne peuvent assécher le sol ni défricher les forêts. Tout ce qu'il y avait de bonnes terres est perdu par les marécages ou les broussailles... La vallée de la Saône a été riante jadis, quand il y avait un système régulier de drainage ; maintenant que l'écoulement des eaux est interrompu, toutes les parties basses et fertiles sont transformées en marais. Les vignes elles-mêmes, si admirées des ignorants, sont vieillies et ne sont plus cultivables... Tout le pays est désert, inculte, négligé, muet et sombre ; les routes mêmes sont si escarpées et raboteuses qu'à peine sont-elles praticables pour des voitures à moitié pleines. » Nous sommes loin ici des banalités et des déclamations ; on sent une tristesse sincère, inspirée par le spectacle de faits trop réels (3). Si les rhéteurs gaulois se lamentent ainsi sur les malheurs de leurs pays, ils saluent avec une enthousiaste reconnaissance les efforts des Empereurs

(1) *Paneg.*, IV, 4 : « Cum latrocinio Bagaudicae rebellionis obsessa auxilium romani principis irrito rogaret. »

(2) *Paneg.*, XI, 4 : « Florentissimas quondam antiquissimasque urbes barbari possidebant ; porro aliae quas a uastitate barbarica terrarum interualla distulerant iudicum nomine a nefariis latronibus obtinebantur. Gallorum illa celebrata nobilitas aut ferro occiderat aut immitibus addicta dominis seruiebat,.... ut iam praeoptaretur a miseris fortuna captorum. »

(3) *Paneg.*, VIII, 6 et suiv. : « Ager qui numquam respondet impendiis ex necessitate deseritur, etiam inopia rusticanorum, quibus in aere alieno uacillantibus nec aquas deducere nec siluas licuit excidere : ita quicquid olim fuerat tolerabilis soli aut corruptum est paludibus aut sentibus impeditum... Illa quae subiecta et usque Ararim porrecta planities fuit quidem aliquando iocunda, cum per singulorum fines continua cultura procursus fontium uallibus patentibus euehebat : nunc autem interclusis

pour y porter remède. Eumène les remercie de dépenser largement pour relever, non seulement les temples et les édifices publics d'Autun, mais jusqu'aux maisons particulières, d'envoyer des ouvriers étrangers et des soldats pour accomplir de grands travaux de canalisation (1). Un autre orateur, à propos des colons barbares établis en territoire romain, se réjouit du profit que son pays va en retirer, et, comme il le dit, « triomphe au nom de toute la Gaule (2) ». Un autre célèbre les monuments bâtis par Constantin dans une de ses capitales, à Trèves probablement : le grand cirque rival de celui de Rome, les basiliques, le forum (3). Et, aussitôt après les plaintes que nous venons de lire sur la désolation de la campagne d'Autun, vient une longue action de grâces au sujet de la bienveillance que Constantin a montrée aux malheureux Éduens, et de la remise d'impôts par laquelle il a essayé de soulager leur misère (4). Cependant ces bienfaits matériels ne suffisent pas aux Gaulois ; ils sont plus sensibles encore peut-être aux marques de sympathie et d'estime que leur donne le souverain. Ils demandent qu'entre eux et lui il y ait un lien étroit et en quelque sorte personnel ; il faut qu'il soit à eux, moyennant quoi ils seront à lui. C'est ainsi que l'auteur du cinquième Panégyrique, parmi toutes les victoires des armées impériales, s'attache de préférence à celles dont les Gaulois ont pu jouir et qui leur appartiennent pour ainsi dire en propre (5) ; le même orateur dit à Constance qu'il a conquis

uastitate meatibus, quicquid humilitate sua fuerat uberius in uoraginem est et stagna conuersum. Ipsae denique uineae, quas mirantur ignari, ita uetustate senuerunt ut culturam iam paene non sentiant... Vasta omnia, inculta, squalentia, muta, tenebrosa ; etiam militares uias ita confragosas et alternis montibus arduas atque praecipites ut uix semiplena carpenta, interdum solum uacua transmittant. »

(1) *Paneg.*, IV, 4 : « Maximas pecunias non templis modo ac locis publicis reficiundis, sed etiam priuatis domibus indulgent, nec pecunias modo, sed etiam artifices transmarinos... et deuotissimarum hiberna legionum,... ut et resides aquas et nouos amnes ueluti aridis fessae urbis uisceribus infundant. »

(2) *Paneg.*, V, 9 : « Insultare hercule communi Galliarum nomine libet. »

(3) *Paneg.*, VII, 22 : « Video circum maximum, aemulum, credo, romano, uideo basilicas et forum, opera regia. »

(4) *Paneg.*, VIII, 8-14.

(5) *Paneg.*, V, 5 : « Illa quorum spectaculo fruimur dicenda sunt, eo magis quod, quamuis in communibus rei publicae bonis, necesse nobis maxime est gratulari quæ propria nobis sunt. »

la Gaule en y venant (1). Cette présence du prince est sans cesse réclamée par les orateurs provinciaux, non seulement parce qu'elle est avantageuse, mais aussi parce qu'elle est flatteuse pour l'amour-propre des pays visités : tantôt les habitants d'Autun invitent Constantin à s'arrêter chez eux (2) ; tantôt ils s'applaudissent de l'avoir possédé, et font dater de là le commencement de leur relèvement (3) ; Nazarius souhaite avec ardeur le retour en Gaule de Crispus, l'héritier de l'Empire (4) ; Claudius Mamertinus retrace avec complaisance le séjour que Julien a fait dans cette province (5) ; Pacatus en veut presque aux campagnes et aux conquêtes de Théodose en Orient, parce qu'elles lui font délaisser la Gaule (6). On sent qu'en voyant l'Empereur au milieu d'eux les Gaulois sont plus fiers et plus satisfaits ; le gouvernement auquel ils sont soumis ne leur fait pas dès lors l'effet de quelque chose de lointain et d'étranger, et c'est à quoi tient essentiellement leur patriotisme provincial.

Mais ce patriotisme n'en exclut pas un autre, plus large, celui qu'on peut appeler national ou « impérial », et qui s'étend à toute la communauté latine. Les orateurs gallo-romains sont aussi romains que gaulois, et n'éprouvent aucune difficulté à être l'un et l'autre en même temps. Tout au contraire, ils rappellent avec enthousiasme les liens qui unissent à Rome les cités gauloises, et spécialement celle des Éduens : le nom de « frères du peuple romain » que le Sénat a accordé à leurs ancêtres leur paraît le titre le plus glorieux, et ils sont heureux de montrer que ce titre est bien justifié, que les Éduens ont été les alliés de Rome les plus fidèles et les plus désintéressés, que jadis, au temps de César, ils ont facilité la conquête des Gaules, et que plus récemment, à l'époque de la grande anarchie militaire, ils ont travaillé plus puissamment que tout autre peuple à maintenir la domination romaine chez

(1) *Ibid.*, V, 6 : « Gallias tuas, Caesar, ueniendo fecisti. »
(2) *Ibid.*, VII, 22.
(3) *Ibid.*, VIII, 7 : « Vrbem illam sola opis tuae exspectatione uiuentem illustrare dignatus es. »
(4) *Ibid.*, X, 37 : « Gallis desiderantibus. »
(5) *Ibid.*, XI, 3 et 4.
(6) *Ibid.*, XII, 23 : « Triumphis tuis Galli irascimur. »

les Gaulois (1). Inversement, ils ne parlent qu'avec horreur des moments où cette domination a été ébranlée et où l'Empire a failli se démembrer (2) ; ils exaltent la mémoire des princes qui, comme Claude le Gothique, ont conjuré ce danger et rétabli la ferme discipline du monde romain (3). Leur « loyalisme » est donc irréprochable. Je me sers à dessein de ce terme, parce qu'il n'implique aucune idée de basse sujétion. La soumission des Gaulois à l'Empire n'est pas plus de la servilité que leur attachement à la province natale n'est du séparatisme. La conciliation de ces deux sentiments nous est attestée par des mots comme celui-ci, à propos de l'œuvre de Maximien Hercule en Gaule : « La Gaule avait été exaspérée par les outrages qu'elle avait reçus : il a su la rendre à l'Empire pour assurer son obéissance et à elle-même pour assurer son salut (4). » Ainsi donc, aux yeux des Panégyristes, les habitants des provinces ne sont pas des vaincus qui doivent se plier à la force, mais des associés qui auraient tort de rompre un contrat où ils trouvent le bonheur et la sécurité. On pourrait même ajouter, quoique cela semble paradoxal, qu'ils y trouvent l'indépendance : un de nos rhéteurs ne dit-il pas, en parlant des Bretons soumis par Constance, « qu'ils sont enfin redevenus libres et enfin redevenus romains (5) » ? La liberté, alors, ne consiste pas dans l'autonomie, mais au contraire dans l'union avec la puissance romaine, et en effet, à le bien prendre, cette puissance régulière et pacifique était moins tyrannique que celle de rois Barbares, de chefs de révoltés ou de généraux séditieux, c'est-à dire des maîtres que pouvait espérer une province séparée de l'Empire.

(1) *Paneg.*, IV, 4 : « Ciuitatem istam olim fraterno populi romani nomine gloriatam ; » cf. VII, 22 ; VIII, 2 : « Cum a ceteris a Rhodano ad Rhenum usque populis ne pax quidem posset nisi suspecta sperari, olim iam consanguinitatis nomine gloriati sunt, et nuper diuum Claudium ad recuperandas Gallias soli uocauerunt. »

(2) *Ibid.*, V, 10 : « Triste harum prouinciarum a romana luce discidium. »

(3) *Ibid.*, VII, 2 : « Qui romani imperii solutam et perditam disciplinam primus reformauit. »

(4) *Paneg.*, VI, 8 : « Gallias priorum temporum iniuriis efferatas rei publicae reddidit ad obsequium, sibi ipsas ad salutem. »

(5) *Ibid.*, V, 19. « Tandem liberi tandemque romani. »

Tels sont les sentiments des orateurs gaulois envers la communauté latine. Quant à la capitale de cette communauté, à Rome elle-même, elle bénéficie, aux yeux de leur patriotisme, de sa situation de métropole, et, aux yeux de leur érudition, de tous les prestigieux souvenirs dont son nom est auréolé dans l'histoire. C'est toujours pour eux la ville maîtresse de l'univers (1), la ville sainte, objet d'un culte religieux (2). Au fond elle est bien déchue de son ancienne dignité ; la puissance réelle, la vie se sont retirées d'elle au profit d'autres capitales, de Milan, de Trèves, de Nicomédie, de Constantinople : ils feignent de ne pas s'en apercevoir ; intérieurement ils en souffrent, parfois même ils osent regretter que les Empereurs la négligent, et réclamer pour elle l'honneur de leur présence (3) ; quand le souverain est parmi eux, ils la supplient de ne pas être jalouse de cette faveur (4). Leur pieux respect détruit toute idée de rivalité. Il apparaît surtout, d'une manière fort curieuse, dans le récit qu'ils tracent de la guerre entre Constantin et Maxence. La vérité des faits est la suivante : Constantin, Empereur élu par une armée de province, gauloise en majorité, marche avec cette armée contre le prince qui règne à Rome, le bat, entre dans la ville et y fait reconnaître son autorité. En somme, si l'on veut, c'est une nouvelle prise de Rome par les Gaulois, et, s'ils avaient eu, comme on l'a quelquefois supposé bien à tort, des sentiments hostiles à l'égard de la capitale de l'Empire, c'était une belle occasion de triompher insolemment à ses dépens. Or il n'en est rien. Tout au contraire, les Panégyristes ont bien soin de faire remarquer que Constantin n'attaquait pas le peuple romain,

(1) *Paneg.*, II, 1 : « Dominae gentium ciuitatis. »

(2) *Paneg.*, II, 1 : « Sollemni sacrae urbis religione. » — IX, 1 : « Vrbe sacra. »

(3) *Paneg.*, II, 13-14 : « O quanto nunc illa ciuitas esset augustior si uos stipatos uestro senatu in illa Capitolini Iouis arce conspiceret... Sed profecto mature ille illucescet dies, cum uos uideat Roma uictores. » — X, 38 : « Vnum modo est quo fieri possit Roma felicior, ut Constantinum conseruatorem suum, ut beatissimos Caesares uideat. »

(4) *Paneg.*, II, 14 : « Quoniam hunc optatissimum principem in Galliis suis retinet ratio rei publicae, quæsumus, si fieri potest, ne huic inuideas ciuitati. »

mais seulement son tyran, Maxence. Que dis-je ? il attaquait si peu Rome qu'il la défendait bien plutôt ; c'est pour elle, et non contre elle, qu'il luttait, pour l'arracher à un despotisme féroce et honteux (1). Rome le savait bien, d'ailleurs, et tous ses vœux étaient pour qu'il eût le dessus (2) : il l'a donc véritablement, non pas conquise, mais sauvée et délivrée (3). Cette façon de présenter les choses, qui se retrouve chez Lactance (4), et qui du reste n'est pas tout à fait dénuée de fondement, fait voir ce que Rome est alors pour les provinciaux, surtout pour les provinciaux intelligents et instruits : à défaut d'importance réelle, elle a gardé pour eux toute son autorité morale ; ils incarnent en elle, comme en un symbole, cette unité impériale, à laquelle ils sont liés par un dévouement aussi profond, aussi fort, que leur amour pour leur pays d'origine.

On voit sur combien de questions ces discours gallo-romains peuvent nous renseigner. Outre qu'ils font revivre pour nous cette éloquence des écoles qui fut jadis tant admirée, et qui conserve encore quelques mérites avec de trop réels défauts, ils nous permettent de mieux connaître les habitudes du monde scolaire, les sentiments de la Gaule, certaines opinions importantes dans cette époque de profonde transformation qu'est le quatrième siècle. C'est de quoi leur faire pardonner bien des déclamations et bien des mesquineries, — et peut-être de quoi me faire pardonner à moi-même la longue étude que je leur ai consacrée.

(1) *Paneg.*, IX, 4 : « Illum spoliatorum templorum, trucidati senatus, plebis romanae fame necatae piacula (sequebantur). » — X, 4 : « Gessisti bellum quod tibi non minus honos urbis imposuit quam eius aerumna persuasit. »

(2) *Paneg.*, IX, 14 : « Ipsa iam ad te supplices manus Roma tendebat. » *Ibid.*, 15 : « Celeritatem illam in gerendo Scipionis et Caesaris hanc maxime cupienti Romae repraesentans. »

(3) *Paneg.*, X, 3 : « Cuius cum diuina uirtus et eius misericordia comes appendixque uictoria urbem Romam non praecipitantem exceperit, sed afflictam ac plane iacentem excitarit, recrearit, erexerit... Ex ipsis faucibus fati Roma seruata. » — *Ibid.*, 6 : « Constituta et in perpetuum Roma fundata est. » — *Ibid.*, 31 : « Roma iam libera. »

(4) Lactance, *De mort. persec.*, 44, 11 : « Victoria liberatae urbis. »

CHAPITRE II

LES PANÉGYRISTES
ET LA
POLITIQUE IMPÉRIALE

J'ai considéré jusqu'ici les Panégyriques comme l'expression du tour d'esprit et des sentiments des rhéteurs gaulois qui les ont composés. Mais on peut les envisager à un autre point de vue : il est bien certain, en effet, que les orateurs qui parlaient devant les Empereurs avaient soin de ne rien dire qui ne fût conforme aux pensées, aux désirs des souverains. Par là, leurs discours peuvent nous renseigner utilement sur les intentions et les ambitions des princes auxquels ils sont consacrés ; la docilité, la servilité même si l'on veut, qui y règne si souvent, en fait de fidèles reflets de la politique impériale.

Naturellement, pour une telle recherche, il faut examiner séparément ces diverses harangues, que j'ai dans le précédent chapitre étudiées comme un seul tout. Si l'on néglige les deux premières, assez courtes et peu significatives, on rencontre d'abord le groupe formé par les Panégyriques de Constance et de Constantin, qui va nous permettre de préciser l'attitude de ce dernier Empereur.

I

Il n'est pas douteux qu'en prenant le pouvoir Constantin n'ait invoqué comme principal titre sa qualité de fils de

Constance, qu'il n'ait revendiqué la puissance impériale comme un bien héréditaire. Le *De mortibus persecutorum*, qui a été écrit par Lactance en faveur de la politique constantinienne, représente Constance léguant l'empire à son fils comme s'il s'agissait d'un patrimoine (1). Mais une telle façon d'envisager la transmission du pouvoir suprême n'allait pas sans difficultés, et l'on peut suivre à travers les Panégyriques les progrès de ce que j'appellerai l'idée dynastique.

Cette idée avait été fortement battue en brèche dans les dernières années du troisième siècle. En 275, après la mort d'Aurélien, pendant cette réaction sénatoriale qui dura d'ailleurs peu de temps et qui se manifesta par l'élection de Tacite, les chefs du parti aristocratique s'élevèrent vivement contre le système de l'hérédité. Le consulaire Maecius Falcius Nicomachus, si nous en croyions le témoignage de l'*Histoire Auguste*, aurait conjuré le nouvel Empereur de ne pas laisser sa puissance à ses jeunes enfants, de ne pas leur léguer l'État romain en même temps que ses domaines, ses fermiers et ses esclaves, mais d'imiter l'exemple de Nerva, de Trajan et d'Hadrien (2). A la vérité, ce discours n'est nullement authentique, mais le fond peut en être conforme à ce que l'historien savait des sentiments aristocratiques à l'époque de Tacite. Et, s'il est entièrement de son invention, il n'en est pas moins significatif : il exprime alors les opinions qui ont cours sous Dioclétien au sujet de l'hérédité, opinions franchement hostiles, qu'on retrouve dans une autre biographie de l'*Histoire Auguste*, dédiée à Dioclétien (3). L'hérédité est d'ailleurs bannie du système de gouvernement de Dioclétien : c'est par l'adoption que sont élevés au trône Maximien Hercule, puis Constance et Galère, puis Sévère et

(1) Lact., *De mort. persec.*, 24,8 : « Ei imperium per manus tradidit. »

(2) *Hist. Aug.*, *Tac.*, 6-8 : « Ne paruulos tuos, si te citius fata praeuenerint, facias romani heredes imperii, ne sic rem publicam patresque conscriptos populumque romanum ut uillulam tuam, ut colonos tuos, ut seruos tuos relinquas : quare circumspice, imitare Neruas, Traianos, Hadrianos. — *Ibid.*, 14, 1. Le frère de Tacite est blâmé d'avoir pris le pouvoir « quasi hereditarium esset imperium ». — Cf. la lettre apocryphe de Probus dans la vie de cet Empereur, 11, 3.

(3) *Hist. Aug.*, *Seuer.*, 20, 4. « Neminem prope magnorum uirorum optimum et utilem filium reliquisse satis claret. »

Maximin Daia. Dioclétien semble avoir compté beaucoup sur cette institution, pensant sans doute comme Galba (1) qu'elle restreignait autant que possible la part du hasard, qu'elle permettait de choisir les plus capables et de satisfaire davantage l'opinion publique, qu'elle était en un mot plus intelligente et plus libérale que l'hérédité.

Quoi qu'il en soit, dans les premiers Panégyriques, Dioclétien et Maximien ne sont pas représentés autrement que comme des soldats de fortune, des parvenus. Sans doute, pour rehausser leur personnalité, on les compare aux dieux sous l'invocation desquels ils se sont placés, Jupiter et Hercule (2). Mais on ne craint pas de faire allusion à leur naissance en pays à demi barbare (3), à leur jeunesse passée à la frontière, au milieu du bruit des armes, au dur apprentissage qui les a dressés au métier militaire (4) : tout cela donne bien l'impression de bons généraux qui ont conquis la dignité impériale à la pointe de l'épée.

Cependant, même dans ces premiers discours, on peut prévoir que le principe d'hérédité reprendra vite son ascendant. Dioclétien n'a pas de fils, mais Maximien en a un, et son Panégyriste a bien l'air de saluer en cet enfant un futur Empereur : il loue ses qualités natives, se préoccupe de son éducation, le voit déjà préparé à régner par le spectacle des exploits paternels (5). Ces paroles, qui ont dû chatouiller agréablement l'amour-propre de Maximien, ne s'accordent guère avec le système de gouvernement de Dioclétien : elles font pressentir que ce système courra un gros danger avec le temps et par la force des choses, que bon gré mal gré les fils

(1) Tac., *Hist.*, I, 16 : « Loco libertatis erit quod eligi coepimus ; nam generari et nasci a principibus fortuitum, nec ultra aestimatur : adoptandi iudicium integrum, et, si uelis eligere, consensu monstratur. »

(2) *Paneg.*, II, 2 : « Diuinam generis tui originem. » — III, 2 : « Vos dis esse genitos. »

(3) *Paneg.*, III, 3 : « Non in otiosa aliqua deliciisque corrupta parte terrarum nati institutique estis..... »

(4) *Paneg.*, II, 2 : « An quemadmodum educatus institutusque sis praedicabo, in illo limite, illa fortissimarum sede legionum, inter discursus strenuae iuuentutis et armorum sonitus tuis uagitibus obstrepentes ? »

(5) *Paneg.*, II, 14 : « Filium, quem ad honestissimas artes omnibus ingenii bonis ornatum felix aliquis praeceptor expectat :... uestra illi facta demonstret, uos identidem et semper ostendat praesentes et optimos imperatoriae institutionis auctores. »

d'Empereurs seront naturellement des candidats à l'Empire.

Chez Constance, ces ambitions dynastiques paraissent s'accuser davantage. D'abord ce prince, sans rompre le lien qui l'unit à ses collègues, sans sortir de la tétrarchie, a je ne sais quelle tendance à s'isoler. Tandis que dans les premiers Panégyriques, Dioclétien était perpétuellement associé aux éloges qu'on décernait à son collaborateur, dans le Ve, Constance est loué presque seul, et l'orateur avoue volontiers qu'il passe sous silence les triomphes des autres empereurs (1). D'autre part, à la fin de son discours, ce même Panégyriste formule ainsi ses souhaits à l'adresse de la famille impériale : « nous faisons des vœux pour que nos enfants, nos petits-enfants et nos descendants à travers tous les siècles vous obéissent, à vous et à ceux que vous élèverez (2). » Assurément la phrase est très générale : mais, prononcée devant Constance, qui a un fils déjà grand et qui désire lui transmettre son pouvoir, elle prend bien le sens d'une protestation de dévouement dynastique.

Nous arrivons enfin à Constantin, et avec lui les prétentions à la monarchie héréditaire s'étalent plus ouvertement. Dès le premier des discours qui lui sont adressés, dès le Panégyrique composé à l'occasion de son mariage avec la fille de Maximien, nous trouvons des déclarations très nettes. Non seulement on souhaite que ce mariage assure à jamais la perpétuité de la famille impériale, de la descendance de Constance le Pieux (3), non seulement on affirme que le salut de l'État est lié à cette perpétuité même, qu'il serait compromis s'il était confié à de nouvelles maisons (4), mais on oppose en termes

(1) *Paneg.*, V, 5 : « Illa uero, Caesar inuicte, quae ductu atque auspicio numinis tui gesta sunt, quorum etiam spectaculo fruimur, sub hac occasione dignationis tuae sine dilatione dicenda sunt, eo magis quod, quamuis in communibus rei publicae bonis, necesse nobis maxime est gratulari quae propria nobis sunt. »

(2) *Paneg.*, V, 20 : « Deposcimus ut liberi nepotesque nostri et si qua omnibus saeculis erit duratura progenies, cum uobis, tum etiam his quos educatis atque educabitis dedicentur. »

(3) *Paneg.*, VI, 2 : « Seriem uestri generis propagando omnibus in futurum saeculis prouidetis. » — 14 : « Vt beatissimus imperator semper ex tua (Constantii) sobole nepotibus augeatur. »

(4) *Paneg*, VI, 2 : « Ne mutatoria per nouas familias communis salutis gubernacula traderentur. »

exprès cette forme de gouvernement à celle qui a précédé : « jusqu'ici la grandeur romaine a été ballottée au gré des caractères et des destinées des souverains, il faut qu'elle se consolide en s'appuyant sur l'éternité de la dynastie actuelle (1). » Si à cela l'on ajoute que le souvenir de Constance, fondateur de la nouvelle race impériale, est sans cesse présent dans ce discours, que son éloge tient une place considérable à côté de celui de son fils et de Maximien (2), on verra avec quelle clarté ce Panégyrique exprime l'ambition de Constantin.

Cependant cette ambition ne va pas encore jusqu'au bout. Elle n'est pas agressive, et rien n'est plus remarquable que le silence observé par le Panégyriste sur les autres Empereurs actuellement régnants, sur Galère, Sévère et Maximin Daia, légitimes continuateurs de la tétrarchie, sur Maxence également, dont Constantin devient ce jour-là le beau-frère et dont il va bientôt être l'ennemi déclaré. De tous ces princes, il n'est pas fait la plus petite mention dans le VIe Panégyrique : on peut en conclure que Constantin n'est pas très bien avec eux, sans quoi ils recevraient leur part de compliments officiels ; mais il ne veut pas non plus se prononcer contre eux. Il les ignore, et veut que ses sujets aient l'air de les ignorer. D'un autre côté, on se rend compte que Constantin n'a pas osé tout d'abord s'attribuer de lui-même le titre d'Auguste. Le VIe Panégyrique dit expressément qu'il s'est contenté du titre de César, et qu'il a attendu, pour porter celui d'Auguste, la consécration de Maximien Hercule (3) ; ce témoignage est confirmé par celui de Zosime et de l'Anonyme de Valois (4). Il semble même que Constantin ait sollicité l'assentiment de Galère : le VIIe Panégyrique le loue d'avoir résisté aux instances de ses soldats qui voulaient lui déférer le pouvoir

(1) *Paneg.*, VI, 2 : « Vt romana res, olim diuersis regentium moribus fatisque iactata, tandem perpetuis domus uestrae radicibus conualescat, tamque sit immortale illius imperium quam sempiterna soboles imperatorum. »

(2) *Paneg.*, VI, 3-4 et 14.

(3) *Paneg.*, VI, 2 : « Cum tibi, Constantine, per socerum nomen imperatoris accreuerit. » — « Cuius tanta maturitas est ut, cum tibi pater imperium reliquisset, Caesaris tamen appellatione contentus, expectare malueris ut idem te qui illum declararet Augustum. »

(4) Anon. Vales., II, 4 : « Constantinus omnium militum consensu Caesar creatus. »

suprême aussitôt après la mort de son père, et d'avoir voulu consulter « les Empereurs plus âgés (1) ». Lactance, qui pourtant appelle Constantin Auguste dès son avènement (2), parle aussi d'un message du nouvel empereur à Galère : ce message aurait provoqué chez celui-ci une colère furieuse, mais il se serait calmé, et aurait consenti finalement à reconnaître le fils de Constance comme Empereur, tout au moins comme César (3). Evidemment il ne faut pas prendre au pied de la lettre tout ce que disent soit des orateurs officiels, soit un historien partial comme Lactance ; il ne faut pas être dupe de la comédie qu'a pu jouer Constantin, ni le croire plus docile ou plus timide qu'il n'a été réellement. Mais il semble bien qu'il y ait cependant quelque chose de vrai dans ce que disent les Panégyriques et le *De mortibus persecutorum* : Constantin n'a pas voulu, ou n'a pas pu, rompre de suite avec l'autorité régulière ; les institutions de Dioclétien et le pouvoir de ses collaborateurs conservaient sans doute un certain prestige, dont le nouvel Empereur a tenu à bénéficier ; il a bien pris la pourpre tout seul, comme héritier de son père, mais s'est appliqué à faire ratifier son usurpation par le vieux Maximien Hercule, voire par Galère. Les formules employées à dessein par le VIe Panégyrique donnent une idée très exacte de cette espèce de compromis.

Avec le VIIe Panégyrique, nous faisons un pas de plus, et décidément les prétentions dynastiques prennent le dessus sur le système de gouvernement établi par Dioclétien. Le nom du vieil Empereur, il est vrai, n'est prononcé qu'avec beaucoup de respect ; on le représente entouré, dans sa retraite, des hommages de ses successeurs (4). Mais, si l'on salue sa gloire passée, on rejette absolument les prin-

(1) *Paneg.*, VII, 8 : « Quamquam tu ad seniores principes de summa rei publicae quid fieri placeret rettulisses. »

(2) Lact., *De mort. persec.*, 24, 9 : « Suscepto imperio Constantinus Augustus... »

(3) Lact., *De mort. persec.*, 25 : « Paucis post diebus laureata imago eius (Constantini) adlata est ad malam bestiam (Galerium). Deliberauit diu an susciperet. In eo paene res fuit ut illam et ipsum qui attulerat exureret... Suscepit itaque imaginem admodum inuitus atque excogitauit ut... Constantinum Caesarem cum Maximino appellari iuberet. »

(4) *Paneg.*, VII, 15 : « Felix beatusque uere quem uestra tantorum principum colunt obsequia priuatum. »

cipes qu'il avait voulu faire prévaloir pour le recrutement de l'Empire. Le Panégyriste, qui n'est à coup sûr que le porte-parole de Constantin lui-même, développe avec complaisance les titres qu'une noble naissance conférait à son héros pour obtenir le rang suprême. Ce n'est pas un compliment banal ; c'est une vraie théorie de l'hérédité monarchique. Constantin se distingue de tous ses collègues parce qu'il est « né Empereur ». Ce n'est pas le hasard de l'opinion publique ou de la faveur qui l'a élevé si haut, il a « mérité le trône par la seule naissance (1). » On veut bien reconnaître, par égard pour les autres princes, qu'il y a de la gloire à s'élever par degrés, en passant par tous les grades militaires, jusqu'à la dignité impériale (2), mais on proclame qu'il est bien plus beau encore de ne devoir son élévation qu'à la majesté de sa naissance (3). C'est le sort de Constantin ; il est entré dans le palais, non comme aspirant à l'Empire, mais comme Empereur désigné ; les lares paternels ont vu en lui, dès le premier jour, le « successeur légitime » de Constance (4). Non seulement le principe fondamental de l'hérédité est ainsi posé, mais les règles même en sont définies : il est admis que, parmi les fils de l'Empereur défunt, c'est le premier-né qui doit recueillir l'héritage (5). Nous sommes bien, comme on voit, aussi loin que possible du principe de l'adoption. C'est que trois ans se sont passés depuis le discours précédent. Constantin s'est débarrassé de son beau-père et ancien allié Maximien Hercule ; il s'est imposé aux autres Empereurs ; il a remporté

(1) *Paneg.*, VII, 2 : « Inter omnes participes maiestatis tuae hoc habes, Constantine, praecipuum quod imperator ortus es. » — 3 : « Non fortuita hominum consensio, non repentinus aliquis fauoris uentus te principem fecit : imperium nascendo meruisti. »

(2) *Paneg.*, VII, 3 : « Quamuis magna sit et admiranda felicitas quae stipendiis in ordine emeritis et militiae gradibus emensis ad fastigium istud maiestatis ascendit... »

(3) *Paneg.*, VII, 3 : « Aliud est niti per ardua et iuga montium petere e plano, aliud ipsa ortus sui sublimitate fultum uerticem tenere fortunae. »

(4) *Paneg.*, VII, 4 : « Sacrum istud palatium non candidatus imperii, sed designatus intrasti, confestimque te illi paterni lares successorem uidere legitimum. »

(5) *Paneg.*, VII, 4 : « Neque enim erat dubium quin ei competeret hereditas quem primum imperatori filium fata tribuissent. »

d'éclatantes victoires sur les Francs et les Bructères (1); il sait qu'il peut compter sur le dévouement de ses soldats et des peuples de la Gaule : se sentant bien affermi, il ne craint pas de faire proclamer par son orateur officiel le caractère nouveau, franchement monarchique, de son pouvoir. Il est naturel d'ailleurs que les rhéteurs gaulois aient embrassé cette opinion avec zèle : la nouvelle dynastie, illyrienne d'origine, était devenue gauloise par le long séjour de Constance, puis de Constantin, dans notre pays. Quoi qu'il en soit, cette thèse était destinée à survivre au prince qui l'inspirait et aux orateurs qui l'énonçaient. La loi de l'hérédité est devenue la règle admise, sinon toujours suivie, d'une part dans l'empire byzantin, de l'autre dans les royautés semi-barbares de l'Occident germano-latin, et, par cet intermédiaire, dans les royautés modernes. Quand on songe à la fortune qu'a eue cette doctrine, il n'est pas sans intérêt de se rappeler les obscurs rhéteurs qui l'ont les premiers formulée.

A cette dynastie qui revendique si fièrement le droit de commander, il faut un passé. Constance, quels que soient les services qu'il a rendus à la chose romaine, quelques souvenirs de justice, de bonté de dévouement qu'il ait laissés, Constance ne suffit plus : il est trop récent, et son fils éprouve le besoin de rattacher sa famille à une origine plus reculée. Constance, en réalité, est un soldat parvenu, tout comme Dioclétien, Maximien ou Galère ; l'Anonyme de Valois nous a transmis la série des grades par lui parcourus : garde du corps, tribun, gouverneur de Dalmatie (2). Mais, dans l'entourage de l'Empereur, on imagine de le transformer en un neveu de Claude II le Gothique. A vrai dire, on n'est pas bien d'accord sur le degré exact de parenté : d'après l'Anonyme de Valois, Constance est fils d'un frère de Claude (3) ; d'après Flavius Vopiscus, il est fils d'une nièce de Claude (4) ;

(1) *Paneg.*, VII, 10-13.

(2) Anon. Vales, I, 1 : « Protector primum, exin tribunus, postea praeses Dalmatiarum fuit. — Cf. ce que dit Lactance de Maximin Daia, *De mort. persec.*, 19, 6 : « Statim scutarius, continuo protector, mox tribunus, postridie Caesar. »

(3) Anon. Vales., I, 1 : « Constantius diui Claudii optimi principis nepos ex fratre. »

(4) *Hist. Aug.*, *Claud.*, 13,2 : « Claudius, Quintillus et Crispus fratre.

Eutrope en fait le petit-fils de cet Empereur (1) ; et à lire certaines inscriptions, il semble même qu'on l'ait pris pour son propre fils (2) ; l'auteur du VIIe Panégyrique, plus prudent, reste dans le vague et parle seulement d'une *auita cognatio* (3). Cette discordance rend assez suspecte l histoire de la descendance claudienne de Constance ; et un mot malencontreux, échappé au Panégyriste, permet de croire que cette légende est de fabrication toute récente : « c'est une chose, dit-il, que bien des gens ignorent encore, mais que les amis de Constantin savent fort bien (4) ». En réalité, nous avons là une généalogie factice, qui est analogue à celle dont se targuaient les Guises quand ils prétendaient remonter jusqu'à Charlemagne, et dont le but n'est pas douteux. Claude est un bon Empereur, qui a frayé la voie à Aurélien en essayant de remettre de l'ordre dans l'armée et dans l'État, qui a repoussé les Goths au delà du Danube (5) : ses prétendus descendants bénéficient des éloges qu'on lui décerne. Et surtout, c'est un Empereur. Constance, lorsqu'il a été associé par Dioclétien à l'Empire, a été désigné à ce choix par le souvenir de son ancêtre, et Constantin se trouve ainsi le troisième souverain de sa famille (6). De même, dans les biographies de l'*Histoire Auguste*, quelle qu'en soit d'ailleurs la date ou l'origine, le nom de Claude est perpétuellement associé à celui de ses descendants. Le biographe des deux Galliens, ayant à le mentionner, l'appelle « chef de la famille de notre César Constance (7). » A la fin de la

fuerunt. Crispi filia Claudia ; ex ea et Eutropio, nobilissimo gentis Dardanae viro, Constantius Caesar est genitus. »

(1) Eutrope, IX, 22, 1 : « Constantius per filiam nepos Claudi traditus. » C'est ce qui ressort également des inscriptions. C. I. L. XI, 9, et III, 5207.

(2) Dans diverses inscriptions les fils de Constantin sont appelés *Claudii pronepotes*, C. I. L., II, 4782 et 4844, III, 3705.

(3) *Paneg.*, VII, 2 : « Ab illo diuo Claudio manat in te auita cognatio. »

(4) *Paneg.*, VII, 2 : « Quod plerique adhuc fortasse nesciunt, sed qui te amant plurimum sciunt. »

(5) *Paneg.*, VII, 2 : « Qui romani imperii solutam et perditam disciplinam primus reformauit immanesque Gothorum copias Ponti faucibus et Histri ore proruptas terra marique deleuit »

(6) *Paneg.*, VII, 2 : « Ipsum patrem tuum uetus illa imperatoriae domus praerogatiua prouexit, ut iam summo gradu et supra humanarum rerum fata consisteres, post duos familiae tuae principes tertius imperator. »

(7) *Hist. Aug.*, *Gall. duo.* 7, 1 : « Claudio, principe generis Constantii Caesaris nostri. » Cf. 14, 2 et *Heliog.*, 35,2.

monographie sur les Trente Tyrans, on annonce une vie de Claude, qui mérite bien un volume spécial, ne fût-ce qu'à cause de la maison illustre et sacrée à laquelle il appartient (1). Dans la Vie d'Aurélien se trouve rapportée la prophétie des druidesses gauloises, annonçant qu'aucun nom ne sera plus glorieux dans l'empire que celui des descendants de Claude (2). La Vie de Claude, tout naturellement, est remplie de flatteries à l'égard de Constance et de sa famille : c'est par respect pour lui que l'historien veut soigner tout particulièrement la biographie de son ancêtre (3) ; il loue ses grands services qui depuis ont fait juger ses descendants dignes d'être appelés eux aussi à l'Empire (4) ; il mentionne les prophéties qui promettent à cette famille un règne sans fin (5) ; bref, il se comporte si bien en apologiste qu'il croit devoir s'en excuser : « on pensera que je parle ainsi par adulation pour Constance, mais jamais je n'ai été adulateur (6). » Ces textes seraient certainement plus curieux si la provenance et la chronologie en étaient plus sûres. Mais, tels quels, et rapprochés de ceux du VIIe Panégyrique, ils nous font deviner quel travail ont effectué les écrivains officiels pour créer à la dynastie de Constantin ses titres de noblesse. Plus tard, on ira plus loin encore : Claude lui-même acquerra de nouveaux droits au respect ; une tradition conservée par Aurelius Victor (7) affirmera qu'il a été désigné comme successeur par Gallien

(1) *Hist. Aug.*, *Trig. tyr.*, 31, 6 : « De quo speciale mihi uolumen quamuis breue merito uitae illius uidetur edendum, addito fratre singulari uiro, ita utde familia tam sancta et tam nobili saltem pauca referantur. »

(2) *Hist. Aug.*, *Aurel.*, 44, 4 : « Illas (gallicanas dryadas) respondisse nullius clarius in re publica nomen quam Claudii posterorum futurum. »

(3) *Hist. Aug.*, *Claud.*, 1 1 : « Qui nobis intuitu Constantii Caesaris cum cura in litteras digerendus est. »

(4) *Hist. Aug.*, *Claud.*, 2, 8 : « Talis in re publica fuit ut eius stirpem ad imperium summi principes eligerent. »

(5) *Hist. Aug.*, *Claud.*, 10. Voy. notamment 10, 1 : « Genus Claudii ad felicitatem rei publicae diuinitus constitutum. », et 10, 7 : « Quae idcirco, posui ut sit omnibus clarum Constantium diuini generis uirum, sanctissimum Caesarem, et Augustae ipsum familiae esse et Augustos multos de se daturum. »

(6) *Hist. Aug.*, *Claud.*, 3,1 : « In gratiam me quispiam putet Constantii Caesaris loqui, sed testis est et tua conscientia et uita mea me nihil umquam cogitasse, dixisse, fecisse gratiosum. »

(7) Aurel. Vict., *Caes.*, 33, 28 : « Insignia imperii ad Claudium des-

mourant, et que d'autre part il a héroïquement sacrifié sa vie, comme Decius, au salut du peuple romain.

Ces assertions deviennent plus significatives si on les rapproche des jugements portés sur les autres princes dans un pamphlet comme le *De mortibus persecutorum*, où l'auteur, plus libre et plus franc, révèle bien des arrière-pensées. Là nous voyons comment un ami de Constantin qualifie ses prédécesseurs et ses collègues : des Barbares, des pâtres grossiers et sauvages, des intrus qui conservent sur le trône toute la rudesse et la brutalité de leur origine (1). Ces opinions dédaigneuses se sont tout naturellement répandues dans les classes lettrées et intelligentes de l'empire, puisque nous en retrouvons l'écho dans les ouvrages des historiens postérieurs (2). Et comme d'autre part les soldats semblent avoir aussi préféré les descendants de familles illustres à des aventuriers inconnus (3), on s'explique que la légende relative à l'origine de Constantin ait contribué puissamment à consolider sa dynastie.

A partir de cette date, en effet, c'est bien d'une monarchie héréditaire qu'il s'agit, sans contestation. Dans le VIIIe Panégyrique, les habitants d'Autun invoquent comme un titre à la bienveillance de Constantin l'alliance que leurs aïeux avaient offerte à l'Empereur Claude (4). Dans le neuvième, au début du parallèle que trace l'orateur entre Constantin et Maxence, l'origine des deux rivaux est soigneusement comparée ; mais il y a là une difficulté : tous deux sont

tinauerat. » *Epit.*, 34, 2 : « Gallieni morientis sententia imperator designatur. » Sur la *devotio*, voy. Aurel. Vict., *Caes*, 34, 2-5, et *Epit.*, 34, 3.

(1) Lact., *De mort. persec.*, 9, 2 (sur Galère) : « Naturalis barbaries efferitas a romano sanguine aliena. » — 18,13 (sur Daia) : « Adulescentem semibarbarum. » — 19, 5-6 : « Mirari omnes qui esset, unde esset ;... sublatus nuper a pecoribus et siluis. »

(2) Aurel. Vict., *Caes*, 39 : « Semiagrestem » (en parlant de Maximien Hercule). — *Epitome* : « Ortu agresti Pannonioque (sur Maximien Hercule), agresti iustitia (sur Galère), ortu atque instituto pastorali (sur Maximin Daia). » Cf. dans *l'Hist. Aug.*, vie de Numérien, 13, 4, l'étonnement de l'historien à l'idée qu'un soldat comme Dioclétien a pu être assez instruit pour citer Virgile.

(3) Lact., *De mort. persec.*, 25,2 : « Milites, quibus inuitis ignoti Caesares erant facti. »

(4) *Paneg.*, VIII, 2 : « Diuum Claudium, parentem tuum, ad recuperandas Gallias primi sollicitauerunt. »

fils d'Empereurs, et, à ce titre, pourraient s'arroger des droits égaux. Il est vrai que Constance a laissé des souvenirs bien meilleurs que Maximien Hercule ; cependant cet argument ne paraît pas suffisant ; les idées du temps sont telles que Lactance, pourtant si dévoué à Constantin et si hostile à son adversaire, semble admettre que celui-ci aurait pu légitimement réclamer l'Empire simplement parce qu'il était fils d'un Auguste (1). Aussi le Panégyriste, désireux de démontrer la supériorité de Constantin, n'hésite pas à affirmer que son rival n'était qu'un enfant supposé de Maximien (2) ; cela lui semble une preuve sans réplique, tant le principe d'hérédité possède alors de force. Ce même discours se termine par des souhaits de gloire et de prospérité dans lesquels l'avenir de la dynastie, même son avenir lointain, n'est pas oublié : les fils du prince sont associés aux hommages rendus à leur père, et l'on prévoit, l'on salue déjà le moment où ils seront appelés à le seconder dans le gouvernement (3).

Huit ans plus tard ce moment est venu, et, dans le Xe Panégyrique, Nazarius célèbre à la fois le quinzième anniversaire de l'avènement de Constantin au trône et le cinquième de la nomination de ses fils Crispus et Constantin II comme Césars (4). Il est tout naturel qu'en une pareille occasion la famille impériale entière soit glorifiée et qu'on en escompte la perpétuité : l'orateur ne manque pas à ce devoir. Il ne veut pas assigner de limites aux bienfaits que Rome attend de cette dynastie, dont la durée doit être indéfinie et éternelle (5) ; il montre l'Empire appelant de tous ses vœux les fils et petits-fils de Constantin (6). Et en particulier il

(1) Lact., *De mort. persec.*, 26, 6 : « Licet iure hereditatis paternos milites traducere ad se posset. »

(2) *Paneg.*, IX, 4 : « Erat ille Maximiani suppositus, tu Constantii Pii filius ;... ut falso generi non inuideamus. » — Cf. Anon. Vales., IV, 12.

(3) *Paneg.*, IX, 26 : « Quamuis iam diuina soboles tua ad rei publicae uota successerit et adhuc speretur futura numerosior,... cum liberos tuos gubernaculis admoueris. »

(4) *Paneg.*, X, 2 : « Quintum decimum maximus princeps salutaris imperii annum degit,... quinquennalia beatissimorum Caesarum occupatos nos in gaudiis habent.»

(5) *Paneg.*, X, 2 : « Eat quin immo in immensum felicis cursus imperii... »

(6) *Paneg.*, X, 36 : « Tuos liberos ac deinceps nepotes (Roma) tecum optat. »

comble d'éloges les deux jeunes princes revêtus du titre de Césars, chez qui il aperçoit non seulement des germes de vertus ou des fleurs pleines de promesses, mais des fruits déjà mûrs (1). Or, — c'est ici le piquant de la chose, — que sont ces deux Césars? l'aîné, Crispus, a obtenu la gloire du triomphe ; il a vaincu les Barbares, dit le Panégyriste, ce qui signifie probablement qu'il a commandé nominalement une armée victorieuse (2) ; l'autre est encore un enfant, qu'on félicite seulement d'avoir été consul, et de savoir bien écrire et signer son nom (3). Étant donnés les usages des sociétés monarchiques, il serait puéril de s'étonner d'éloges aussi disproportionnés, puisque le dogme fondamental est que la naissance tient lieu de tout, que le sang royal ou impérial donne naturellement et nécessairement toutes les qualités : mais il est frappant de voir combien nous sommes loin des idées qu'exprimait Maecius Falcius Nicomachus sous le règne de Tacite, et que je rappelais plus haut, loin aussi des principes sur lesquels reposait le gouvernement de Dioclétien. Le système héréditaire, après une interruption, a repris son cours comme au temps des Maximins et des Galliens. L'évolution est achevée, et, de cette évolution, les Panégyriques adressés à Constantin nous ont permis, si je ne me trompe, de mesurer toutes les étapes.

II

Ils nous renseignent aussi, — moins que nous ne le voudrions, mais jusqu'à un certain point, — sur l'attitude de Constantin dans les questions religieuses. Il est vrai qu'aucun

(1) *Paneg.*, X, 3 : « Quorum in annis pubescentibus non erupturae uirtutis tumens germen, non flos praecursor indolis bonae laetior quam uberior apparet, sed iam facta granifera et contra rationem aetatis maximorum quoque fructuum matura perceptio. »

(2) *Paneg.*, X, 3 : « Iam obterendis hostibus grauis terrorem paternum, quo semper barbaria omnis intremuit, deriuare ad nomen suum coepit ». — 36 : « In quo uelox uirtus aetatis mora non retardata pueriles annos gloriis triumphalibus occupauit. »

(3) *Paneg.*, X, 3 : « Iam consulatum, iam uenerationem sui, iam patrem sentiens. » — 37 : « Licet aetas adhuc te auocet ab imitatione uirtutis paternae, iam tamen ad pietatem eius natura deducit : iam maturato studio litteris habilis, iam felix dextera fructuosa subscriptione laetatur. »

d'eux ne contient la moindre mention du christianisme : on peut les lire tous, et non seulement ceux qui sont adressés à Maximien, à Constance et à Constantin, mais ceux qui plus tard seront prononcés devant Julien ou devant Théodose, sans se douter qu'il y ait alors dans l'Empire deux religions en présence et en conflit. M. Boissier a remarqué ce silence assez frappant ; il l'explique en disant que le monde des écoles est resté jusqu'à la fin très attaché aux anciennes traditions, et que les rhéteurs qui parlaient devant les Empereurs ont voulu attester au moins leur fidélité aux habitudes païennes en ayant l'air d'ignorer la doctrine nouvelle, ses progrès menaçants et ses succès (1). Il y a là beaucoup de vrai. On pourrait ajouter, je crois, que les Panégyristes se sont tus sur ces questions principalement par prudence. Ils prononçaient leurs harangues, non pas seulement devant l'Empereur, mais devant sa cour. Or, cette cour comptait à la fois des chrétiens et des païens. Il en était ainsi avant le triomphe de l'Église, dès le règne de Dioclétien, puisque la première mesure prise par ce prince, lors de la persécution, fut de faire abjurer les chrétiens qui étaient dans son palais et dans l'armée (2). A plus forte raison, sous Constantin et ses successeurs, une bonne partie de l'entourage impérial fut chrétienne ; mais il y resta beaucoup de païens. Donc, parmi les auditeurs des Panégyristes, les deux cultes étaient abondamment représentés : c'en est assez pour expliquer que ces rhéteurs, gens très circonspects et très habiles, aient évité de froisser l'un ou l'autre des deux partis, et, dans cette intention, se soient abstenus de prononcer même le nom du christianisme.

Cependant on peut saisir entre eux, suivant les dates auxquelles ils parlent et suivant les princes qu'ils complimentent, des nuances qu'il n'est pas sans intérêt de relever. Ainsi, les Panégyriques adressés à Maximien sont remplis de ce que j'appellerais volontiers un paganisme officiel : je veux dire que les dieux qui y sont particulièrement nommés ou invoqués, sont ceux que les deux Empereurs ont

(1) G. Boissier, *La fin du paganisme*, tome II, pages 230 et suiv.
(2) Lact., *De mort. persec.*, 11, 3 : « Satis esse si palatinos tantum ac milites ab ea religione prohiberet. »

choisis comme patrons, Jupiter, protecteur de Dioclétien, et Hercule, protecteur de Maximien. L'orateur rappelle ici l'arrivée d'Hercule à Rome, la fondation de l'*Ara Maxima*, le culte héréditaire dans la *gens Pinaria* (1), là l'histoire de l'enfance de Jupiter élevé au milieu du bruit des armes qui couvre ses vagissements (2) ; ailleurs, c'est la lutte de Jupiter, secondé par Hercule, contre les Titans rebelles (3 ; ailleurs, ce sont les travaux du fils d'Alcmène (4). Presque partout les deux divinités sont suppliées ensemble de veiller sur l'Empire et sur ses augustes chefs (5). La piété des empereurs envers tous les temples est d'ailleurs rappelée avec éloge (6). Mais il est certain que le culte de Jupiter et celui d'Hercule paraissent plus respectables ou plus importants à cause du lien qui leur unit les princes régnants. Cette préférence explique, du même coup, pourquoi un apologiste comme Lactance s'attache plus volontiers à railler et à détruire la légende de ces mêmes dieux (7). Ce ne sont peut-être pas ceux qui obtiennent dans le peuple les hommages les plus enthousiastes, mais ce sont les plus vénérés dans le monde officiel, et cela seul les désigne aux coups de l'apologétique chrétienne.

Constance, fils adoptif de Maximien, est placé comme lui sous le patronage d'Hercule (8), et d'autre part il est le collaborateur de Dioclétien, protégé de Jupiter. Il est donc naturel que dans l'*Oratio pro restaurandis scolis* les noms de Jupiter et d'Hercule reviennent assez souvent, joints ensemble presque toujours (9). Eumène y ajoute celui des

(1) *Paneg.*. II, 1.

(2) *Paneg.*. II, 2 : « Inter discursus strenuae iuuentutis et armorum sonitus tuis uagitibus obstrepentes ;... finguntur haec de Ioue, sed de te uera sunt. »

(3) *Paneg.*, II, 4 et III, 3.

(4) *Paneg.*, III, 3.

(5) *Paneg.*, II, 11 et 13 ; III, 14 et 16.

(6) *Paneg.*, III, 6 : « Quanta uestra est erga deos pietas ? quos aris, simulacris, templis, donariis, uestris denique nominibus ascriptis, adiunctis imaginibus ornastis. »

(7) Lactance consacre un chapitre spécial à Hercule (*Inst. Diu.*, I, 9) et un à Jupiter (de I, 10, 10 à I, 11, 49).

(8) *Paneg.*, IV, 8 : « Caesar Herculius, et aui Herculis et Herculii patris instinctu... »

(9) *Paneg.*, IV, 16 : « Iouii Herculiique. » — 19 : « Aeternis auspiciis Iouis et Herculis. »

Muses, à cause des études auxquelles elles président et dont il plaide la cause (1), celui d'Apollon et des divinités du Capitole à cause du voisinage entre le temple d'Apollon, le Capitole, et les écoles qu'il dirige (2). Au reste la religion tient assez peu de place dans son discours. — Elle en occupe encore moins dans le Ve Panégyrique : une allusion aux deux divinités protectrices des Empereurs, (3), une prière « aux dieux immortels » pour obtenir la longue durée du gouvernement des souverains actuels (4), c'est à peu près tout, beaucoup moins, comme on le voit, que ce qu'on rencontre dans les Panégyriques de Maximien. Faut-il en conclure que Constance ait été-païen moins zélé que ses collègues ? on sait que les écrivains chrétiens le représentent comme très bien disposé pour la religion nouvelle : Eusèbe en fait même un fidèle, presque un saint (5), ce qui est une exagération évidente ; et Lactance, ainsi qu'Optat de Milève, attestent que, grâce à lui, la persécution n'a pas atteint les Gaules (6). Ces assertions, qu'on a parfois révoquées en doute, me paraissent indirectement confirmées par l'espèce de tiédeur religieuse qu'on remarque chez ses orateurs officiels, et qui contraste avec la dévotion païenne de leurs prédécesseurs.

Les Panégyriques de Constantin sont plus nombreux, de dates plus diverses, et appellent par là même un examen plus attentif. Le premier de ces discours, adressé à la fois à Constantin et à son beau-père Maximien, est franchement païen : Hercule, chef mystique de la famille à laquelle appartiennent les deux Empereurs, y reçoit un hommage spécial, et l'on rappelle les temples et les autels que Rome lui a consa-

(1) *Paneg.*, IV, 7 et 8.

(2) *Paneg.*, IV, 9 et 10.

(3) *Paneg.*, V, 4 : « Illa Iouis et Herculis cognata maiestas in Iouio Herculioque principibus totius mundi caelestiumque rerum similitudinem requirebat. »

(4) *Paneg.*, V. 20 : « Hoc a dis immortalibus omni uotorum nuncupatione deposcimus... »

(5) Eusèbe, *Vit. Const.*, I, 17.

(6) Lactance, *De mort. persec.*, 15, 7 : « Conuenticula, id est parietes, qui restitui poterant, dirui passus est, uerum autem Dei templum, quod est in hominibus, incolume seruauit. » — Optatus Mileu., I : « Persecutionem non exercuit, et ab hoc facinore immunis est Gallia. »

crés (1); Jupiter est nommé aussi à plusieurs reprises (2); enfin l'apothéose de Constance y est représentée sous les couleurs traditionnelles (3). — Elle est également affirmée dans le VIIe Panégyrique, adressé cette fois à Constantin seul, et, comme la mort de Constance a suivi de près son expédition en Bretagne, l'orateur en profite pour évoquer les fables antiques qui plaçaient aux confins du monde occidental, sur les bords du fleuve Océan, le séjour bienheureux des dieux (4). Toute cette harangue est d'ailleurs remplie de formules païennes (5), et l'on y célèbre le zèle de Constantin pour les temples (6). Seulement, au lieu que Jupiter et Hercule soient ici au premier rang, c'est Apollon qui attire la prédilection de l'empereur : le Panégyriste l'appelle « ton Apollon », et, en l'invitant à venir voir la ville d'Autun, a bien soin de lui vanter le sanctuaire qu'elle a consacré à ce dieu (7). On sait qu'Apollon figure en effet sur beaucoup de monnaies constantiniennes : ici, comme souvent, les textes littéraires et les documents numismatiques se prêtent un mutuel appui.

Le VIIIe Panégyrique, ou plutôt le discours de remerciement des délégués Éduens, n'est pas sans importance au point de vue qui nous occupe. Vers la fin, une phrase dont le texte est douteux semble viser le culte spécial de Constantin pour Apollon, ce qui est fort plausible (8). On y retrouve d'autres

(1) *Paneg.*, VI, 2 : « Imperatores semper Herculii. » — 8 : « Se progeniem esse Herculis comprobauit. » — 11 : « Ille cuius tot aras, tot templa, tot nomina colo, Hercules. » (C'est Rome qui parle).

(2) *Paneg.*, VI, 8 et 13.

(3) *Paneg.*, VI, 14 : « Quem ipse caelo inuecturus excepit. »

(4) *Paneg.*, VII, 7 : « Iturus ad deos genitorem illum deorum ignea caeli astra refouentem prospexit oceanum... Illi superum templa patuerunt receptusque est consessu caelitum. » — La même idée est reprise, § 9, à propos du couronnement de Constantin en Bretagne : « Ex aliquo supremo fine mundi noua deum numina uniuerso orbi colenda descendunt. »

(5) *Paneg.*, VII, 2, allusion à l'apothéose de Claude. — 1 et 14, mention des dieux immortels. — 9, mention de Mercure et de Bacchus.

(6) *Paneg.*, VII, 21 : « Augusta illa delubra tantis donariis honestasti ut iam uetera non quaerant. »

(7) *Paneg.*, VII, 21 : « Apollinem tuum. » — *Ibid.* : « Iam omnia te uocare ad se templa uideantur praecipueque Apollo noster. » — 22 : « Miraberis profecto illam quoque numinis tui sedem. »

(8) *Paneg.*, VIII, 14 : « Ille quasi maiestatis tuae comes et socius deus. » (*deus* est une addition de Bæhrens, extrêmement vraisemblable).

façons de parler toutes païennes (1). Mais, tout à côté, et pour la première fois, je crois, dans un Panégyrique, se rencontre une locution de caractère monothéiste, au sujet de « l'âme divine qui gouverne l'univers entier » (2). Il est bon de noter cette apparition d'un langage qui va devenir plus important dans les Panégyriques ultérieurs, et déjà dans le IXe.

Celui-ci est de très peu postérieur à la guerre contre Maxence, à la vision de Constantin et à l'édit de Milan. Il s'y attache donc un intérêt tout particulier. Comment, à ce moment critique, à ce tournant de son histoire — et même de toute l'histoire romaine, — comment Constantin se la'sse-t-il ou se fait-il haranguer ? la réponse à cette question est, il faut bien l'avouer, quelque peu équivoque. Une chose est certaine, c'est que le Panégyriste tient à présenter Constantin comme le favori de la divinité, à expliquer par l'intervention d'une puissance céleste son éclatant succès. C'est un dieu qui l'a exhorté à entreprendre sa campagne malgré les hésitations et les craintes de ses conseillers (3) ; c'est un dieu qui l'a guidé (4) ; et, s'il a triomphé de Maxence, c'est qu'il suivait pieusement les préceptes divins, tandis que son rival s'adonnait à des superstitions coupables (5) ; enfin c'est la Providence divine qui a aveuglé Maxence au point de le faire combattre dans des conditions désastreuses (6). Voilà qui est fort bien ; mais l'embarras commence lorsque l'on veut savoir au juste quelle est cette puissance surnaturelle qui protège ainsi le nouvel Empereur. — S'agit-il des vieilles divinités païennes ? Cela n'est guère probable. Non seu-

(1) *Paneg.*, VIII, 7 : « Di boni ! » — 13 : « Iuppiter moderator aurarum. »

(2) *Paneg.*, VIII, 10 : « Diuina illa mens quae totum mundum hunc gubernat. »

(3) *Paneg.*, IX, 2 : « Quisnam te deus, quae tam praesens hortata est maiestas, ut, omnibus fere tuis comitibus et ducibus, non solum tacite mussantibus, sed etiam aperte timentibus..., ipse per temet liberandae urbis tempus uenisse sentires ? »

(4) *Paneg.*, IX, 4 : « Quid in consilio nisi diuinum numen habuisti ? »

(5) *Paneg.*, IX, 4 : « Te diuina praecepta (sequebantur), illum superstitiosa maleficia. »

(6) *Paneg.*, IX, 16 : « Diuina mens et ipsius urbis aeterna maiestas nefario homini eripuere consilium. »

lement aucune d'elles n'est nommée, mais on peut croire que leurs prêtres ont été assez hostiles à l'entreprise de Constantin, puisqu'il s'est mis en campagne aussi bien contre l'avis des haruspices que contre les conseils de ses amis (1). — Serait-ce donc le Dieu des chétiens qui serait ici invoqué et remercié comme le protecteur de Constantin? Certaines formules pourraient le faire supposer, comme celle où il est question du Dieu « créateur et maître de l'univers (2) ». Mais d'autres indices démentent une pareille hypothèse. L'orateur parle en termes tout à fait païens de l'apothéose de Constance (3); il invoque le dieu du Tibre (4); il croit à la majesté éternelle de Rome (5). A la rigueur ces façons de parler, plus politiques que religieuses et autorisées par une longue tradition, peuvent se concilier chez les gens de cette époque avec la foi chétienne, mais il n'en est pas de même de la phrase où le Panégyriste distingue, au-dessous du dieu suprême qui veille sur Constantin, d'autres dieux inférieurs qui s'occupent de l'humanité vulgaire (6). Enfin, dans la prière qui termine le discours, il supplie le créateur sans oser le nommer, en hésitant sur son appellation et même sur son essence, sans décider si c'est une force infuse dans la nature ou un être distinct élevé au-dessus du monde (7). Le vague de cette invocation, très éloquente d'ailleurs, nous aide à comprendre la croyance dont tout le discours est inspiré, que cette croyance soit vraiment celle de l'orateur, ou qu'il ait affecté de l'avoir

(1) *Paneg.*, IX, 2 : « Contra consilia hominum, contra haruspicum monita. »

(2) *Paneg.*, IX, 13 : « Deus ille mundi creator et dominus. »

(3) *Paneg.*, IX, 25 : « Gaudet e caelo et iam pridem uocatus ad sidera adhuc crescit in filio. »

(4) *Paneg.*, IX, 18 : « Sancte Thybri... »

(5) *Paneg.*, IX, 16 : « Ipsius urbis aeterna maiestas. »

(6) *Paneg.*, IX, 2 : « Habes profecto aliquod cum illa mente diuina secretum, quae delegata nostri dis minoribus cura uni se tibi dignatur ostendere. »

(7) *Paneg.*, IX, 26 : « Te, summe rerum sator, cuius tot nomina sunt quot gentium linguas esse uoluisti, quem enim te ipse dici uelis, scire non possumus, siue tute quaedam uis mensque diuina es, quae toto infusa mundo omnibus miscearis elementis et sine ullo extrinsecus accedente uigoris impulsu per te ipsa mouearis, siue aliqua supra omne caelum potestas es quae hoc opus tuum ex altiore naturae arce despicias... »

pour faire plaisir au prince. Ce n'est certes pas la vieille dévotion aux dieux du panthéon mythologique ; ce n'est pas non plus le christianisme ; c'est une sorte de polythéisme hiérarchisé, avec des aspirations monothéistes, plus philosophique que religieux, plus éclectique que précis, qui place l'auteur de ce Panégyrique à égale distance entre les vrais païens et les chrétiens.

Il y a du reste une parenté évidente entre ce langage et celui que tient Constantin dans ses actes officiels. Non que je croie qu'il a été, lui aussi, un « philosophe » ou un « éclectique », comme l'ont pensé Duruy et Burckhardt : M. Boissier me paraît avoir très bien établi qu'à partir de 312 il est nettement converti au christianisme. Mais quand il parle en tant qu'Empereur, il croit plus prudent, ou plus juste, d'employer des formules qui ne puissent choquer aucun des partis entre lesquels se divisent ses sujets. La prière (1) qu'il compose lui-même pour les soldats de son armée, n'exprime pas autre chose qu'un sentiment général de confiance en un dieu suprême et bienveillant. Il en est de même de celle que Lactance prétend avoir été dictée par un ange à Licinius pendant son sommeil : celle-ci non plus, malgré sa provenance miraculeuse, ne contient rien que ne puisse dire un soldat païen aussi bien qu'un soldat chétien (2). Et jusque dans l'édit de Milan, pourtant si favorable à l'Eglise, les deux Augustes ne souscrivent nullement à la foi chétienne ; ils invoquent seulement « la divinité qui existe dans le ciel », « la divinité suprême qu'ils adorent librement », « la faveur divine qu'ils ont récemment éprouvée (3) », soucieux,

(1) Eus., *Vit. Const.*, IV, 20 : « Σὲ μόνον οἴδαμεν θεόν, σὲ βασιλέα γνωρίζομεν, σὲ ἐπηθὸν ἀνακαλούμεθα, παρὰ σοῦ τὰς νικὰς ἠράμεθα, διὰ σὲ κρείττους τῶν ἐχθρῶν κατέστημεν, σοὶ τὴν προυπαρξάντων ἀγαθῶν χάριν γνωρίζομεν καὶ τῶν μελλόντων ἐλπίζομεν, σοῦ πάντες ἱκέται γιγνόμεθα, τὸν ἡμέτερον βασιλέα Κωνσταντῖνον παῖδάς τε αὐτοῦ θεοφιλεῖς ἐπὶ μήκιστον ἡμῖν βίον σῶον καὶ νικητὴν φυλάττεσθαι ποτνιώμενοι.

(2) Lact., *De mort. persec.*, 46, 6 « Summe deus, te rogamus ; sancte deus, te rogamus ;... per te uiuimus, per te uictores et felices existimus. Summe, sancte deus, preces nostras exaudi ; .. exaudi, sancte, summe deus. »

(3) Eusèbe, *H. Eccl.*, X, 4 : « ὅτι ποτέ ἐστι θειότητος (le texte de Lactance, en cet endroit, semble altéré). — Lact., *De mort. persec.*, 48, 3 :

semble-il, de respecter toutes les croyances et de se ménager toutes les adhésions. Le IXe Panégyrique, qui date de la même époque, révèle, je crois, le même désir.

Dans le Xe Panégyrique la fusion est encore plus complètement achevée, à tel point qu'on ne sait si ce discours est d'un chrétien ou d'un païen. L'auteur parle de la « faveur céleste » qui veille sur la famille impériale (1), de la « divinité » qui accomplit tous les vœux de Constantin, qui lui a livré Maxence et a forcé ce lâche ennemi à combattre (2), de l'intimité qui unit à « Dieu » l'âme pure et sublime de l'empereur (3). De pareils termes peuvent convenir également aux deux religions. Tout à l'heure, nous avons vu l'auteur du IXe Panégyrique osciller entre le panthéisme naturaliste et le déisme : cette fois, l'incertitude a disparu, et il n'est plus question que d'un dieu, arbitre de l'humanité (4), qui nous contemple et nous juge du haut du ciel. Même l'intervention surnaturelle des armées mystérieuses, apparues dans le ciel pour aller au secours de Constantin, est racontée de telle manière qu'à la rigueur on pourrait y voir un miracle chrétien aussi bien que païen (5). Il est vrai que l'orateur compare à ce prodige celui des deux cavaliers légendaires qui ont jadis combattu dans l'armée romaine au lac Régille (6) : mais, comme il n'a pas l'air très sûr de la vérité de cette

« Summa diuinitas, cuius religioni liberis mentibus obsequimur. » — 11 : « Diuinus fauor, quem in tantis rebus sumus experti. »

(1) *Paneg.*, X, 2 : « Caelestem in illos fauorem. »

(2) *Paneg.*, X, 19 : « Perpetuam in te benignae maiestatis opem fluere. » — 13 : « Diuinitas obsecundare coeptis tuis solita. » — 12 : « Quis dubitet diuinitus armis tuis deditum ? » — 27 : « Illum ex assuetis latebris uis diuinitatis excussit. »

(3) *Paneg.*, X, 16 : « Cum mens tua a mortali contagione secreta, pura omnis, funditus sincera ubique se promerendo deo praestet... qui est omnium quin opitulari tibi deum credat ? »

(4) *Paneg.*, X, 7 : « Spectat nos ex alto rerum arbiter deus, et, quamuis humanae mentes profundos gerant cogitationum recessus, insinuat tamen sese totas scrutatura diuinitas, nec fieri potest ut, cum spiritum quem ducimus, cum tot commoda quibus alimur diuinum nobis numen impertiat, terrarum se curis abdicauerit;... illa uis, illa maiestas fandi ac nefandi discriminatrix, quae omnia meritorum momenta perpendit, librat, examinat, illa pietatem tuam texit... »

(5) *Paneg.*, X, 14 : « Exercitus uisos qui se diuinitus missos prae se ferebant. » — 19 : « Auxilia diuina. »

(6) *Paneg.*, X, 15.

vieille tradition (1), on peut bien prendre cette allusion pour un ornement littéraire plutôt que pour l'expression d'une croyance païenne. Il ne faut rien exagérer : les mots que j'ai cités sont trop imprécis, — volontairement, je le crois, — pour qu'on puisse ranger avec certitude l'auteur parmi les chrétiens. Il reste vrai cependant qu'entre la façon de parler de l'éloquence officielle et celle du christianisme, la différence s'est réduite autant que possible, jusqu'à devenir presque nulle.

Peut-être cela tient-il aux opinions personnelles de Nazarius. Nous savons que sa fille, qui fut son élève et sa rivale en éloquence, était chrétienne (2), d'où l'on peut conclure que lui-même, s'il ne professait pas la même doctrine, la connaissait du moins, en subissait l'influence, vivait dans un milieu favorable au christianisme. Mais, sans insister sur cette hypothèse, ce qui est sûr, c'est que le Xe Panégyrique est d'une date où la foi nouvelle a fait chez Constantin, et par suite aussi dans son entourage, des progrès considérables. Avec ce discours se termine la transformation que nous avons suivie pas à pas. En somme, que les Panégyristes aient adopté, par une imitation plus ou moins consciente, plus ou moins sincère, les croyances des Empereurs, ou qu'ils s'y soient accommodés à dessein, toujours est-il que ces croyances se reflètent pour nous dans leurs discours, d'une manière plus ou moins adéquate selon les cas, et c'est ainsi que nous y trouvons successivement, sous Maximien, une dévotion franchement païenne, — sous Constance, une espèce de tiédeur, — une vague piété, surtout attirée vers Apollon, au début du règne de Constantin, — puis, au moment de sa conversion, une philosophie à peu près monothéiste, — et, vers la fin de son règne, un monothéisme à peu près chrétien. Sans rompre jamais ouvertement avec la tradition, l'éloquence des Panégyristes a su s'adapter à une situation nouvelle, et elle a res-

(1) *Paneg.*, X, 15 : « Equidem historiae non inuitus assentior,... sed tamen illi qui hoc annalium monimentis illigauerunt uerebantur ne apud posteros miraculi fides claudicaret. »

(2) *Anth. Lat.*, 767 (*Laus domnae Eunomiae sacrae uirginis*), et 768. — Hier., *chron. ad ann. Abr.* 2352 (335) : « Nazarii rhetoris filia in eloquentia patri coaequatur. »

senti, plus qu'on ne le dit d'ordinaire, l'action du christianisme vainqueur.

III

Avec la question religieuse, la plus importante de toutes à cette époque est celle des Barbares. Sur ce point encore les Panégyriques fournissent à l'histoire une contribution qui n'est pas à dédaigner. Dans tous, comme il est naturel, la lutte contre les hordes de Germanie tient une grande place. Les victoires sur les Francs ou les Bructères sont les titres de gloire les plus incontestés de Maximien, de Constance et de Constantin ; elles assuraient d'ailleurs le repos et la sécurité de la Gaule, et l'on comprend que les rhéteurs gaulois les aient saluées avec autant de reconnaissance que d'enthousiasme. Mais, à y regarder de près, on s'aperçoit que les rapports de Rome et des Barbares ne sont pas partout présentés sous le même aspect. Ici encore il faut distinguer les hommes et les dates.

Maximien Hercule est certainement un très vaillant et très vigoureux homme de guerre. Mais, — retenu sans doute par Dioclétien, qui paraît avoir été plus prudent et plus de sang-froid que lui (1), — il ne cherche guère les aventures. Son Panégyriste nous le montre, en face des bandes qui menacent la Gaule, Burgondes et Alamans, Chaibones et Hérules, recourant à une tactique tout d'abord passive et négative. Il croit « devoir faire la guerre plutôt par la ruse que par la force », et, dans cette vue, il laisse tranquilles les tribus trop nombreuses, que leur multitude même expose à la famine et aux épidémies (2) ; il ne livre combat qu'aux Chaibones et aux Hérules ; encore n'emploie-t-il que peu de troupes à cet usage, bien loin de se lancer dans une guerre importante (3).

(1) Lact., *De mort. persec.*, 8, 2 : « Auaritia maior in altero fuit, sed plus timiditatis, in altero uero minor auaritia, sed plus animi. » — 14, 3 : « Diocletianus, qui semper se uolebat uideri astutum et intellegentem. »

(2) *Paneg.*, II, 5 : « Consilio prius quam ui bellum gerendum ratus, ceteros perduelles, quibus ipsa multitudo pestifera erat, ire passus es in profundam famem et ex fame in pestilentiam. »

(3) *Paneg.*, II, 5 : « Chaibonas Erulosque perculisti, non universo ad id proelium usus exercitu, sed paucis cohortibus. »

Son exploit le plus glorieux, le plus complaisamment raconté par le Panégyriste, est un acte de défensive, de défensive énergique, il est vrai, mais ce sont les ennemis qui sont venus le chercher à Trèves (1). L'année suivante, il se décide à franchir le Rhin, et fait en Germanie une rude campagne (2). Mais il ne semble pas animé d'ambitions bien vastes : l'orateur le loue surtout d'avoir rendu son royaume au chef barbare Gennoboudes en lui imposant la suzeraineté de Rome (3), et compare ce traité à la paix signée en Orient entre Dioclétien et le roi de Perse (4). Dans le discours suivant, le Panégyriste revient sur les avantages de la politique pacifique : les nations Barbares ne bougent pas quand les Empereurs abandonnent la frontière, elles se sentent dédaignées, et cela les paralyse (5). Mais surtout, il développe abondamment la satisfaction qu'éprouvent les Romains à voir leurs ennemis se déchirer eux-mêmes et s'entre-détruire : les Maures sont divisés, les Perses aussi; les Goths taillent en pièces les Burgondes et ont eux-mêmes affaire aux Alamans et aux Tervinges, les Taifales sont aux prises avec les Vandales et les Gipèdes, les Blemyes avec les Éthiopiens (6). Plus besoin d'armées : les Empereurs sont victorieux par leur seule bonne chance (7). C'est ce qu'on peut appeler des victoires économiques. Somme toute, la politique qui semble avoir été suivie, d'après ces deux Panégyriques, peut se résumer ainsi : repousser les Barbares quand ils viennent, les terroriser par de rapides incursions, de temps en temps, pour leur ôter l'envie de recommencer, mais en général traiter avec eux à de bonnes conditions, et surtout profiter de leurs discordes.

(1) *Paneg.*, II, 6.

(2) *Paneg.*, II, 7 : « Feras illas indomitasque gentes uastatione, proeliis caedibus, ferro ignique domuisti. »

(3) *Paneg.*, II, 10 : « Cum per te regnum receperit Gennoboudes,.. cum te placasset. »

(4) *Paneg.*, II, 10 : « Hoc eodem modo rex ille Persarum, numquam se ante dignatus hominem confiteri, fratri tuo supplicat. »

(5) *Paneg.*, III, 14 : « Ne tantulum quidem barbarae nationes audent animos attollere quod uos in interiorem imperii uestri sinum recesseritis ;... se contemni sentiunt cum relinquuntur. »

(6) *Paneg.*, III, 16-17.

(7) *Paneg.*, III, 18 : « Iam de perduellibus ultionem non armis, non exercitu capitis, sicut hucusque fecistis : iam felicitate uincitis sola. »

Avec Constance, nous ne sortons pas de cette tactique surtout défensive. Ses Panégyristes célèbrent avant tout ses campagnes de Batavie et de Bretagne : or ce sont, non des conquêtes, mais des reprises d'un sol autrefois romain (1). Ils parlent d'un roi qui a été fait prisonnier, mais au moment où il allait lui-même attaquer l'armée romaine (2). Ce qui prouve bien que Constance, pas plus que ses collègues, ne songe à une guerre d'extermination, c'est qu'après avoir vaincu les Barbares, il les installe sur le territoire de l'Empire, dans les régions dépeuplées. « Les Chamaves et les Frisons labourent pour moi », s'écrie l'auteur du Ve Panégyrique, et il s'applaudit de voir ces brigands transformés en cultivateurs, dociles à payer l'impôt et à accomplir le service militaire (3). C'est d'ailleurs une mesure générale : Dioclétien a établi des colonies de cette espèce en Thrace, comme Maximien chez les Nerviens et les Trévires, comme Constance chez les Ambiens, les Bellovaques, les Lingons et les Tricassins (4). Les historiens ont beaucoup discuté sur l'opportunité de cette façon d'agir ; les contemporains n'en voyaient que le bénéfice immédiat, qui était de rendre à la culture des contrées désertes, sans se douter des lointains dangers qui pouvaient en résulter ; mais ce que je veux retenir ici, c'est que cette manière de traiter les Barbares est plus pacifique que belliqueuse, qu'elle révèle une politique au fond assez modérée.

La conduite de Constantin envers les Barbares apparaît au contraire comme beaucoup plus impétueuse, plus violente même, et cela dès les premières années de son règne. L'auteur du VIe Panégyrique, qui fait l'éloge de Maximien et de

(1) *Paneg.*, IV, 18 et 21. — V, 3 : « Batauiae Britanniaeque uindicta. » — V, 8 : « Regio uindicata et purgata. »

(2) *Paneg.*, IV, 2 : « Captus rex ferocissimae nationis inter ipsas quas moliebatur insidias. »

(3) *Paneg.*, V, 9 : « Arat ergo nunc mihi Chamauus et Frisius, et ille uagus, ille praedator, exercitio squalidus ruris operatur et frequentat nundinas meas pecore uenali et cultor barbarus taxat annonam. Quin etiam, si ad dilectum uocetur, accurrit et obsequiis teritur et tergo cohercetur et seruire se militiae nomine gratulatur. »

(4) *Paneg.*, V, 21 : « Sicuti pridem tuo, Diocletiane Auguste, iussu impleuit deserta Thraciæ translatis incolis Asia, sicut postea tuo, Maximiane Auguste, nutu Neruiorum et Treuirorum arva iacentia uelut postliminio restitutus et receptus in leges Francus excoluit, ita nunc per

Constantin, ne dit pas grand'chose des opérations du vieil Empereur en Germanie ; il semble les présenter comme une simple promenade militaire (1). Au contraire, il insiste sur les luttes de Constantin contre les Barbares, et, ce qui est très frappant, il marque d'un trait fort net l'opposition entre la méthode du père et celle du fils. « Ces milliers de Francs qui avaient envahi la Batavie et la rive gauche du Rhin, Constance les a tués, chassés, ou pris et emmenés : toi, tu as commencé par leurs rois, et d'un seul coup tu as puni leurs crimes passés et assuré par la crainte la fidélité douteuse de cette peuplade... Bien des nations Barbares ont été domptées par ses victoires et apaisées par son indulgence : toi, tu as réprimé tous les ennemis en les terrifiant par ton ardeur, et tu n'as plus personne à vaincre » (2). Il est impossible de mieux caractériser le passage de la défensive à l'offensive, de la douceur à la rigueur.

La même impression se dégage du VIIe Panégyrique, où les souvenirs de Constance sont très complaisamment évoqués, quoique le sujet propre soit l'éloge de Constantin. Là encore, Constance n'est pas précisément dépeint comme un conquérant. Il a repris la Batavie sur les Francs, la Bretagne sur les rebelles (3) ; mais, une fois les Barbares soumis, il les a transportés dans les provinces gauloises, pour leur faire perdre leur férocité (4) et augmenter en même temps le nombre des cultivateurs et des soldats si nécessaires à l'empire (5). Et, chez ce chef d'armée, la

uictorias tuas, Constanti Caesar inuicte, quicquid infrequens Ambiano et Bellouaco et Tricassino solo Lingonicoque restabat, barbaro cultore reuirescit. »

(1) *Paneg.*, VI, 8 : « Hic romana trans Rhenum signa primus barbaris gentibus intulit. »

(2) *Paneg.*, VI, 4 : « Francorum millia, qui Batauiam aliasque cis Rhenum terras inuaserant, interfecit, depulit, cepit, abduxit : tu iam ab ipsis eorum regibus auspicatus es simulque et praeterita illorum scelera punisti et totius gentis lubricam fidem timore uinxisti;... plurimas ille barbaras nationes uictoriis domuit, uenia mitigauit : tibi cunctis hostibus alacritatis tuae terrore compressis interim deest materia uincendi. »

(3) *Paneg.*, VII, 5 : « Terram Batauiam ex omni hoste purgauit;... quid ego de receptione Britanniae loquar ? »

(4) *Paneg.*, VII, 5 : « In romana transtulit nationes ut non solum arma, sed etiam feritatem ponere cogerentur. »

(5) *Paneg.*, VII, 6 : « Vt in desertis Galliae regionibus collocatae et pacem romani imperii cultu iuuarent et arma dilectu. »

clémence est une des vertus qui sont louées avec le plus d'enthousiasme (1). Constantin s'y prend, avec les ennemis, d'une tout autre façon. Il a débuté en les terrorisant, en faisant périr les rois francs Ascaric et Ragaise dans les plus affreux supplices (2). Cet acte de rigueur, destiné à épouvanter les Barbares, semble avoir scandalisé les Romains eux-mêmes, habitués à une politique plus humaine. L'orateur s'évertue en efforts pour justifier cette cruauté : elle n'a fait, dit-il, que prouver combien Constantin se sentait sûr de lui (3) ; elle a renoué la chaîne des vieilles traditions romaines, qui commandaient de mettre à mort les vaincus (4) ; enfin elle a assuré la tranquillité de la région rhénane, par le supplice de deux rois seulement (5). Mais bientôt ce dernier prétexte fait défaut à l'orateur : il raconte en effet l'expédition contre les Bructères, avec ses massacres et ses incendies, qui frappent toute la population cette fois ; il nous montre les survivants, ceux qui sont trop rebelles pour être soldats, et trop fiers pour être esclaves, jetés aux bêtes en si grand nombre que les fauves ne peuvent suffire aux supplices (6). Et il termine cette description atroce par cette formule : « voilà qui peut s'appeler, non pas acheter la paix par le pardon, mais aller chercher la victoire en défiant l'ennemi (7). »

(1) *Paneg.*, VII, 6 : « Quid de misericordia dicam qua uictis temperauit ? »

(2) *Paneg.*, VII, 10 : « Reges ipsos Franciae non dubitasti ultimis punire cruciatibus, nihil ueritus gentis illius odia perpetua et inexpiabiles iras. »

(3) *Paneg.*, VII, 10 : « Cur ullam reputet iustae securitatis offensam imperator qui quod fecit tueri potest ? tuta clementia est quæ parcit inimicis, et sibi magis prospicit quam ignoscit. Te uero, Constantine, quantumlibet oderint hostes, dum perhorrescant : haec est enim uera uirtus ut non ament et quiescant ; cautior licet sit qui deuinctos habet uenia perduelles, fortior tamen est qui calcat iratos. »

(4) *Paneg.*, VII, 10 : « Renouasti ueterem illam romani imperii fiduciam quae de captis hostium ducibus uindictam morte sumebat. »

(5) *Paneg.*, VII, 11 : « Inde est pax ista qua fruimur :... semel acie uincitur, sine fine documento est. »

(6) *Paneg.*, VII, 12 : « Vt tamen omnibus modis barbarorum immanitas frangeretur nec sola hostes regum suorum supplicia maererent, etiam immissa Bructeris uastatione fecisti ;... caesi innumerabiles, capti plurimi ;... uici omnes igne consumpti ; puberes qui in manus uenerunt, quorum nec perfidia erat apta militiae nec ferocia seruituti, ad poenas spectaculo dati saeuientes bestias multitudine sua fatigarunt. »

(7) *Paneg.*, VII, 12 : « Hoc est non pacem emere parcendo, sed uictoriam quaerere prouocando. »

Ces mots caractérisent bien, je crois, l'attitude agressive adoptée par Constantin, de même que l'argumentation qui précède prouve clairement, par sa longueur même, que cette attitude est nouvelle. Si les rigueurs de l'empereur n'avaient pas surpris et les Barbares et les Romains et le Panégyriste lui-même, celui-ci ne se serait pas cru obligé de les expliquer dans une apologie aussi développée. L'insistance qu'il y met souligne, sans qu'il l'ait voulu, le changement de politique.

Les orateurs postérieurs s'appesantissent moins sur ce sujet, mais quand ils en parlent, ils le font à peu près de la même manière. L'auteur du IXe Panégyrique indique avec force la différence des deux méthodes en disant que Constance a repoussé les ennemis loin de la Batavie, mais que son fils a été les soumettre jusqu'au fond de leur pays (1) ; et, en racontant le piège que Constantin a tendu aux Barbares pour les attirer sur le territoire romain par une feinte retraite, il le dépeint soucieux avant tout de se procurer une occasion de combattre et de vaincre (2). Nazarius nous le fait voir également, devant la coalition des Bructères, des Chamaves, des Chérusques, des Vangions, des Alamans et des Tubantes, animé d'une seule crainte, celle de trop effrayer ces Barbares, et s'appliquant à les rassurer par de faux bruits pour les inciter à une attaque et avoir le plaisir de les battre (3). Cette soif de la guerre et du triomphe a été bien aperçue par les Panégyristes de Constantin : naturellement ils lui en font un grand mérite, mais l'important est qu'ils l'aient signalée, car elle le distingue à la fois de Dioclétien et de Maximien, plus prudents, et de Constance, plus paisible.

On voit par tout ce qui précède que les Panégyriques peuvent nous aider à nous faire une idée beaucoup plus exacte de ce qu'a été le gouvernement de Constantin. Qu'il s'agisse des fondements du pouvoir impérial, de la situation

(1) *Paneg.*, IX, 25 : « Purgauit ille Batauiam aduena hoste depulso : tibi se ex ultima barbaria indigenae populi dedidere. »

(2) *Paneg.*, IX, 22 : « Iam uidebaris rem uotis tuis fecisse contrariam, quod inhibita eruptione non foret materia uictoriae. »

(3) *Paneg.*, X, 18 : « Tu tamen, imperator, cum tantam belli molem uideres, nil magis timuisti quam ne timereris. »

religieuse ou des rapports avec les Barbares, nous pouvons nous rendre compte de ce que ce prince a apporté de nouveau dans l'État romain. L'hérédité substituée à l'adoption, le paganisme élargi en déisme éclectique susceptible de s'accommoder avec le christianisme, la politique défensive et pacifique remplacée par une politique agressive et belliqueuse, voilà en somme ce que nous apercevons à travers le voile des flatteries officielles et des amplifications de rhétorique : Constantin en apparaît, il me semble, plus original, et les Panégyriques eux-mêmes plus intéressants.

IV

Dans la collection des Panégyriques, le XIe, le remerciement du consul Mamertinus à l'empereur Julien, offre des caractères qui le distinguent nettement des autres discours. Il leur ressemble, il est vrai, par la forme, qui est malheureusement, comme toujours, trop emphatique, trop banale et trop prolixe ; mais il doit une originalité assez intéressante, d'une part à la personnalité de son auteur, et, d'autre part, aux circonstances dans lesquelles il a été prononcé.

Les autres Panégyristes sont, autant que nous pouvons le savoir, ou bien des rhéteurs de métier, ou bien des fonctionnaires de la chancellerie impériale, c'est-à-dire des gens très honorables sans doute et même très respectés, mais enfin de simples particuliers sans situation marquante dans l'État. Mamertinus est un personnage bien plus considérable. Au moment où il complimente Julien, il est revêtu de la charge, sinon la plus importante, au moins la plus brillante : il est consul ; c'est au sujet de son consulat qu'il remercie l'Empereur (1), et par là même sa harangue évoque le souvenir, non plus de celles des Eumène et autres rhéteurs, mais du discours de Pline le Jeune. Avant d'être nommé consul, il a rempli les fonctions de ministre des finances (2) et de préfet

(1) Le XIe Panégyrique est intitulé dans les manuscrits : « Gratiarum actio Mamertini de consulatu suo. »

(2) *Paneg.*, XI, 1 : « Cum me aerarium publicum curare uoluisti. » — 22 : « Primum thesaurorum omnium mandata custodia et dispensatio largiendi. »

du prétoire d'Italie et d'Illyrie (1). Il est vrai que ces nominations ont été accumulées l'une sur l'autre en l'espace d'un an (2) : nous ne pouvons donc pas savoir, par l'énoncé de ce *cursus honorum*, si nous sommes en présence d'un rhéteur élevé tout d'un coup très haut par la faveur ou le caprice de Julien, ou bien d'un grand seigneur, cultivé d'ailleurs et instruit, mais destiné depuis longtemps par sa naissance à obtenir de grandes dignités. Je crois cependant, sans pouvoir l'affirmer, que cette seconde hypothèse est la plus plausible. Il déclare en effet qu'il a toujours ambitionné le consulat, dès sa plus tendre jeunesse; qu'il en a rêvé toute sa vie ; mais qu'il s'est abstenu de le solliciter sous les Empereurs précédents pour ne pas s'abaisser (3). Ces paroles se comprendraient moins bien dans la bouche d'un parvenu que dans celle d'un homme d'origine plus relevée. En tout cas, qu'il soit de grande ou de petite naissance, Mamertinus a de lui-même une très haute idée. Il proclame que s'il avait été dans le sénat de Constantinople du vivant de Constance, il n'aurait pas craint de lui reprocher sa haine injuste envers Julien (4). A celui-ci même, il n'hésite pas quelquefois à faire des représentations indignées, au sujet, par exemple, de la disette de blés qui menace la ville de Rome (5). S'il a accepté les fonctions de ministre des finances et de préfet du prétoire, c'est avec l'idée que son désintéressement, son énergie, son zèle, paieraient largement les faveurs du prince (6) : au

(1) *Paneg.*, XI, 1 : « Cum me praetoriis praefecisti. » — 22 : « Secundum locum tenet in honorum meorum fructibus praefectura. » — Cf. Symm., *Epist.*, X, 60 et Amm. Marc., XXI, 12, 25, et XXVI, 5, 5.

(2) *Paneg.*, XI, 21 : « Me... uno in anno ter honoratum. »

(3) *Paneg.*, XI, 17 : « A teneris annis ad hanc usque canitiem consulatus amore flagraui ;... cum in aliorum principum esset potestate res publica, diu inanem cupiditatem sine spei solatiis foui ; unde enim mihi aspirandi ad hoc nomen esset opum uacuo et ignaro ambiundi ? »

(4) *Paneg.*, VI, 3 : « Testor immortalem deum me multa constanter in hac potissimum urbe fuisse dicturum de his quae aduersus optimum imperatorem inclementer et impie cogitata atque suscepta sunt, si etiam nunc hominum coetus diuus Constantius frequentaret. Numquam profecto liberi ciuis et boni senatoris officio defuissem, quominus redarguerem atque conuincerem eas illi in te odii fuisse causas quae amoris inflammatrices et fidei obsides esse debuerint. »

(5) *Paneg.*, VI, 14 : « Permoti omnes et aduersus eos qui oram maritimam tuebantur irati uenimus ad principem. »

(6) *Paneg.*, XI, 1 : « Cum quaerens uirum animi magni aduersus pecu-

fond, il a bien l'air de croire que des deux, c'est Julien qui a été l'obligé. Quant au consulat, il s'applaudit que l'Empereur ait songé à le lui offrir, car lui-même n'aurait pas voulu probablement le demander : un échec eût été trop déshonorant (1), et même en cas de succès, il aurait jugé que cette dignité lui coûtait trop cher, s'il lui avait fallu l'acheter par des prières (2). Et à ce propos, il parle de l'amitié qui l'unit à Julien, comme s'ils étaient tous deux sur un pied d'égalité (3) : je veux bien que ce soit une façon déguisée de rendre hommage à la bienveillance ouverte et familière de l'Empereur, mais je pense aussi que l'amour-propre personnel du Panégyriste y trouve son compte. Tout au moins ce ton très fier, très assuré, arrogant même quelquefois, contraste-t-il avec le langage si humble et si respectueux des Panégyristes de Maximien, de Constance et de Constantin.

Si Mamertinus semble avoir eu un caractère naturellement orgueilleux, cet orgueil a dû s'épanouir encore plus largement dans les circonstances où il a prononcé son discours, et qui sont d'une importance exceptionnelle. Mamertinus est, avec le général Nevitta, un des deux consuls que Julien a désignés dès qu'il a cru pouvoir s'arroger les droits d'Auguste, avant même la mort de Constance (4). De plus, en cette qualité, il a été choisi, avec son collègue, avec le préfet du prétoire d'Orient, Secundus Sallustius, le maître de la cavalerie, Arbetio, les généraux Agilo et Jovinus, pour faire partie de la commission chargée de juger et de punir, s'il y a lieu, les fonctionnaires les plus compromis par leur zèle pour Constance et leur hostilité contre Julien. On devine combien

niam, liberi aduersus offensas, constantis aduersus inuidiam, me qui tibi uiderer eiusmodi delegisti, quoquo modo uidebar honorem onere pensare; at cum me praetoriis praefecisti, in eo non mihi solum quem tanta potestate succinxeras, uerum etiam negotiis tuis commodasse aliquatenus uidebare. »

(1) *Paneg.*, XI, 18 : « Si praestare dubitasses, quid me fieret post repulsam ? »

(2) *Paneg.*, XI, 18 : « Nec sane mihi gratuito consul factus uiderer si honorem precibus emissem. »

(3) *Paneg.*, XI, 18 : « In leuissimis quoque beneficiis petitis nec impetratis amicitia dissoluitur. »

(4) *Paneg.*, XI, 15 : « De omnibus romani imperii uiris primus electus sum, cum honorem meum adoreis militaribus gloriosus collega cumularet. — Cf. Amm. Marc., XXI, 12.

l'attention du public devait se porter vers les membres de ce tribunal d'enquête, appelé à opérer une transformation si profonde dans l'aristocratie des fonctionnaires et à prononcer souverainement sur le sort de tant de grands personnages, maîtres des offices, préfets du prétoire, ministre des finances, etc. (1). Si l'on songe, en outre, que Mamertinus avait été l'objet de la première désignation consulaire qu'eût pu opérer Julien, la plus significative par conséquent, que son discours était le premier qui fût prononcé par un ami de Julien devant le Sénat de Constantinople, on conçoit quel retentissement était destinée à avoir une telle harangue. Il n'est pas exagéré, je crois, d'y voir une espèce de manifeste où se traduisent les sentiments de l'entourage impérial, ceux de l'Empereur lui-même peut-être ; un manifeste accueilli par le monde officiel avec une curiosité pleine d'espoir chez les uns, de crainte chez les autres, mais très éveillée chez tous.

Or, ce qui frappe avant tout dans ce discours, c'est le ton agressif qui y règne presque d'un bout à l'autre. Les compliments que l'auteur adresse à Julien se doublent constamment de comparaisons désobligeantes, où les précédents Empereurs lui sont sacrifiés sans réserve. Ceux-ci laissaient faire, ou encourageaient même les magistrats voleurs : Julien les a combattus. Ils pressuraient les pays où ils passaient : Julien enrichit ceux qu'il traverse. Ils étaient dépensiers, fastueux, gourmands : Julien est économe et sobre. Ils laissaient régner autour d'eux l'argent et l'intrigue : Julien ne s'entoure que de sages et d'honnêtes gens. Ils proscrivaient les lettres et la philosophie : Julien les encourage. Ils étaient hypocrites : Julien est sincère. Ils étaient arrogants envers les consuls : Julien est plus que poli avec eux, etc. (2). Et ce n'est pas là un simple artifice de rhétorique pour rehausser la gloire du prince qu'il faut célébrer : un tel procédé n'est pas dans les

(1) Les accusés furent : Palladius, ancien maître des offices de Gallus ; Taurus, préfet du prétoire d'Illyrie ; Florentius, maître des offices ; Pentadius et Paulus, secrétaires de Constance ; Florentius, ancien préfet des Gaules ; Ursulus, ancien ministre des finances ; le chambellan Eusèbe, etc.

(2) *Paneg.*, XI, 5, 8, 10 et 11, 19, 20 et 21, 26, 30.

habitudes des rhéteurs. Les premiers Panégyristes n'ont pas coutume d'immoler à ceux qu'ils flattent tous leurs prédécesseurs. Ils ne se croient pas tenus de nier le mérite des empereurs de basse naissance en parlant devant un prince de noble origine (1), ni de condamner la clémence envers les vaincus lorsqu'ils louent un conquérant qui préfère user de rigueur (2). Au contraire leur ingéniosité est fertile en ressources qui leur permettent de féliciter avec une égale adresse des gens qui possèdent des qualités tout à fait opposées. L'antithèse perpétuelle établie par Mamertinus entre Julien et ses devanciers n'est donc pas chez lui, on peut l'affirmer, un moyen commode de développement : il reste que ce soit l'expression d'un parti pris, d'une intention politique.

Avant de préciser cette intention, une réserve s'impose toutefois : la personnalité même de Constance n'est pas ouvertement impliquée dans les attaques de Mamertinus. S'il le blâme d'avoir été jaloux de la gloire de Julien (3), il paraît en rendre responsables surtout les courtisans intrigants qui affectaient de louer les exploits et les réformes du César afin de le rendre suspect à l'Auguste (4). Il évite de mentionner, même en passant, la guerre civile entre les deux Empereurs : quand il décrit le voyage de Julien en Rhétie et sur l'Ister, non seulement il ne dit pas le plus petit mot qui fasse songer au but de cette expédition, mais il s'applique à la présenter comme une suite des campagnes de Julien contre les Alamans (5) ; on dirait que c'est contre les Barbares que ces opérations ont été dirigées, non contre Constance. De même la révolution par laquelle Julien rompt ouvertement avec Constance, se décide à agir en qualité d'Auguste et à gouver-

(1) *Paneg.*, VII, 2, 3.

(2) *Paneg.*, VII, 5-6 et 10-12.

(3) *Paneg.*, XI, 3 ; « Quid aliud a te consortis alienauit animum nisi gloriae tuae splendor ? »

(4) *Paneg.*, XI, 4 : « Callido nocendi artificio accusatoriam diritatem laudum titulis peragebant. »

(5) *Paneg.*, XI, 6 : « Cum in ipso molimine oppressisset Alamanniam rebellantem, per ultima ferarum gentium regna, calcata regum capita superuolans, in medio Illyrici sinu improuisus apparuit. » — 7 : « Vt uno eodemque tempore et componeret fidissimarum prouinciarum statum et barbariam omnem admoto propius terrore percelleret. »

ner seul sans plus négocier ni tergiverser, est singulièrement atténuée dans le récit du Panégyriste : elle devient, par un euphémisme aussi vague que volontaire, une réforme « qui a établi l'État dans une nouvelle situation plus florissante (1). » Plus loin enfin, l'orateur se décide à avouer qu'il y a eu des hostilités entre les deux rivaux : encore ne parle-t-il que d'une guerre imminente, mais non encore déclarée, et se hâte-t-il d'ajouter qu'aussitôt délivré de ses craintes, Julien a repris envers son adversaire des sentiments fraternels et a tenu à lui rendre les honneurs suprêmes (2). Bref, dans tous les endroits où il nomme Constance ou le désigne par une allusion claire et directe, il le dépeint comme un homme faible plutôt que méchant, et séparé de Julien plutôt par des malentendus que par une hostilité ouverte. En somme il le ménage. — Cette réserve est digne d'être notée. Elle ne vient certainement pas d'une sympathie particulière de Mamertinus pour l'Empereur défunt : nous allons voir au contraire qu'en réalité il le déteste fort, pour des motifs, les uns politiques, les autres personnels. Si donc il s'attache à l'épargner relativement, c'est qu'on lui a dit de l'épargner, et ici la correspondance de Julien éclaire les réticences du Panégyriste. Je ne parle pas seulement des messages qui datent de toute la période intermédiaire entre le couronnement de Julien à Lutèce et l'occupation de Sirmium et de Naïsse, période confuse et indécise pendant laquelle les deux adversaires s'épient et se tâtent mutuellement, ne savent ce qu'ils vont faire, et semblent aussi près d'une réconciliation que d'une rupture (3). Mais, même après cette rupture, même après la mort de Constance, Julien observe en parlant de lui une réelle modération. Il écrit à l'un de ses oncles qu'il n'a jamais souhaité la mort de son rival, qu'il aurait plutôt désiré

(1) *Paneg.*, XI, 15 : « In nouum ac florentem statum re publica restituta. »

(2) *Paneg.*, XI, 27 : « Horrendi belli metu re publica liberata,... offensarum gratiam faciens induit fratrem, et cuius armis uitam suam impugnatam sciebat, mortem eius ornauit ac postea ipse iusta persoluit. »

(3) Jusque dans l'*Epitre au Sénat et au peuple d'Athènes*, Julien déclare qu'il espère encore que Constance s'accordera avec lui (p. 369, Hertlein) Εἰ μὲν ἀγαπήσειεν ἔτι νῦν γοῦν τὴν πρὸς ἡμᾶς ὁμόνοιαν, ᾠήθην δεῖν εἴσω τῶν νῦν ἐχομένων μένειν.

le contraire (1). Ailleurs, après l'avoir félicité d'avoir « échappé à l'hydre aux mille têtes », il s'empresse d'ajouter : « Par Jupiter, ce n'est pas mon frère Constance que je désigne ainsi. Il était ce qu'il était : mais autour de lui se tenaient des bêtes féroces dont le regard menaçait tout le monde et qui le rendaient plus cruel (2). » Peut-être cette indulgence de Julien pour son rival est-elle sincère : il semble bien l'avoir pleuré de bonne foi (3). Peut être aussi, se croyant encore insuffisamment affermi sur le trône, veut-il se concilier tous ceux de ses adversaires qui ne sont pas irréductibles, au lieu de se les aliéner en maltraitant trop brutalement leur ancien maître. Et puis enfin un homme au pouvoir est toujours plus ou moins conservateur : Julien se trouve, par la mort de Constance, le possesseur légitime de l'Empire, le seul représentant de la dynastie constantinienne ; il ne peut pas, sans trop d'imprudence, dire en public, dans des circonstances officielles, tout le mal qu'il pense d'un prédécesseur dont après tout il a recueilli l'héritage (4). Quoi qu'il en soit, réelle ou feinte, cette modération de Julien envers la mémoire de Constance est imitée, probablement sur commande, par son Panégyriste Mamertinus.

Mais en revanche, celui-ci se dédommage amplement par une masse d'allusions indirectes, masquées d'un voile transparent, qui ne trompe personne, tout en satisfaisant aux bienséances. Il se réfugie derrière des formules complaisantes : « Jusqu'ici », « dans ces dernières années », « sous d'autres princes », « sous les précédents Empereurs » (5). Il est bien clair que de telles façons de parler visent avant tout, sans le

(1) Julien, *Ep.*, 13, p. 493, Hertlein : Οὐπώποτε ᾐξάμην ἀποκτεῖναι Κωνστάντιον, μᾶλλον δ' ἀπηυξάμην.

(2) Julien, *Ep.*, 21, p. 503, Hertlein : Διαπέφευγας τὴν τριτκέφαλον ὕδραν, οὔτι μὰ Δία τὸν ἀδελφόν φημι Κωνστάντιον, ἀλλ' ἐκεῖνος μὲν ἦν οἷος ἦν, ἀλλὰ τὰ περὶ αὐτὸν θηρία πᾶσιν ἐποφθαλμιῶντα, ἃ κἀκεῖνον ἐποίει χαλεπώτερον.

(3) Libanius, *Epitaph. Julian.*, 119 : Εἰς θρῆνον κατηνέχθη καὶ δάκρυα κατὰ τῶν λογίων ἔρρει.

(4) *Paneg.*, XI, 27 : « Oblitus inimici meminit heredis. »

(5) *Paneg.*, XI, 11 : « Hucusque. » — 17 : « Cum in aliorum principum esset potestate res publica. » — 19 : « Paulo ante ». — 25 : « Nonnulli alii principes. » — 26 : « Aliorum imperatorum. » — 30 : « Illa purpuratorum paulo ante fastidia. »

nommer, le règne de Constance. Et même, en un sens, ces pluriels commodes, ces périphrases qui ont l'air d'être des euphémismes, aggravent en réalité la satire plus qu'elles ne l'atténuent, en la rendant plus générale. Constance apparaît de la sorte comme le continuateur des abus et des vices que lui ont transmis ses devanciers. Avec lui, bien d'autres se trouvent attaqués, ses frères, son père Constantin (que Julien raille si durement dans les *Césars*), les Empereurs du troisième siècle, tous, peut-on dire, depuis Marc Aurèle, tous ou presque tous sont englobés dans une condamnation synthétique. C'est une tradition qu'il faut flétrir, — et changer. En sorte qu'on peut dire, non seulement que le discours de Mamertinus est à la fois l'éloge de Julien et la satire de Constance, mais qu'il constitue aussi un réquisitoire contre l'ancienne politique et un programme de politique nouvelle.

Réquisitoire et programme ne sont pas, à vrai dire, aussi précis que nous le souhaiterions aujourd'hui. Mais les lettres de Julien lui-même ne sont pas non plus exemptes de vague et flottante indécision : il ne faut pas exiger de la phraséologie de cette époque de décadence une trop rigoureuse netteté. Au fond, on démêle bien pourtant ce que Mamertinus, et avec lui Julien par conséquent, reprochent au gouvernement des précédents Empereurs. Tous les abus que signale le Panégyriste sont dus à une seule et même cause ; ils proviennent tous de ce qu'on pourrait appeler l'esprit de cour, et la grande gloire qu'il attribue à Julien est précisément d'avoir su s'affranchir de cet esprit.

Prenons par exemple les renseignements qu'il nous donne à plusieurs reprises sur la condition des provinces. Cette condition est déplorable, et l'orateur énumère, chemin faisant, les principaux maux dont elles souffrent : ce sont les pillages des Barbares (1), les impôts qui pèsent sur les sujets de l'Empire (2), les exactions des gouverneurs qui aggra-

(1) *Paneg.*, XI, 1 : « Exhaustae prouinciae depraedatione barbarica. » — 4 : « Florentissimas quondam antiquissimasque urbes barbari possidebant. »

(2) *Paneg.*, XI, 9 : « Equorum pretiis enormibus,... Epirotae intolerandi tributi mole depressi. »

vent ces impôts par des rapines illégales (1), enfin la ruine matérielle d'un bon nombre de villes, comme Nicopolis, Éleusis, Athènes, où les fêtes ont cessé, où les maisons s'écroulent, où les aqueducs sont rompus, où tout est plein de poussière et de saleté (2). Or, à quoi sont imputables toutes ces causes de la misère publique ? Les Barbares, sans doute, ne peuvent être supprimés par le zèle du gouvernement ; aussi est-il à remarquer que Mamertinus en parle assez peu, beaucoup moins que des vices de l'administration intérieure ; il décrit même la politique de Julien comme plus pacifique peut-être qu'elle n'a été réellement (3). Tout au moins, s'il ne dépend pas d'un bon Empereur de faire qu'il n'y ait pas de Barbares, il peut exciter les soldats à lutter contre eux ; or les prédécesseurs de Julien les ont plutôt découragés en négligeant de les payer (4). Mais les concussions des gouverneurs font plus de tort aux provinces que les ravages des Barbares, à telles enseignes qu'elles préfèrent leurs ennemis à leurs magistrats, que les citoyens libres portent envie à la bonne chance des captifs (5) ; et ici la responsabilité de l'Empereur est plus directement engagée, puisque c'est lui qui est censé choisir et contrôler les fonctionnaires. En louant Julien de s'être opposé à ces exactions, Mamertinus semble insinuer que Constance, loin de les réfréner, les approuvait et les stimulait même (6). Plus loin, quand il félicite Julien de ce que son passage sur les bords du Danube n'a rien coûté aux pays

(1) *Paneg.*, XI, 1 : « Exhaustae prouinciae non minus exitialibus quam pudendis praesidentium rapinis. » — 4 : « Aliae urbes) quas a uastitate barbarica terrarum interualla distulerant iudicum nomine a nefariis latronibus obtinebantur. »

(2) *Paneg.*, XI, 9 : « Vrbs Nicopolis in ruinas lacrimabiles prope tota conciderat : lacerae nobilium domus, sine tectis fora, iamdudum aquarum ductibus pessumdatis, plena cuncta squaloris et pulueris... Athenae omnem cultum publice priuatimque perdiderant. In miserandam ruinam conciderat Eleusina. »

(3) *Paneg.*, XI, 7 : « Innumerabilibus barbaris data uenia et munus pacis indultum. »

(4) *Paneg.*, XI, 1 : « Cum milites saepe anteactis temporibus ludo habiti praesens stipendium flagitarent. »

(5) *Paneg.*, XI, 4 : « Vt iam barbari desiderarentur utque praeoptaretur a miseris fortuna captorum. »

(6) *Paneg.*, XI, 5 : « Flagitiis administrantium non modo frena laxaret, sed etiam stimulator accederet, ne inter principes faceret morum dissimilitudo discordiam. »

traversés (1), il proteste par là même contre le luxe écrasant et ruineux des voyages impériaux avant lui ; et, quand il parle des remises d'impôts ou des faveurs pécuniaires accordées par le nouvel Empereur (2), il critique du même coup l'excessive rigueur des contributions sous le règne précédent. Enfin, si les villes de Macédoine, d'Illyrie, de Grèce, du Péloponnèse, sont tombées dans un état aussi lamentable, c'est la faute des Empereurs qui n'ont rien tenté pour les en faire sortir, puisqu'il suffit de quelques encouragements et de quelques subventions de Julien pour qu'aussitôt les murs se rebâtissent, que les eaux coulent de nouveau, que les villes se repeuplent et que les fêtes reprennent (3).

En somme, tout le mal vient de ce que jusqu'ici le gouvernement impérial a trop demandé aux provinces et ne leur a pas assez donné, soit pour leur défense, soit pour leur prospérité matérielle. L'Empire romain, comme le fera plus tard notre monarchie du dix-huitième siècle, souffre d'une hypertrophie de l'organe central ; la cour absorbe tout sans rien distribuer. Mamertinus, qui, pour déclamateur qu'il soit, n'en est pas moins un observateur assez perspicace, s'aperçoit bien de ce vice essentiel, et aussi des efforts de Julien pour le guérir. Il trouve à ce propos d'heureuses formules : « Désormais, dit-il, c'est le monde renversé : c'est le prince qui paye des impôts aux provinces ; l'argent se répand de tous côtés en partant du point où auparavant il affluait, venant de toutes parts (4). » Et alors il se lance dans un parallèle un peu long, mais assez vigoureux, entre la sobriété, la simplicité ascétique de Julien, et les folles dépenses de ses prédécesseurs. A ceux-

(1) *Paneg.*, XI, 8 : « Quae non modo nihil cuiquam adimunt neque urbes hospitas populant. »

(2) *Paneg.*, XI, 7 : « Leuati status instauratae que fortunae. » — 8 : « Omnibus populis immunitates, priuilegia, pecunias largiuntur. » — 9 : « Leuati Dalmatæ, Epirotæ prouidentia tua miserias exuerunt ».

(3) *Paneg.*, XI, 9 : « Scire satis est cunctas Macedoniae, Illyrici, Peloponnesi ciuitates unis aut binis epistulis maximi imperatoris repentinam induisse nouatis moenibus iuuentatem ; aquas locis omnibus scatere ; quae paulo ante arida et siti anhelantia uisebantur, eanunc perlui, inundari, madere ; fora, deambulacra, gymnasia laetis et gaudentibus populis frequentari, dies festos et celebrari ueteres et nouos in honorem principis consecrari. »

(4) *Paneg.*, XI, 10 : « Quoddam uersa uice prouinciis pendi tributum, illinc ad uniuersos fluere diuitias quo prius undique confluebant. »

ci il reproche, comme on le reprochera plus tard à notre Louis XIV ou à notre Louis XV, le luxe des bâtiments, celui de la table, celui de cet appareil théâtral de courtisans dont l'entretien est une si lourde charge pour le trésor. Surtout il voit très bien le contre-coup qu'ont sur l'état politique de l'Empire ces coûteuses prodigalités. S'il s'indigne de ces repas raffinés où il faut des oiseaux extraordinaires, des poissons exotiques, des fruits hors de saison (1), ce n'est pas par une sévérité conventionnelle de moraliste banal : c'est que l'État se ressent de ce faste compliqué que l'on déploie dans les repas princiers (2). La troupe des gens du palais coûte plus cher que les légions (3). Et si Julien dédaigne ces raffinements, en homme accoutumé à coucher sur la dure, à la belle étoile, à manger comme les soldats, à être servi comme il peut et à boire comme cela se trouve (4), son Panégyriste l'en complimente surtout parce que cette économie lui permet de faire face aux dépenses nécessaires : « ce que les autres gaspillaient pour leurs plaisirs, lui le réserve pour les besoins publics (5). » Ces réflexions font songer aux pages si énergiques où Taine étale au grand jour l'épanouissement du luxe royal à Versailles, avec cette étiquette solennelle et coûteuse, avec cette végétation surabondante de parasites de toute sorte, dignitaires, courtisans, fonctionnaires et serviteurs, qui dévorent sans profit les forces vives du pays. On sait d'ailleurs que ces critiques formulées dans le discours de Mamertinus ne sont pas de vaines paroles : un des premiers actes de Julien, devenu seul maître du pouvoir, est de pratiquer des coupes sombres dans le personnel démesurément nombreux de l'ancienne cour (6) ; un autre est d'alléger au moins en partie les

(1) *Paneg.*, XI, 11 : « Miracula auium, longinqui maris pisces, alieni temporis poma. »

(2) *Paneg.*, XI, 11 : « Prandiorum atque cenarum laboratas magnitudines res publica sentiebat. »

(3) *Paneg.*, XI, 11 : « Ingentes aulicorum cateruae legionum sumptum facile uincebant. »

(4) *Paneg.*, XI, II : « Qui maiorem anni partem in nuda humo cubet et caelo tantum tegatur,... gaudens castrensi cibo, ministerio obuio, et poculo fortuito. »

(5) *Paneg.*, XI, 10. « Quidquid alii in cupiditates proprias prodigebant, id omne nunc in usus publicos reseruatur.

(6) Libanius, *Epit. Jul.*, 130 : Βλέψας εἰς τὴν βασιλικὴν θεραπείαν καὶ καταδῶν

charges des contribuables en ramenant à un chiffre plus modéré l' « or coronaire » (1). Ces mesures, rapprochées du Panégyrique que nous étudions, montrent clairement ce que l'orateur a voulu blâmer, ce que l'Empereur a voulu changer dans le gouvernement antérieur : l'excès du luxe et des dépenses, et, ce qui en est la conséquence fatale, le sacrifice de tous les intérêts de l'Empire au souverain.

Nous sommes arrivés des provinces au centre, à la capitale : voyons ce qui s'y passe, et de quels hommes s'entoure l'Empereur. C'est à ce sujet que les invectives de Mamertinus contre les derniers princes sont peut-être le plus violentes, et cela s'explique puisqu'il a été, sous leur règne, tenu à l'écart des honneurs. Comme on peut s'y attendre de la part d'un ami de Julien, il s'élève contre le mépris où l'on a si longtemps tenu tous les mérites intellectuels : la science du droit, qui passait pour un métier d'affranchis (2), celle de l'éloquence, que les courtisans dédaignaient comme une besogne fatigante et inutile (3), celle enfin de la philosophie, qu'on suspectait même, et que Julien a eu la gloire de faire asseoir avec lui sur le trône impérial (4). Tout cela n'est pas pour nous surprendre : on pouvait être sûr d'avance que Mamertinus s'attacherait à réhabiliter les philosophes et les rhéteurs. Mais il prend également fait et cause pour les officiers, dont on méprisait, dit-il, le travail comme trop grossier (5). Et même il semble plaindre les grands seigneurs, obligés pour parvenir de s'aplatir devant des favoris de basse naissance (6). Ce sont

ὄχλον ἄχρηστον τηνάλλως τρεφόμενον,... εὐνούχους ὑπὲρ τὰς μυίας παρὰ τοῖς ποιμέσιν ἐν ἤρι,... τούτους οὓς μάτην ἔδοσκεν ἡ βασιλικὴ δαπάνη ζημίαν, οὐχ ὑπηρέτας νομίσας, ἐξέωσεν εὐθέως.

(1) Libanius, *Epit. Jul.*, 193 : Νομοθετεῖ τὸν στέφανον ἀπὸ στατήρων ἑβδομήκοντα φοιτᾶν.

(2) *Paneg.*, XI, 20 : « Iuris ciuilis scientia libertorum artificium dicebatur. »

(3) *Paneg.*, XI, 20. « Oratoriam dicendi facultatem ut multi laboris et minimi usus negotium nostri proceres respuebant ».

(4) *Paneg.*, XI, 32 : « Tu extincta iam litterarum studia flammasti, tu philosophiam paulo ante suspectam ac non solum spoliatam honoribus, sed accusatam ac ream, non modo iudicio liberasti, sed amictam purpura, auro gemmisque redimitam in regali solio collocasti. »

(5) *Paneg.*, XI, 20 : « Militiae labor a nobilissimo quoque pro sordido et illiberali reiciebatur. »

(6) *Paneg.*, XI, 20 : « Ad fores eorum qui regiis cupiditatibus seruie-

en effet ceux-ci, les gens de l'entourage intime du prince, ses confidents, ses serviteurs, les ministres de ses plaisirs, hommes, femmes ou eunuques, ce sont eux qui sont les véritables maîtres de tout sous les prédécesseurs de Julien (1). Pour arriver aux honneurs, il n'y a que deux moyens, ou bien acheter ces gens-là (et c'est pour cela que tant de gouverneurs pressurent les provinces afin de s'assurer de quoi se payer un consulat), ou bien les flatter (2). Au milieu de cet enchevêtrement d'intrigues, les princes eux-mêmes disparaissent à peu près. Mamertinus parle bien, en un endroit, de leur hypocrisie, de cette « férocité joyeuse » qui leur fait cacher sous des dehors aimables leurs projets les plus cruels (3). Mais en réalité ils semblent jouer dans le tableau qu'il nous trace un rôle assez effacé. Ce que nous voyons au premier plan, c'est cette coterie de courtisans, de femmes et de valets, coterie vénale et rapace, qui, à l'en croire, est seule maîtresse du choix des grands dignitaires et fonctionnaires, et possède par conséquent tout le pouvoir réel.

Cette description est évidemment poussée au noir, — moins peut-être qu'on ne pourrait le supposer. Ammien Marcellin, un témoin généralement impartial, signale aussi l'ascendant pris sur l'esprit de l'Empereur par les serviteurs qui l'entourent; il les compare assez joliment à des forgerons qui frappent sans cesse sur la même enclume (4). Et

bant patriciae gentis uiros cerneres ;... demissi iacentesque uix capita supra eorum quos precabantur genua attollebant. » — 19 : « Praeclara illa ueterum nomina sordidissimum quemque ex cohorte imperatoria et probrossimum adulabant. »

(1) *Paneg.*, XI, 19 : « Vti quispiam per artes turpissimas imperatori acceptissimus uidebatur, eum assiduis obsequiis emerebantur donisque captabant, nec uiros quidam, sed mulierculas exambibant; nec feminas tantum, sed spadones quoque. »

(2) *Paneg.*, XI,, 17 : « Vnde mihi aspirandi ad hoc nomen esset amentia opum uacuo et ignaro ambiundi ? » — 19 : « Qua sacra qua profana rapiebant, iter sibi ad consulatum pecunia munientes. »

(3) *Paneg.*, XI, 26 : « Quis nescit aliorum imperatorum hilarem diritatem cachinnantemque saeuitiam ? a quibus ingenita crudelitas figmento laetitiae tegebatur. » L'allusion porte sur Constance, auquel Ammien Marcellin, qui ne lui est pourtant pas défavorable de parti pris, reproche son humeur cruelle (XXI, 16, 8-9. « Caligulae et Domitiani et Commodi immanitatem facile superabat,... mortem longius in puniendis quibusdam, si natura permitteret, conabatur extendi. »)

(4) Amm. Marc., XVIII, 4, 2 : « Comitatensis fabrica... eandem incudem, ut dicitur, diu noctuque tundendo. »

quant à leur avidité, il faut bien qu'elle soit réelle, puisque le prince est quelquefois le premier à s'en plaindre dans des documents officiels (1). — Quoi qu'il en soit, vraie ou fausse, cette peinture de l'entourage impérial nous montre ce qu'en pense Julien, inspirateur de Mamertinus, et nous aide à comprendre la réaction qui s'accomplit alors contre les mœurs courtisanesques. Cette réaction, Julien veut qu'elle soit aussi complète, aussi frappante que possible. Non seulement il appelle auprès de lui tous ceux qui, sous le régime précédent, étaient tenus à l'écart, militaires de profession, juristes, orateurs, philosophes (2), mais il tient à ce que le contraste éclate dans les plus petites choses. Par exemple, les courtisans ayant mis à un haut prix la politesse, l'ayant poussée jusqu'au raffinement et à l'hypocrisie, il exige que ses amis à lui affectent de se passer de cette qualité mondaine : il lui faut des gens, comme dit le Panégyriste, « gauches, peu gracieux, un peu sauvages » (3). Il y voit une garantie, en quoi il se trompe peut-être. Ammien Marcellin raconte bon nombre de faits qui tendraient à prouver que le prince philosophe a souvent été dupe des tartuffes de la philosophie. Et, chose assez piquante ici, un de ces faits concerne justement Mamertinus lui-même : à en croire l'historien, cet adversaire acharné des courtisans de Constance se serait comporté tout comme eux ; ce juge qui a condamné si impitoyablement la vénalité des autres, non seulement dans son discours, mais par ses décisions comme membre de la commission d'enquête, se serait fait prendre plus tard en flagrant délit de tripotages (4). Cela n'est pas trop étonnant : il ne l'est jamais de voir un homme qui, une fois au pouvoir,

(1) Par exemple Constantin dans un de ses rescrits, *Cod. Theod*, I, XVI, 7.

(2) *Paneg.*, XI, 25 : « Si quis praestat uirtutibus bellicis et laude militiae, in amicis habetur; qui in oratoria facultate, qui in scientia iuris ciuilis excellit, ultro ad familiaritatem uocatur. »

(3) *Paneg.*, XI, 21 : « Aliud quoddam hominum genus est in amicitia principis nostri, rude (ut urbanis istis uidetur), parum come, subrusticum. »

(4) Amm. Marc., XXVII, 7 : « Mamertinum, praefectum praetorio, ab urbe regressum, Auitianus ex uicario peculatus detulerat reum, cui ideo Vulcatius successit Rufinus. »

fait ce qu'il blâmait quand il était dans l'opposition. Cela non plus n'enlève rien au mérite de Julien, qui a pu manquer de clairvoyance sans manquer de bonne foi, et, puisque ses ennemis même le louent d'avoir réprimé les exactions qui se commettaient, aussi bien que d'avoir diminué les impôts (1), on voit que Mamertinus n'exagère pas quand il le représente s'attachant avant tout à prendre sur ces deux points le contre-pied de ses devanciers, c'est-à-dire à mettre plus d'économie dans le budget de la cour, afin de pouvoir soulager un peu les charges des contribuables, et à recruter ses ministres et ses confidents parmi des gens plus intelligents et plus intègres.

Est-il allé plus loin ? et peut-on lui attribuer l'intention de changer le gouvernement dans le sens strict du mot ? on pourrait le croire si l'on prenait à la lettre le récit de Mamertinus. Le jour où les deux consuls, Mamertinus lui-même et Nevitta, entrent en fonctions, Julien va au-devant d'eux, les salue d'un retentissant *Aue consul amplissime*, leur serre la main, au milieu des acclamations et des trépignements de joie de toute l'assistance (2). Il leur demande alors ce qu'ils veulent faire, ne voulant être auprès d'eux qu'un simple sénateur, et leur laissant le choix d'aller à leur tribunal, à l'assemblée du peuple, à la tribune aux harangues, ou au sénat (3). C'est ce dernier parti qu'ils prennent et alors l'Empereur fait avancer aux portes du palais les litières consulaires, y fait monter Mamertinus et Nevitta malgré leurs protestations, marche lui-même à pied, au milieu de la foule, devant leur cortège, et les conduit ainsi au sénat (4). Sur quoi l'orateur enchanté s'écrie que son con-

(1) Ce sont les deux choses dont le loue saint Grégoire de Nazianze dans son IVe Discours, § 75 : φορῶν ἄνεσις, κλοπῶν ἐπιτίμησις.

(2) *Paneg.*, XI, 29 : « Clamores inconditos profundebat laudandi effusa libertas, tripudiabat crebris saltibus multitudo. »

(3) *Paneg.*, XI, 29. « Quid pro iure consulari agere nobis placeat sciscitatus, senatorium impleturus officium, si libeat tribunal petere, si contionem aduocare, si rostra conscendere. Sed nos ad curiam sollemnia diei huius senatus consulta uocabant ».

(4) *Paneg.*, XI, 30 : « Paene intra ipsas palatinae domus ualuas lecticas consulares iussit inferri, et, cum honori eius uenerationique cedentes sedile illud dignitatis amplissimae recusaremus, suis prope nos manibus impositos mixtus agmini togatorum praeire pedes coepit. »

sulat vaut bien celui de Brutus et de Valerius Publicola : l'un a vu la fondation de la liberté romaine, l'autre son rétablissement (1). Qui lirait ces lignes sans prudence, en conclurait, sinon que Julien a abdiqué son pouvoir, tout au moins qu'il a inauguré une nouvelle forme de gouvernement, où les hauts magistrats devaient reprendre une part considérable du pouvoir.

Il est bien évident qu'il n'y a rien de tel. Il faut faire la part de l'exagération, qui est la loi essentielle du genre des Panégyristes. Il faut tenir compte aussi de la satisfaction personnelle qui embellit toutes choses aux yeux de l'orateur; étant lui-même un de ces deux consuls si flatteusement traités, sa vanité a dû naturellement lui faire apparaître comme une révolution d'extrême importance l'honneur que lui rendait le souverain. Enfin il ne faut pas oublier que dans la langue politique de Rome les formules sont loin de dire toujours ce qu'elles semblent dire. Si le règne d'Auguste ne nous était connu que parce qu'il nous en rapporte dans le monument d'Ancyre, nous serions convaincus qu'il a abdiqué entre les mains du peuple et du sénat après les guerres civiles (2). Quand Pline le Jeune déclare que désormais les consuls pourront être ce qu'ils étaient avant l'Empire (3), cela pourrait faire croire à une restauration demi-républicaine, si l'on n'était pas prévenu par ailleurs. — C'est dans le même sens qu'il faut interpréter la « restauration de la liberté » dont parle Mamertinus. En fait, Julien n'a rien sacrifié de son pouvoir, et l'orateur l'avoue ingénument en disant qu'il doit sa magistrature à l'Empereur et non au peuple (4). Bien mieux, il manifeste assez peu de sympathie pour l'ancien gouvernement républicain. Il en dit presque autant de mal que de la monarchie des derniers Empereurs, ce qui n'est pas peu dire. Il rappelle la corruption électorale,

(1) *Paneg.*, XI, 30. « Illorum anno libertas orta est, nostro restituta ».

(2) *Res gestæ diui Augusti*, 34 (Mommsen) : « Rem publicam ex mea potestate in senatus populique romani arbitrium transtuli. »

(3) *Paneg.*, I, 93 : « Licet, quantum ad principem, licet tales consules agere quales ante principes erant. »

(4) *Paneg.*, XI, 30 : « Illi consularem potestatem per populum accepeperunt, nos per Iulianum recepimus. »

les violences et les émeutes au milieu desquelles étaient nommés les consuls d'autrefois (1). « Une foule ignorante et tumultueuse ne peut bien juger... Le magistrat choisi est celui qui plaît aux gens les plus nombreux, par conséquent les moins bons. » (2) Un maître sage et honnête homme comme Julien vaut incontestablement mieux, et Mamertinus le laisse entendre. — Seulement, ce qu'on demande à l'Empereur, c'est d'avoir des égards pour les consuls et pour le sénat. Les consuls sont les dépositaires d'un titre glorieux, s'ils ne sont rien de plus : il faut ménager en eux ce prestige rétrospectif. Le sénat, celui de Constantinople, le seul dont il soit question ici, est une assemblée de grands seigneurs qui, sans avoir l'éclat du sénat romain (3), est cependant très fière de son rôle, et très jalouse de sa dignité. — Or les consuls comme les sénateurs ont eu beaucoup à souffrir dans leur amour-propre, sous les règnes précédents. Les premiers étaient reçus avec arrogance ; leurs maîtres, dit Mamertinus, ne leur accordaient ce titre honorifique que pour le mépriser en eux (4). Le sénat, sans être précisément mal vu de Constance, était au moins traité avec un certain sans-gêne : Libanius prétend que, lorsque l'Empereur avait besoin de consulter les sénateurs, il les faisait venir chez lui, et, sans les faire asseoir même, les haranguait en deux ou trois mots (5). Julien change tout cela. Nous venons de voir de quels hommages il entoure les consuls, le jour de leur prise de possession ; un peu plus tard, il secondamnera à l'amende pour avoir empiété sur une de leurs attributions (6). Les

(1) *Paneg.*, XI, 19 : « Nota diuisorum flagitia, notae loculorum praestigiae, tum operarum ad uim et seditionem manus emptae. »

(2) *Paneg.*, XI, 19 : « Nec sane potest in confusa imperitorum multitudine quicquam esse perpensum :... intelligitur eum suffragiis populi magistratum capere quem plures, id est, quem peiores probarunt. »

(3) L'Anonyme de Valois, 6, 30, l'appelle un sénat de second ordre, « senatum secundi ordinis ».

(4) *Paneg.*, XI, 30 : « Credet hoc aliquis qui illa purpuratorum uidit paulo ante fastidia ? qui ideo tantum honorem in suos, ne inhonoros contemnerent, conferebant. »

(5) Libanius, *Epitaph. Julian.*, 147 : Κωνστάντιος μὲν λόγῳ ταῖς βουλαῖς βοηθῶν ἔργοις ἦν ἐχθρός. — 154 : Εἰς τὸ βασίλειον εἰσεκαλεῖτο πρότερον (ἡ βουλή) ἑστηξουσά τε καὶ μικρὰ ἀκουσομένη, βασιλεὺς δὲ οὐκ ἦει εἰς αὐτὴν συγκαθεδούμενος.

(6) Amm. Marc., XXII, 72 : « Mamertino ludos edente circenses, manu-

gens sérieux se moquent un peu de cette affectation républicaine qui ne répond à rien de réel (1), mais le public en général en est enchanté, à tel point que Mamertinus l'excuse d'avoir manifesté trop bruyamment son enthousiasme pour l'accueil fait aux consuls (2). Quant au sénat, Julien lui rend tous ses honneurs, dit Mamertinus, et lui en accorde encore de nouveaux (3). Il promet lui-même de protéger contre toute injure les droits et le prestige de cet ordre, auquel il se vante d'appartenir (4). Cela ne veut pas dire qu'il lui accorde de nouveaux privilèges, de nouvelles attributions ; du moins les codes n'en offrent aucune trace. C'est par une attitude plus déférente qu'il satisfait l'amour-propre des sénateurs, comme celui des consuls. Cette société très formaliste du quatrième siècle tient beaucoup aux dehors, et, rien qu'en se montrant moins insolent envers ses hauts dignitaires, Julien peut lui donner l'illusion de la liberté.

En somme, qu'il s'agisse de l'administration financière, de l'influence à laisser aux gens du palais, ou des relations avec l'aristocratie sénatoriale, la conduite de Julien donne lieu aux mêmes remarques. Elle est très nouvelle, et s'oppose nettement, comme le montre bien le discours de Mamertinus, à celle de ses prédécesseurs et notamment de Constance. Mais ces innovations, si je puis dire, ne touchent pas au fond des choses. Julien ne change que fort peu de chose à l'assiette des impôts : seulement il est plus économe que ses devanciers, et cela lui permet de moins pressurer ses sujets, tout en subvenant plus largement à leurs besoins. De même, il ne modifie pas le mécanisme de l'administration centrale : seu-

mittendis ex more inductis, ipse ex lege agi dixerat, ut solebat, statimque admonitus ut errato obnoxium decem libris auri semet ipse multauit. »

(1) Amm. Marc., XXII, 7, 1 : « Quod quidam ut affectatum et uile carpebant. »

(2) *Paneg.*, XI, 29 : « Nimiae laetitiae decoris sunt et grauitatis immemores;... omnem modestiam populi, omnem uerecundiam tui gaudia effrena superauerant. »

(3) *Paneg.*, XI, 25 : « Cum senatui non solum ueterem reddideris dignitatem, sed plurimum etiam noui honoris adieceris. »

(4) *Cod. Theod.*, IX, II, 1 : « Ius senatorum et auctoritatem eius ordinis, in quo nos quoque ipsos numeramus, necesse est ab omni iniuria defendere. »

lement il épure le personnel qui en est chargé. De même encore, il conserve son pouvoir absolu, sans en abandonner quoi que ce soit aux consuls ou au sénat : seulement il l'exerce d'une façon plus douce, plus bienveillante et plus libérale. La nature du gouvernement reste identique : ce qui est changé, c'est seulement le caractère de l'Empereur.

Mais c'est énorme aux yeux des anciens. Les ennemis les plus sévères des premiers Césars, comme M. Boissier l'a fort bien montré, ne réclamaient aucune modification constitutionnelle ; ils souhaitaient simplement d'avoir des princes plus sensés, plus humains ou plus honnêtes. Trajan, qui a paru à ses contemporains réagir si profondément contre les abus de Domitien (on peut s'en rendre compte par le Panégyrique de Pline), Trajan n'a guère touché aux lois essentielles de l'Empire : il s'est contenté de les appliquer dans un autre esprit et avec d'autres mœurs. Marc-Aurèle, que Julien se propose comme modèle idéal, a régné dans les mêmes conditions légales que les autres Empereurs, mais en s'inspirant d'autres principes. Ce fait, constant dans l'histoire de l'Empire romain, se renouvelle pour Julien : lui aussi veut modifier profondément les habitudes gouvernementales, mais c'est en lui-même, et non dans les lois, qu'il en cherche le moyen ; sa réforme est bien plutôt morale que politique.

Il est une partie de son œuvre dont je n'ai point encore parlé. C'est pourtant la plus célèbre aux yeux de bien des gens, celle qui lui a valu son surnom traditionnel, et qui lui a attiré bien des louanges et bien des invectives également passionnées. On pourrait s'attendre à ce qu'il en fût question dans le discours de Mamertinus. Ce Panégyrique, composé au lendemain de la victoire de Julien, au moment où, seul maître de l'Empire, il va entamer contre le christianisme une campagne, sinon absolument violente, tout au moins fort vigoureuse, ce Panégyrique devrait, semble-t-il, sur ce point comme sur les autres, révéler les desseins de la politique impériale. Or il n'en est rien. Nulle parole n'y fait songer à la lutte acharnée que se livrent les deux grandes religions de la société romaine (ou les trois, en y compre-

nant l'arianisme) (1). Nulle menace, nulle insinuation même, n'y apparaît, de nature à troubler les chrétiens, au moins en tant que chrétiens. Car on peut prétendre que, ces Empereurs que l'orateur raille si fort et ces favoris qu'il malmène si rudement étant des chrétiens, le christianisme se trouve visé par là même; que ces attaques décèlent les intentions de Julien et de son entourage en matière de polémique religieuse. Ce serait, à tout prendre, une allusion bien voilée, bien détournée. En réalité le contraste est grand entre l'enthousiasme bruyant avec lequel le Panégyriste annonce toutes les autres réformes de Julien, et le profond silence qu'il garde sur ses mesures en faveur du polythéisme.

Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est le langage tout monothéiste dont il se sert quand il a à parler de la Divinité. Dans cet éloge du restaurateur de l' « hellénisme », les dieux de la vieille mythologie grecque ne sont, si je ne me trompe, jamais nommés. La puissance céleste, pour Mamertinus, c'est « le dieu immortel (2) », « la divinité qui aime à diriger tous les desseins de l'Empereur (3) », « la divinité sainte (4) », « ou « Dieu » tout simplement (5). Le Jupiter des poètes n'est mentionné que comme une sorte d'ornement littéraire (6) : encore son nom n'est-il pas prononcé, mais remplacé par des périphrases toutes philosophiques. Dans l'ensemble, ce vocabulaire religieux est aussi bien chrétien que païen. Il y avait certainement plus de paganisme dans les Panégyriques que l'on adressait à Constantin,

(1) M. Allard semble interpréter comme se rapportant à la situation du paganisme en Grèce les phrases que voici (*Paneg.*, XI, 9) : « Ipsae illae bonorum artium magistrae et inuentrices Athenae omnem cultum publice priuatimque perdiderant. In miserandam ruinam conciderat Eleusina. » Mais il s'agit, dans le premier exemple, de la civilisation et non du culte, et, dans le second, d'une ruine des édifices. Tout le chapitre est consacré à l'état matériel des villes grecques.

(2) *Paneg.*, XI, 3 : « Testor immortalem deum. »

(3) *Paneg.*, XI, 15 : « Quid secutus sit ipse scit et quæ cuncta consilia eius gaudet formare diuinitas. »

(4) *Paneg.*, XI, 28 : « Pro sancta diuinitas ! » — 32 : « Istud sancta diuinitas omen auertat. »

(5) *Paneg.*, XI, 13 : « Si hos deus paulisper alloquatur. » — 27 : « Dei praemia ».

(6) *Paneg.*, XI, 28 : « Poetae ferunt altissimum illum et cuncta potestate cohibentem deum qui, ditione perpetua diuina atque humana moderatur... »

même après sa conversion, et il y en avait infiniment plus dans l'éloge que Julien, encore chrétien de nom, composait en l'honneur du très chrétien Constance (1). Le langage de Mamertinus en est d'autant plus remarquable.

On pourrait être tenté de l'expliquer en supposant que ce rhéteur était chrétien, mais ce serait, à mon sens, une hypothèse fort peu plausible. Un chrétien aurait difficilement autant d'admiration pour Julien et autant de rancune contre les Empereurs protecteurs du christianisme. Au surplus, si Mamertinus ne montre pas beaucoup de goût pour la mythologie, il professe au moins une croyance qui ne s'accorde pas avec les préceptes de la religion chrétienne : c'est un fervent adepte de l'astrologie. Un de ses grands sujets de plainte contre les souverains qui ont régné avant Julien, c'est la prohibition prononcée contre l'astrologie (2), de même que contre la magie, l'haruspiscine, et toutes les variétés de l'art divinatoire, de cette curiosité que Constance aurait voulu condamner à un « silence éternel (3) ». On ne peut donc attribuer à des scrupules chrétiens de l'orateur, ni son silence au sujet de la politique païenne de Julien, ni son abstention de toute formule polythéiste.

On ne peut pas non plus, pour en chercher une explication, prétendre qu'à cette date les intentions de Julien étaient encore indécises. Depuis déjà près de deux ans, Julien est très nettement païen. A Lutèce, au moment de son usurpation, il a consulté les dieux par une cérémonie mystérieuse sous la présidence de l'hiérophante d'Éleusis (4). A Bâle, il a offert un sacrifice à Bellone (5). Pendant son expédition, il a mul-

(1) Je veux parler du IIe panégyrique de Constance et spécialement des §§ 27, 29 et 32. Le premier ne présente, au contraire, que des expressions d'un monothéisme vague, analogues à celles de Mamertinus, 6 : τὴν κρείττονα φύσιν. — 15 : τοῦ δαίμονος. — 13 : Θεὸς εὐμένης.

(2) *Paneg.*, XI, 23 : « Suspicere iam in caelum licet et securis contemplari astra luminibus, qui paulo ante pronorum atque quadrupedum animantium ritu in humum uisus trepidos figebamus. Quis enim spectare auderet ortum sideris, quis occasum ? »

(3) *Cod. Theod.*, IX, 6, 4, 5. « Sileat perpetuo diuinandi curiositas » (date de 358).

(4) Eunape, *Vie de Maxime*.

(5) Amm. Marc., XXI, 5 : « Placata ritu secretiore Bellona. »

tiplié les hécatombes (1), et les pratiques divinatoires (2), et a fait rouvrir les temples dans toutes les villes qu'il a traversées (3). Le jour où Mamertinus prononce sa harangue, il médite, s'il ne l'a déjà publié, le fameux édit qui abroge toutes les lois portées par ses prédécesseurs contre le paganisme (4). Il est, en un mot, pleinement résolu à tenter la restauration de l'ancien culte, et il a certainement confié son projet à ses amis intimes, parmi lesquels Mamertinus a sa place.

Seulement, — et c'est là, je crois la véritable cause du mutisme que nous avons remarqué chez le Panégyriste, — Julien peut bien, à ce moment là, ne pas tenir à ce que son dessein soit trop ouvertement déclaré, ni surtout trop brutalement présenté, en dehors de son entourage immédiat. Il est encore depuis si peu de temps assis sur le trône qu'il aime autant ne pas heurter de front les sentiments des chrétiens, qui font une partie nombreuse de ses sujets. Il a consenti à suivre jusqu'à l'église des Saints-Apôtres le convoi funèbre de Constance, faisant violence à son mépris pour les cérémonies du christianisme afin de ne pas choquer la foule. Constantinople est, suivant l'expression de M. Allard, « une ville toute chrétienne », aussi riche en basiliques que Rome en temples. Son sénat, recruté par Constantin parmi les grands seigneurs les plus disposés à suivre la politique nouvelle, est chrétien en très grande partie, quoique Constantin et son fils y aient admis des païens illustres comme le rhéteur Themistius. Or c'est dans ce milieu, très réfractaire au paganisme, qu'a été débité le discours de Mamertinus : les convenances lui faisaient un devoir de ne pas blesser les sentiments de ses auditeurs ; les intérêts bien compris de Julien lui commandaient également la prudence, et voilà, je crois, pourquoi il a mis une sourdine au zèle de réaction religieuse qu'il devait partager avec tous les confidents du prince.

(1) Julien, *Ep.*, 38, p. 536, Hertlein.
(2) Amm. Marc., XII, 1 : « Exta rimabatur assidue, avesque suspiciens praescire festinabat accidentium finem. »
(3) Libanius, *Epit. Jul.*, 564. — Socr., *Hist Eccl.*, III, 1.
(4) Amm. Marc., XXII, 5.

Mais, ce point excepté, il n'en reste pas moins vrai que presque toutes les intentions du nouveau règne sont exprimées dans le discours de Mamertinus, et par là ce discours ne laisse pas que d'être un document assez important. Il n'a pas la familiarité ni la verve de la correspondance de Julien, ni l'éloquence pathétique, un peu diffuse au reste, de l'oraison funèbre de ce prince par Libanius. Mais en revanche il emprunte à sa date, et à la situation politique de son auteur, une signification toute particulière. Il nous représente au juste ce que Julien voulait faire connaître, au début de son règne, et dans une solennité officielle, de son jugement sur le passé et de ses desseins pour l'avenir.

V

De tous les Panégyriques, celui de Drepanius Pacatus en l'honneur de Théodose est peut-être celui dont on peu extraire le moins de réalité historique. C'est le plus considérable par les dimensions matérielles : il est deux fois plus long que les éloges de Constantin (1), trois fois plus long que ceux de Maximien Hercule et de Constance Chlore (2). Mais sa valeur intrinsèque n'est pas en rapport avec son étendue : il contient beaucoup de délayage et de banalité. En particulier, la façon dont sont tracées, au début, les louanges de l'empereur, révèle l'amplificateur à outrance ; tous ces développements sur le pays de Théodose, sur son père, sur sa beauté physique, sur son âge, sur ses services à l'armée et sur ses qualités civiles (3), développements tous très réguliers et très abondants, mais d'une abondance sur-

(1) Les panégyriques VI, VII, IX ont respectivement 11, 19 et 20 pages dans l'édition de Bæhrens, contre 44 qu'en occupe le XIIe. Le VIIIe est incomplet. Le Xe a 32 pages, ce qui ne fait que les trois quarts de celui de Pacatus.

(2) Les panégyriques II, III, IV et V ont respectivement 13, 15, 15 et 16 pages.

(3) Ces développements sont ainsi annoncés, § 3 : « Nonne is omnium suffragiis hominum tributim centuriatimque legeretur cui felix patria, cui domus clara, cui forma diuina, cui aetas integra, cui militarium ciuiliumque rerum usus contigisset ? » — Chaque point est traité : *felix patria* au § 4, *domus clara* aux § 5 et 6, *forma diuina* au § 6. *aetas integra* au § 7, *militarium rerum usus* au § 8, *civilium rerum usus* au § 9.

tout verbale et, au fond, stérile, ne nous apprennent guère qu'une chose, à savoir que Pacatus est un virtuose habile à jouer du lieu commun; et malheureusement le reste du discours confirme trop souvent cette première impression. Assurément les auteurs précédents n'ignoraient pas cette vaine rhétorique, mais Pacatus les dépasse tous; plus qu'eux tous il est riche de mots et pauvre d'idées et de faits.

Cela s'explique par plus d'une raison. D'abord il vient le dernier; il connaît très bien les œuvres de ses prédécesseurs, qu'il imite fréquemment et dont il est très probablement l'éditeur (1). De là chez lui une surabondance de souvenirs, de formules toutes faites, qui vient grossir le flot de l'amplification; de là aussi le désir de rivaliser avec ses devanciers, de faire mieux qu'eux, plus vaste et plus complet. Cette coquetterie littéraire est encore accrue par les conditions dans lesquelles l'orateur prononce son discours : ce n'est plus à Trèves ou à Autun, grandes villes, il est vrai, mais grandes villes de province, c'est à Rome, « dans la Ville éternelle », comme disent pompeusement les manuscrits (2), devant le sénat, comme le remarque le Panégyriste lui-même (3). Et sans doute, le sénat est bien déchu de sa puissance : mais c'est encore un grand nom; le lieu où il se réunit évoque de prestigieux souvenirs; et l'imagination de Pacatus lui montre, groupés autour de lui, non seulement les sénateurs de son temps, mais leurs ancêtres, les grands orateurs du passé, les Caton, les Cicéron, les Hortensius (4). Par contre-coup, il a conscience du peu qu'il est devant une telle majesté, lui provincial, demi-barbare, né dans le fond de la Gaule, sur les bords du fleuve Océan (5) ; il a peur que son éloquence transalpine ne paraisse gauche et inculte à ces héritiers du pur

(1) Voyez l'appendice sur l'origine et la formation du recueil des *Panegyrici Latini*.

(2) « Dictus in urbe aeterna romana, » dans le manuscrit d'Upsal et dans le *Vaticanus* 1775.

(3) *Paneg.*, XII, 1 : « Huc accedit auditor senatus. »

(4) *Paneg.*, XII, 1 : » Vt non eos tantum hodie arbitrer interesse quos cerno, sed assistere obuersarique dicturo Catones ipsos et Tullios et Hortensios omnesque illos oratores putem qui me in posteris suis audiunt. »

(5) *Paneg.*, XII, 2 : « Ab ultimo Galliarum recessu, qua litus oceani cadentem excipit solem. »

langage romain (1), et c'est pourquoi il s'évertue à parler le mieux qu'il peut, c'est-à-dire, d'après les idées de ce temps, le plus longtemps et le plus abondamment. — Faut-il rappeler enfin qu'il n'est pas tout à fait du même pays que les autres Panégyristes, Gaulois comme eux sans doute, mais Gaulois du Midi? (2) Je craindrais de faire à ce sujet de mauvaises plaisanteries, si Ausone, le contemporain et l'ami de Pacatus, n'était le premier à signaler cette faconde chez ses compatriotes, à les louer souvent de leur abondance et rapidité de parole (3), et parfois à railler ce que cette abondance peut avoir de démesuré et de creux (4). « Exuperius, dit-il, a une facilité de parole admirable; si on ne fait que l'entendre, on l'admire; si on y regarde de plus près, on voit qu'il n'y a dessous rien de solide. » Eloges et reproches sont ici également significatifs. Si l'on songe qu'Ausone lui-même, dans son remerciement à Gratien, donne l'exemple d'une éloquence plus copieuse encore et plus vide que celle de Pacatus, si l'on ajoute que Nazarius, le plus diffus des Panégyristes après Pacatus, est très probablement originaire de la région bordelaise (5), on est tenté de faire remonter à cette époque les premiers exemples de la prolixité gasconne.

Tout cela explique assez que Pacatus ait longuement parlé devant le sénat de Rome, et probablement avec beaucoup de succès, mais pour ne pas dire grand chose. Les louanges qu'il adresse à Théodose sont d'une banalité toute conventionnelle, et les apostrophes, prosopopées et allégories (6),

(1) *Paneg.*, XII, 1 : « Cui (senatui) difficilius pro ingenita atque hereditaria orandi facultate non esse fastidio rudem hunc et incultum transalpini sermonis horrorem. »

(2) Pacatus semble être originaire d'Agen. Sidoine, *Epist.*, VIII, 11 : « Quid agunt Nitiobriges, quid Vesunnici tui? tu nunc Drepanium illis, modo istis restituis Anthedium. »

(3) Aus., *Parent.*, III, 17-18 (sur son oncle Arborius) : « Tu per mille modos, per mille oracula fandi | doctus, facundus, tu celer atque memor. » — *Prof.*, I, 13 (sur Minervius) : « Dicendi torrens tibi copia. » — *Prof.*, V, 1-2 (sur Delphidius) : « Facunde, docte, lingua et ingenio celer. »

(4) Aus., *Prof.*, XVII 4-7 (sur Exuperius) : Copia cui fandi longe pulcherrima, quam si | auditu tenus acciperes, deflata placeret, | discussam scires solidi nihil edere sensus. »

(5) C'est ce qu'on peut conclure des vers où Ausone représente le rhéteur bordelais Censorius Atticus Agricius comme le successeur de Nazarius et de Patera, *Prof.*, XIV, 9.

(6) *Paneg.*, XII, 11 (prosopopée de Rome), 12 (apostrophe aux *publici*

dont il se croit obligé de les relever, ne les rendent pas plus intéressantes pour les historiens modernes, tout au contraire.

Il y a cependant une partie de son discours où son éloquence se fait un peu plus précise : c'est la seconde (1), celle où il raconte l'usurpation de Maxime, son gouvernement despotique, sa défaite et sa mort. Cette narration s'imposait au Panégyriste : dans un discours prononcé dix mois seulement après la victoire de Théodose sur Maxime (2), et justement à l'occasion de l'entrée triomphale de l'Empereur à Rome à la suite de cette victoire, il était bien forcé de s'étendre en détail sur des événements si récents et si considérables. Le ton sur lequel il devait en parler lui était aussi prescrit par les circonstances : Maxime, étant le vaincu, devait être sacrifié à son heureux adversaire, et représenté comme un tyran avare, injuste et cruel. Mais il me semble que Pacatus, en dépeignant sous des couleurs très noires la domination de Maxime, ne s'est pas contenté d'obéir aux exigences de la situation, de suivre les règles de l'éloquence de cour : ses invectives contre l'usurpateur, très énergiques, paraissent bien avoir un accent d'émotion et d'indignation personnelle.

Je me demande même si, dans son ardeur à flétrir « le tyran », il n'est pas allé plus loin que son impérial auditeur ne l'aurait souhaité. Il avoue lui-même qu'il a conscience d'être en présence d'un sujet très délicat et plein d'écueils, que Théodose n'aime pas à entendre parler de ces cinq années de troubles qui se sont écoulées depuis l'usurpation de Maxime (3) : on peut l'en croire sans peine. L'attitude de Théodose envers Maxime avait été assez équivoque. Quoique Gratien, victime de l'usurpateur, eût été son collègue, et l'eût même appelé à l'Empire, il ne s'était guère soucié de venger

parricidae), 28 (apostrophe à Balio et à Merobaudes), 34 (apostrophe à Siscia et à la Save), 38 (prosopopée de Maxime), 40 (allégorie des Vertus), 46 (apostrophe à Rome).

(1) *Paneg.*, XII, 23, 46.

(2) La défaite de Maxime est du 23 août 388 ; l'entrée de Théodose à Rome, de juin 389.

(3) *Paneg.*, XII, 24 : « Intellego quam difficilem in locum scopulosumque deuenerim. Nam cum reuolui illud lustrale iustitium aures tuae respuant... »

sa mort ; il avait laissé le meurtrier jouir en paix du fruit de son crime (1). Ce n'est que plus tard, en voyant que Maxime s'attaquait à Valentinien après Gratien et songeait sans doute à l'attaquer bientôt lui-même, que l'Empereur s'était décidé à le combattre. Maxime, comme le dit Pacatus, l'avait « forcé à le vaincre (2). » Il y a plus ; un bruit courait que Théodose avait, au début, été d'accord avec l'usurpateur : Maxime s'en était vanté ; on y avait cru (3) ; et lorsque Théodose le tint en son pouvoir, il s'empressa de le lui faire démentir (4), ce qui prouve que l'on y ajoutait encore foi. Il serait téméraire d'accuser Théodose de complicité dans le meurtre de Gratien ; mais le fait même que bien des gens l'en avaient supposé coupable, la tiédeur indifférente qu'il avait témoignée pour sa mémoire, la tolérance qu'il avait accordée à son assassin, tout cela devait le gêner pour entendre le véhément réquisitoire de Pacatus contre la tyrannie de Maxime. Sa répugnance à remuer toute cette histoire, que l'orateur met poliment sur le compte de la modestie, s'explique par un embarras très concevable. Je crois donc qu'en insistant aussi fortement qu'il le fait sur les crimes qu'il reproche à Maxime, Pacatus cède moins à l'envie de flatter son vainqueur qu'il ne satisfait ses propres rancunes ; il y va franchement, si je puis dire, au risque même d'être un peu maladroit ; et cette passion donne à son éloquence un relief et une vérité qui lui font habituellement défaut.

S'il déteste autant Maxime, c'est d'abord en sa qualité de Gaulois. Son patriotisme provincial, qui n'exclut ni le respect ni le dévouement envers l'Empire, mais qui est très vif, le fait s'apitoyer sur les maux que son pays a subis. Or c'est « sa Gaule (5) » surtout qui a souffert de la tyrannie de Maxime ;

(1) *Paneg.*, XII, 30 : « Qui sub nomine pacis ludere et primi sceleris poenas lucrari quiescendo potuisset. »

(2) *Paneg.*, XII, 30 : « Tibi imponeret uincendi necessitatem. »

(3) *Paneg.*, XII, 24 : « Tua se et affinitate et fauore iactanti infeliciter credunt. »

(4) *Paneg.*, XII, 43 : » Nisi famam confutare mendacii teque purgare eodem teste quo insimulatore uoluisses. »

(5) *Paneg.*, XII, 24 : » Vnde igitur ordiar, nisi de tuis, mea Gallia, malis. »

elle a eu « le privilège du malheur (1) » ; c'est elle qui a dû rassasier de sang et d'or la cruauté et l'avidité de son maître (2). Cela a dû lui sembler d'autant plus pénible que jusqu'ici elle a été presque toujours la mieux partagée chaque fois que l'administration impériale a été divisée. Constance Chlore, Constantin à ses débuts, Julien, Gratien, tels sont les princes qui se sont particulièrement occupés d'elle : ils paraissent tous l'avoir aimée, et lui avoir laissé le souvenir de chefs à la fois énergiques et humains. Il est naturel qu'un tel contraste lui ait fait sentir plus douloureusement les exactions et les violences de Maxime, et qu'elle se soit plainte de ce que Théodose, trop occupé de l'Orient, la laissait en proie à l'usurpateur (3).

Dans toute la société gauloise, c'est surtout la classe la plus élevée qui a eu le plus à souffrir de la domination de Maxime, et Pacatus exprime, d'une façon très nette, ses ressentiments. Lui-même fait partie de l'aristocratie gallo-romaine : il est ami d'Ausone, riche et noble comme lui par conséquent (4) ; il va être nommé proconsul d'Afrique ; bref, c'est un grand personnage, et l'on s'en aperçoit quand on regarde de plus près les griefs qu'il énumère contre Maxime. Il lui reproche d'abord l'humilité de sa naissance et de sa condition première : fils d'un père inconnu, vassal d'une famille noble, peut-on le comparer au fils d'un général aussi glorieux que l'était le premier Théodose (5) ? Sa situation dans l'armée de Bretagne est rabaissée à dessein par l'orateur, comme par Ausone (6), et il ajoute qu'à la nouvelle de sa révolte, le premier mouvement a été de rire, tant un pareil

(1) *Paneg.*, XII, 24 : « Haud iniuria tibi uindicas privilegium miseriarum. »

(2) *Paneg.*, XII, 24 : « Nos saeuitiam eius innocentium sanguine, nos cupiditatem publica paupertate satiauimus. »

(3) *Paneg.*, XII, 23 : « Triumphis tuis Galli irascimur : dum in remoto terrarum uincendo procedis, inuenit tyrannus ad scelera secretum. » — 30 : « Tandem in nos oculos deus retulit et bonis Orientis intentus ad mala nostra respexit. »

(4) Ausone lui a dédié le *Technopaegnion* et les *Eglogues*.

(5) *Paneg.*, XII, 30 : « Te triumphalis uiri filium, se patris incertum ; te heredem nobilissimae familiae, se clientem. »

(6) *Paneg.*, XII, 31 : « Ille domus tuae neglegentissimus vernula mensularumque seruilium statarius lixa. » — Cf. Aus., *Ord. urb. nob.*, 70 : « Armigeri quondam sub nomine lixa. »

prétendant semblait peu dangereux (1). Mais la noblesse gallo-romaine n'a pas été seulement atteinte dans son amour-propre par le gouvernement d'un Empereur d'aussi basse extraction : il l'a rudement traitée, et, dans le tableau qu'il trace de ses cruautés, Pacatus a bien soin de souligner que les grands personnages en ont été les principales victimes. Il montre les déserts remplis de nobles fugitifs, les plus hauts magistrats condamnés à perdre leurs biens et leurs droits et obligés de racheter leur vie, les consulaires dépouillés de leurs trabées (2). Il rappelle le supplice de Balio, ancien triomphateur, et de Merobaude, ancien consul, tous deux officiers et favoris de Gratien (3), celui de la femme du rhéteur et poète Delphidius (4), celui enfin des nobles provinciaux qui, sans s'être mêlés de politique, étaient au premier rang de leurs concitoyens et se sont trouvés en butte à la haine de Maxime (5). Il se peut que Pacatus ait exagéré ce parti-pris de violence du tyran contre l'aristocratie gauloise. Cependant, comme Maxime paraît avoir été très avide d'argent, il est naturel qu'il ait sévi surtout contre ceux dont la condamnation pouvait lui en procurer (6), et que les petites gens aient moins souffert de ses rigueurs. Tout au moins l'orateur ne s'occupe que des victimes qu'il a faites parmi la noblesse, dont il traduit les tenaces rancunes.

Il est si bien l'interprète des sentiments aristocratiques en toute cette affaire qu'il excuse ceux des grands personnages qui ont eu des défaillances. Il y a eu, comme toujours, des fonctionnaires, des officiers, des gens en vue, qui ont adhéré à la cause de l'usurpateur. Pacatus devrait, semble-

(1) *Paneg.*, XII, 23 : « Quis non ad primum noui sceleris nuntium risit ? nam res infra dignitatem iracundiae uidebatur. »

(2) *Paneg.*, XII, 25 : « Impletas fugitiuis nobilibus solitudines,... perfunctorum honoribus summis uirorum bona publicata, capita diminuta, uitam ære taxatam ;... redactas in numerum dignitates et exutos trabeis consulares. »

(3) *Paneg.*, XII, 28 : « Vestrum, Balio triumphalis et trabeate Merobaudes, recordetur interitum ;... steterat uterque in acie Gratiani et Gratianus utrumque dilexerat. »

(4) *Paneg.*, XII, 29 : « Vt unco ad poenam clari uatis matrona raperetur. »

(5) *Paneg.*, XII, 28 : « His qui honorum ac principum nescii et tantum inter suos clari nobiles animas sub carnifice fuderunt. »

(6) Sur la cupidité de Maxime, voir les §§ 25, 26, 27, 28.

t-il, les condamner sévèrement pour avoir servi un homme qu'il déteste si fort : mais ils appartiennent à la même classe que lui ; ce sont des amis, des parents ou des alliés peut-être, et l'esprit de caste, plus fort que les divergences politiques, l'incline a l'indulgence : « Je ne veux pas, dit-il, incriminer la conduite, ou plutôt le malheur, de ces gens qui, croyant sur parole ce bourreau couronné lorsqu'il se vantait d'être ton allié et ton ami, ont commis le pire des crimes avec les intentions les plus vertueuses (1). » Et c'est en songeant à eux qu'il félicite Théodose de sa clémence après la victoire. Il sait bien que cette clémence n'a pas été absolue : la bande de Maures dont Maxime avait fait sa garde, et, avec eux, deux ou trois soldats dévoués à sa personne, ont été victimes de la colère du vainqueur (2). Mais ces rigueurs là lui semblent légères ; elles n'ont atteint que des gens peu importants, des Barbares, ou des soldats de profession. Les autres ont été épargnés, et ces autres, nous voyons sans peine quels ils sont. L'orateur loue l'Empereur de n'avoir pas confisqué leurs biens, ce qui prouve qu'ils étaient riches ; de ne leur avoir pas enlevé leurs dignités, ce qui prouve que c'étaient de hauts fonctionnaires ; de ne leur avoir adressé ni insulte ni reproche, ce qui prouve que c'étaient de grands personnages de la cour (3). Ces formules sont bien significatives. Dans son indulgence pour les complices de Maxime comme dans sa haine contre Maxime lui-même, quoique ces deux sentiments paraissent contradictoires, Pacatus a toujours en vue les intérêts de la classe très élevée à laquelle il appartient : il maudit le tyran, parce que la noblesse gauloise a été maltraitée par lui, mais il

(1) *Paneg.*, XII, 24 : « Nolo usquequaque miserorum uel factum onerare uel fatum, qui, dum carnifici purpurato tua se et affinitate et fauore iactanti infeliciter credunt, grauissimum omnium nefas fecerunt affectu innocentium. »

(2) *Paneg.*, XII, 45 : « Paucis Maurorum hostium, quos secum uelut agmen infernum moriturus incluserat, et duobus an tribus furiosi gladiatoris lanistis in belli piaculum caesis, reliquos omnis uenia complexa uelut quodam materno sinu clausit. »

(3) *Paneg.*, XII, 45 : « Nullius bona publicata, nullius multata libertas, nullius praeterita dignitas imminuta. Nemo affectus nota, nemo conuicio aut denique castigatione perstrictus. »

excuse les nobles qui l'ont servi, parce qu'il est du même monde qu'eux.

Ce sentiment aristocratique, si visible dans le récit du gouvernement et de la chute de Maxime, n'est pas absent non plus des autres parties du discours de Pacatus, quoiqu'il s'y étale moins ouvertement. Par exemple, un des grands mérites de Théodose, à ses yeux, c'est de ne pas garder pour lui et les siens la dignité consulaire, de l'accorder à ses amis avant même de l'avoir donnée à ses propres fils, et de l'accorder à chacun de ceux qui la méritent, sans oublier ni faire attendre personne, en prévenant d'avance les heureux bénéficiaires de sa faveur pour qu'ils puissent plus longtemps savourer cette joie, etc. (1). Il insiste là-dessus avec une complaisance qui nous paraît fastidieuse. Mais il faut nous souvenir combien ce titre de consul, pourtant si vide, si purement extérieur et décoratif, est admiré et envié par les nobles de cette époque : Ausone, lorsqu'il s'en voit revêtu, est littéralement fou de joie. En complimentant avec tant d'enthousiasme Théodose sur sa générosité en cette matière, Pacatus nous apprend par là même quels sont les vœux, les ambitions les plus chères de l'aristocratie contemporaine. Ailleurs, il félicite l'Empereur d'avoir conservé les magistrats qu'il trouvait installés, en se bornant à en nommer d'autres dignes des premiers (2) : nous sentons bien la satisfaction de cette aristocratie de fonctionnaires enchantée d'avoir échappé à une « épuration » toujours à craindre, et d'avoir gardé titres, places et prestige. Ailleurs encore, le Panégyriste s'extasie devant les efforts tentés par Théodose pour réfréner le luxe démesuré de ses contemporains, mais il admire surtout la discrétion qu'il y a mise : « Tu as voulu,

(1) *Paneg.*, XII, 16 : « Cui cum essent domi filii, dilatis eorum magistratibus, amicos consulatus ornauit. » — 18. « Vnum inuenire non possumus cuius spem atque expectationem non dicam fefelleris, sed, quae delicatior est querela, distuleris. » — 19 : « Iam illud ipsum quod ante promittis, nonne de summo purissimae mentis candore proficiscitur ?... ut quos adepta solum iuuabant etiam adipiscenda delectent. »

(2) *Paneg.*, XII, 15 : « His quos tibi primus ille nascentis imperii dies obtulit tantis uirtutibus præditos ut non pro copia sumpti, sed ex copia uiderentur optati,... cum tales uel acceptos habeas uel repertos, ut et illi meruerint teneri et isti debuerint cooptari. »

lui dit-il, conseiller plutôt que contraindre; pour ne violenter personne, tu as commencé par toi-même, et dès lors tu as pu corriger les autres de leur plein gré; sans faire appel aux menaces de la loi, tu as fait repentir tout le monde des excès passés ; une réforme imposée irrite : on ne commande doucement que par l'exemple (1). » Ces remarques sont d'une psychologie assez fine, mais on peut y voir surtout le contentement de gens habitués à une vie riche et confortable, qui n'auraient pas aimé à être dérangés dans leur existence coutumière, ni à être trop impérieusement rappelés à la sobriété par ordre du gouvernement. En somme il est clair que Pacatus sait surtout gré à Théodose de sa déférence pour l'aristocratie : il l'a laissée vivre à sa guise, il l'a maintenue dans ses fonctions et dignités, il lui a largement prodigué les titres qu'elle aime tant; cela suffit au Panégyriste, qui confond volontiers les intérêts de tout l'Empire avec ceux de sa caste.

Ces égards que Théodose témoigne aux grands seigneurs, et qui les flattent beaucoup, leur font oublier ce que leurs préjugés pourraient trouver à critiquer en lui. Sa carrière, jusqu'à son avènement, a été pénible plutôt que brillante. C'est un parvenu; il est monté tard sur le trône (2), après d'incessantes et rudes campagnes (3), après une période de disgrâce aussi (4). Pacatus mentionne tous ces détails, et bien entendu il les tourne tous à la gloire de l'Empereur. Peu importe qu'il ait commencé tardivement à régner : il vivra plus longtemps, et l'équilibre sera rétabli (5). La fortune l'a peu gâté, l'a exposé à toutes sortes de périls et de fatigues : c'est qu'elle l'a traité comme les pères traitent les enfants

1) *Paneg.*, XII, 13: « Vt suadere potius honesta quam cogere uidereris ;... ne quis se pati iniuriam putaret, a te uoluisti incipere censuram ;... emendasti uolentes. » — 14 : « Quiescentibus legum minis subiit quemque priuatim sui paenitentia. Sic est enim, sic est : exasperat homines imperata correctio, blandissime iubetur exemplo. »

(2) *Paneg.*, XII, 7 : « Prius fortasse imperium inire debueras. »

(3) *Paneg.*, XII, 8: « Quem sceptro et solio destinauerat (Fortuna) numquam indulgenter habuit. »

(4) *Paneg.*, XII, 9 : « Tuum a statione castrensi ad quietem receptum. »

(5) *Paneg.*, XII, 7 : « Vita longiore pensandum quod ex praeterito perdidisti. »

qu'ils préfèrent, elle l'a préparé pour l'Empire (1). Sa disgrâce même, qui semble avoir été un malheur pour l'Etat, a servi à lui faire acquérir l'expérience de la vie civile, qui lui manquait (2). Tous ces arguments sont assez ingénieux, mais ils décèlent le désir de répondre à des critiques plus ou moins vaguement exprimées. Plus d'un noble, à Rome ou en Gaule, fier de ses aïeux et de sa grande situation héréditaire, avait dû se demander si Théodose n'était pas un trop petit personnage pour monter sur le trône, et l'on retrouve, je crois, la trace de ces dédains jusque dans le soin que prend l'orateur de ne leur donner aucune prise.

Tels sont les divers points sur lesquels son discours nous permet de retrouver, d'une façon tantôt plus directe et tantôt plus incertaine, les sentiments de l'aristocratie. Une question se pose encore. Dans cette aristocratie, nous savons qu'il y a des chrétiens fervents, tels que les Probus, les Mallius Theodorus, les Sempronius Gracchus, les Pontius Paulinus, et des païens acharnés, comme Praetextatus, Flavianus et Symmaque : de quel côté se range Pacatus ? ni de l'un ni de l'autre, semble-t-il. Nous n'avons sur ses opinions religieuses aucun renseignement en dehors de son Panégyrique, et ce Panégyrique même ne nous donne pas de réponse bien précise. On n'y trouve presque aucune allusion à la mythologie : je n'en vois que deux, assez incertaines, l'une et l'autre. En un endroit, l'orateur rappelle la miraculeuse intervention des Castors en faveur de l'armée romaine (3) : mais il dit seulement que les anciens ont cru à ce prodige, sans avoir l'air d'y croire lui-même (4). Ailleurs, il représente les Destins debout, avec leurs livres, devant le dieu suprême : mais il donne cela comme une tradition, comme une légende, *feruntur* (5).

(1) *Paneg.*, XII, 8 : « Vt seueri patres his quos plus diligunt filiis tristiores sunt, ita illa te plurimis bellis et difficillimis rei publicae temporibus exercuit, dum aptat imperio. »

(2) *Paneg.*, XII, 9 : « Quis tum publicis rebus non putasset inimicum tuum illum a statione castrensi ad quietem receptum ? enimuero illa futurum principem comens idcirco paulisper uoluit esse priuatum, ut quia iam ad plenum bellicis artibus abundabas, usus ciuilis experiens sub otii tempore reddereris. »

(3) *Paneg.*, XII, 39.

(4) *Paneg.*, XII, 39 : « Seueri credidere maiores . »

(5) *Paneg.*, XII, 18 : « Illi maiestatis tuae participi deo feruntur assistere

D'autre part, on ne trouve chez lui aucun mot qui se rattache aux croyances proprement chrétiennes. Les expressions qu'il emploie sont toutes inspirées par ce monothéisme vague, plus philosophique que religieux, qui est de règle dans les Panégyriques depuis l'époque de Constantin, et qui peut convenir aussi bien aux païens qu'aux chrétiens, puisqu'il ne comporte aucune détermination confessionnelle. C'est à ce Dieu suprême et immortel, assez mal défini, que Pacatus adresse ses hommages; c'est lui qui a suscité le père de Théodose pour sauver les provinces attaquées (1); c'est à lui que l'Empereur est associé, participant à sa gloire et à sa majesté (2); c'est lui qui, après avoir pourvu au bonheur de l'Orient, daigne jeter un regard sur l'Occident écrasé par la tyrannie de Maxime (3); c'est lui qui aveugle l'usurpateur au point de le pousser à provoquer lui-même la guerre où il périra (4); c'est lui qui donne aux soldats de Théodose une vigueur et une rapidité surnaturelles (5). Toutes les formules dont se sert Pacatus se ramènent à ces termes très généraux de *deus immortalis*, *diuinum numen*, etc. Peut-être l'orateur professe-t-il pour son propre compte cette espèce de déisme éclectique, et se tient-il dans la zone limitrophe entre le pur paganisme et le vrai christianisme. Peut-être aussi veut-il tout simplement user d'un langage équivoque à dessein, qui puisse plaire aux deux partis sans le compromettre auprès d'aucun. Je pencherais volontiers pour cette seconde hypothèse, car Pacatus excelle à trouver des façons de parler, d'une ambiguïté commode, que les gens les plus opposés d'opinions peuvent également interpréter dans leur sens. Ainsi, il dit quelque part que dans les cérémonies du culte on se tourne du côté de l'Orient (6) : cela est vrai

fata cum tabulis. »

(1) *Paneg.*, XII, 5: « Dixisse sufficiat unum illum diuinitus exitisse. »

(2) *Paneg.*, XII, 6 : « Tibi istud soli pateat cum deo consorte secretum. » — 18: « Illi maiestatis tuae participi deo. »

(3) *Paneg.*, XII, 30: « Tandem in nos oculos deus retulit. »

(4) *Paneg.*, XII, 38 : « An ego sine diuino numine factum putem... ? »

(5) *Paneg.*, XII, 39 : « Cur non tuae publicaeque uindictae confessam aliquam immortalis dei curam putemus adnisam ? » Il est à remarquer que cette phrase suit immédiatement la mention du miracle des Castors.

(6) *Paneg.*, XII, 3 : « Diuinis rebus operantes in eam caeli plagam ora conuertimus a qua lucis exordium est. »

pour les rites païens : mais, dans les croyances des chrétiens de cette époque, l'Orient a aussi une valeur symbolique, comme on peut s'en rendre compte par les *Institutions divines* de Lactance (1). De même, on lit dans un autre passage cette phrase : « en entrant dans une grande ville, on va voir d'abord les édifices consacrés, les sanctuaires de la divinité suprême (2) ; » suivant leurs croyances, les auditeurs de Pacatus pouvaient appliquer cela aux temples païens ou aux basiliques chrétiennes. Avec une telle prudence, une telle habileté de langage, il est impossible de classer Pacatus dans aucun des deux partis, et c'est bien, je crois, ce qu'il a voulu (3).

Autant qu'on peut, non pas connaître, mais deviner ses opinions personnelles, il paraît avoir été porté moins vers une croyance religieuse particulière que vers les recherches philosophiques, ou prétendues telles, de l'astronomie ou de l'astrologie. Il parle avec enthousiasme de ces sages qui ont approfondi les causes des phénomènes naturels et porté leurs méditations jusqu'aux secrets du ciel, et il expose leurs hypothèses sur l'union de l'âme et du corps (4). Ailleurs, il dit que les êtres divins vivent de mouvement, et rappelle à ce propos le tournoiement incessant du ciel et la marche perpétuelle du soleil (5). Il reprend encore en un autre endroit la double expression de « secrets du ciel » et de « lois de la nature (6). » Tout cela est assez peu de chose, et le sujet ne comportait rien de plus ; mais c'est assez, je pense, pour nous autoriser à supposer que Pacatus est attiré, comme bien des gens de cette époque, comme

(1) Lact., *Diu. Inst.*, II, 9, 5 : « Oriens deo adcensetur, quia ipse luminis fons et illustrator est rerum », et tout le chapitre.

(2) *Paneg.*, XII, 21, « Quod facere magnas urbes ingressi solemus, ut primum sacras aedes et dicata numini summo delubra uisamus. »

(3) Il n'y a rien à conclure de l'appellation de « dieu » donnée à Théodose (§ 4), c'est une simple formule de politesse officielle.

(4) *Paneg.*, XII, 6 : « Sapientium qui naturalium momenta causarum subtilius sciscitati arcanis caelestibus nobiles curas intulerunt. »

(5) *Paneg.*, 10 : « Gaudent perpetuo diuina motu ;.. ut indefessa vertigo caelum rotat, ut stare sol nescit... »

(6) *Paneg.*, XII, 19 : « Conscius caelestis arcani et naturalium depositorum. »

Macrobe entre autres, par ces spéculations, mêlées de science et d'utopie, sur le monde, le ciel et les astres.

Quoi qu'il en soit de ses propres opinions, toujours est-il qu'il se montre très hautement et très noblement partisan de la tolérance. Parmi les crimes qu'il reproche à Maxime, il signale le supplice d'Euchrotia, la veuve du rhéteur Delphidius. Elle avait été dénoncée par l'évêque Ithacius comme affiliée à l'hérésie de Priscillien. Or, sans se prononcer sur le fond même de la question, le Panégyriste s'indigne qu'on ait pu condamner une femme pour avoir mis trop de zèle à prier Dieu (1). Et cela lui sert d'occasion pour s'élever contre ces prêtres qui se sont faits délateurs et bourreaux, et qui, au sortir des supplices auxquels ils avaient assisté et collaboré, n'ont pas craint de porter à l'autel leurs mains souillées de sang (2). Cette invective est très vigoureuse ; elle n'est pas inspirée, au fond, par une divergence d'opinions, mais plutôt par un sentiment d'humanité. Pacatus n'entame pas une discussion théologique : il se borne à condamner les procès de religion, et surtout la part qu'y prennent des prêtres qui devraient être des ministres de paix et de charité.

Cette conception très large de la tolérance religieuse n'est pas rare à cette époque dans l'aristocratie intelligente : on la retrouverait également chez des païens libéraux comme Ammien Marcellin et Symmaque, chez des chrétiens tièdes comme Ausone, qui loue Gratien de laisser en sûreté les gens qui sont dans l'erreur (3), chez des évêques comme saint Paulin de Nole, qui, en mourant, se réconcilie avec tous les hérétiques qu'il a été obligé de condamner. C'est à coup sûr le plus beau côté de la société élevée du quatrième siècle : elle a, comme il est naturel, ses partis pris et ses préjugés ; elle voit un peu trop les événements politiques sous le jour de

(1) *Paneg.*, XII,29 : « Obiciebatur atque etiam probabatur mulieri uiduae nimia religio et diligentius culta diuinitas. »

(2) *Paneg.*, XII, 29 : « Fuit et hoc delatorum genus qui nominibus antistites, reuera autem satellites atque adeo carnifices..., cum iudiciis capitalibus astitissent, cum lictorum arma, cum damnatorum frena tractassent, pollutas poenali contactu manus ad sacra referebant. »

(3) Aus., *Grat. act.*, 2 : « Securitas erroris humani. »

ses intérêts particuliers ; mais elle est humaine et tolérante, et le discours de Pacatus nous fait entrevoir, pas aussi parfaitement que nous le voudrions, mais jusqu'à un certain point, aussi bien ses qualités que ses travers.

CHAPITRE III

LA SOCIÉTÉ MONDAINE AU IVe SIÈCLE

D'APRÈS LES POÉSIES D'AUSONE

Ausone a été vraiment un homme heureux. La bonne chance persistante, qui, pendant sa vie, avait comblé et même dépassé tous ses vœux, qui lui avait apporté, outre une grosse fortune et une longue et verte vieillesse, un préceptorat à la cour impériale, puis la préfecture des Gaules, puis le consulat, cette chance dont il s'applaudissait lui-même avec une naïve admiration, ne l'a point abandonné à la mort. Elle a fait survivre son nom : ceux-là même qui ignorent les autres écrivains de la Gaule romaine, orateurs, historiens ou poètes, ont au moins lu quelques vers de la *Moselle* ou de l'*Ephemeris*. En particulier, sa chère ville de Bordeaux, qu'il a si tendrement aimée et si gracieusement chantée, n'a point été ingrate envers lui; elle a continué de choyer sa mémoire comme celle du plus ancien de ses grands hommes locaux. Elle l'a même choisi pour « héros éponyme » d'une de ses rues, honneur plus souvent accordé chez nous aux politiciens modernes qu'aux poètes anciens. Et, ce qui vaut mieux, elle a eu à cœur de lui payer sa dette de reconnaissance par les soins de ses meilleurs érudits. Pour nous en tenir à ces dernières années, c'est M. Dezeimeris, qui a consacré une bonne part de son activité inlas-

sable et ingénieuse, tant à élucider divers points obscurs de la biographie d'Ausone, qu'à rectifier le texte de ses œuvres; c'est M. de la Ville de Mirmont, qui, se bornant à l'ouvrage capital du poète, la *Moselle*, l'a publié, traduit, commenté, analysé, apprécié, avec autant de piété que d'abondance; c'est M. Jullian, qui, dans une étude rapide, mais précise et vivante, a su restituer le milieu matériel et moral où s'est déroulée la vie d'Ausone.

Ausone mérite-t-il cette attentive curiosité ?

I

Il faut bien avouer qu'à prendre son œuvre en elle-même, elle n'est pas tout entière d'une égale valeur ni d'un égal intérêt. Tranchons le mot : Ausone est souvent ennuyeux. Le pis est qu'il l'est surtout là où il croit être le plus habile, où il déploie avec le plus d'application, et le plus de naïf contentement aussi, ses qualités professionnelles. Il a longtemps enseigné, ce qui lui est commun avec beaucoup d'autres écrivains latins, mais il a enseigné deux sciences, ce qui lui est plus particulier. Il a professé la grammaire d'abord, ensuite la rhétorique, et il a conservé de chacune d'elles ce qui lui semblait le plus admirable, et ce qui nous paraît, à nous, le plus agaçant : à la grammaire il doit le goût de l'érudition pédantesque, à la rhétorique celui de l'amplification banale. Quelques-uns de ses poèmes ont été écrits dans le loisir des vacances, la plupart après sa retraite : dans tous, le pli du métier subsiste, ineffaçable.

Le grammairien se reconnaît tout d'abord, chez lui, au prix considérable, tout à fait démesuré, qu'il attache à de petits détails de pure forme verbale ou métrique. C'est le grammairien qui a l'idée, dans les deux petites pièces adressées à son valet, d'employer la strophe saphique pour l'éveiller doucement, puis les vers iambiques pour secouer sa paresse (1); ou encore de fabriquer cette série d'hexa-

(1) Aus., *Ephem.*, I, 21 sqq. : « Fors et haec somnum tibi cantilena, |

mètres dont chacun se termine par un monosyllabe qui commence le vers suivant (1). On voit que les grands rhétoriqueurs du seizième siècle, avec leurs rimes équivoquées, batelées, enchaînées, etc., n'ont rien inventé. C'est le grammairien aussi qui s'amuse à plaisanter lourdement sur les vers qu'il envoie ou qu'il demande à ses amis, à les représenter amenant avec eux des chariots pleins de dactyles, de spondées, de trochées ou de choriambes (2), à leur expliquer, en vers aussi gauches que précis, les règles de l'hendécasyllabe (3). C'est le grammairien qui se croit très spirituel en relevant les barbarismes de ses collègues (4), ou en s'égayant sur les désinences bizarres de leurs noms (5). C'est le grammairien enfin qui, dans son exhortation à son petit-fils, insiste sur les règles de la lecture, sur l'accent et la ponctuation, autant et plus que sur les préceptes de la morale, et s'extasie à l'idée que l'enfant connaîtra bientôt ces secrets où lui-même a excellé (6).

L'enseignement grammatical, chez les Romains, fait aussi une large place à ce que nous appelons l'histoire ou la critique littéraire. Dans cette exhortation dont je parlais tout à l'heure, Ausone est tout ragaillardi par l'espoir de revoir avec son petit-fils les œuvres d'Homère et de Ménandre, d'Horace, de Virgile, de Térence et de Salluste ; cela rajeunira, dit-il, son esprit engourdi par l'âge (7). Ne l'en croyons pas : il n'est jamais engourdi au point d'oublier ses chers auteurs ; il les connaît trop, au contraire, les cite trop souvent, les imite trop continuellement. Un de ses poèmes, le *Cento Nuptialis*, n'est autre chose qu'un assemblage d'hémistiches empruntés à Virgile, mis dans un autre ordre, et employés à décrire les

Sapphico suadet modulata uersu? | Lesbiae depelle modum quietis, | acer iambe. »

(1) Aus., *Technop.*, III. Le recueil entier du *Technopaegnion* est en vers à fins monosyllabiques.

(2) Aus., *Epist.*, IV, 11-12 ; VI, 35 sqq. ; XXV, 37 sqq.

(3) Aus., *Epist.*, XIV, 82 sqq.

(4) Aus., *Epigr.*, VIII : « Reminisco, Rufus dixit in uersu suo : | cor ergo uersus, immo Rufus, non habet. »

(5) Aus., *Epigr.*, VI, sur le nom du grammairien Auxilius : « Da rectum casum : iam solicismus eris. »

(6) Aus., *Epist.*, XXII, 47-50.

(7) Aus., *Epist.*, XXII, 55 : « Obductosque seni facies puerascere sensus. »

diverses cérémonies d'une fête nuptiale, jusqu'aux épisodes les plus intimes. Ausone a l'air d'être très confus de la liberté qu'il prend ; il s'excuse de « rendre Virgile indécent (1) » ; en réalité, je crois qu'il est très fier de son ingéniosité. Au surplus, il fait complaisamment la théorie de ce genre d'écrits ; il les compare à ces jeux de patience, où, avec des osselets triangulaires diversement associés, on construit des éléphants, des sangliers, des oies, des chiens, etc., sans s'apercevoir combien ce rapprochement fait, à lui seul, ressortir la puérilité d'un divertissement aussi laborieux et aussi inepte (2). Evidemment, tous ses autres ouvrages n'atteignent pas ce degré d'imitation stérile et enfantine ; le *Cento Nuptialis* marque le comble, l'exagération de la méthode. Mais partout existent de très fréquentes allusions et réminiscences. Les vers d'Ausone sont souvent calqués sur ceux de Virgile et d'Horace : ici une expression remarquable, là une coupe de vers, ailleurs un groupe de mots, suggèrent inévitablement des souvenirs classiques. Les lettres sont bourrées de citations, souvent assez inattendues. Il aime surtout les clichés traditionnels, *odi profanum uulgus*, *cui dono lepidum nouum libellum*, etc. Je n'ai pas, on le pense bien, l'intention de relever tous les passages où Ausone suit, de plus ou moins près, les écrivains antérieurs. Ses éditeurs, M. de La Ville de Mirmont pour la *Moselle*, M. Schenkl et M. Peiper pour les œuvres complètes, en ont dressé la liste, si patiemment et si consciencieusement qu'il n'y a guère d'oubli à craindre de leur part. Je craindrais plutôt l'excès contraire : il me semble qu'ils signalent plus d'un rapprochement discutable. Ce n'est peut-être pas assez de l'emploi commun de l'épithète *iunceus* pour autoriser la comparaison entre tel vers de l'épître à Théon et tel passage de l'*Eunuque* de Térence (3) ; et il n'est pas prouvé qu'Ausone ait eu besoin de se souvenir de Virgile pour écrire *sicca rupes* ou *diues opum* (4). Il y aurait lieu aussi de distinguer

(1) Aus., *Cent. Nupt.* : « Ut bis erubescamus, qui et Vergilium faciamus impudentem. »

(2) Aus., *Cent. Nupt.*, lettre dédicatoire à Paulus.

(3) Aus., *Epist.*, XIV, 46. Cf. Ter., *Eun.*, II, 3, 5.

(4) Aus., *Technop.*, X, 77 ; *Prof. Burd.*, XVI, 15. Cf. Virg., *Aen.*, V, 180 ; I, 14.

entre les citations ouvertement déclarées, les imitations directes, les allusions lointaines, les « contaminations » qui réunissent dans un seul vers deux hémistiches de provenance différente, accolant Virgile à Martial ou Sénèque à Horace (1), et enfin les parodies (2) parfois spirituelles, souvent assez libres et assez irrévérencieuses. Il faudrait enfin rechercher quels sont les auteurs le plus souvent suivis par Ausone. Sans vouloir faire une statistique plus fastidieuse que probante, on s'apercevrait vite que ses goûts sont en général très classiques. S'il prend à Plaute et à Térence quelques vieux mots, quelques proverbes savoureux, il s'adresse surtout à Virgile, à Ovide, et à Stace (lui-même si fervent virgilien), comme modèles, du style noble et élevé ; et dans la poésie familière, réaliste en quelque sorte, ses maîtres sont Horace en premier lieu, puis, un peu, mais beaucoup moins, Perse, Juvénal et Martial. A Lucrèce et aux élégiaques, il ne doit presque rien, et quant à Lucain, il ne semble l'avoir réellement étudié qu'au moment où il composait sa *Moselle*, dont la partie historique et géographique n'était pas sans offrir quelques analogies avec la *Pharsale*. Tout cela nous le fait voir comme un écrivain très fidèle aux admirations traditionnelles, qui s'en inspire, parfois habilement, mais assez indiscrètement. Son style, bourré de citations, de plagiats et de pastiches,

(1) Voici quelques exemples de ces contaminations : Aus., *Mos.*, 438 = Virg., *Georg.*, IV, 568 + III, 122. — Aus., *Epist.*, XXII, 19 = Virg., *Georg.*, II, 58 + *Aen.*, III, 505. — Aus., *Praef.*, IV, 11 = Virg., *Aen.*, VIII, 447 + VI, 851. — Aus., *Prof. Burd.*, VII, 5 = Sen., *Phaedr.*, 282 + Hor., *Carm.*, I, 2, 43. — Aus., *Ecl.*, II, 14 = Virg., *Aen.*, VII, 326 + Mart., I, 15, 7. —Aus., *Ord. Vrb. Nob.*, 137 = Hor., *Carm.*, II, 6, 17 + Virg., *Georg.*, I, 288.

(2) La fin du *Cento Nuptialis* est très typique à ce point de vue, on pourrait l'intituler en langage vaudevillesque, « une nuit de noces d'après Virgile ». Le poète s'excuse de sa hardiesse sur les exemples d'écrivains antérieurs. Nous savons, au surplus, par un témoignage de Quintilien (VIII, 3, 47), que ces plaisanteries scabreuses sur le texte de Virgile étaient à la mode dans les écoles romaines. Dans une de ses épigrammes (LXXIX, 8), Ausone applique à une courtisane experte à tous les raffinements de la volupté, les paroles de Virgile sur Didon « qui ne veut pas mourir avant d'avoir tout essayé » (*Aen.*, IV, 4, 15). D'autres parodies sont plus inoffensives, comme lorsque le poète travestit, pour railler le bon gros géant roux qu'est Théon (*Epist.*, XIV, 45), le joli vers des *Géorgiques* (IV, 337) sur les nymphes aux cheveux brillants et aux nuques blanches.

est bien celui d'un vieux professeur qui a la tête meublée d'expressions consacrées, et qui croit rendre aux auteurs qu'il a si longtemps expliqués un suprême hommage en pensant et en parlant sans cesse d'après eux.

A côté de la science de la langue et de la versification, à côté de l'étude littéraire des textes, l'enseignement du grammairien latin comprend encore bien d'autres choses. Sous prétexte que les ouvrages qu'il étudie touchent à toute espèce de questions, il est chargé d'apprendre aux enfants tout ce qu'il faut pour les comprendre, histoire, mythologie, astronomie, physique, géographie. Pour épuiser cette matière encyclopédique, il lui est nécessaire naturellement d'avoir une prodigieuse mémoire, et c'est en effet le don qu'Ausone loue le plus volontiers chez ses collègues de l'Université de Bordeaux (1). Lui-même le possède, et nous ne nous en apercevons que trop. Il déverse dans ses écrits la masse de renseignements hétéroclites qu'il a accumulée pendant ses trente ans de professorat (2). Un grand nombre de ses opuscules n'ont qu'une intention ou qu'une valeur didactique,

(1) Aus., *Prof. Burdig.*, I, 21 sqq. (sur Minervius); IV, 17 (sur Attius Patera); XV, 13 (sur Nepotianus); XXII, 1 (sur Victorinus).

(2) Une question se pose, à propos de l'érudition d'Ausone : d'où vient cette érudition? Il est très difficile, même quand les faits qu'il rapporte nous sont connus par certains traités, de savoir si c'est dans ces traités-là ou dans d'autres qu'il les a puisés. Par exemple, dans son poème des *Césars*, il appelle à deux reprises Néron « le dernier des fils d'Enée, » *ultimus Aeneadum*, et il remarque, un peu plus loin, que Vespasien est à peu près le seul prince qui ait mieux valu, une fois arrivé au pouvoir, que sa réputation. Or, l'épithète de « dernier des fils d'Enée » traduit exactement le mot de Dion Cassius (62, 18), ἔσχατος Αἰνεαδῶν, et d'autre part la réflexion sur Vespasien est dans Tacite. (*Histoires*, I, 50.) En faut-il conclure qu'en écrivant ces vers Ausone a songé à Dion Cassius et à Tacite? Evidemment non ; il a pu prendre ailleurs que chez eux ces idées qu'ils ne sont sans doute pas les seuls à avoir exprimées. — De même, dans le poème sur les *Villes célèbres*, on peut comparer ce qu'il dit d'Antioche et de Capoue, de l'ancre qui figure dans les armoiries de la première et de l'antique rivalité de la seconde avec Rome, avec les témoignages respectifs de Justin (XV, 48) et de Florus (I, 16, 6 et I, 48, 145); mais des faits aussi connus ont dû être rapportés par bien d'autres historiens que Justin et Florus. — De même encore, on retrouve dans Censorinus (*De die natali*, VIII), ce qu'Ausone dit de la conception des enfants et de la grossesse; dans Varron, ce qu'il dit du nombre des convives à inviter dans un banquet; dans Pline l'Ancien, ce qu'il dit de la durée de la vie humaine et de certaines existences d'animaux (d'après Hésiode), ou des perles de la Bretagne, ou des architectes célèbres. Mais on ne peut être sûr que ce soit bien chez ces divers auteurs qu'il s'est documenté.

scolaire, je dirai presque mnémotechnique : ses épitaphes des héros morts pendant la guerre de Troie; ses *Eclogae*, où il résume la doctrine de Pythagore, le système monétaire, les règles du calendrier romain, et les dates des fêtes grecques et latines; son *Ordo urbium nobilium*, qui est une géographie mise en vers; son *Ludus septem sapientum*, où il expose les maximes des sages célèbres de la Grèce; son traité *De duodecim Caesaribus*, où il repasse successivement les noms des empereurs, la durée de leurs règnes, leurs genres de mort, etc.; son *Griphus ternarii numeri*, où il énumère tout ce qui, dans l'histoire ou dans la mythologie comme dans la nature, se chiffre par le nombre *trois*. Il est bien clair que de pareils écrits, comme les manuels d'histoire ou de géographie rimée qui furent jadis à la mode chez nous, ne sont que le prolongement, dans l'œuvre d'Ausone, de l'enseignement de l'école : c'est une dernière leçon qu'il donne à ses élèves chéris.

Le malheur est que cette érudition indigeste vient encombrer même des ouvrages où on l'attend moins et où elle choque plus. C'est elle, par exemple, qui allonge de si superflues digressions le poème sur la Moselle: Ausone contemple de belles vignes, ou de superbes bâtiments; aussitôt il se croit obligé d'énumérer par comparaison tous les vignobles célèbres, ceux du mont Gaurus, du Rhodope, du Pangée, de l'Ismarus (1), ou tous les édifices construits par d'illustres architectes, Dédale, Philon, Ménécrate,

Sur le dernier point, par exemple, quelle que soit la précision des rapprochements à faire entre le texte d'Ausone et celui de Pline, il faut remarquer que le poète ne cite pas du tout Pline, mais qu'en revanche il cite Varron : la compilation du grand érudit sur les architectes, laquelle a disparu, serait donc la source consultée par Ausone pour ces vers fameux de la Moselle, que les critiques et les archéologues ont si souvent discutés. Je crois que si le poète nommait plus souvent ses autorités, ou si nous avions conservé plus d'ouvrages de Varron, nous aurions plus d'une fois à signaler le même fait. On sait combien Varron était lu dans les écoles. Saint Augustin dit qu'il est le maître préféré de ceux qui veulent des faits, des réalités, comme Cicéron est celui des lecteurs qui cherchent avant tout la beauté du langage. Je suis convaincu qu'Ausone, sur ce terrain comme sur les autres, ne se distingue pas de ses contemporains, et que sa science positive doit provenir, non pas exclusivement, mais en grande partie, des travaux encyclopédiques de Varron.

(1) Aus., *Mos*, 157-160.

Ictinus, Dinocharès (1), etc; les joûtes entre les bateliers de la Moselle lui rappellent les naumachies impériales, qu'il décrit longuement (2) ; un endroit où le lit du fleuve se resserre le fait songer aux fameux détroits de l'Hellespont et du Bosphore (3) ; et c'est ainsi que le poème est surchargé d'allusions à des faits et à des choses qui n'ont avec la Moselle qu'un très lointain rapport. Même travers dans les lettres intimes : s'il a à se plaindre de son ami Paulin, qui a laissé refroidir leur vieille affection, il s'écrie qu'à ce compte on pourrait voir séparés l'un de l'autre Oreste et Pylade, Thésée et Pirithoüs, Nisus et Euryale, Damon et Phintias (4) ; pour inviter le même Paulin à correspondre avec lui en toute confiance, sans craindre les espions, il lui suggère tous les moyens classiques d'exprimer un secret en bravant la curiosité, aucun n'y manque, ni la tapisserie de Procné, ni la pomme de Cydippe, ni l'encre sympathique, ni la scytale lacédémonienne (5) ; quand il est séparé de son fils, afin de lui faire comprendre combien le temps lui paraît long depuis son départ, il le compare à l'année cyclique de l'astronome Méton (6). A propos de la modicité de son patrimoine, il ne saurait s'empêcher de citer les exemples consacrés de richesse et de pauvreté, Crésus et Midas, Diogène et Aristippe (7). En tête d'un recueil d'oraisons funèbres dédiées au souvenir de ses proches, il disserte gravement sur l'expression *Parentalia* et sur son origine (8). Il semble par moments que cette superstition des connaissances érudites tue en lui toute sensibilité : ainsi l'idée était jolie, et pouvait être touchante, de représenter les héroïnes de la Fable, victimes de l'Amour, se réunissant pour lui faire expier ses cruautés ; mais Ausone n'est attentif qu'à dresser un catalogue complet de toutes ces mortes d'amour, sans oublier des indications

(1) Aus., *Mos.*, 300-317.
(2) Aus., *Mos.*, 208-219.
(3) Aus., *Mos.*, 287-291.
(4) Aus., *Epist.*, XXVII, 34 sqq.
(5) Aus., *Epist.*, XXVIII, 13-32.
(6) Aus., *Epist.*, XX, 12.
(7) Aus., *Dom.*, I, 12-13.
(8) Aus., *Par.*, préface.

aussi précises que superflues sur le genre de leur trépas (1). A coup sûr, cet envahissement de la poésie par l'érudition n'a dû nullement déplaire aux contemporains d'Ausone; je crois au contraire que ç'a été une grande raison de son succès. Quelques-uns l'ont imité : son élève Paulin a composé un *De regibus*, analogue au *De duodecim Caesaribus* de son maître (2). Et ceux qui ne pouvaient rivaliser avec lui ont admiré de tout leur cœur, soyons-en certains, ces vers farcis de détails historiques ou pseudo-scientifiques, ces mêmes vers qui nous horripilent aujourd'hui, rendant illisibles des poèmes entiers et gâtant dans les autres ce qu'il peut y avoir d'agréable élégance et de fraîche spontanéité.

On en peut dire autant des lieux communs et des exercices de virtuosité qui marquent chez Ausone la part de la rhétorique à côté de celle de la grammaire. Là encore, ce qui nous paraît insupportable a ravi, et le poète lui-même, et son public. Tous les écrivains de cette époque sont au reste ou des rhéteurs ou des élèves des rhéteurs, et par là Ausone se confond avec eux. Mais il s'en distingue en ce que sa façon de comprendre la rhétorique n'est pas la même que celle de certains autres. Il y en a, comme les orateurs officiels ou comme Claudien, qui visent surtout à la noblesse, à la majesté : il leur faut des pensées élevées, ou soi-disant telles, des expressions pompeuses, des périodes largement déroulées. Ausone, lui, cherche plutôt l'abondance et la facilité. Il écrit beaucoup, et vite : tel de ses poèmes a été composé en une après-midi (3), telle réponse a été bâclée sur l'heure pour être remise au même courrier qui lui avait apporté des nouvelles de son ami (4), et en général, même lorsqu'il n'est pas pressé par le temps, il aime l'improvisation. Dans ces conditions, il est naturel qu'il coure tout droit au lieu commun, au lieu commun le plus banal, qui lui permet d'enfiler des suites de mots sans beaucoup d'idées, d'éblouir

(1) Aus., *Cupido cruc.*, 15 sqq.
(2) Aus., *Epist.*, XXIII.
(3) Aus., *Griph. tern. numer.*, préface : « Coeptos inter prandendum uersiculos ante cenae tempus absolui. »
(4) Aus., *Epist.*, XXIII, fin : « Illico uesperis illius secuto mane dictaui. » — XXV : « Spatio lucubratiunculae unius. »

et d'étourdir le lecteur par une sorte de caquetage ininterrompu. Le chef-d'œuvre du genre est son remerciement à Gratien, la plus vide et la plus prolixe des harangues solennelles de cette époque, telle qu'on peut à peine en extraire quelque réalité solide et consistante. Mais ses autres ouvrages ne sont pas exempts de telles amplifications. Symmaque lui a demandé des conseils; il se récuse devant cette tâche inutile : « autant conseiller, dit-il, aux Muses de chanter, à l'eau de couler, au feu de brûler (1). » Il vient de dire, très simplement, à Paulin, que sans lui l'année n'a rien d'agréable; ce n'est pas assez; il faut qu'il développe : « le printemps n'a que des pluies sans fleurs, la Canicule est brûlante, Pomone n'a point de saveurs automnales, le Verseau attriste tout l'hiver d'un déluge continuel (2). » Il se plaint que Paulin ne veuille pas lui répondre : et pourtant, ajoute-t-il, tout répond, les rochers, et les bois, et les écueils; les ruisseaux murmurent; les abeilles bourdonnent dans les haies, les roseaux sur la rive ont leur son musical, et les pins agités par les vents, et les oiseaux, et les quadrupèdes, et les serpents, et les cymbales, et les tambours, tout y passe, sans que l'idée ait fait le moindre progrès; mais cela fait une quinzaine de vers de plus (3). Très souvent Ausone ne se donne pas la peine de renouveler la pensée; il la reprend plusieurs fois, identique, et s'attarde à la reproduire sous une nouvelle forme : des séries entières d'épigrammes ne sont que des variantes ou des répliques multipliées du même thème (4), et dans les lettres il y a bien des tours de force du même genre. On a dit spirituellement que la marque distinctive des pseudo-classiques français, c'est la périphrase sur les pendules : Ausone a en grande affection des périphrases analogues, sur les nombres cette fois. S'il envoie à un ami

(1) Aus., *Epist.*, II.

(2) Aus., *Epist.*, XXVII, 100 sqq.

(3) Aus., *Epist.*, XXIX, 9-25.

(4) *Epitaph.*, XXVIII, XXIX et XXX sur Diogène. — *Epigr.*, IX, X, XI, XII, XIII, sur la statue du rhéteur Rufus. — XV et XVI sur la nécessité de donner vite quand on veut donner. — XIX, XX, XXI, sur la sauce *dodralis*. — XLVI et XLVII sur Antisthène. — LVII et LVIII sur Chrestos et Acindynos. — De LXVIII à LXXV sur la vache du sculpteur

six philippes d'or (1), s'il reçoit d'un autre trente huîtres (2), s'il est séparé d'un troisième depuis quatre-vingt-dix jours (3), s'il écrit à un quatrième le dix-neuvième jour avant les calendes de janvier (4), toutes ces indications précises sont noyées dans un flot de circonlocutions, qui cause une vraie et double surprise : on s'étonne qu'un homme puisse trouver tant de manières de dire différemment la même chose, mais on s'étonne encore plus qu'il en prenne la peine !

On aurait tort de croire, d'ailleurs, que cette prolixité entraîne chez Ausone la moindre négligence. Loin de là : ses idées peuvent être quelconques, vagues, banales, mais il sait trop bien son métier de rhéteur pour ne pas donner au style tout le poli dont il est capable. Autant que les Panégyristes, autant que Symmaque, il s'applique à arranger les membres de phrases en une ingénieuse symétrie. Il dit, par exemple, en parlant de ses vers en l'honneur de son père : « Je n'exige point qu'on les loue, je demande qu'on les aime (5) » ; — à propos de son *Technopaegnion* : « Si l'on regarde l'utilité, ce n'est qu'un jeu ; si l'on regarde ma peine, c'est un travail ; je l'appelle ainsi pour qu'on voie que mon travail n'a pas manqué de jeu, ni mon jeu d'art (6) » ; — au sujet de son *Cento Nuptialis* : « Je veux faire, avec des pièces décousues un poème suivi, avec des pièces diverses un poème unique, avec des pièces sérieuses un poème amusant, avec des pièces étrangères un poème personnel (7). » Il aime aussi à terminer un développement par une formule

Myron. — XCIX, C et CI sur Narcisse. — CII et CIII sur Hermaphrodite. —De CVII à CXII sur le Breton Silvius.

(1) Aus., *Epist.*, XIII, 5-24.

(2) Aus., *Epist.*, XV, 5-35.

(3) Aus., *Epist.*, XVI, 3-10.

(4) Aus., *Epist.*, XXIII, 1-10.

(5) Aus., *Dom*. IV, préface : « Neque ut laudet exigo, sed ut amet postulo. »

(6) Aus., *Technop.*, I. « Quod ad usum pertinet, lusi ; quod ad molestiam, laboraui ; libello Technopaegnion nomen dedi, ne aut ludum laboranti aut artem crederes defuisse ludenti. » — Cf. *Ibid.*, IV : « Vt absurda concinerent, insulsa resiperent, hiulca congruerent, denique haberent et amara dulcedinem et inepta uenerem et aspera leuitatem. »

(7) Aus., *Cent. Nupt.*, préf. : « De inconexis continuum, de diuersis unum, de seriis ludicrum, de alieno nostrum. »

un peu cherchée, mais frappante, une *sententia* qui fasse de l'effet. Il dit de Niobé métamorphosée en statue de pierre : « elle conserve sa douleur, elle perd son aspect (1) ; » d'une jeune femme morte à seize ans : « comment s'indigner de sa mort ? et comment ne pas s'en indigner ? elle a eu des années remplies comme celles d'une vieille femme, courtes comme celles d'une enfant (2). » Pour louer son esclave germaine, Bissula, d'avoir appris la langue romaine, il oppose son aspect à son langage : » l'un la déclare fille du Rhin, l'autre fille du Latium (3). « Au sujet d'Hylas, ravi par les Nymphes, il dit prétentieusement que pour lui les Naïades ont été des Euménides (4). Enfin, dans certains morceaux plus particulièrement travaillés, il accumule des expressions compliquées et raffinées, voire même obscures, qui ont dû lui coûter beaucoup de peine, et qui en demandent passablement au lecteur. De ce style énigmatique, je citerai deux exemples empruntés tous deux à la *Moselle*. L'un est la description des bateliers qui s'amusent à voir leurs traits se refléter dans l'eau : « Quand le soleil à pic les inonde de ses rayons, il reproduit dans le cristal de l'onde les formes des matelots, figurant en raccourci les ombres de leurs corps renversés. Selon que leurs agiles mouvements se multiplient à droite ou à gauche, l'eau retrace d'autres matelots, fantômes humides. Les jeunes bateliers s'amusent à voir ainsi apparaître leurs images et s'étonnent de ces trompeuses figures que le fleuve leur renvoie (5). » L'autre est la peinture d'un reflet encore, celui des forêts et des vignes qui semblent se confondre avec les flots : « Le fleuve azuré réfléchit la forêt obscure, ses

(1) Aus., *Epitaph.*, XXVII, 10 : « Durat adhuc luctus, matris imago perit. »

(2) Aus., *Epitaph.*, XXXV, 5-6 : « Quis mortem accuset, quis non accuset in ista ? | aetatis meritis anus est, aetate puella. » — Cf. *Ibid.*, XX, 6 : « Maior ubi est cultus, magna ruina subest » ; et XXII, 3-4 : « Quo clarius istis | est genus, hoc mortis condicio grauior. »

(3) Aus., *Bissula*, III, e2 : « Haec Rheno genitam praedicat, haec Latio. »

(4) Aus., *Epigr.*, XCVII, 4 : « Patitur Naidas Eumenidas. »

(5) Aus., *Mos.*, 223 sqq. : « Hos Hyperionio cum sol perfuderit aestu, | reddit nautales uitreo sub gurgite formas | et redigit pandas inuersi corporis umbras. | Vtque agiles motus dextra laeuaque frequentant, | unda refert alios simulacra umentia nautas. | Ipsa suo gaudet simulamine nauticapubes , | fallaces fluuio mirata redire figuras. »

eaux semblent couvertes de feuillages, son cours semble planté de vignes... Les coteaux entiers flottent, agités par le mouvement ondulé des eaux, le pampre absent tremble : la vendange se gonfle dans les ondes diaphanes. Le batelier, dans son illusion, compte les ceps verdoyants, voguant avec sa barque creusée en un tronc d'arbre au milieu du courant, là où l'image de la colline se confond avec le fleuve, et où le fleuve semble planté jusqu'aux limites de l'ombre (1). » Cette insistance à revenir sur un effet, assez original la première fois, mais sans cesse repris et renforcé, ce parti pris d'étonner le lecteur par des expressions rares et des tournures paradoxales, est une des marques de la préciosité dans la forme, qui, jointe à la banale prolixité des idées, caractérise en Ausone le rhéteur, de même que la surabondance des détails de sèche érudition définit en lui le grammairien.

II

Il n'est que juste de reconnaître qu'il n'écrit pas toujours d'une façon aussi entortillée. Même quand il s'applique, il ne perd pas toujours le contact avec la simplicité, une simplicité relative tout au moins. Il arrive alors à trouver des formules ingénieuses sans être quintessenciées, à être précis, voire même frappant, sans cesser d'être naturel. On en trouverait de fréquents exemples dans les pièces de vers consacrées aux Césars : lorsque le poète parle de la culpabilité de Claude, « non active, mais passive (2), » ou bien lorsqu'à propos de Vitellius il remarque « qu'on peut bien monter sur le trône sans le mériter, mais qu'on n'y reste que si on le mérite (3), » il réussit à enfermer dans une sentence con-

(1) Aus., *Mos.*, 189 sqq. « Glaucus opaco | respondet colli fluuius, frondere uidentur | fluminei latices, et palmite consitus amnis... Tota natant crispis iuga montibus, et tremit absens | pampinus, et uitreis uindemia turget in undis. | Adnumerat uirides derisus nauita uites, | nauita caudiceo fluitans super aequora lembo | per medium, qua sese amni confundit imago | collis, et umbrarum confinia conserit amnis. »

(2) Aus., *Caes.*, *Tetrast.*, 24 : « Non faciendo nocens, sed patiendo fuit. »

(3) Aus., *Caes.*, *Tetrast.*, 40 : « Praemia regni | sæpe indignus adit, non nisi dignus habet. »

cise et nette une idée juste ou fine. Il y a aussi une certaine adresse dans le *Jeu des sept sages* : c'est, comme on l'a vu, un exposé exact, méthodique et régulier, des doctrines des premiers penseurs de la Grèce. Mais Ausone cherche à vivifier, à animer cette analyse. Il fait parler les sept sages eux-mêmes, à chacun d'eux il prête un langage approprié à ce que l'on sait de son caractère et de ses idées; ainsi Chilon, en sa qualité de Lacédémonien, parle très brièvement, et se plaint que Solon ait bavardé trop longtemps (1). On saisit là une légère intention dramatique, une habileté qui n'est pas méprisable. Donc, même dans les œuvres les plus didactiques, Ausone se débarrasse quelquefois de son lourd et diffus pédantisme.

Il est plus agréable à lire, cela se conçoit, dans des ouvrages d'un caractère moins exclusivement scolaire, où il ose davantage montrer de la verve et de l'esprit, et non plus seulement de l'érudition. C'est ce qui fait, aujourd'hui encore, le prix de son poème sur la Moselle. Il contient assurément, on l'a vu, bien des pages ennuyeuses, bien des énumérations de noms propres et de détails techniques sans nul intérêt, bien des descriptions maniérées et contournées aussi. Mais quand l'auteur daigne oublier sa science et son ancien métier, quand il veut bien regarder autour de lui au lieu de se confiner dans ses livres ou dans sa mémoire, et retracer les choses comme elles se représentent à ses yeux, sans déguisement ni raffinement, alors il esquisse de petits tableaux d'un réalisme, non pas très puissant, mais franc, clair et « amusant », pour parler le langage des peintres. Ici, c'est le spectacle que présentent les rives du fleuve, avec les cultivateurs qui s'agitent au sommet et sur la pente des coteaux, échangeant des cris grossiers; le voyageur qui marche au pied des collines, le batelier qui glisse sur les eaux, leur adressent des refrains railleurs, que répètent les rochers, et les bois, et le fleuve (2). Ailleurs, c'est la pein-

(1) Aus., *Lud.*, *Sept. Sap.*, V, 133-137.

(2) Aus., *Mos.*, 162 sqq. : « Laeta operum plebes festinantesque coloni | uertice nunc summo properant, nunc deiuge dorso, | certantes stolidis clamoribus. Inde uiator | riparum subiecta terens, hinc nauita

ture de la pêche à la ligne : « Le pêcheur, penché du haut des rocs sur les eaux qu'il domine, incline l'extrémité recourbée de la ligne flexible, jetant ses hameçons recouverts d'appâts mortels. Sans méfiance de la ruse, la troupe vagabonde des poissons les avale à pleines bouches ; leurs gorges dilatées sentent, trop tard, la blessure du fer dissimulé ; ils s'agitent, se trahissent par là-même ; un tremblement onduleux fait vibrer la soie et se communique au roseau. Aussitôt, d'un coup sec, l'enfant arrache la proie et l'enlève obliquement ; le choc fait retentir l'air comme le bruit des fouets qui claquent dans l'espace, faisant gémir la brise et siffler le vent. Le butin humide saute sur les pierres sèches, effrayé de la lumière du jour, mortelle pour lui (1). » De même, dans ses lettres, Ausone indique rapidement, mais nettement, de jolis dessins pittoresques : les grives picorant les grappes étincelantes, et restant accrochées aux filets qui flottent tout embrumés dans les brouillards du soir ou la rosée du matin (2) ; les canards avec leur large bec qui fouille l'étang azuré, avec leurs pattes d'un rouge de pourpre, leur plumes irisées et leur cou qui rivalise avec la gorge des pigeons (3) ; la ville encombrée, les rixes grossières aux carrefours, les rues trop étroites pour la foule qui s'y écrase, les pores fangeux qui s'échappent, les chiens enragés qui s'élancent furieux, les bœufs qui ne

labens, | probra canunt seris cultoribus : adstrepit ollis | et rupes, et silua tremens, et concauus amnis. »

(1) Aus., *Mos.*, 247 : « Ille autem scopulis deiectas pronus in undas | inclinat lentae conuexa cacumina uirgae, | indutos escis iaciens letalibus hamos. | Quos ignara doli postquam uaga turba natantum | rictibus inuasit, patulaeque per intima fauces | sera occultati senserunt uulnera ferri, | dum trepidant, subit indicium, crispoque tremori | uibrantis saetae nutans consentit harundo ; | nec mora, et excussam stridenti uerbere praedam | dexter in obliquum raptat puer : excipit ictum | spiritus, ut raptis quondam per inane flagellis | aura crepat motoque adsibilat aere uentus. | Exultant udae super arida saxa rapinae, | luciferique pauent letalia tela diei. »

(2) Aus., *Epist.*, XVIII, 3 sqq. : « Lucentes rapuit de uitibus uuas, | pendetque nexus retibus, | quae uespertinis fluitant nebulosa sub horis | uel mane tenta roscido. »

(3) Aus., *Epist.*, XVIII, 13 sqq : « Lato populantes caerula rostro, | et crure rubras punico, | iricolor uario pinxit quas pluma colore, | collum columbis aemulas. »

peuvent traîner leur chariot (1). Ces petits croquis ne sont peut-être pas d'une couleur bien éclatante ni d'un relief bien saisissant; mais ils sont justes, vifs, légèrement enlevés; ils sont d'un homme qui sait voir et qui dit exactement et joliment ce qu'il a vu; ils sont certainement, sans qu'Ausone s'en soit rendu compte, je pense, ce qu'il y a de plus artistique dans son œuvre.

Cette œuvre contient enfin des parties encore plus simples, celles où le poète nous parle de lui-même et de ce qui le touche le plus directement. C'est un sujet qu'il traite volontiers, sans fausse honte comme sans vain orgueil. Je n'oserais le rapprocher de son illustre compatriote Montaigne, mais il lui ressemble au moins en ceci, que s'il a comme lui beaucoup de lecture et d'érudition, il y mêle comme lui beaucoup de confidences personnelles. Sa bonne grâce le sauve d'être importun; il a l'indiscrétion aimable. Mais que ne nous dit-il pas? Dans un de ses poèmes, il raconte toute sa journée : son réveil, à l'heure « où le clair matin vient frapper aux fenêtres, où l'hirondelle éveillée gazouille dans son nid (2); » ses objurgations à son valet Parménon, tout endormi dans sa graisse (3); sa toilette matinale, sa prière, sa toilette de sortie, ses invitations à des amis, sa consultation avec son cuisinier sur le menu du jour (4). D'autres poèmes nous apprennent l'étendue et la nature des propriétés d'Ausone, 200 arpents de terres à blé, 100 de vignes, 50 de prairies, 700 de bois (5), ou font défiler devant nous tous ses parents et alliés (6), ou tous ses maîtres et collègues de l'Université de Bordeaux (7). Un autre encore est un recueil de petites pièces galantes en l'honneur de la belle esclave Bissula (8). Même l'ouvrage sur la Moselle, qui est d'un genre tout didac-

(1) Aus., *Epist.*, VI, 19 sqq. : « Nam populi coetus et compita sordida rixis | fastidientes cernimus | angustas feruere uias... | Sus lutulenta fugit, rabidus canis impete saeuo, | et impares plaustro boues. »

(2) Aus., *Ephem.*, I, 1-2 : « Mane iam clarum reserat fenestras, | iam strepit nidis uigilax hirundo. »

(3) Aus., *Ephem.*, I, 7-8.

(4) Aus., *Ephem.*, II, III, IV, V, VI.

(5) Aus., *Dom.*, I.

(6) Aus., *Parentalia.*

(7) Aus., *Prof. Burdig.*

(8) Aus., *Bissula.*

tique, a été composé à l'occasion d'un voyage d'Ausone (1), et par là rentre un peu dans la poésie familière. Les lettres, enfin, sont remplies de détails sur sa vie privée, sur ses villas, sur les moyens de transport pour y arriver, sur les villas de ses amis, sur ses lectures, sur ses travaux. Il y a là toute une veine de poésie intime, franche et spontanée. Nous sommes loin, cette fois, de l'Ausone que nous avons vu d'abord, du rhéteur guindé ou du grammairien alourdi par le poids de son érudition. Ausone, en réalité, contient deux poètes en lui, ou mieux deux hommes : un pédant de collège, et un bon bourgeois, qui tantôt restent isolés l'un de l'autre, tantôt s'associent plus ou moins heureusement pour écrire certains ouvrages d'une nature mixte. Des deux, c'est le second que nous aimons le mieux : il est le plus naturel, le plus sincère, le plus rapproché de nous aussi. Surtout il nous fait pénétrer en pleine réalité, concrète et vivante; il nous apprend comment on se comportait, comment on pensait, sentait et causait dans notre pays, après quatre siècles de culture latine. Ausone serait, je crois, surpris de cette préférence. Il dit à propos de quelques-unes de ses poésies familières qu'il les a écrites « pour amuser ses loisirs plutôt que pour acquérir de la gloire (2) » : ce sont elles, pourtant, qui lui valent encore un peu d'estime et de sympathie, et c'est en elles que nous allons le chercher, lui et ceux au milieu desquels il a vécu.

Ausone est un des meilleurs échantillons de la Gaule du quatrième siècle. Il la représente plus complètement qu'aucun autre. Il a touché un peu à tous les mondes : par son aïeul, réfugié politique (3), et par son père, médecin sans fortune (4), il a eu ses origines dans une société assez modeste, mais son mariage l'a mis en rapports avec la noblesse territoriale (5) de l'Aquitaine, sa profession avec le monde des écoles, et ses fonctions de précepteur de l'Empereur avec la plus haute

(1) Aus., *Mos.*, 1-22.
(2) Aus., *Bissula*, I, 3 : « Otium magis fouentes, quam studentes gloriae. »
(3) Aus., *Parent.*, IV, 7-16.
(4) Aus., *Domest.*, IV, 7.
(5) Aus., *Parent.*, VIII.

aristocratie. D'autre part, à cette époque où s'achèvent les grandes luttes entre païens et chrétiens, il a entretenu d'aussi fréquentes relations, — et d'aussi bonnes, — avec un parti qu'avec l'autre : un de ses correspondants les plus habituels est Symmaque, le *leader* attitré du paganisme, celui en qui s'est incarné le suprême effort de la vieille religion pour conserver ses prérogatives officielles ; mais un de ses élèves favoris est Paulin, le futur évêque de Nole, l'ami des Jérôme et des Augustin, le pénitent dont la conversion a été saluée comme une des plus glorieuses conquêtes de la foi chrétienne. Enfin, de même que le christianisme et le paganisme se coudoient dans l'œuvre d'Ausone, le passé et l'avenir s'y rencontrent également associés. A quelle période, à quelle forme de civilisation se rattache Ausone ? Regardons ses goûts intellectuels, ses exercices oratoires et poétiques, ses lectures et ses réminiscences, sa façon de penser et d'écrire : nous avons devant nous un fidèle continuateur des traditions classiques, un dévot de Virgile, un rhéteur selon le cœur de Cicéron et de Quintilien. Mais voyons sa vie matérielle : notre impression sera tout autre. Il passe une bonne partie de son temps, non pas à la ville, au forum ou à l'école, comme les anciennes générations en avaient l'habitude, mais dans ses maisons de campagne. Et ses maisons ne sont pas, comme celles de Cicéron ou de Pline, de simples habitations de plaisance : solidement bâties, garnies de murs épais, flanquées de hautes tours, pleines de provisions pour deux ans au moins (1), ce sont de vrais châteaux forts, où l'existence n'est pas très différente de celle des temps féodaux. De même, l'élève et le protecteur d'Ausone, l'empereur Gratien, nous est dépeint par lui sous des traits qui sont plus ceux d'un chevalier du moyen âge que d'un souverain antique : cette fidélité à commencer toutes les journées par une prière fervente, ce goût très vif pour les exercices du corps, course et lutte, équitation, tir au javelot ou à l'arc, cette pureté de mœurs quasi monacale, tout cela est plus voisin de saint Louis que d'Auguste ou de Trajan (2).

(1) Aus., *Dom.*, I, 27-28 ; *Epist.*, XXVI, 41-44.
(2) Aus., *Grat. Act.*, XIV.

On pourrait multiplier de tels rapprochements. En somme, Ausone est avant tout un « intermédiaire », intermédiaire entre deux époques, comme entre deux classes sociales. C'est ce qui le rend très digne d'être observé, sinon toujours en lui-même, au moins comme type caractéristique d'une période de transition et d'un monde composite. Avec des tendances plus tranchées, plus absolument chrétien, par exemple, ou plus grand seigneur, ou plus résolument engagé dans les façons de vivre du moyen âge naissant, il serait moins « représentatif », il ne correspondrait qu'à une partie de la civilisation contemporaine ; tandis que c'est vraiment toute la Gaule d'alors, dans sa vie moyenne, courante et complexe, qui s'incarne en lui comme en son plus exact spécimen.

D'autant plus exact que, pour bien refléter son temps, il possède deux qualités essentielles, la sincérité et la souplesse. Je n'oserais affirmer qu'il nous dit toujours la vérité, parce qu'il peut lui arriver de ne pas la voir, faute d'avoir les yeux assez pénétrants; mais, quand il la voit, aucun parti pris, aucune arrière-pensée ne l'invite à en déformer l'image. Combien de fois, par exemple, dans des poésies composées pour glorifier ses parents ou ses maîtres, ne laisse-t-il pas entrevoir leurs faiblesses, non par malice, mais parce que la franchise est en lui plus forte que les illusions de l'amitié (1) ! Combien, par contre, n'est il pas éloigné de toute intention dénigrante, disposé à prendre les hommes pour ce qu'ils sont, sans outrer les défauts qu'il aperçoit chez eux ! Son témoignage est le plus sûr, sinon le plus piquant, de ceux que nous avons sur cette époque. Ammien Marcellin, saint Jérôme, Salvien, la voient infectée de tous les vices; Symmaque découvre partout des grands hommes; Claudien associe aux louanges les plus démesurées les invectives les plus grossières. Ausone, lui, n'a ni la com-

(1) Voyez ce qu'il dit du peu d'éloquence de son neveu Paulinus (*Parent*, XXIII, 6), de la sécheresse de ses anciens professeurs de grec (*Prof. Burd.*, VIII, 6), de l'ignorance et de la brutalité d'Ammonius (*Prof. Burd.*, X, 38-39), de la médiocrité de Jucundus (*Prof. Burd.*, IX, 5), de la prolixité sotte d'Exuperius (*Prof. Burd.*, XVII, 6), des scandales de la vie privée de Dynamius (*Prof. Burd.*, XXIII, 3 et 11), de l'ivrognerie de Crispus (*Prof. Burd.*, XXI, 6).

plaisance d'un panégyriste ni la férocité d'un pamphlétaire, mais la candeur d'un brave homme. — Cette ingénuité explique peut-être pourquoi il cède si vite aux plus rapides impressions. C'est une âme toute mobile, et en toutes choses. Lorsqu'il prie, s'il vient à songer à la mort et à l'enfer, il est torturé par la peur (1) : et tout de suite après, il se rassérène, se complaît dans la peinture d'une vie tranquille et sage, qu'il demande à Dieu de lui conserver (2). S'il se remémore, après trente-six ans, la mort de sa femme, il s'attendrit sur lui-même, sur sa demeure muette et sur sa couche froide, il déclare que sa douleur est aussi saignante qu'au premier jour (3) : et partout ailleurs, nous le voyons très calme, gai même, et quelquefois assez porté à la galanterie ou à la gaillardise (4) Lorsque son fils, au moment de la révolte de Maxime, le quitte pour s'en retourner à Bordeaux en le laissant à Trèves, il se lamente de cette séparation (5) : et quelques vers plus loin, il décrit joliment, en artiste amusé et en homme consolé, ses promenades au bord de l'eau, sous les saules et dans les roseaux verdoyants (6). Il a ainsi, à tout propos, des sensations très vives, mais pas très profondes, ni surtout très durables. Il y perd en originalité : son caractère personnel, ainsi agité par toutes sortes de secousses successives et contraires, ne saurait avoir grande puissance. En revanche, cette même mobilité d'impressions nous le rend très précieux : docile et malléable, il subit toutes les influences, s'adapte à tous les milieux, emprunte quelque chose à chacun d'eux, en reproduit fidèlement, passivement, les traits essentiels. Moins est forte sa vie individuelle, mieux ses contemporains vivent en lui, et son œuvre, justement parce qu'elle est dépourvue de physionomie bien accusée, devient peut-être par là même un utile document d'histoire des mœurs.

(1) Aus., *Ephem.*, III, 55-57.
(2) Aus., *Ephem.*, III, 66-73.
(3) Aus., *Parent.*, IX, 9-16.
(4) Voyez notamment les madrigaux adressés à son esclave germaine Bissula.
(5) Aus., *Epist.*, XX, 5-10.
(6) Aus., *Epist.*, XX, 14-16.

III

Ausone s'y montre d'abord dans ses relations avec ses parents et amis, et ceci même n'est pas à dédaigner. L'existence familiale tient chez lui plus de place que chez tout autre écrivain de ce temps, et peut-être de toute la littérature latine. Il y met, je l'avoue, quelque exagération : il est un peu prolixe; il « dit toute la parenté », pour parler comme M. de Pourceaugnac, et nomme même des parents qu'il ne connaît que de nom, en avouant qu'il n'a rien à en dire (1); et quant à ceux qu'il connaît, qu'il a fréquentés, je ne jurerais pas qu'il ne les a pas un peu embellis, comme on le fait toujours quand il s'agit des siens, .. et que surtout ils sont morts. Mais, tout en souriant de son application consciencieuse à l'excès et de son optimisme attendri, il faut savoir reconnaître la valeur de ses confidences, et surtout leur originalité. Tant d'autres poètes anciens sont des célibataires, des isolés, qui ont l'air de n'avoir aucune attache dans la vie : Horace, Tibulle, Properce, Virgile même. Ausone, au contraire, nous fait connaître à plein ce groupe fondamental qu'est la famille dans la société de son temps. C'est un groupe d'une grande cohésion : la famille d'Ausone est très étendue et cependant paraît très unie. Le soin même que prend le poète de n'oublier personne parmi ceux que la communauté du sang rattache à lui-même ou à sa femme, prouve qu'il sent bien la puissance de ces liens (2). Il se plaît d'ailleurs à les renforcer le plus possible, en appliquant à des parents éloignés les noms les plus affectueux et les plus intimes : le mari de sa sœur devient « son frère » (3), sa nièce par alliance « sa bru » ou même « sa fille » (4),

(1) Aus., *Parent.*, XXI, 1-2 : « Notitia exilis nobis, Attusia, tecum | cumque tuo plane coniuge nulla fuit. »

(2) Aus., *Parent.*, XXI, 3-6 : « Verum tu nostrae soror es germana Sabinae ; | adfinis quoque tu, Regule, nomen habes : | sortitos ergo tam cara uocabula nobis | stringamus maesti carminis obsequio. »

(3) Aus., *Parent.*, XV, I : « Et te germanum, non sanguine, sed uice fratris... »

(4) Aus., *Parent.*, XVI, I : « Te quoque siue nurus mihi nomine, uel uice natae... » — Cf. XXIV, 6, sur son neveu par alliance, Paulinus, « paene gener. »

ses petits-neveux sont assimilés par lui à ses petits-enfants (1); il relève avec joie l'union qui a toujours existé entre lui et sa belle-sœur Pudentilla (2), comme entre son père et son oncle Arborius (3 ; il va jusqu'à faire une place dans sa galerie de portraits de famille à des gens qui ne le touchent que fort peu, les parents de son gendre, Severus Censor et Pomponia Urbica (4). Evidemment, tout cela n'est pas très nouveau : la vieille *gens* romaine, très vaste et très serrée à la fois, avec ses ramifications complexes et en même temps sa vigoureuse unité, avait déjà bien des traits de cet esprit de famille que nous retrouvons ici. Mais ce n'est plus cependant la même chose. L'ancienne famille romaine était, sinon plus solide, au moins plus dure; l'armature, si je puis dire, en était plus apparente et plus rigide; c'était une règle inflexible, invariable, qui présidait aux rapports familiaux : ici, c'est surtout l'affection.

Cela apparaît surtout dans les relations entre les pères et les enfants. Ausone a pour son père une très grande piété filiale : il en parle souvent, et les vers qu'il lui consacre sont parmi les plus touchants qu'il ait écrits; il a bien raison de dire que, tandis que tous les autres lui déplaisent, ceux-là sont les seuls qu'il aime à relire (5). Mais le respect qu'il témoigne au vieux Julius Ausonius n'a rien de commun avec la crainte dont on faisait jadis un devoir : c'est une vénération attendrie. Ausone rappelle qu'il n'y a entre lui et son père qu'une faible différence d'âge, que ce père pourrait être son frère aîné (6); et c'est bien un peu ainsi qu'il le traite, sans irrévérencieuse camaraderie, mais avec une confiance affectueuse. Il écrit également à son fils sur un ton d'égalité (7), et quant à ses petits-enfants, il a peur de les effaroucher : il attend qu'ils soient déjà un peu grands pour leur écrire, et

(1) Aus., *Parent.*, XXIII, 12 : « Natorum tamquam diligo progeniem. »
(2) Aus., *Parent.*, XIX, 12 : « Et mihi inoffenso nomine dicta soror. »
(3) Aus., *Parent.*, III, 7 : « Vnanimis genitori. »
(4) Aus., *Parent.*, XXII et XXX.
(5) Aus., *Dom.*, IV : « Alia omnia mea mihi displicent mihi ; hoc relegisse amo ».
(6) Aus., *Epist.*, XIX, 13-14 : « Subparis aeui | sum tibi ego, et possum fratris habere uicem. »
(7) Aus., *Epist.*, XX et XXII.

même alors ce sont des vœux qu'il leur adresse plutôt que des préceptes (1); on voit, par le soin qu'il prend de leur représenter l'étude sous des couleurs gaies et douces (2), qu'il n'a dû être, pour aucun de ses descendants, un éducateur bien rigoureux. La tendresse, ici, remplace la discipline.

Même substitution dans l'union conjugale. Sans doute, toutes les fois qu'il parle de son mariage ou de celui d'autres membres de sa famille, Ausone se conforme à la tradition : il loue ceux et celles qui se sont contentés d'un mariage unique (3); il donne aux mortes de sa famille les épithètes consacrées de *frugi*, *pudica*, *grauis* (4), et autres, qui incarnent le vieil idéal romain. Mais ce qui est nouveau, c'est le ton de bonhomie et de belle humeur sur lequel il parle à sa femme. Nous avons de lui deux petites épigrammes adressées à Sabina. Dans l'une, il prévoit avec enjouement, — prévision démentie par les faits, — l'époque où ils vieilliront ensemble; « il faut, dit-il, que je sois toujours jeune pour toi, et toi toujours jeune pour moi, il est bon de savoir la valeur des années, non d'en compter le nombre (5) ». Dans l'autre, il plaisante au sujet de ses poésies galantes, et nous avertit que sa femme les lit sans inquiétude, parce qu'elle a confiance en lui (6). Ce badinage nous révèle entre les deux époux une affection calme et paisible, souriante en quelque sorte, qui exclut toute idée de contrainte ou même de subordination.

On voit bien d'ailleurs, en lisant les poésies d'Ausone, que les femmes sont tout à fait les égales des hommes dans ce monde gallo-romain. Quelques-unes refusent de se marier,

(1) Aus., *Epist.*, XXI, 5-6: « Addidimus nil triste senes, ne cura monendi | laederet. » — 11 : « Accipe non praecepta equidem, sed uota precantis. »

(2) Aus., *Epist.*, XXII, 1-32.

(3) Aus., *Dom.*, IV, 37-38 : « Coniugium per lustra nouem sine crimine concors | unum habui » (c'est son père qui parle). — XIV, 4 : « Coniugium Sancti iugiter haec habuit. »

(4) Aus., *Parent.*, IX, 23 : « Laeta, pudica, gravis. » — XIX, 3: « Frugi, proba, laeta, pudica. » — XVI, 4 : « Morigerae uxorislanificaeque manus. » — II, 4 : « Pudicitiae lanificaeque manus, etc. »

(5) Aus., *Epigr.*, XL, 4 sqq. : « Tibi sim iuuenis tuque puella mihi... scire aeui meritum, non numerare decet. »

(6) Aus., *Epigr.*, XXXIX, 3-4 : « Ludere me dixit falsoque in amore iocari : | tanta illi nostra est de probitate fides. »

pour se consacrer à la piété ou aussi à l'étude; elles mènent une vie indépendante, presque virile, comme Hilaria, la tante du poète, restée vieille fille par amour pour la médecine, qu'elle étudie « comme un homme (1) ». D'autres sont, dans leur ménage, les vraies maîtresses de la famille, témoin cette Aemilia Maura, l'aïeule maternelle d'Ausone, dont il nous a laissé un portrait extrêmement vivant : une femme sèche et noire, d'une morale austère, qui marchait droit et faisait marcher droit toute sa maisonnée, et qui éleva dans des principes rigides son petit-fils (2). Même dans le domaine matériel, les femmes ont parfois une réelle indépendance, comme cette Pudentilla qui gère seule sa fortune pendant que son mari se repose (3). Ces qualités de fermeté et d'initiative féminines sont parmi les traits les plus curieux de la famille au temps d'Ausone : la femme, peut-on dire, a conquis en liberté tout ce que l'homme perdait en rudesse; l'une sortant de son effacement ancien, l'autre s'adoucissant et s'humanisant, la vie familiale s'est sensiblement rapprochée de ce qu'elle sera dans les temps modernes.

Pour un professeur comme Ausone, la famille a des prolongements naturels, elle s'étend à ses collègues et à ses élèves. Pour ceux-ci, il se sent une âme vraiment paternelle. Il proclame bien haut qu'un maître n'est jamais terrible (4), et de fait, lui qui insiste tant sur la nécessité d'égayer les enfants et de les laisser se reposer (5), il a dû mettre en pratique par avance les règles d'éducation aimable et attrayante que formulera plus tard son compatriote Montaigne. Aussi, une fois que ses disciples sont devenus des hommes, s'établit-il entre eux et lui un commerce de tendre intimité. Il les invite sans cesse, désireux de « revoir les traits de ses nour-

(1) Aus., *Parent.*, VI, 6 : « More uirum medicis artibus experiens. »

(2) Aus., *Parent.*, V. 3 sqq. : « Cute fusca ;... non deliciis ignoscere prompta pudendis | , ad perpendiculum seque suosque habuit... Me sub austeris imbuit imperiis. »

(3) Aus., *Parent.*, XIX, 6 : « Rexit opes proprias otia agente uiro. »

(4) Aus., *Epist.*, XXII, 13 : « Numquam horrida forma magistri. » — 16 : « Numquam immanis erit. »

(5) Aus., *Epist.*, XXII, 6 : « Et cessare licet. » — 9 sqq : « Longum delinitura laborem | interualla damus. Studium puerile fatiscit, | laeta nisi austeris uarientur, festa profestis. »

rissons (1) ». Il se déclare en toute occasion le « père » de son cher Paulin (2), et, quand celui-ci s'éloigne de lui pour s'enfoncer dans sa retraite de pénitent chrétien, il lui rappelle dans les vers les plus touchants leur ancienne amitié, lui jure que sans sa présence il ne peut goûter aucun plaisir (3), cherche par tous les moyens à le reconquérir : on sent, malgré sa rhétorique, qu'il souffre cruellement de la désertion de son élève bien-aimé. — Certains de ses collègues lui inspirent aussi le plus affectueux intérêt ; avec une bonne grâce charmante, en invitant Paulus à venir le voir quand il sera guéri, il l'exhorte à toutes sortes de précautions : qu'il ne se hâte pas trop, qu'il ne monte pas à cheval ; « que je te voie bien portant, je te verrai assez tôt (4). » On devine là une délicatesse prévenante, où il entre autant de bonté vraie que d'ingéniosité.

IV

Ausone n'a pas avec tous ses correspondants autant d'effusion de cœur qu'avec ces amis privilégiés, mais il les traite tous avec la plus attentive politesse. Nous touchons là à ce qu'il y a de plus essentiel chez lui et dans la société qu'il fréquente, je veux dire l'importance de la vie mondaine. Tout ce que Madame de Staël écrira plus tard sur cet instinct de sociabilité, sur ce besoin de vie en commun, qui, suivant elle, distingue notre race des races du Nord, plus personnelles et plus indépendantes, tout cela est déjà vrai de nos lointains ancêtres. Là, et non ailleurs, est le principe auquel ils rapportent toutes leurs actions et qui domine tous leurs sentiments.

Comme nos Français du temps de Louis XIV ou de Louis XV, Ausone ne peut supporter l'isolement. Au cours de son

(1) Aus., *Epist.*, XI, 17 : « Videre alumni gestio uultus mei. »

(2) Aus., *Epist.*, XXIII, 36 : « Pater sum. » — XXV, 26 : « Dic et magister, dic et parens, dic omnia | blanda atque sancta caritatis nomina. » — XXVIII, 33 : « Ego sum tuus altor. »

(3) Aus., *Epist.*, XXVII, 1-34,99 : « Te sine sed nullus grata uice prouenit annus. »

(4) Aus., *Epist.*, X, 6 : « Ut saluum uideam, sat cito te uideo. »

voyage en Germanie, il lui arrive de traverser une région inculte et déserte, où il n'y a nulle trace de civilisation (1) : cette contrée pittoresque et sauvage, qui ferait les délices d'une âme romantique, l'ennuie profondément, et il est tout heureux de s'en échapper. La vallée de la Moselle, au sortir de ces lieux affreux, lui semble une contrée bénie, non seulement parce que l'air y est plus doux et le ciel plus ensoleillé, mais parce qu'il y trouve des vestiges de l'action humaine, des maisons, des vignes, des terres labourées (2). Lui-même habite souvent la campagne, mais une campagne cultivée, où d'ailleurs il mène une existence fort peu rustique, lisant, écrivant, versifiant, et où il s'entoure le plus possible de visiteurs amis. La vraie vie champêtre, la vie en plein air, en pleine nature, comme celle que mène son ancien élève Théon dans les dunes du Médoc, lui inspire fort peu d'envie : il faut que Théon soit un original, presque un fou, pour aller se cacher au bout du monde, au milieu de campagnards grossiers et voleurs, pour perdre son temps à chasser le sanglier et à pêcher quelques mauvais poissons, pour habiter une cabane en chaume, toute encrassée par la fumée résineuse (3) ! Et quelle stupéfaction, quel scandale, lorsque le plus éloquent de ses disciples, Paulin, quitte le monde pour aller faire pénitence en Espagne ! Cette résolution est, à la lettre, incompréhensible pour le vieux rhéteur : il se figure d'abord que Paulin est parti à la recherche de nouveaux amis, tant il lui semble incroyable qu'on puisse se passer de toutes relations mondaines (4). Puis, il attribue son projet de retraite à la funeste influence d'un conseiller inconnu, il maudit ce conseiller, et, parmi ses imprécations, la plus terrible consiste à lui souhaiter justement cette vie solitaire que les pénitents admirent si

(1) Aus., *Mos.*, 6 : « Nulla humani spectans uestigia cultus. »

(2) Aus., *Mos.*, 21 sqq. : « Culmina uillarum pendentibus edita ripis, | et uirides Baccho colles... Salue, amnis laudate agris, laudate colonis. »

(3) Aus., *Epist.*, XIV, 3 sqq. : « Quid geris extremis positus telluris in oris ?... Vilis harundineis cohibet quem pergula tectis | et tinguit piceo lacrimosa colonica fumo. »

(4) Aus., *Epist.*, XXVII, 118 : « Immemorem ueterum peregrinis fidere amicis. »

fort (1). C'est selon lui le châtiment suprême et pour eux le suprême idéal. Il est vrai que Paulin reste lui-même un peu loin de cet idéal : il loue les solitaires, et se contente pour son compte d'une demi-retraite : il n'a pas tout-à-fait rompu avec l'esprit mondain des compatriotes avec lesquels il a vécu jusqu'alors (2). Cette hésitation de Paulin, autant que l'étonnement d'Ausone, dit assez quel est alors le prestige invincible de la vie en société.

Ce prestige est si fort qu'il dirige toutes les pensées d'Ausone et lui dicte la plupart de ses jugements. Ce qu'il voit avant tout dans les personnes dont il parle, c'est la courtoisie, l'affabilité, la bonne humeur, la franchise aimable, la discrétion, bref les qualités qui rendent le commerce entre les hommes ou plus sûr ou plus doux. Dans l'éloge très détaillé qu'il fait de son père, il insiste sur sa bonne éducation, qui lui a conquis l'estime et la sympathie du cercle au milieu duquel il vivait. « J'ai toujours cherché à me faire bien juger par les honnêtes gens, lui fait-il dire; j'ai su rendre à chacun ce que je lui devais, eu égard aux mérites, aux services, aux circonstances ; j'ai toujours respecté le pacte sincère de l'amitié ; je n'ai point été indiscret ni bavard ; je voyais ce qu'on laissait voir, sans soulever le voile de la vie privée. Je n'ai rien inventé qui pût nuire aux gens de bien, et même, ce que je savais de vrai, je l'ai caché (3). » C'est comme un résumé des devoirs qui s'imposent à un homme de bon ton. Ces dons, précieux pour les relations sociales, Ausone les retrouve avec plaisir chez les parents et les amis qui lui sont les plus chers. Son beau-père est un homme influent, mais paisible et accueillant, un ambitieux modéré,

(1) Aus., *Epist.*, XXIX, 69-72 : « Tristis, egens, deserta colat tacitusque pererret | Alpinis conexa iugis, ceu dicitur olim | mentis inops coetus hominum et uestigia uitans | auia perlustrasse uagus loca Bellerophontes. »

(2) Paul., *Epist.*, XXXI, 181, : « At mihi, non eadem cui gloria, cur eadem sit | fama ? »

(3) Aus., *Dom*, IV, 13 sqq. : « Iudicium de me studui praestare bonorum... Officia in multos diuerso debita cultu | personis, meritis, tempore distribui... Sincero colui foedere amicitias... Non occursator, non garrulus, obuia cernens, | ualuis et uelo condita non adii. | Famam, quae posset uitam lacerare bonorum, | non finxi, et ueram si scierim, tacui. »

qui veut compter parmi les premiers, sans se soucier d'être le premier de tous (1). Son neveu Flavius Sanctus mérite les louanges de ceux « qui aiment la joie et condamnent l'austérité, qui ne veulent ni craindre ni se faire craindre (2). » Son autre neveu, Paulinus, se recommande par son « esprit enjoué, son caractère droit et sa religieuse loyauté (3). » De même, quand il parle des professeurs de Bordeaux, il a l'air de priser bien moins leurs talents et leurs connaissances que leurs qualités d'hommes privés. Il vante en l'un « une âme sans fiel, un langage spirituel, des plaisanteries gracieuses sans méchanceté (4) », en un autre « un esprit modéré et sans amertume (5) », en un troisième « un caractère gai et souriant (6) ». « Personne, dit-il à Alcimus, ne fut plus sérieux que toi, ni plus aimable, ni plus généreux (7) ». « Tu étais gracieux envers tes convives, dit-il à Luciolus, jamais irrité contre tes clients, ni dur pour tes serviteurs » (8). Ailleurs, c'est Nepotianus, « un vieillard à l'âme jeune, nul fiel, tout miel ;... nul ne conseillait avec plus de sincérité et ne taisait mieux le conseil une fois donné (9). » Ailleurs, c'est Jucundus, un bien médiocre grammairien, mais un si brave homme, simple, honnête, dévoué, affectueux (10). Cette dernière formule surtout montre bien que

(1) Aus., *Par.*, VIII, 5 : « Tranquillo pectore comis. » — 9 : « Nosci inter primos cupiens, prior esse recusans. »

(2) Aus., *Par.*, XVIII, 1-2 : « Qui ioca laetitiamque colis, qui tristia damnas, | nec metuis quemquam nec metuendus agis. »

(3) Aus., *Par.*, XXIV, 1-2 : « Qui laetum ingenium, mores qui diligit aequos, | quique fidem sancta cum pietate colit. »

(4) Aus., *Prof. Burd.*, I, 31-32 : « Nullo felle tibi mens liuida, tum sale multo | lingua dicax blandis et sine lite iocis. »

(5) Aus., *Prof. Burd.*, IV, 19 : « Salibus modestus, felle nullo perlitus. »

(6) Aus., *Prof. Burd.*, VII, 1 : « Laetos hilarosque mores. » — 16 : « Blande Leonti. »

(7) Aus., *Prof. Burd.*, II, 15-16 : « Te nemo grauior uel fuit comis magis | aut liberalis indigis .. »

(8) Aus., *Prof. Burd.*, III, 11-12 : « Comis conuiuis, numquam inclamare clientes, | ad famulos numquam tristia uerba loqui. »

(9) Aus., *Prof. Burd.*, XV, 1-2 : « Facete, comis, animo iuuenali senex, | cui felle nullo, melle multo mens madens. » — 16-17 : « Consilia nullus mente tam pura dedit | uel altiore conditu texit data. » — Cf. XXIV, 19-10 (sur Acilius Glabrio) : « tam bone dandis | semper consiliis, quam taciturne datis. »

(10) Aus., *Prof. Burd.*, IX, 3 : « Simplex, bone, amice, sodalis. »

nous voyons là un homme du monde qui apprécie des amis, non un professeur qui juge des collègues.

Ausone est si préoccupé de ces qualités mondaines qu'il les salue partout où il les rencontre, chez les grands personnages de Trèves (1) comme dans la population de Milan (2). Elles sont à ses yeux un des plus beaux titres de gloire de Gratien, qui a rendu le palais impérial aimable, de terrible qu'il était avant lui, qui témoigne à ses courtisans malades les égards les plus prévenants, et relève ses bienfaits par la bonne grâce avec laquelle il les accorde (3). Même les sages de l'ancienne Grèce, lorsqu'Ausone les fait parler, sont obligés de se plier aux règles du savoir-vivre : Solon se défend de vouloir passer pour le premier (4), et Bias, qui a jadis proclamé que « les méchants sont en majorité », adoucit sa maxime de peur de sembler trop grossier (5). — Tous ces traits, assez amusants parfois, prouvent en quelle estime on tient alors ces qualités, pas très profondes, ni très éclatantes, mais commodes et maniables, qui font qu'un homme est le bienvenu partout où il se trouve. On peut reprendre ici la comparaison que j'indiquais tout à l'heure : pour Ausone et pour ses amis, l'idéal est ce qu'on appellera au dix-septième siècle « l'honnête homme ».

Ayant un tel respect pour les vertus mondaines, Ausone s'applique à les pratiquer. Dans sa prière du matin, il demande à Dieu de le rendre cher à ses amis (6), et, de son côté, il n'oublie rien de ce qui peut lui concilier leur bienveillance. Il est très attentif à échanger avec eux les salutations consacrées, ce qu'il appelle « un pieux devoir (7) », à les

(1) Aus., *Mos.*, 384 : « Mores et laetum fronte serena | ingenium. »
(2) Aus., *Ord. Urb. Nob.*, 37 : « Mores laeti. »
(3) Aus., *Grat. Act.*, I, 3 : « Palatium, quod tu, cum terribile acceperis, amabile prestitisti. » — XVI, 76 : « Tu et uisere solitus et mederi. » — XVIII, 80 : « Beneficiis ne deesset officium. »
(4) Aus., *Lud. Sept. Sap.*, IV, 76 : « Neque enim esse primum me, sed unum existimo. »
(5) Aus., *Lud. Sept. Sap.*, VIII, 194-195 : « Populus iste quo theatrum cingitur, | totus bonorum est. »
(6) Aus., *Ephem.*, III, 66 : « Sim carus amicis. »
(7) Aus., *Ephem.*, IV, 5-6 : « Dicendum amicis est haue | ualeque, quod fit mutuum. » — *Epist.*, XXVIII, 6 : « Morem missae acceptaeque salutis. » — *Epist.*, XXIX, 3 : « Officium pium. »

inviter de la façon la plus pressante, mais sans réunir trop de convives, et surtout sans les faire attendre (1). Il les accable de remerciements à n'en plus finir pour les plus petits cadeaux, de compliments à perte de vue sur leurs ouvrages (2) : ces compliments, ceux qu'il échange avec Symmaque notamment (3), sont d'une emphase si ridicule qu'on les a souvent comparés à ceux de Vadius et de Trissotin. Mais Ausone est de bonne foi, et ce n'est pas lui qui se fâcherait, comme Trissotin, de ce qu'on ne trouve pas bons ses vers. Tout au contraire, il ne les envoie jamais sans s'excuser de les avoir faits aussi mauvais : il ne veut pas les lire à haute voix, pour qu'on ne se croie pas obligé de l'en féliciter par complaisance (4) ; il en rabaisse tant qu'il peut le mérite (5), les traitant de « bagatelles », de « sottises », de « futilités », et compte tout au plus sur l'amitié de ses correspondants pour ne pas leur faire un trop mauvais accueil (6). Toutes ces formules puérilement minutieuses, ces louanges hyperboliques envers les autres et ces excès de modestie pour son propre compte, ne sont pas propres à Ausone; elles se retrouvent dans les lettres de Symmaque, dans celles de saint Paulin. Italiens et provinciaux, chrétiens et païens, s'accordent à observer scrupuleusement ce code de politesse qui est, en quelque sorte, le minimum du beau langage, et sans lequel on passe pour un ignorant ou un malotru.

Mais Ausone ne se contente pas de cette qualité négative: il essaie d'y joindre, ce à quoi Symmaque ne songe guère, de la gaieté, de la verve, de l'esprit, pour re-

(1) Aus., *Ephem.*, V, 2 et 6.
(2) Aus., *Epist.*, XXV.
(3) Aus., *Epist.*, II.
(4) Aus., *Epist.*, XXII: « Quod sinceritas iudicandi praesentia recitantis oneratur. »
(5) Aus., *Parent.*, préf. : « Scio uersiculis meis euenire, ut fastidiose legantur: quippe sic meritum est eorum. » — *Epitaph.*, préf. : « Vanum opusculum. » — *Eclog.*, I, 4-5: « Inlepidum rudem libellum | burras, quisquilias, ineptiasque. » — *Cupido.*, préf. : « Ineptiam poetandi..., errorem meum. » — *Mos.*, 474 : « Tenui Camenae. » — *Epist.*, IV, 15 : « Nugarum relliquias. » — *Epist.*, V, 10 : « Meis ioculari carmine nugis. » — *Epist.*, VII, 26 sqq. : « In uerbis rudem, in eloquendo hiulcum », etc.
(6) Aus., *Cupido.*, préf. : « Quodcumque meum scieris, amabis. »

lever ce que la phraséologie conventionnelle des compliments mondains aurait d'un peu fade et fastidieux. Il n'y réussit pas toujours avec un égal bonheur. Il lui arrive bien souvent de se donner beaucoup de peine pour chercher quelque chose de piquant et d'original, et de ne trouver qu'une subtilité entortillée. Ainsi, à propos de Fronton, qui n'avait reçu les honneurs consulaires qu'à titre de suppléant, il prétend qu'on est obligé de se demander sous quels consuls se place son consulat (1). En envoyant son poème sur le nombre ternaire à son ami Symmaque, il espère que celui-ci le lira parce qu'il n'a rien à faire, et, pour ne pas rester à ne rien faire, en fera l'apologie (2). Aux lecteurs de sa pièce de vers sur sa propriété, il déclare qu'il veut la leur faire connaître, pour que ceux-ci le connaissent lui-même et se connaissent à leur tour (3). Tout cela est bien cherché, et médiocrement amusant. — Dans d'autres cas, au contraire, Ausone s'empare de plaisanteries faciles et insignifiantes; il joue sur les noms propres de ses parents ou correspondants (4); il descend jusqu'à l'allitération, jusqu'au calembour pur et simple (5). Tout lui est bon, pourvu qu'il égaie un moment ceux qui liront ses vers.

Mais à côté de ces jeux de mots vulgaires, il y a chez lui des jeux d'idées qui témoignent d'un esprit plus relevé. Il adresse un madrigal à une dame qui, après l'avoir repoussé jadis, s'humanise sur le tard : « Vous regrettez de n'avoir

(1) Aus., *Grat. Act.*. VII, 32 : « Quaerendum ut reliquerit quibus consulibus gesserit consulatum. »

(2) Aus., *Griph. tern. num.*, préf. : « Ut cum agis nihil, haec legas, et, ne nihil agas, defendas. »

(3) Aus., *Dom.*, I, 17-18 : « Ager iste meus quantus sit, nosce, etiam ut me | noueris, et noris te quoque, si potis es. »

(4) Jeux de mots sur le nom de son petit-fils Pastor (*Par.*, XI), de son ami Probus (*Epist.*, XII, 64 sqq.), de l'empereur Gratien (*Grat. Act.*, VIII, 38), de la vieille ivrognesse Meroe, et, à ce propos, d'Hippolyte, de Protesilas, de Idmon, de Iapyx (*Epigr.* XCI.)

(5) Aus., *Ephem.*, V, 5-6 : *conuiuium* et *conuicium*. — *Dom.*, I, 20 : *legimus* et *neglegimus*. — *Cupido*, 2 : *amentes* et *amantes*. — *Ord. urb. nob.*, 160 : *Diuona* et *diuis*. — *Lud. Sept. Sap.*, 3-3 : *legenda* et *legenda*; 107, *uictus* et *uinctus*. — *Griph. tern. num.*, préf. : *lectum* et *intellectum*. — *Epist.*, XIX, 40 : *aurea mala* et *plumbea carmina*, *mala* et *mala*, *Theon* et θεῶν et θέων. — *Epist.*, XIX. 40 : *rata* et *moderata*. — *Epigr.*, I, 16 : *legat* et *legat*.

pas eu autrefois vos sentiments d'aujourd'hui, ou de n'avoir plus aujourd'hui votre beauté d'autrefois. Laissez-vous aimer quand même, et donnez-moi, sinon ce que je veux, du moins ce que j'ai voulu (1). » C'est d'une jolie nuance d'ironie et de mélancolie mêlées, qui se retrouve dans l'épigramme célèbre sur le miroir que Laïs vieillie consacre à Vénus : « Je ne veux plus m'y voir telle que je suis, je ne peux plus m'y voir telle que j'étais (2). » Je sais bien que ces jolies bagatelles ne sont pas de l'invention d'Ausone : mais il a le mérite, d'abord de les avoir prises dans l'immense magasin de plaisanteries traditionnelles, aussi nombreuses dans les écoles grecques et romaines que les lieux communs de la rhétorique; ensuite, de les avoir revêtues d'une forme nette et rapide, qui en fait ressortir davantage toute la finesse. Il n'est pas du reste incapable de découvrir par lui-même, rien qu'en regardant autour de lui, des traits assez spirituels. Par exemple, dans la préface de ce petit poème mythologique où il dépeint l'Amour puni par les héroïnes de la mythologie qui ont tant souffert par lui, il oppose assez agréablement les femmes de son temps, qui pèchent toutes seules, à ces mortelles fabuleuses qui se pardonnent volontiers à elles-mêmes et font retomber leurs fautes sur le dieu (3). Il y a aussi, perdue dans une lourde dissertation sur le calendrier romain, une réflexion amusante au sujet des jeux Floraux, jeux très libres et très courus à la fois : « tout le monde veut les voir, dit-il, même ceux qui prétendent ne l'avoir pas voulu. » (4) Voilà des boutades infiniment supérieures aux jeux de mots auxquels Ausone s'est trop souvent complu. Cet art de prendre quelques remarques justes et perspicaces et de les mettre en relief par un tour

(1) Aus., *Epigr.*, XXXIV, 5-8 : « Nunc piget et quereris, quod non aut ista uoluntas | tunc fuit, aut non est nunc ea forma tibi. | Da tamen amplexus oblitaque gaudia iunge. | Da, fruar, et, si non quod uolo, quod uolui. »

(2) Aus., *Epigr.*, LXV, 3-4 : « Cernere talem | qualis sum, nolo ; qualis eram, nequeo ».

(3) Aus., *Cupido cruc.*, préf. : « Non istae de nostro saeculo, quae sponte peccant, sed illae heroicae, quae sibi ignoscunt et plectunt deum. » — Cf. *Ibid.*, 63 : « Se quisque absoluere gestit. »

(4) Aus., *Eclog.*, XXIV, 26 : « Quae spectare uolunt qui uoluisse negant. »

concis et amusant, de faire reposer la plaisanterie sur l'observation psychologique, est un art où excelleront nos meilleurs écrivains, satiriques, moralistes, épigrammatistes, simples causeurs même : c'est un art tout à fait français, bien différent de l'humour anglais ou de la bouffonnerie italienne; il est heureux qu'Ausone l'ait au moins entrevu.

Il use encore, pour dérider ses lecteurs, d'une autre sorte d'esprit qu'il est assez malaisé de définir; c'est une espèce d'enjouement, où il entre un peu de raillerie, très légère, et beaucoup de bonhomie affectueuse. Ce procédé se voit surtout dans les lettres de notre poète à Théon, le sauvage solitaire du Médoc (1). Il se moque de ce Théon, de son goût pour les pays perdus et les occupations rustiques, de son peu de succès à la chasse; il le plaisante sur son physique, tantôt le louant ironiquement de sa sveltesse et de sa grâce féminine (2), tantôt le plaignant de son embonpoint qui épaissit jusqu'à son âme (3); il affecte de le regarder comme un ignorant, incapable de savoir ce que c'est que des hendécasyllabes, ou de se reconnaître dans les innombrables périphrases sur le nombre trente; il tourne en dérision ses vers; bref, il le « blague » continuellement. Mais c'est une « blague » de bon enfant. Il le prend, en quelque sorte, pour complice de ses railleries; il se moque de lui avec lui, bien certain que Théon ne se fâchera pas, mais sera le premier à rire de cette charge continuelle. C'est bien là cette gaieté sans amertume que nous lui avons entendu vanter chez des rhéteurs comme Minervius, Attius Patera (4), et dont il loue aussi son ami Tetradius, grammairien et auteur de satires (5). On retrouve cette bonne humeur dans plusieurs lettres d'Ausone, notamment dans celle qu'il adresse à

(1) Aus., *Epist.*, XIV, XV, XVI, XVII.

(2) Aus., *Epist.*, XIV, 46 : « Pectore sic tenero, plana sic iunceus aluo. »

(3) Aus., *Epist.*, XV, 21 : « Alto mens obesa uiscere. » — XVI, 38 : « Corporis tanti. »

(4) Aus., *Prof. Burd.*, I, 32 : « Blandis et sine lite iocis. » — IV, 19 : « Salibus felle nullo perlitis. »

(5) Aus., *Epist.*, XI, 3-5 : « Cauesque ne sit tristis et dulci carens | amara concinnatio;... felle carmen atque melle temperans. »

Paulin sur son intendant Philon (1), dans maintes de ses épigrammes, où il n'y a rien de dur ni de cruel, mais seulement des anecdotes amusantes racontées sur un ton simple et léger (2). Cet enjouement discret, ce talent de plaisanter à demi-mot et sans aigreur est encore une des qualités qui qui se rencontreront dans la société française à l'époque classique. Les lettres badines de Voiture à Condé ou au fils de Mme de Rambouillet, voire même bien des pages de la correspondance entre Bussy-Rabutin et Mme de Sévigné, sont sans doute plus délicates, plus fines que les lettres d'Ausone à Théon, mais elles ne sont pas d'une autre espèce. Il n'est pas sans intérêt de constater que déjà au quatrième siècle on savait apprécier dans notre pays cette forme de gaieté douce et malicieuse qui s'y est si bien conservée.

V

Voilà bien des rapprochements que nous apercevons entre Ausone ou ses contemporains et les mondains du temps de Louis XIV ; en voici un qui ajoute encore à la ressemblance. L' « honnête homme » n'est pas seulement celui qui observe scrupuleusement toutes les règles de la modestie et de la politesse, ni celui qui sait plaisanter à propos et sans âpreté ; c'est aussi celui qui reste également éloigné de tous les excès, qui n'a aucune passion violente, qui ne veut ni s'élever trop haut, ni descendre trop bas, ni se laisser emporter trop loin des autres, qui pense avec le Philinte de Molière, une des incarnations les plus adéquates de ce type, que « la parfaite raison fuit toute extrémité. » La modération est une de ses vertus essentielles. C'est aussi une vertu très prisée d'Ausone et de son entourage. C'est celle qu'il célèbre avec le plus d'insistance parmi toutes les qualités de son père, surtout en ce qui concerne la recherche et la possession des biens matériels. Il le loue d'avoir toujours vu se réaliser ce qu'il

(1) Aus., *Epist.*, XXVI.
(2) Aus., *Epigr.*, IV (le mauvais médecin), V (l'homme *uocis absonae*), LXXX (le médecin et l'haruspice), LXXXI (le médecin et la statue).

souhaitait, non par une excessive indulgence de la Destinée, mais par suite de la juste mesure de ses vœux (1), et il lui fait dire : « Je n'étais ni riche ni pauvre, mais économe sans avarice.... Je n'ai ni augmenté ni diminué mon patrimoine... J'ai toujours pensé que le bonheur consistait, non à avoir tout ce qu'on voulait, mais à ne pas désirer ce que le destin ne vous donnait pas (2). » Cette simplicité, cette frugalité d'existence, Ausone en reparle souvent ; si l'allusion satirique au luxe de Capoue (3) et l'anecdote élogieuse sur la vaisselle d'argile du tyran sicilien Agathocle (4) ne sont guère que des banalités empruntées au répertoire des écoles anciennes, d'autres traits sont plus significatifs. Ainsi, en comparant les bains des villas élevées sur les bords de la Moselle avec ceux de Baïes, Ausone a bien soin d'en marquer la différence, qui est toute à l'honneur des Gallo-Romains : leurs installations thermales ont la beauté de la célèbre station balnéaire italienne, mais une beauté plus simple ; l'agrément ne s'y complique d'aucune vaine recherche (5). Chez un grand nombre de professeurs de Bordeaux, chez Patera, chez Nepotianus, chez Acilius Glabrio, la sobriété est en bonne place parmi tous les mérites auxquels se réfèrent ses louanges (6), et à propos de l'un d'eux, son maître Minervius, il rappelle que sa table était confortable, sans mériter pour cela le blâme du censeur : Pison le Frugal l'aurait avouée pour sienne ; quelquefois, les jours d'anniversaire ou de fête, elle était plus richement servie, sans aller jusqu'à épuiser sa fortune, qui était petite (7). Il convient de noter ce juge-

(1) Aus., *Par.*, I, 5-8 : « Omnia, quae uoluit, qui prospera uidit : eidem, | optauit quidquid, contigit ut uoluit. | Non quia fatorum nimia indulgentia, sed quod | tam moderata illi uota fuere uiro. »

(2) Aus., *Dom.*, IV, 7 : « Non opulens, nec egens, parcus sine sordibus egi. » — 17 : « Non auxi, non minui rem. » — 23-24 : « Felicem sciui non qui quod uellet haberet, | sed qui per fatum non data non cuperet. »

(3) Aus., *Ord. urb. nob.*, VIII, 59.

(4) Aus., *Epigr.*, II.

(5) Aus., *Mos.*, 347-348 : Tantum cultusque nitorque | adlicit, et nullum parit oblectatio luxum. »

(6) Aus., *Prof. Burd.*, IV, 20 : « Vini cibique abstemius. » — XV, 9 : « Parce, frugi, abstemie. » — XXIV, 9 : « Abstemie ».

(7) Aus., *Prof. Burd.*, I, 33-36 : « Mensa nitens, quam non censoria regula culpet, | nec nolit Frugi Piso uocare suam : | nonnumquam

ment, de le rapprocher des déclarations qu'Ausone mettait tout à l'heure dans la bouche de son père, et qui nous donnent la nuance exacte de sa pensée. La simplicité qu'il vante n'est pas celle du cynique, qui met une sorte d'héroïque coquetterie à se passer de tout, encore bien moins celle du moine chrétien, qui se prive volontairement de toutes les douceurs terrestres. Ausone est bien plus près d'Horace que de Diogène ou des ermites de saint Jérôme. Ce qu'il admire chez son père ou ses maîtres, c'est de la discrétion dans l'usage des richesses, non de l'ascétisme. L'ascétisme serait lui-même une exagération, il sortirait du caractère moyen, *mediocritas*. Pour sa part, Ausone est tout à fait fidèle aux leçons de son père et de Minervius : il demande à Dieu la grâce de n'avoir jamais rien à craindre ni rien à convoiter, de trouver suffisant ce qui suffit en effet (1). Et ce qui lui plaît dans le domaine que lui ont laissé ses ancêtres, et qu'il salue avec une si charmante affection, c'est justement qu'il convient très bien à ses besoins, sans y faire défaut comme sans les dépasser. Il l'appelle un « petit domaine », *herediolum*, et l'on a fait observer que mille arpents et plus, dont deux cents de terres à blé et cent de vignobles, ne constituaient pas une propriété si modeste ! Mais le poète en juge avec les idées et selon les usages de ses contemporains. De même que des repas bien fournis, mais réguliers, lui paraissent sobres auprès des excès de table de certains princes et grands seigneurs, de même son patrimoine lui semble restreint, comparé avec les immenses territoires que possède tel de ses amis, Paulin par exemple. Cependant il ne souhaite point d'avoir plus qu'il ne possède : « on n'est jamais pauvre quand on a l'esprit calme (2) », dit-il, et il ajoute que ce domaine ne compte ni trop ni trop peu de serviteurs (3), qu'il n'est ni trop près ni trop loin de Bordeaux (4), assez près pour en jouir, pas

pollens natalibus et dape festa, | non tamen angustas ut tenuaret opes. »

(1) Aus., *Ephem.*, III, 59 : « Nil metuam cupiamque nihil : satis hoc rear esse | quod satis est. »

(2) Aus., *Dom.*, I, 9-10 : « Nulla fuit res | parua umquam aequanimis. »

(3) Aus., *Dom.*, I, 29-30 : « Cultor agri nobis nec superest nec abest. »

(4) Aus., *Dom.*, I, 29-30 : Haec mihi nec procul urbe sita est, nec prorsus ad urbem, | ne patiar turbas, utque bonis potiar. »

assez pour en être gêné ; bref, c'est une propriété moyenne en tout, rigoureusement accommodée à l'âme moyenne du propriétaire.

Ce n'est pas seulement en ce qui touche à la richesse que le poète professe cet éloignement de tous les extrêmes. En tout ordre d'idées il applique le même principe, et, par exemple, pour ce qui est de la vie politique. Il fait honneur à son père d'avoir évité soigneusement « les intrigues, les troubles, et les amitiés, toujours mensongères, des grands personnages (1) », et de n'avoir « ni recherché ni refusé » les fonctions officielles (2). Lui-même n'est à coup sûr nullement ambitieux ; il attend patiemment que son âge, ses services, la faveur de son ancien élève Gratien, lui apportent les titres de préfet et de consul ; quand ils arrivent, ces titres si enviés, il les accepte avec joie, mais il ne s'est point desséché de convoitise en y songeant d'avance. Il blâme au contraire ceux qui veulent monter trop haut, et surtout aller trop vite. Après avoir célébré les dons naturels du rhéteur Delphidius : « Ah ! que tu aurais été heureux, s'écrie-t-il, si tu étais resté dans le calme des lettres, à cultiver les Muses, si tu n'avais soulevé contre toi des haines vengeresses et voulu t'élever dans le palais troublé par la guerre civile. En allant chercher un espoir lointain, en méprisant le succès assuré, en te piquant de tout devoir à toi-même et non à la fortune, tu as eu bien des avantages à regretter (3). » Cet exemple d'ambition déçue et punie, de bel avenir sottement gâché, aurait suffi pour ramener Ausone à une vie tranquille et sage, à mi-côte, s'il avait été tenté d'en sortir.

Même attitude raisonnable et prudente dans les choses de l'amour. Notre poète n'est certainement pas un puritain : il a écrit des vers légers, comme ses madrigaux à sa belle esclave

(1) Aus., *Dom.*, IV, 31-32 : « Vitati coetus eiuratique tumultus | et semper fictae principum amicitiae. »

(2) Aus., *Dom.*, IV, 51 : « Nec adfectans nec detrectator honorum. »

(3) Aus., *Prof. Burd.*, V, 19-28 : « Felix, quietis si maneres litteris | opus Camenarum colens | nec odia magnis concitata litibus | armaret ultor impetus, | nec inquieto temporis tyrannici | palatio te adtolleres. | Dum spem remotam semper arcessis tibi, | fastidiosus obuiae, | tuumque mauis esse quam fati bonum, | desiderasti plurima. »

de Germanie ; il en a écrit de plus que légers, comme la dernière partie du *Cento Nuptialis*, qui, il est vrai, lui était commandée par l'empereur Valentinien, et comme certaines épigrammes. Mais s'il admet quelque relâchement à la règle des mœurs, il n'approuve pas que l'on compromette sa situation sociale par un coup de passion. Une de ses épitaphes est consacrée au rhéteur bordelais Dynamius, qu'une intrigue adultère avait forcé de s'exiler en Espagne (1) : Ausone n'en dit pas de mal parce que c'est son ami, mais ses expressions très réservées donnent à entendre qu'il le blâme secrètement. Lui-même serait incapable d'une telle folie. Et, jusque dans son libertinage, il porte une certaine discrétion de bonne compagnie. « Vénus, dit-il, veut vaincre les cœurs, non les rassasier. Je méprise le plaisir qu'on m'offre, je renonce à celui qu'on me refuse : ni souffrances, ni satiété, voilà ce que je veux. Je n'aime ni Diane à la double ceinture ni Vénus sans vêtements : l'une ne me dit rien, l'autre me dit trop (2). » C'est toujours, avec un peu de raffinement précieux, le même désir de rester à mi-chemin des excès opposés.

On le retrouve encore dans ce qu'Ausone nous dit de sa manière de prendre la vie en général. Il fuit la gaieté qui n'est que gaie et le sérieux qui est trop sérieux ; il veut qu'on les tempère l'un par l'autre. C'est cet heureux mélange de gravité et d'enjouement qu'il dépeint en parlant de sa mère, de son ami Severus Censor, de son oncle paternel, qui, malgré ses malheurs, a su rester un joyeux et bon vivant (3). C'est une combinaison du même genre, aussi justement dosée, qu'il veut réaliser dans sa vie à la campagne, si bien faite pour des « bagatelles sérieuses (4) », et aussi dans ses œuvres poé-

(1) Aus., *Prof. Burd.*, XXIII, 10 : « Qualiscumque tuae fuerit fuga famaque uitae. »

(2) Aus., *Epigr.*, LVI, 2-6 : « Vincere uult animos, non satiare, Venus ; | oblatas sperno illecebras, detrecto negatas : | nec satiare animum, nec cruciare uolo. | Nec bis cincta Diana placet, nec nuda Cythere : | illa uoluptatis nil habet, haec nimium. »

(3) Aus., *Parent.*, II, 6 : « Et grauitas comis laetaque serietas. » — XXII, 7 : « Tu grauis et comis cum iustitiaque remissus. » — VII, 98-9 : « Adfectus damnis innumerabilibus ; ... comis blandusque. »

(4) Aus., *Epist.*, VI 31-32 : « Otia ruris, | nugis amoena seriis. »

tiques : ne dit-il pas que, dans ses épigrammes, il a mis côte à côte, tout exprès, le sérieux et le léger ? « La vie n'est pas uniforme, et mes vers n'auront pas tout le temps le même lecteur : chaque page vient à son heure. Il y en a pour Vénus mitrée comme pour Minerve casquée ; il y en a pour Epicure comme pour les Stoïciens (1) ». Ici encore on retrouve, sous le balancement symétrique de la phrase, l'équilibre constant de la pensée.

Ausone fait tant de cas de la modération qu'il la porte jusque dans les sentiments qui pourraient le mieux s'en passer, les plus louables, les plus vertueux. Il aime beaucoup son père, et, de très bonne foi, pleure sa mort : il n'oublie pas cependant que le bonhomme était vieux et logiquement devait mourir avant lui (2). Son chagrin ne lui fait pas perdre le sens de la réalité et du possible : la révolte, en pareil cas, serait déplacée, comme toute émotion trop violente. Pareillement, il tient à être exempt de tout crime, mais il prend assez aisément son parti de commettre des fautes : « je souhaite que Dieu me trouve bon et pur, dit-il, je le souhaite plus que je ne l'espère (3). » C'est un souhait tout platonique, sans illusion ni chimère. Décidément nous avions raison de comparer Ausone à Philinte : c'est bien là cette « vertu traitable » qui craint d'être blâmable « à force de sagesse ». C'est une conception de la vie très humaine au fond, très française peut-être, en tout cas très mondaine. Elle achève la physionomie de ces gens bien élevés, de bonne compagnie, puisqu'il est établi que « l'honnête homme est celui qui ne se pique de rien », pas même d'être un saint ou un héros.

Le seul sentiment peut-être qu'Ausone ne craigne pas de pousser jusqu'à l'excès, le seul qui soit une passion chez lui et la plupart de ses amis, c'est l'amour des lettres. Je ne dis pas que cet amour soit toujours très heureux. Nous avons vu

(1) Aus., *Epigr.*, XXV, 1-6 : « Laetis seria miscuimus... Non unus uitae color est, nec carminis unus | lector : habet tempus pagina quaeque suum ; | hoc mitrata Venus, probat hoc galeata Minerua ; | Stoicus has partes, has Epicurus amat. »

(2) Aus., *Dom.*, I, 5-6 : « Iusta quidem series patri succedere, uerum | esse simul dominos gratior ordo piis. »

(3) Aus., *Ephem.*, III, 52-53 : « Si scelere abstineo, errori obnoxius, et si | opto magis, quam fido, bonus purusque probari. »

que son culte pour les grands écrivains aboutit souvent à surcharger ses écrits, soit de plagiats puérils, soit de citations pédantesques ; mais, quelque discutables que soient les effets de cette manie, elle a sa source dans un goût sincère pour les choses de l'esprit. Ce goût semble très répandu alors. Si Ausone ne le signalait que dans le monde des rhéteurs et des grammairiens, qui y sont tenus par profession pour ainsi dire, cela ne prouverait pas grand'chose ; mais c'est tout le contraire. Quand il parle des maîtres de l'Université de Bordeaux, il insiste presque autant, comme nous l'avons vu, sur leurs qualités d'hommes du monde ou de maîtres de maison que sur leurs tendances littéraires : et inversement, il n'oublie jamais de signaler les goûts et les talents intellectuels des gens de sa famille qui ne sont pas des orateurs de métier. C'est ainsi qu'il loue l'éloquence de son gendre, l'esprit précoce de son jeune frère, l'habileté oratoire de son petit-neveu Paulinus (1). Quelquefois il paraît exagérer un peu : on se demande, par exemple, si son beau-père, un riche campagnard et un chasseur acharné, avait bien autant de talent de parole que le poète le prétend (2). Quelquefois aussi il est un peu embarrassé : il déplaît à sa piété filiale que son père ait à peine su le latin ; il se console en célébrant sa facilité à s'exprimer en grec, et, tout en avouant que le vieillard a plus agi que parlé, il proteste que ce n'était pas faute d'éloquence (3). En dehors de sa famille, il conserve le même souci de signaler le talent littéraire partout où il le rencontre, à Trèves (4) comme à Milan (5), et, avec plus de joie encore, à la cour impériale. Il est très fier de rappeler que Gratien est un orateur accompli en même

(1) Aus., *Parent.*, XIV, 7 : « Bonus ingenio, facundus. » — XIII, 3 : « Minor iste natu me, sed ingenio prior. » — XXIII, 5 : « Moribus adderet illud, | Paulinus caruit quo pater, eloquium. »

(2) Aus., *Parent.*, VIII, 6 : « Facundo ingenio. » — 7 : « Venatu et ruris cultu uictusque nitore. »

(3) Aus., *Dom.*, IV, 9-10 : « Sermone impromptus latio, uerum attica lingua | suffecit culti uocibus eloquii. » — *Parent.*, I, 11-12 : « Viueret ut potius quam diceret arte sophorum, | quamquam et facundo non rudis ingenio. »

(4) Aus., *Mos.*, 409, 403-404 (sur les avocats et les rhéteurs), 445-447 (sur les poètes).

(5) Aus., *Ord. urb. nob.*, 36.

temps qu'un excellent chef d'armée (1), qu'il associe les Muses aux combats et Mars à Apollon. « Au milieu des guerres, parmi les Huns féroces et les Sarmates pillards, dès qu'il a un moment de loisir, il le consacre aux Camènes. A peine a-t-il déposé ses flèches stridentes et ailées, il saisit la plume, ne sachant rester oisif (2) ». Comme cette épigramme est dédiée à Gratien lui-même, et que de plus Ausone est son ancien professeur, il serait téméraire de le croire sur parole : la flatterie, et plus encore la complaisance pédagogique, ont dû le pousser à embellir le talent poétique de Gratien ; mais peu importe. Ce qu'il faut retenir, c'est l'effort fait par le jeune Empereur pour briller dans l'éloquence et la poésie. Que ses discours ne fussent que des exercices d'écolier, que son poème sur Penthésilée ne fût qu'un pastiche, c'est probable ; toujours est-il qu'il écrivait des discours et un poème ; il se prenait, et on le prenait au sérieux comme écrivain; Théodose manifeste un respect aussi religieux, une admiration aussi ingénue pour la littérature. Quand il supplie Ausone de publier ses œuvres et qu'à ce propos il se compare à Auguste recevant les ouvrages des auteurs illustres de son siècle, il laisse bien apparaître cette idée que la gloire d'un règne n'est pas complète si l'éclat des lettres ne vient la rehausser (3).

Cet amour des occupations intellectuelles ne se traduit pas seulement en vaines formules : il se mêle, pour Ausone et pour ses contemporains, à toute la réalité de la vie courante. A Bordeaux, Ausone professe ; à la campagne, il lit ou écrit. Il n'adresse jamais de messages à ses amis sans leur parler de ses ouvrages ou des leurs ; il ne les invite jamais à venir le voir sans leur recommander d'apporter avec eux leurs livres

(1) Aus., *Grat. Act.*, XV, 68.

(2) Aus., *Epigr.*, XXVI, 5-12 : « Bellandi fandique potens Augustus honorem | bis meret, ut geminet titulos, qui proelia Musis | temperat, et Geticum moderatur Apolline Martem. | Arma inter Chunosques truces furtoque nocentes | Sauromatas, quantum cessat de tempore belli, | indulget Clariis tantum inter castra Camenis. | Vix posuit uolucres stridentia tela sagittas, | Musarum ad calamos fertur manus, otia nescit. »

(3) *Epist. Theod. ad Aus.* : « Qui Octaviano Augusto rerum potienti certatim opera sua tradebant. »

et leurs brouillons (1) ; il ne leur raconte pas le plus petit détail sans le relever par une citation ou une allusion poétique. La littérature remplit si bien son existence, elle est si précieuse à ses yeux, qu'il regarde comme un des plus cruels supplices d'en être privé. Dans sa colère contre celui qu'il soupçonne de lui avoir ravi l'amitié de Paulin, il souhaite que jamais ce misérable ne ressente la douceur des chants des poètes (2), tout comme il lui souhaite de rester toujours solitaire et sauvage. Ces deux imprécations, voisines l'une de l'autre, peignent au naturel Ausone et ses amis, en révélant indirectement ce qui pour eux est le bonheur suprême. Le goût des fréquentations mondaines et le goût des divertissements littéraires, étroitement associés ensemble, dominent et remplissent toute leur existence.

VI

Telle est à peu près cette société polie dans sa vie privée : qu'est-elle par rapport aux autres classes ? comment compte-t-elle dans le monde de cette époque ? Elle y occupe une place certainement très importante ; il semble cependant qu'elle y joue un rôle plus brillant qu'actif, qu'elle en soit un ornement, une parure, plutôt qu'une force vive.

Elle doit son prestige d'abord à la supériorité de sa naissance, et aussi à celle de sa fortune, les deux choses étant d'ailleurs à peu près inséparables. Être bien né est une prérogative à laquelle on tient fort dans ce milieu-là, et, quand on ne la possède pas, on s'ingénie par tous les moyens à la compenser. Ausone, par son origine paternelle, n'est pas d'un très haut lignage ; il ne parle jamais des aïeux de son père, ce qui prouve ou bien qu'il ne les connaît pas, ou bien que sa vanité n'a pas intérêt à en parler ; d'une façon comme

(1) Aus., *Epist.*, IV, 11-12 : « Perfer in excursu uel teriuga milia epodon, | uel falsas lites, quas schola uestra serit. » — XI, 37-38 : « Valere si uoles me, peruola | cum scrinio et Musis tuis. » — Cf. VI, 35-42 et X, 25-36.

(2) Aus., *Epist.*, XIX, 65 : « Gaudia non illum uegetent, non dulcia uatum | carmina. »

de l'autre, cela suppose une extraction assez obscure de ce côté de sa famille. Il se revanche en insistant sur son ascendance maternelle : son aïeul, Argicius Arborius, est d'une bonne noblesse Éduenne, apparenté à maintes familles distinguées de la Lyonnaise (1). Il a eu des malheurs, une disgrâce, une éclipse ; il a dû se réfugier à Tarbes et y épouser une fille pauvre (2) : mais cet émigré fait quand même bonne figure dans les vers de son petit-fils. Celui-ci, d'ailleurs, a su relever la famille tombée : il a épousé une jeune fille noble, de race ancienne, de maison sénatoriale (3). Et à son tour il a marié sa fille, à deux reprises, à des jeunes gens d'un sang tout à fait aristocratique (4). Toutes ces alliances, complaisamment étalées, indiquent à la fois l'habileté d'Ausone à s'insinuer dans la noblesse de son pays, et le prix qu'on attache à la naissance autour de lui. Ses collègues ne se comportent pas d'une autre manière. Quelques-uns sont d'une très haute origine (5) ; il y en a même un, Acilius Glabrio, qui se vante de descendre d'une des « familles troyennes » de la vieille Rome (6). Les autres essaient de se donner par de beaux mariages le relief qui leur manque : l'épouse « noble et bien dotée » est souvent mentionnée dans les biographies des rhéteurs et grammairiens d'Aquitaine comme une de leurs chances les plus enviables (7). Il y a bien quelques pauvres diables, affranchis ou gens de peu, parmi les professeurs de Bordeaux (8) : Ausone ne les méprise pas, le culte des

(1) Aus., *Parent.*, IV, 3-6 : « Haeduico ductum de stemmate nomen, | complexum multas nobilitate domus, | qua Lugdunensis prouincia, quaque potentes | Haedues Alpino quaque Vienna iugo. »

(2) Aus., *Parent.*, IV, 7-14.

(3) Aus., *Parent.*, IX, 5 : « Nobilis a proauis et origine clara senatus. » — IX, 23 : « Genus inclita. » — Cf. VIII, 2 (sur son beau-père) et XIX, 3 (sur sa belle-sœur).

(4) Aus., *Parent.*, XIV, 1 et 5 : « O generis clari decus ;... procerum de stirpe satus » (sur son premier gendre Euromius). — XXX, 1 : « Generis clari » (sur la mère de son second gendre Thalassius).

(5) Aus., *Prof. Burd.*, XIV, 3 : « Generis celsus apex » (sur Censorius).

(6) Aus., *Prof. Burd.*, XXX, 3-4 : « Stemmate nobilium deductum nomen auorum,... Dardana progenies. »

(7) Aus., *Prof. Burd.*, XIII, 9 (sur Citarius) ; XVI, 9 (sur Arborius), XVIII, 5-6 (sur Marcellus).

(8) Aus., *Prof. Burd.*, X, 5 : « Humili stirpe » (sur les grammairiens latins de Bordeaux). — XXI, 27-28 : « Liberti ambo genus, sed quos me-

lettres effaçant tout : il affecte cependant en parlant d'eux un ton quelque peu protecteur. Il ne semble pas, au surplus, que ce privilège d'une naissance ou d'une alliance aristocratique confère à ceux qui en jouissent un pouvoir réel. Ils ne sont pas comme ces patriciens de la Rome ancienne que leur nom seul armait d'une autorité souveraine sur des milliers de serviteurs et de clients ; ils n'ont ni puissance légale, ni même influence sociale considérable, et ne cherchent pas à en avoir. La conscience de leur rang leur suffit, sans qu'ils se soucient d'agir sur les autres hommes : c'est bien porté d'appartenir à une famille noble ; c'est un titre aux yeux du monde, une satisfaction pour la vanité, et rien de plus.

Avec l'illustration de la race, la société d'Ausone compte pour beaucoup celle des charges exercées. Ausone, tout le premier, parle avec une joie épanouie des fonctions dont il a été revêtu ; je ne fais pas seulement allusion à son remerciement à Gratien pour le consulat, où sa reconnaissance se répand en protestations ridiculement lyriques, dont l'emphase même nous atteste la sincérité ; ce jour-là, le bon rhéteur a accumulé toutes les hyperboles, sans en trouver qui atteignissent le degré suprême de son extase ; mais ailleurs, et partout et toujours, il est revenu sur ses magistratures. Traçant l'éloge de son père, qui déjà était arrivé à la préfecture d'Illyrie (1), il lui fait dire : « Mon fils est parvenu au faîte des honneurs, étant préfet de Gaule, d'Afrique et d'Italie. J'ai vu son fils et son gendre proconsuls, et j'ai emporté la confiance sûre que lui-même serait consul (2). » Après avoir raconté les malheurs et les aventures de son aïeul, son exil, sa pauvreté, son deuil d'un fils chéri, il le montre consolé de tout à l'idée que son Ausone est destiné, de par l'autorité des astres, à la plus belle des dignités (3).

ruisse deceret | nancisci ut cluerent patribus ingenuis » (sur Crispus et Urbicus).

(1) Aus., *Dom.*, IV, 52 : « Praefectus magni nuncupor Illyrici. »

(2) Aus., *Dom.*, IV, 41 sqq. : « Maximus ad summum columen peruenit honorum, | praefectus Gallis et Libyae et Latio... Huius ego et natum et generum pro consule uidi ; | consul ut ipse foret, spes mihi certa fuit. »

(3) Aus., *Par.*, IV, 27-28 : « Dicebas sed te solacia longa fouere, | quod mea praecipuus fata maneret honos. »

En s'adressant à son petit-fils, il le félicite d'avoir eu un oncle proconsul, un père préfet, un grand-père, — c'est lui-même, — investi successivement de la questure, d'une double préfecture et du consulat, et il espère bien que cet enfant sera consul à son tour (1). Enfin, en se présentant aux lecteurs, en tête de son recueil de vers, il n'oublie aucun des titres qu'il a reçus (2). Chacun de ceux qui l'entourent est aussi mentionné avec les dignités officielles dont il a été pourvu : son beau-père et son beau-frère ont été au premier rang des sénateurs de Bordeaux (3) ; son gendre Euromius a été gouverneur en Illyrie et avocat du fisc (4) ; son neveu par alliance, Paulinus, a passé par les bureaux, puis par l'administration financière de la Libye, pour arriver au gouvernement de la province de Tarragone (5) ; son ami Probus est chef du sénat, préfet et consul (6) ; enfin, à Trèves, Ausone a fréquenté de hauts magistrats de toute espèce, préteurs municipaux, vicaires et préfets (7).

Tous ces honneurs, à ses yeux, sont des choses considérables : il suffit de voir le soin qu'il prend de rappeler à Paulin, pour se créer des droits à son amitié, que c'est lui qui a ouvert à cet ingrat la carrière des grandes dignités (8), de voir aussi son indignation à l'idée qu'un jeune homme aussi favorisé, un des piliers du sénat, un homme qui a porté la trabée et siégé sur la chaise curule, peut songer à déserter la vie publique (9). — Au fond, cependant, on se demande si tous ces titres correspondent bien à quelque

(1) Aus., *Epist.*, XXII, 44, 90-95, 98-100.
(2) Aus., *Praef.*, I, 35-38.
(3) Aus., *Parent.*, VIII, 9, et XV, 5-8.
(4) Aus., *Parent.*, XIV, 9-10 : « Hoc praefecturae sedes, hoc Illyris ora | praeside te experta est, fiscus et ipse cliens. »
(5) Aus., *Parent.*, XXIV, 9-12 : « Scrinia praefecti meritus, rationibus inde | praepositus Libycis, praemia opima capis. | Nam correcturae tibi Tarraco Hibera tribunal | praebuit, adfectans esse clienta tibi. »
(6) Aus., *Epist.*, XII, 19-20 : « Hunc senati praesulem, | praefectum eundem et consulem. »
(7) Aus., *Mos.*, 400 sqq.
(8) Aus., *Epist.*, XXV, 25 : « Honoris auctor. » — XXVIII, 34 : « Primus veterum largitor honorum. »
(9) Aus., *Epist.*, XXIX, 56 : « Meum patriaeque decus columenque senati. » — XXIX, 60-61 : « Hic trabeam, Pauline, tuam, Latiamque curulem | constituis ? »

chose de réel. Pour le consulat, il est trop évident que non : c'est un mot, une apparence, une ombre, ombre très glorieuse, mais tout à fait vaine. Ausone félicite l'empereur Gratien de renoncer souvent au consulat, de s'en priver pour l'accorder à d'autres (1) : cette abnégation du souverain aurait dû lui montrer qu'en réalité le consulat n'était qu'une fonction toute nominale et protocolaire. — Les postes de préfet possèdent plus de pouvoir effectif. Et pourtant, quand on voit la préfecture des Gaules et celle d'Italie tout d'un coup réunies ensemble, au profit d'Ausone précisément, et, un an après, séparées de nouveau, on se demande si des charges comme celles-là comportent des attributions bien sérieuses, si leur titulaire est autre chose qu'un personnage représentatif, et si tout le travail pratique n'est pas accompli dans les bureaux, j'allais dire dans les coulisses, par des employés plus humbles, mais plus actifs. En tout cas, pour Ausone du moins, et vraisemblablement pour bon nombre de ses amis, ces hautes magistratures ne sont guère, semble-t-il, que des dignités de parade; il dit ce qu'il a été, non ce qu'il a fait; il voit l'honneur, et ne songe guère au pouvoir. Il est très loin de cette vieille aristocratie romaine, qui ne dédaignait pas les titres, mais qui trouvait un âpre et impérieux plaisir à remuer les hommes et à peser sur les choses. La noblesse gallo-romaine du quatrième siècle n'en demande pas tant, et on ne lui en demande pas tant non plus. Elle donne des fonctionnaires décoratifs et éloquents, et aussi des administrateurs intègres et consciencieux, mais ce n'est pas elle qui fournit les vrais dirigeants de l'État. La conduite effective des affaires lui échappe, au profit de serviteurs moins brillants et plus agissants, officiers à demi-barbares ou eunuques du palais impérial. Elle est, dans l'édifice politique, moins une base solide qu'une façade imposante.

Reconnaissons d'ailleurs que si elle ne collabore pas plus efficacement au service de la chose publique, c'est faute d'énergie ou de compétence, non de bonne volonté. Elle a au contraire le dévouement le plus absolu envers l'État romain.

(1) Aus., *Grat. Act.*, VI, 26 : « Ipsum te saepius hoc honore defraudas, ut et aliis largiaris. »

Ausone saisit avec empressement les occasions de parler de ce qui atteste la vitalité et la suprématie de l'Empire : en passant à Vincum, il admire les nouveaux remparts dont le gouvernement a fortifié cette vieille ville (1); ailleurs, c'est une colonie Sarmate installée dans la province de Germanie, signe manifeste de la puissance romaine (2 ; ce sont les défenses naturelles formées par le Rhin et redoutées des Francs et des Chamaves (3); c'est la soumission des Barbares qui rivalisent d'ardeur à entrer dans l'armée romaine (4), les victoires sur les Huns et les Gètes (5), etc. Suivant l'usage de cette époque, usage commun à toutes les monarchies d'ailleurs, que ce soit celle de Louis XIV ou celle de Napoléon, Ausone incarne la grandeur romaine dans la personne de l'Empereur, et là peut-être est l'explication la plus vraie des flatteries qui sont fréquentes dans ses œuvres, et qui ont choqué tant de lecteurs. Evidemment nous ne pouvons nous empêcher de sourire, — ou de nous impatienter, suivant notre humeur, — quand nous voyons Ausone célébrer avec tant d'enthousiasme les exploits les plus insignifiants de Gratien, ses victoires à la chasse notamment (6), quand nous l'entendons comparer gravement à la Trinité divine celle des trois Augustes qui règnent ensemble (7), ou mettre Gratien au-dessus d'Achille et d'Hercule (8), ou déclarer que du moment que Théodose lui commande d'écrire, il est sûr que le talent ne lui fera pas défaut (9) : tout cela nous paraît à la fois bien plat et bien prétentieux. Mais, outre que ces adulations peuvent se justifier par les habitudes de la phraséologie officielle, et aussi par les rapports personnels d'Ausone

(1) Aus., *Mos.*, 3 : « Addita miratus ueteri noua moenia Vinco. »
(2) Aus., *Mos.*, 9 : « Aruaque Sauromatum nuper metata colonis. »
(3) Aus., *Mos*, 434-435 : « Vires, quas Francia quasque Chamaues | Germanique tremant. »
(4) Aus., *Dom.*, V, 29-30 : « Francia mixta Suebis | certat ad obsequium, Latiis ut militet armis. »
(5) Aus., *Dom.*, V, 31-32 : « Qua uaga Sauromates sibi iunxerat agmina Chuni, | quaque Getes sociis Histrum adsultabat Alanis. »
(6) Aus., *Epigr.*, XXVII.
(7) Aus., *Dom.*, II, 24-31.
(8) Aus., *Praef.*, I, 31-34.
(9) Aus., *Praef.*, IV, 11 : « Non habeo ingenium, Caesar sed iussit : habebo. »

avec les souverains, elles traduisent surtout l'attachement du poète, comme de tout son entourage, à la personnalité du prince. Ausone a raison de dire, à propos de sa nomination au consulat, que Gratien a été « tout » pour lui, qu'il a représenté à lui seul les classes, les tribus et les centuries de l'ancien peuple romain (1). Tout l'Etat se résume dans le monarque, qui est comme le symbole visible de l'unité nationale, et, jusqu'à un certain point, on peut dire que ce que nous prenons pour de la flagornerie, n'est souvent qu'une expression, outrée il est vrai, d'un sentiment de fidélité. Cela se voit surtout dans les moments de crise où l'homogénéité de l'Empire est en danger. Ausone est d'une famille où le respect de l'autorité centrale est indéfectible. Son aïeul, Arborius Argicius, a payé de l'exil sa fidélité à la cause romaine lors de l'usurpation de Victorinus et de Tetricus (2). Le poète, lui aussi, traverse une période assez troublée, celle de la révolte de Maxime : il n'abandonne pas la cause de la monarchie existante, et, lorsque l'usurpateur est vaincu, il en ressent une joie profonde ; il célèbre la ville d'Aquilée, la place même à un rang plus élevé parmi les grandes cités de l'Empire, uniquement parce que c'est elle qui a eu la gloire de voir la défaite du rebelle (3). Ces sentiments d'adhésion loyale et respectueuse à l'autorité impériale ont dû être très fréquents, soyons-en sûrs, dans l'entourage d'Ausone.

Mais, à côté de ce patriotisme « romain », il y en a un autre, chez le poète, plus proprement « gaulois ». L'amour-propre provincial est très vif chez lui. Après avoir énuméré les grandes villes de l'Empire, Rome, Constantinople, Carthage, Antioche, Alexandrie, il arrive enfin à mentionner Trèves, et il laisse échapper un cri d'allégresse : « Voilà longtemps que la belliqueuse Gaule réclame sa part de louanges (4) ! » Il met une naïve complaisance à égaler en

(1) Aus., *Grat. Act.*, III, 13 : « Romanus populus, Martius campus, equester ordo, rostra, ouilia, senatus, curia, unus mihi omnia Gratianus. » Cf. IX, 44.

(2) Aus., *Par.*, IV, 8-10.

(3) Aus., *Ord. urb. nob.*, 71-72 : « Felix, quae tanti spectatrix laeta triumphi, | punisti Ausonio Rutupinum Marte latronem. »

(4) Aus., *Ord. urb. nob.*, 28 : « Armipotens dudum celebrari Gallia gestit. »

toutes choses son pays à l'Italie, maîtresse du monde : il veut à toute force que la bataille de Vincum soit aussi considérable que celle de Cannes (1), que les bains de la Moselle soient aussi beaux que ceux de Baïes (2), qu'Arles soit une « petite Rome gauloise (3) ». Surtout il met la Gaule, et l'Occident en général, bien au-dessus des contrées orientales du monde romain : il parle avec dédain de ces cités populeuses de l'Orient, d'Antioche et d'Alexandrie, qui rivalisent entre elles de vices, troublées qu'elles sont par une foule détraquée (4). Jusque dans sa harangue officielle à l'Empereur, il attaque la noblesse d'Antioche et les débauches de Carthage (5). Il n'est pas très enthousiaste de Constantinople. Bref, on sent là, entre les deux moitiés du monde antique, un antagonisme moral qui coïncide avec la séparation politique imminente. Envers Rome, au contraire, ou pour mieux dire, envers l'Empire pris dans son ensemble, le patriotisme gaulois d'Ausone n'a rien d'exclusif, rien d'agressif. La Gaule lui est chère à un titre tout spécial, mais c'est la Gaule de l'Empereur (6). Et, de la meilleure foi du monde, il associe dans ses vœux le nom de Trèves, la capitale gauloise, et celui de Rome, la ville-mère (7). Ceci est à remarquer : les historiens se sont souvent demandé comment les provinciaux du quatrième siècle pouvaient concilier leur amour pour leur pays avec leur respect pour l'autorité romaine ; ils ont discuté la sincérité, soit de l'un, soit de l'autre de ces deux sentiments, raisonnant comme s'il y avait entre eux une opposition nécessaire. L'exemple d'Ausone, comme celui des Panégyristes, prouve que cette opposition n'existe pas. A cette date, l'esprit impérial et l'esprit régional, non

(1) Aus., *Mos.*, 3 : « Aequauit Latias ubi quondam Gallia Cannas. »

(2) Aus., *Mos.*, 346-347 : « Crederet Euboicas simulacra exilia Baias | his donasse locis. »

(3) Aus., *Ord. urb. nob.*, 74 : « Gallula Roma Arelas. »

(4) Aus., *Ord. urb. nob.*, 17 sqq. : « Hos furor ambitionis | in certamen agit uitiorum. Turbida uulgo | utraque et amentis populi male sana tumultu. »

(5) Aus., *Grat. Act.*, VII, 34 : « Antiochia pro luxu,... Carthago discincta. »

(6) Aus., *Grat. Act.*, XVIII, 82 : « Gallias tuas. »

(7) Aus., *Mos.*, 380 : « Imperii sedem Romamque tuere parentem. »

seulement coexistent, mais s'unissent sans heurt et sans conflit.

Dans la Gaule même, Ausone a tout naturellement une prédilection pour la contrée où il est né, à laquelle il appartient par presque tous ses ancêtres, dans laquelle plongent presque toutes ses racines. A part son aïeul maternel, Éduen transplanté dans le Sud-Ouest, toute son ascendance est purement aquitaine. Son père est né à Bazas et établi à Bordeaux, sa mère est de Tarbes (1), lui-même est né à Bordeaux, a passé sa jeunesse à Toulouse (2), est revenu dans sa ville natale, s'y est marié (3), y a passé trente ans comme professeur; de ses villas, l'une est auprès de Libourne, l'autre probablement dans les environs de Royan. A part son séjour à Trèves auprès de son impérial élève, on peut dire que toute sa vie se présente encadrée dans l'Aquitaine. La naissance, les habitudes, les amitiés aussi, tout rattache Ausone à ce pays, et il l'aime d'un véritable culte. Il met Bordeaux au dernier rang sur la liste des villes célèbres, mais il lui consacre une description bien plus longue qu'à toutes les autres, bien plus enthousiaste surtout. Il n'oublie rien, ni le fleuve, ni les coteaux couverts de vignobles, ni les remparts, ni les tours qui se dressent jusqu'aux nuages, ni les rues larges et droites, ni les portes (4), ni la fontaine Divonne, « source sacrée, et bienfaisante, intarissable, transparente, profonde, sonore, limpide (5) », et il s'écrie avec fierté : « Je ne suis pas fils du Rhin barbare ni de l'Hémus glacé : mon pays, c'est Bordeaux, où le ciel est clément, la terre humide et fertile, où le printemps est long et l'hiver attiédi par le soleil (6). » Ces vers sont célèbres dans la terre natale d'Ausone, et ils le méritent : je ne sais toutefois si l'amour du poète pour son

(1) Aus., *Praef.*, I, 5-8.
(2) Aus., *Parent.*, III, *Ord. Urb. Nob.*, 98. : « Altricem nostri Tolosam. »
(3) Aus., *Parent.*, VIII, 2.
(4) Aus., *Ord. urb. nob.*, 138-144.
(5) Aus., *Ord. urb. nob.*, 157-158 : « Salue, fons ignote ortu, sacer, alme, perennis, | uitree, glauce, profunde, sonore, inlimis, opace. »
(6) Aus., *Ord. urb. nob.*, 132 sqq : « Nec enim mihi barbara Rheni | ora, nec arctoo domus est glacialis in Haemo : | Burdigala est natale solum, clementia caeli | mitis ubi et riguae larga indulgentia terrae, | uer longum brumaeque nouo cum sole tepentes. »

pays ne se décèle pas mieux encore dans le besoin qu'il éprouve de le rappeler sans cesse, même quand il n'en est pas besoin. Ainsi, dans son poème sur la Moselle, quoique le sujet le transporte dans une tout autre région de la Gaule, il est plus d'une fois question de l'Aquitaine et de Bordeaux. Lorsqu'il voit le ciel limpide et le chaud soleil du pays de Trèves, il se souvient naturellement de la contrée bordelaise : il croit revoir les campagnes natales avec leur aspect riant, leurs villas dressées sur les coteaux, leurs vignes verdoyantes, et leur beau fleuve (1). En décrivant les vignobles de la Moselle, il les compare à ceux du Gaurus, du Rhodope, du Pangée (c'est là chez lui la part de l'érudition), puis à ceux de la vallée de la Garonne : ici le Bordelais se retrouve (2). Enfin le nom de la Garonne est le dernier mot de son poème, consacré pourtant à la gloire de la Moselle, tant les souvenirs du pays le dominent ! (3)

Ce qu'il aime dans cette province chérie, ce sont sans doute les avantages matériels ; nous avons vu qu'il en loue le climat si doux et la fertilité du sol ; et on s'aperçoit, par certaine de ses épîtres, que les huîtres et les bons vins du Médoc ne lui sont pas non plus indifférents (4). Mais, entre Bordeaux et lui, le lien est plus moral que matériel encore : Bordeaux est surtout pour lui « sa chère patrie », le nid de sa vieillesse (5) » ; c'est, dit-il, la « religion du pays » qui le pousse à éterniser le souvenir des rhéteurs de l'Aquitaine (6), et comme l'un d'eux, ayant professé à Constantinople, à Rome, est revenu ensuite à Bordeaux, Ausone ajoute : « Ce n'est pas que notre ville rivalise avec la majesté des deux autres, mais elle l'emporte par son seul titre de ville natale (7). » Enfin, les souvenirs de la famille sont insépa-

(1) Aus., *Mos.*, 18-21 : « In speciem me patriae cultumque nitentis | Burdigalae blando pepulerunt omnia uisu, | culmina uillarum pendentibus edita ripis | et uirides Baccho colles et amoena fluenta. »

(2) Aus., *Mos.*, 160 : « Sic mea flauentem pingunt uineta Garumnam. »

(3) Aus., *Mos.*, 483 : « Acquoreae te commendabo Garumnae. »

(4) Aus., *Epist.*, V, 18-21.

(5 Aus., *Mos.*, 449 : « In patriam nidumque senectae. » — *Epist.*, IV,2. » Burdigalae molles illecebras. »

(6) Aus., *Prof. Burd.*, préf. 2 : « Carae relligio patriae. »

(7) Aus., *Prof. Burd.*, I., 5-6 : « Non equidem certans cum maiestate duarum, | solo sed potior nomine, quod patria. »

rables de ceux de la terre où la famille a vécu ; quand il salue son petit domaine, « royaume de ses ancêtres, cultivé par son bisaïeul, son aïeul et son père (1) », Ausone nous donne peut-être le vrai secret de son attachement passionné pour le coin de terre où tous les siens ont vécu. Et cet attachement ne fait nul tort ni à l'amour d'Ausone pour la Gaule, ni à son zèle pour l'Empire romain. Ces diverses formes du sentiment patriotique, loin de se nuire, se fortifient naturellement, et, dans les derniers vers de son poème sur Bordeaux, Ausone affirme avec une très grande force qu'il n'entend en sacrifier aucune. De même que Rome a commencé la série, il veut que Bordeaux la termine. « Bordeaux est ma patrie, mais Rome dépasse toutes les patries. Pour Bordeaux, j'ai de l'affection, pour Rome, du respect. Ici est mon berceau, là mon siège curule (2). » Ces beaux vers résument admirablement l'état d'esprit des Gallo-Romains d'alors : ils ont en quelque sorte trois patries : le canton natal d'abord, puis la Gaule entière, puis, plus large encore, englobant tout dans sa majestueuse unité, l'Empire. De ces trois patries, la première leur tient peut-être plus au cœur, par des fibres plus intimes, par des traditions plus naturelles et plus personnelles ; la seconde leur demande déjà plus de réflexion ; la troisième s'impose surtout à leur esprit de citoyens, de fonctionnaires, d'hommes cultivés. Mais toutes trois leur sont également précieuses ; et, gardant en cela comme en tout un juste équilibre, ils sont aussi loin d'être des séparatistes que d'être des déracinés.

VII

Si nous connaissons bien, par les formules si précises d'Ausone lui-même, ses sentiments politiques, nous sommes moins nettement renseignés sur ses opinions religieuses. Les commentateurs qui se sont occupés de lui ont beaucoup dis-

(1) Aus., *Dom.*, I, 1-2 : « Salue, herediolum, maiorum regna meorum. | quod proauus, quod auus, quod pater excoluit. »

(2) Aus., *Ord. urb. nob.* 166-168 : « Haec patria est : patrias sed Roma superuenit omnes. | Diligo Burdigalam, Romam colo... | cunae hic, ibi sella curulis. »

euté pour savoir s'il a été chrétien ou païen ; et cela même indique assez que ses croyances ne sont pas très tranchées ni sa dévotion bien ardente : on ne s'est jamais posé pareille question à propos d'un Hilaire ou d'un Jérôme, pas plus que d'un Symmaque ou d'un Julien. Au fond, les problèmes théologiques tiennent si peu de place dans les œuvres d'Ausone, que, s'il était seul en cause, ce ne serait peut-être pas la peine de chercher à quels dogmes il a cru. Mais, comme je l'ai dit, il représente si bien, grâce à ses nombreuses relations, grâce à sa souplesse d'esprit aussi, le type moyen de la bonne société gallo-romaine, qu'on ne peut pas négliger d'approfondir les quelques détails qu'il nous donne sur ses croyances religieuses.

La question serait fort simplifiée, si nous savions à quelle religion appartenait la famille du poète ; malheureusement, lui qui prodigue habituellement tant de renseignements sur tout son entourage, est fort discret sur ce point. On sait seulement que son aïeul maternel, Argicius Arborius, était païen et croyait à l'astrologie ; on suppose avec vraisemblance que son oncle maternel était resté fidèle aussi au paganisme. Pour le reste de la famille, ou bien les indications font défaut, ou elles sont susceptibles d'interprétations contradictoires. C'est le cas, notamment, pour les deux tantes du poète et pour sa sœur : M. Martino, qui, dans une brochure assez documentée, a repris récemment tout ce problème d'histoire religieuse, s'est occupé en particulier de ces trois femmes, dont Ausone vante la piété, et s'est demandé de quel genre était cette piété. Il admet que la sœur d'Ausone, Julia Dryadia, fut chrétienne ; et en effet on peut comprendre ainsi le vers par lequel le poète la loue « de connaître Dieu et d'aimer son frère plus que tout (1). » A vrai dire, une expression comme *nosse Deum*, à cette époque, n'est pas nécessairement chrétienne : des païens l'emploient, mais ce sont des païens presque monothéistes, des philosophes surtout ; ici, appliquée à une simple femme sans prétentions philosophiques, elle semble bien révéler la foi chrétienne. On peut ajouter que la

(1) Aus., *Parent.*, XII, 7-8 : « Unaque cura | nosse Deum et fratrem diligere ante alios. »

petite-fille de cette Julia Dryadia fut religieuse (1), et ce détail peut, jusqu'à un certain point, confirmer l'opinion à laquelle se rallie M. Martino. Quant aux deux autres personnes en question, la tante maternelle d'Ausone, Aemilia Hilaria, et sa tante paternelle, Julia Cataphronia, il nie absolument qu'elles soient chrétiennes. Selon lui, l'expression *deuotae uirginitatis amor* (2), dont se sert le poète à leur sujet, ne signifie pas autre chose qu'un célibat qu'elles se sont promis de garder. Mais on peut douter que cette explication soit satisfaisante. La périphrase employée par Ausone désigne à coup sûr quelque chose de précis ; puisqu'il a soin de la reproduire textuellement dans deux passages, c'est que c'est une formule consacrée; elle ne conviendrait pas à des femmes qui seraient restées vieilles filles par hasard. M. Martino distingue les termes de *uirgo sacra*, *uirgo consecrata*, *uirgo deuota Deo*, qui sont ceux dont saint Ambroise fait usage, et celui de *uirgo deuota,* que l'on trouve dans le titre d'une des pièces de vers d'Ausone, et que suggère la périphrase *deuotae uirginitatis amor*. Cette distinction est bien arbitraire. En général, *deuotus* n'implique pas seulement une promesse, une résolution plus ou moins ferme, mais un « vœu » dans le sens étymologique, une offrande pieuse; ce mot est de mise dans les hommages de respect et de reconnaissance envers les dieux, comme dans les imprécations ; il s'applique à la personne que l'on consacre, ou qui se consacre, à une divinité. La *uirginitas deuota* n'est donc pas un simple célibat, fût-ce un célibat obstiné, c'est une chasteté religieuse. Or, s'il y a des vœux de chasteté chez les païens, ils ne sont pas illimités (témoin ceux des Vestales), et ils sont contractés par des femmes réunies en « collèges », en congrégations comme nous dirions. Ici, au contraire, les tantes d'Ausone restent vierges jusqu'à leur mort (3), et elles vivent à leur foyer, s'occupant de leurs proches, de leur

(1) Sulp. Seuer., *Vit. Mart.*, XIX, 2. C'était la fille d'Arborius, fils de Julia Dryadia, et de Veria Liceria.

(2) Aus., *Parent.*, VI, 8 et XXVI, 3.

(3) Aus., *Parent.*, VI, 10 : « Quique acui finis, ipse pudicitiae. » — XXVI, 3-4 : « Innuba deuotae uirginitatis amorem | parcaque anus coluit. »,

neveu en particulier (1). On pourrait les comparer aux affiliées du Tiers-Ordre franciscain plutôt qu'à de véritables religieuses, mais il me paraît hors de doute qu'elles étaient chrétiennes.

Quant au poète lui-même, il est clair qu'il semble bien souvent être païen. Ses vers sont remplis de noms propres empruntés à la fable. Encore, pour des poésies didactiques, telles que le *Technopaegnion* ou les *Eglogues*, cela se comprend aisément. L'enseignement des écoles était intimement pénétré d'érudition mythique ; et un professeur, versifiant pour des élèves la matière habituelle des leçons grammaticales, ne pouvait s'abstraire des habitudes du métier, quelle que fût sa pensée personnelle. Lors donc qu'Ausone parle des dieux à propos des astres, des jours et des mois (2), qu'il énumère les divinités dont le nom est monosyllabique (3), que, dans son manuel géographique, il appelle Athènes la ville disputée entre Pallas et Neptune (4), ou que, dans son poème sur le nombre trois, il mentionne toutes les légendes où ce nombre joue un rôle consacré (5), cela n'est pas étonnant, ou, pour mieux dire, cela ne prouve rien. Dans des œuvres de ce genre, la poésie d'Ausone est la compagne obligée de l'érudition, et comme l'érudition, à ce moment, est elle-même inséparable du paganisme, la conséquence s'impose. Mais, dans des ouvrages moins scolaires, nous retrouvons le même emploi de la mythologie. Apollon, Mars, Minerve et les Muses figurent dans l'épigramme sur les essais poétiques du jeune Gratien, prince chrétien pourtant s'il en fut (6). Dans la *Moselle*, c'est à la Naïade que le poète demande de lui faire connaître, malgré la défense de Neptune, les innombrables poissons qui peuplent les ondes du fleuve (7) ; plus loin, il dépeint, en des vers assez jolis,

(1) Aus., *Parent.*, VI, 11 : « Uti mater monitis et amore fouebas. » — XXVI, 6 : « Mater uti. »
(2) Aus., *Eclog.*, IX, XVI, XVII.
(3) Aus., *Technop.*, VIII ; cf. X (de historiis).
(4) Aus., *Ord. urb nob.*, 87 : « Pallados et Consi quondam certaminis arcem. »
(5) Aus., *Griph. tern. num.*
(6) Aus., *Epigr.*, XX 1, 7, 10.
(7) Aus., *Mos.*, 80-84.

les Satyres, les Faunes et les Ægipans lutinant les Nymphes, sous le soleil brûlant du midi, et celles-ci obligées de se réfugier dans l'eau verte et fraîche (1) ; plus loin encore, il rappelle le nom de Glaucus à propos de la pêche (2), et la fontaine des Muses au sujet des poèmes composés sur la Moselle (3). Dans l'*Ephemeris*, le sommeil de son valet lui suggère le souvenir de celui, plus poétique cependant, du bel Endymion (4). Toutes les fois qu'il parle d'une éducation, il mentionne celle d'Hercule par Atlas et celle d'Achille par Chiron (5). S'il est question de chasse, ce seront les exploits de Thésée, d'Hercule, l'aventure d'Adonis (6) ; de course rapide, ce sera Persée, Hippocrène, Pégase (7). Partout, en un mot, la mythologie trouve sa place, même lorsque son emploi est totalement inutile. Le poète n'attend pas que les souvenirs fabuleux lui soient suggérés par les choses, il va spontanément les chercher, tant il éprouve de joie à les caresser complaisamment. Il ne peut s'en priver, là même où il devrait se dire que ses lecteurs risquent d'en être choqués : ainsi, en écrivant à Paulin après sa conversion, il prodigue les allusions aux légendes antiques ; Mars et Phaéthon, Thésée et Oreste, et Némésis, et Procné, et Cydippe, et les mystères d'Eleusis, et les sistres d'Isis, et les cymbales de Dodone, et le dieu Sigalion (8), toutes ces réminiscences ont dû bien scandaliser Paulin, le pieux pénitent, et produire sur lui l'effet inverse de celui qu'escomptait Ausone.

Encore peut-on soutenir que ces détails mythologiques ne servent que d'ornements littéraires, surajoutés à la pensée du poète sans faire corps avec elle. Mais souvent, alors qu'il parle de choses tout intimes et réelles, il emploie des expressions qui ne semblent pouvoir convenir qu'à un adorateur des dieux gréco-romains. Ce terme même, « les dieux »,

(1) Aus., *Mos.*, 170-185.
(2) Aus., *Mos.*, 276-279.
(3) Aus., *Mos.*, 447.
(4) Aus., *Ephem.*, I, 13-16.
(5) Aus., *Praef.*, I, 31-33 ; et *Epist.*, XXII, 20-23.
(6) Aus., *Epist.*, XIV, 39-43.
(7) Aus., *Epist.*, XXV, 7 sqq.
(8) Aus., *Epist.*, XXVII, 17, 19, 34, 36, 54 ; XXVIII, 4, 13, 16 ; XXIX, 22, 23, 27.

revient fréquemment dans ses vers : « les dieux jugent nos souhaits (1) ; » Rome est « la demeure des dieux ; » Constantinople et Carthage ont grandi « par la faveur des dieux (2) ; » les ides sont « fêtées dans le culte des dieux (3). » Dans ses poésies funéraires, la phraséologie païenne est d'un usage courant : le titre même de son recueil, *Parentalia*, est inspiré par les rites qu'institua jadis Numa, et il est le premier à le faire remarquer (4) ; il souhaite à ses morts le séjour des Champs-Elysées (5), accuse Atropos ou Lachésis de les lui avoir ravis (6), et termine une de ses épitaphes par ces vers d'un accent aussi peu chrétien que possible : « Et maintenant, si quelque chose subsiste après la mort, tu vis avec le souvenir de ton existence passée ; si rien ne demeure, si la paix éternelle n'admet aucun sentiment, tu as vécu pour toi, et nous nous réjouissons de ta gloire (7). » Evidemment l'homme qui a écrit une telle phrase, et qui d'ailleurs a sans cesse à la bouche les noms et les histoires de la mythologie, semble bien être un vrai païen.

On se presserait trop cependant en croyant qu'il l'est, et quelque frappants que soient les indices que je viens de relever, je ne les crois pas aussi probants qu'ils sont curieux. Songeons, avant d'en tirer la conclusion qu'on a souvent voulu en déduire, qu'en raisonnant pour d'autres de la même manière, on se tromperait lourdement. Certains écrivains des derniers temps de la littérature latine, dont le christianisme est indiscutable, ne se gênent pas pour user des ressources que leur offrent les fables anciennes : n'est-ce pas l'évêque

(1) Aus., *Parent.*, VIII, 13 : « Vota probant superi. »

(2) Aus., *Ord. Urb. Nob.*, 1 : « Diuum domus. » — 12 : « Numine diuum. » — 160 : « Fons addite diuis. »

(3) Aus., *Epist.*, XXI, 22 : « Geniis quoque culta deorum. »

(4) Aus., *Parent.*, Préf.

(5) Aus., *Parent.*, III, 23 : « Vale Elysiam sortitus, auuncule, sedem. »

(6) Aus., *Parent.*, XIII, 7 : « Infesta Atropos. » — XXIX, 5 : « Inuida Lachesis. » — *Prof Burd.*, III, 5 et XXII, 16.

(7) Aus., *Prof. Burd.*, I, 39-42 : Et nunc, siue aliquid post fata extrema superfit, | uiuis adhuc acui quod periit meminens : | siue nihil superest nec habent longa otia sensus, | tu tibi uixisti, nos tua fama iuuat. » — On peut rapprocher de ce passage, *Par.*, XXII, 15 : « Si quid apud Manes sentis. » *Prof. Burd*, XXIII, 22 : « Peruenit ad manes si pia cura tuos » et *Prof. Burd.*, XXIII, 13 : « Sensus si manibus ullus. » Mais ces expressions, plus courtes, sont en fait des clichés de poésie funèbre.

Ennodius de Pavie qui introduit un discours de Cupidon dans un poème en l'honneur de religieuses? et, plus près de nous, après seize siècles de christianisme, Ronsard n'a-t-il pas l'esprit rempli de mythologie quand il écrit ses *Odes* ou ses *Amours*, quoique ses *Discours* nous le montrent très sincèrement, pieusement et humblement chrétien? Boileau et Racine, ces solides et robustes croyants, n'emploient-ils pas des façons de parler toutes païennes, non seulement dans leurs vers, mais jusque dans leurs conversations ou lettres familières? Ausone peut bien, lui aussi, avoir conservé des habitudes de pensée et de langage héritées de la tradition païenne, sans que cela l'empêche d'être chrétien de bonne foi. Il faut voir, par conséquent, si à côté des pages pleines de mythologie que nous avons remarquées, d'autres ne nous le montrent pas docile à la croyance chrétienne.

On ne peut citer comme telles toutes celles où il parle de « Dieu », de la « divinité », de la « puissance suprême », et autres termes qui impliquent la foi en l'unité divine (1). Ces expressions monothéistes, qui ne sont pas rares chez Ausone, sont fréquentes aussi chez des païens comme Macrobe, Symmaque et Claudien. D'ailleurs, on les rencontre surtout dans la harangue d'Ausone à Gratien (2) : or, elles sont en quelque sorte de rigueur dans l'éloquence officielle depuis le début du quatrième siècle ; les Panégyristes s'en servent constamment, et pourtant, à supposer que quelques-uns d'entre eux soient chrétiens, il y en a qui ne le sont sûrement pas. Ces formules vagues, communes aux deux partis, à celui des païens philosophes comme à celui des chrétiens, sont commodes pour qui ne veut pas se compromettre, mais, par là même elles ne nous autorisent pas à classer Ausone dans un groupe plutôt que dans un autre. Ce ne sont pas des

(1) Aus., *Eph.*, VII, 34 : « Deus donum tradidit. » — *Dom.*, IV, 54 : « Numine adorato. » — *Parent.*, I, 3 : « Cura dei. » — IX, 27 : « Fauore Dei. » — XII, 8 : « Nosse Deum. » — XXII, 16. : Id uoluisse Deum. » — *Prof. Burd.*, V, 35 : « Munere Dei. » — *Epist.*, XII, 48 : « Mundi supremus arbiter. » — 95 : « Pio Deo. »

(2) Aus., *Grat. Act.*, II, 8 : « Indulgentia diuina. » — IV, 17 : « Naturae quam Deo debes. » — V, 21 : « Deus et qui Deo proximus. » — V, 22 : « Dei munus. » — VI, 29 « Amicus Deo es. » — XIV, 63 : « Adorato numine. »

prières, si éloquentes qu'elles soient, au « dieu confident, maître et conseiller » du prince, au « créateur éternel et incréé qui s'est donné des autels et des temples dans l'âme de ses vrais adorateurs (1) », ce ne sont pas d'aussi larges et flottantes périphrases qui peuvent nous faire pénétrer dans le secret du cœur de l'écrivain.

Voici qui est plus significatif, et qui met hors de doute le christianisme d'Ausone. C'est, à la fin des *Parentales*, l'espérance nettement affirmée de la résurrection générale et du jugement dernier (2). C'est, dans la pièce de vers sur le nombre trois, l'énonciation du dogme de la Trinité, qui est bien un peu surprenante, après tant de détails mythologiques et après le conseil de boire trois fois, mais qui n'en est pas moins significative (3). C'est la mention des fêtes de Pâques, qui revient souvent dans la correspondance (4), celle de l'oratoire domestique que possède Ausone (5) et de l'église autour de laquelle se groupent les maisons du bourg de Novarus (6). C'est, pardessus tout, les deux poésies religieuses qu'Ausone a composées, la Prière du matin et la Prière paschale, textes vraiment importants, et dont on a vainement essayé de nier l'authenticité, encadrés qu'ils sont entre des allusions qui, dans les poèmes précédents, les annoncent ou y renvoient (7). Ces prières traduisent des sentiments très simples, mais très sincères, qui sont ceux d'un chrétien fervent, partagé entre la crainte de la justice de Dieu et la confiance en sa bonté. Ausone dit que son âme se trouble en songeant à la Divinité, qu'elle est tourmentée par un muet repentir, par une terreur qui la tor-

(1) Aus., *Grat. Act.*, XVIII, 83 : « Supremus ille imperii et consiliorum tuorum Deus conscius et arbiter et auctor. » — XVIII, 89 : « Aeterne omnium genitor, ipse non genite, opifex et causa mundi, principio antiquior, fine diuturnior, qui templa tibi et aras penetrabilibus initiatorum mentibus condidisti. »

(2) Aus., *Parent.*, XXVI, 13-14 : « Dum remeat illud, iudicis dono Dei, | commune cunctis saeculum. »

(3) Aus., *Griph. Tern. Num.*, 88 : « Tris deus unus. »

(4) Aus., *Epist.*, IV, 9 : « Instantis reuocant quia nos sollemnia Paschae. » — VI, 18 : « Sanctum post Pascha. »

(5) Aus., *Ephem.*, II, 7 : « Pateatque, fac, sacrarium. »

(6) Aus., *Epist.*, XXVII, 94 : « Celebrique frequens ecclesia uico. »

(7) La *precatio matutina* est annoncée par la *parecbasis*, qui précède, et rappelée dans l'*egressio*, qui suit. Les *uersus paschales* sont rappelés par ces mots de l'*Epicedion in patrem* : « post Deum semper patrem colui. »

ture et anticipe sur les supplices de l'enfer (1). Mais, ailleurs, il paraît avoir assez d'espoir en la miséricorde céleste ; il proclame que nul homme vraiment pieux ne reste dans l'ignorance de Dieu (2), que les lois de Dieu sont douces (3), que son seul plaisir est d'attendre le jugement divin (4). Somme toute, l'espérance l'emporte encore sur l'inquiétude, et la religion d'Ausone ne paraît pas trop sombre. Ce qu'il faut remarquer, c'est le souci de précision théologique que le poète apporte à la rédaction de ces prières. Quelquefois il pousse le scrupule jusqu'à traduire en vers, ou à paraphraser très fidèlement, le symbole de Nicée (5). Surtout il s'attache à se distinguer nettement tant des hérétiques que des païens. Comme, à cette époque, la grande hérésie est celle de l'arianisme, c'est pour renier toute complicité avec elle qu'il affirme hautement sa foi en la Trinité égale et indivisible : « le Dieu souverain et son fils forment une majesté unique, associée à l'Esprit sacré (6) ; » le poète adore « le Dieu père du Dieu fils unique, et, joint à ces deux personnes, l'Esprit qui volait sur les eaux (7) ; » « cette triple foi a un auteur unique et il n'y a d'espoir assuré de salut que pour celui qui croit à ce nombre (8). » L'habile versificateur qu'est Ausone, se joue de la difficulté en mettant en vers ces formules confessionnelles, et le catholique rigoureux qu'il est aussi, est heureux d'exprimer ainsi sous une forme indis-

(1) Aus., *Ephem.*, II, 20-21 : « Cogitatio numinis | praesentiam sentit pauens. » — III, 55 : « Tacitum si paenitet altaque sensus | formido excruciat tormentaque sera gehennae | anticipat. »

(2) Aus., *Ephem.*, III, 2 : « Nulli ignote piorum. »

(3) Aus., *Dom.*, II, 12 : » Mites legum monitus. »

(4) Aus., *Ephem.*, III, 75-76 : « Fuerit cum sola uoluptas | iudicium sperare tuum. »

(5) Aus., *Ephem.*, III, 8 sqq : « Ipse opifex rerum, rebus causa ipse creandis, | ipse Dei uerbum, uerbum Deus, anticipator | mundi, quem facturus erat: generatus in illo | tempore quo tempus nondum fuit... quo sine nil actum, per quem facta omnia. » — 82 : « Ex uero uerus, de lumine lumen. »

(6) Aus., *Ephem.*, II, 15-18 : « Deus precandus est mihi | ac filius summi Dei, | maiestas unius modi, | sociata sacro spiritu. »

(7) Aus., *Ephem.*, III, 46-47 : « Dominique Deique | unigenae... patrem, mixtumque duobus | qui super aequoreas uolitabat spiritus undas. » — Cf. *Dom.*, II, 16 et 20.

(8) Aus., *Dom.*, II, 22-23 : « Trina fides auctore uno, spes certa salutis | hunc numerum iunctis uirtutibus amplectenti. »

cutable la pureté de sa foi. Quant aux païens, le grand argument qu'il emploie pour faire ressortir la distance qui le sépare d'eux, c'est que son culte à lui n'a rien de matériel. Son Dieu est le Dieu ineffable et inconnaissable, que seule l'adoration de l'âme peut atteindre (1) ; le lieu où Ausone le prie n'a aucun éclat extérieur : « des paroles pieuses, des vœux innocents, voilà ce qu'il faut à Dieu ; je ne réclame ni encens à brûler ni gâteaux de miel ; et le foyer allumé, je le laisse aux autels du mensonge (2). » Et il demande à Dieu de lui accorder ses faveurs, s'il est vrai qu'il ne jure pas par des dieux de pierre, qu'il ne va pas « chercher la Divinité dans les entrailles des animaux et leur sang répandu (3) ». Ici encore il se sert, pour définir sa foi, d'un signe tangible, qui ne laisse place ni au doute ni à la chicane. Et nous voyons bien par là que décidément toute cette mythologie, qui tient tant de place dans ses vers, n'est qu'un reste de vieilles habitudes de grammairien et de rhéteur. Les souvenirs du lettré n'influent pas sur les croyances de l'homme privé, et l'on ne peut nier que le christianisme d'Ausone ne soit et très sincère et très strictement orthodoxe.

Est-il très profond ? ceci est une autre question. Nous venons de voir que le poète, en tant que poète, peut l'oublier assez facilement, ce qui doit faire supposer qu'il ne tient pas à son âme par de bien fortes racines. Après avoir, dans son *Ephemeris*, adressé à Dieu sa prière matinale, il passe à d'autres objets par une transition assez libre et peu respectueuse : « Voilà assez de prières », dit-il ; il est vrai qu'il se reproche aussitôt cette irrévérence, et qu'il ajoute : « pourtant, jamais les coupables ne peuvent assez prier la Divinité (4). » En réalité, cependant, le premier mouvement

(1) Aus., *Ephem.*, III, 1 sqq : « Solo mentis mihi cognite cultu... cuius formamque modumque | nec mens complecti poterit nec lingua profari. »

(2) Aus., *Ephem.*, II. 7 sqq : « Pateatque, fac, sacrarium | nullo paratu extrinsecus. | Pia uerba, uota innoxia, | rei diuinae copia est. | Nec tus cremandum postulo | nec liba crusti mellei, | foculumque uiui caespitis | uanis relinquo altaribus. »

(3) Aus., *Ephem.*, III, 44 : « Si lapides non iuro deos. » — 50 : « Si te non pecudum fibris, non sanguine fuso | quaero. »

(4) Aus., *Ephem.*, IV, 1-3 : « Satis precum datum Deo, | quamuis satis numquam reis | fiat precatu numinis. »

est le vrai, et, dans la plupart de ses poèmes, Ausone ne se souvient plus guère de la pieuse élévation vers le ciel par laquelle il a commencé sa journée. Cela est déjà assez caractéristique, car les vrais, les absolus chrétiens ne sont pas ceux qui font ainsi à la religion sa part, et une part restreinte. Mais il y a plus : dans ses prières même, Ausone laisse échapper bien des mots qui ne révèlent pas une ardeur de piété très passionnée. Il tient souvent un langage qui peut être aussi bien celui de la sagesse profane que celui de la dévotion chrétienne. Quand il souhaite « de n'avoir jamais ni crainte ni désir », « de juger toujours suffisant ce qui suffit en effet », « de vivre en paix sans s'étonner de rien parmi les choses terrestres (1) », il trace un idéal qui ne se distingue guère de celui d'un stoïcien ou d'un épicurien; les expressions même dont il se sert font songer au *nil admirari* d'Horace. Et d'autres vœux, plus curieux encore dans leur naïve ingénuité, nous montrent combien le poète est loin de cette piété souveraine, de cette puissante vie intérieure, qui, chez les esprits foncièrement religieux, sacrifie tout à Dieu et à la conscience. Il reste très engagé dans l'attachement aux biens temporels. Il demande avec autant d'instance à Dieu de lui épargner les accusations imméritées que les fautes réelles : « il y a, dit-il, si peu de distance entre un suspect et un vrai coupable (2) ! » Voilà qui nous prouve que, dans le fond de son cœur, le mondain l'emporte encore sur le chrétien. — S'il souhaite la santé de l'âme, il n'oublie pas non plus celle du corps; il y insiste même plus longuement : « que tous mes organes s'acquittent bien de leurs fonctions accoutumées; qu'aucune partie de moi-même ne soit atteinte et ne me fasse défaut (3). » On sent que la vie matérielle compte trop à ses yeux pour qu'il puisse être rangé parmi les purs « chrétiens spirituels ». Sa façon d'en-

(1) Aus., *Ephem.*, III, 59-60 : « Nil metuam cupiamque nihil, satis hoc rear esse | quod satis est. » — 71 : « Pace fruar, securus agam, miracula terrae | nulla putem. »

(2) Aus., *Ephem.*, III, 62-64 : « Nec uero crimine laedar, | nec maculer dubio : paulum distare uidetur | suspectus uereque reus. »

(3) Aus., III. 68 : « Non animo doleam, non corpore : cuncta suetis | fungantur membra officiis : nec saucius ullis | partibus amissum quidquam desideret usus. »

visager la mort l'en sépare également : « ne pas la craindre et ne pas la souhaiter », voilà sa devise (1) ; il n'est pas de ces âmes pieuses qui la craignent et la souhaitent à la fois, la craignent comme l'appel du juge redoutable, la souhaitent comme la délivrance du corps mortel et la condition préalable de la vie bienheureuse. L'état d'esprit d'Ausone, si paisible, si indifférent, est aussi loin que possible de ces méditations anxieuses sur l'au-delà qui donnent à telle page des *Confessions* une si poignante beauté.

En toute occasion nous retrouverions cet esprit d'Ausone, esprit paisible, très rassis, assez terre à terre, et point indifférent du tout à la vie pratique. Quand il raconte la vie de son père, il signale avec admiration qu'il a vécu longtemps, qu'il a toujours réussi dans tout ce qu'il désirait, qu'il est mort tranquille après une vieillesse sans infirmités (2). Une fois qu'il a hérité du domaine paternel, il regrette le temps où il pouvait en jouir sans soucis, son père en ayant tout le tracas, et lui seulement le plaisir (3). Il n'oublie pas non plus de mentionner les provisions qui sont accumulées dans cette villa, et qui le mettent à l'abri de toute inquiétude (4). Lors de la conversion de Paulin, ce qui l'afflige entre autres choses, c'est de voir gaspillés, abandonnés, les beaux domaines de son ancien élève, ses « royaumes », comme il dit (5) : la charité, l'abnégation du pénitent semblent tout à fait lui échapper. Enfin, à voir la sympathie avec laquelle il décrit le genre de vie que mènent ses collègues de l'Université bordelaise, leur chère, non luxueuse, mais confortable (6), leur vieillesse tantôt opulente,

(1) Aus., *Ephem.*, III, 73 : « Nec timeat mortem bene conscia uita nec optet. »

(2) Aus., *Parent.*, I, 3-4 : « Cura Dei, placidae fructus quod honore senectae | undecies binas uixit Olympiadas... Omniaque uoluit qui prospera uidit. » — *Dom.*, IV, 58 : « Sopitus placido fine. » — 61-62 : « Nonaginta annos baculo sine, corpore toto, | exegi, cunctis integer officiis. »

(3) Aus., *Dom.*, I, 7-8 : « Nunc labor et curae mea sunt ; sola ante uoluptas | partibus in nostris, cetera patris erant. »

(4) Aus., *Dom.*, I, 27-28 : « Conduntur fructus geminum mihi semper in annum : | cui non longa penus, huic quoque prompta fames. »

(5) Aus., *Epist.*, XXVII, 115-116 : « Ne sparsam raptamque domum laceratagque centum | per dominos ueteris Paulini regna fleamus. »

(6) Aus., *Prof. Burd.*, I, 33 : « Mensa nitens. »

tantôt plus simple, mais toujours gaie et sereine (1), on sent bien que c'est là l'existence qu'il aime, celle qu'il mène autant qu'il le peut, existence très honorable, mais complètement dépourvue de tendances mystiques ou ascétiques. Au fond, les qualités d'Ausone sont plutôt celles d'un honnête homme selon le monde que celles d'un chrétien très ardent. La religion n'est point absente de ses sentiments ni de ses actes, mais elle n'est pas le principe unique ou essentiel qui les domine ; elle est la parure qui achève et relève la vie d'Ausone, elle n'en est pas l'âme.

On s'explique maintenant l'espèce de contradiction que nous avons aperçue entre ses œuvres poétiques et ses croyances personnelles. Justement parce que le christianisme de l'homme, tout en étant réel, n'est pas très puissant, il n'exclut pas chez l'écrivain un goût persistant pour la mythologie antique, pas plus qu'il n'exclut les habitudes du mondain et la préoccupation des intérêts matériels. On a dit de Chateaubriand que c'était un épicurien à l'imagination catholique ; on pourrait dire d'Ausone, en une formule analogue, que c'est un chrétien païen d'imagination et épicurien de tempérament. Cela forme un composé un peu complexe, mais qui n'a pas dû être rare au quatrième siècle. Pour n'en citer qu'un exemple, ce Paulin, dont la retraite a été peut-être le plus grand chagrin de la vie d'Ausone, ne nous apparaît pas comme très différent, au fond, de son vieux maître. Il s'interdit, par scrupule pieux, tout emploi de la mythologie, il est vrai : mais, à part cela, que de ressemblances entre le pénitent et l'auteur profane ! Dans sa prière, Paulin met en première ligne, comme Ausone lui-même, le souhait d'une vie calme, « où tous les jours soient paisibles, où aucune nuit ne soit agitée (2) ; » il demande à avoir une maison gaie, une table chargée de mets récoltés chez lui, des esclaves bien nourris, fidèles et gracieux, une femme aimable et des enfants, et il ajoute : « voilà ce que Dieu accorde aux âmes pures ; voilà le

(1) Aus., *Prof. Burd.*, IV, 21 : « Laetus, pudicus, pulcher, in senio quoque. — XIX, 5 : « Opulens senectus. » — XX, 13 : « Pulchra senecta, nitens habitus, procul ira dolorque. »

(2) Paul., *Epist.*, XXXII, 2-3 : « Ne sit mihi tristis | ulla dies, placidam nox rumpat nulla quietem. »

genre d'existence qui vous promet pour l'avenir une vie éternelle (1). » Cette conception de la vie est de celles auxquelles Ausone pourrait facilement souscrire. Et, en écrivant à son ancien professeur, Paulin semble mettre presque sur le même rang son respect pour lui et son zèle pour le service du Christ (2). Sa religion, loin de détruire en lui les affections naturelles, ne peut, dit-il, que les fortifier : « quel genre de piété pourrait manquer chez un chrétien (3) ? » ; et il va jusqu'à dire que c'est en étant le disciple d'Ausone qu'il a mérité de devenir celui du Christ (4). Le bon Paulin exagère certes ; il a la reconnaissance un peu aveugle, peut-être aussi la politesse un peu complaisante. N'importe, nous voyons bien qu'entre sa religion et celle d'Ausone, il n'y a qu'une différence de degré, non de nature : de part et d'autre, c'est un christianisme mélangé de sagesse pratique et d'urbanité mondaine. On peut préférer des sentiments plus tranchés, plus violents : il est bien certain que les âpres invectives d'un Tertullien, les cruelles luttes d'un Jérôme, les remords anxieux d'un Augustin, offrent un spectacle plus dramatique, plus pathétique. Mais si l'état d'esprit des chrétiens gallo-romains semblables à Ausone n'est pas très original, il est très naturel et très humain en revanche. Il est bien « français » aussi. Nous avons sans doute des Bossuet, des Pascal, des Lamartine ; mais ce ne sont après tout que de brillantes, d'héroïques exceptions. L'âme moyenne et normale du pays est beaucoup plutôt dans ceux qui, comme Ausone, ont eu une philosophie paisible et gaie, légèrement teintée d'une religion adoucie : les Marot, les Boileau, les La Fontaine, les Voltaire même et les Béranger.

C'est là, je crois, qu'il faut en revenir. Ausone est pour

(1) Paul., *Epist.*, XXXII, 15-19 : « Adsit laeta domus, epulisque adludat inemptis | uerna satur fidusque comes nitidusque minister, | morigera et coniunx caraque ex coniuge nati. | Moribus haec castis tribuit Deus : hi sibi mores | perpetuam spondent uentura in saecula uitam. »

(2) Paul., *Epist.*, XXX, 18-19 : « Inque tuum tantus nobis consensus amorem est, | quantus et in Christum conexa mente colendum. »

(3) Paul., *Epist.*, XXXI, 85 : « Pietas abesse Christiano qui potest ? »

(4) Paul., *Epist.*, XXXI, 151-152 : « Vt sim promeritus Christi fore dum sum | Ausonii ; feret ille tuae sua praemia laudi, | deque tua primum tibi deferet arbore fructum. »

nous le premier échantillon de notre race, une fois mise en contact avec des influences extérieures. Ces influences la trouvent très docile, très malléable, et cependant elles ne la modifient pas dans son fond essentiel. Ausone subit le prestige de l'Empire romain, de la culture littéraire gréco-latine, de la théologie chrétienne; il le subit, et il en porte l'empreinte reconnaissable, mais il ne cesse pas pour cela d'être lui-même, d'être de son pays. Et ce qui, malgré tout, domine en lui, ce sont les tendances qui semblent bien être les plus enracinées chez nous, et qu'on retrouvera à toutes les époques de notre histoire: la modération, l'amour de la vie de société, la gaieté malicieuse et douce tout ensemble, le sentiment vif et net des réalités de la vie quotidienne, un esprit un peu trop pratique et prosaïque peut-être, qui reste réfractaire aux élans de la passion comme aux caprices de l'imagination et comme aux méditations trop profondes, mais qui n'est pas dépourvu de finesse et de délicatesse, et qui sauve tout par la franchise et la belle humeur. Si à cela l'on ajoute que le style d'Ausone est en général un des plus clairs, des plus alertes, des plus légers, si l'on se souvient qu'il traite de préférence et avec plus de succès les sujets domestiques et les genres intimes, on reconnaîtra en lui, sans anachronisme, le premier poète bourgeois et familier de France.

CHAPITRE IV

UNE COMÉDIE DE SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE

LE *QUEROLUS*

La comédie intitulée *Querolus*, qui est loin d'être un chef-d'œuvre, présente tout au moins certaines particularités curieuses qui la rendent digne d'attention. C'est la seule comédie latine qui nous soit parvenue en entier à l'exception de celles de Plaute et de Térence : elle comble donc une lacune assez importante ; et même, comme il est probable qu'elle a été jouée, tandis que les tragédies de Sénèque ne l'ont pas été, on peut dire qu'elle représente à elle seule toute la littérature vraiment dramatique de l'Empire romain. Si, à ce titre, elle intéresse les historiens de la littérature latine, elle ne doit pas non plus être dédaignée par ceux de notre ancien théâtre ; il est à peu près sûr qu'elle a été composée en Gaule, sans doute dans la Gaule du Midi, puisqu'elle contient une allusion aux troupes de brigands qui ravagent les bords de la Loire (1) ; et ainsi elle a été dans notre pays le premier monument de cet art théâtral qui devait y produire tant d'œuvres illustres. La forme même sous laquelle elle nous est parvenue, en fait un problème assez piquant : les philologues y ont vu successivement de la prose, des vers classiques mal faits, des vers fondés sur l'accentuation, des vers mélangés à de la prose, jusqu'à ce

(1) *Quer.*, 16, 8.

qu'enfin M. Louis Havet ait établi, victorieusement à mon sens, que ce n'est rien de tout cela, mais une pièce écrite en vers, en septénaires trochaïques, le mètre si cher à Plaute, et mise en prose dans un remaniement ultérieur analogue à ceux qu'ont subis nos vieilles chansons de gestes à la fin du moyen âge. Conformément à ce principe, et en s'armant d'une ingénieuse et patiente sagacité, M. Havet a restitué le texte primitif de l'ouvrage ; on peut s'en faire une idée plus nette, par conséquent, et plus adéquate qu'au temps lointain où Charles Magnin essayait d'en étudier le mérite littéraire dans la *Revue des Deux Mondes* de 1835. L'article de Magnin est d'ailleurs très partial, rempli d'éloges souvent emphatiques et presque toujours arbitraires. Je ne veux ici ni refaire cet enthousiaste panégyrique, ni non plus le démolir, mais simplement, en me plaçant à un point de vue plus historique, et en m'appuyant d'ailleurs sur un texte infiniment préférable à celui que pouvait connaître Magnin, rechercher ce que cette pièce nous apprend sur les goûts et les mœurs du public gallo-romain pour lequel elle a été composée.

I

Voici en effet ce qui nous invite à nous en occuper. Elle est d'origine gauloise, disais-je tout à l'heure. De plus, elle est très certainement du quatrième ou du cinquième siècle : on ne peut remonter plus haut que l'époque de Constantin, puisqu'il il y est question du *solidus*, qui n'a été qu'à partir de ce moment la grande unité de monnaie (1) ; et on ne peut descendre plus bas que les grandes invasions, car l'état de la société qu'elle suppose est un état troublé par des brigandages, mais pas encore bouleversé par une conquête violente du sol impérial. On a peut-être le droit de préciser davantage : le premier éditeur, Pierre Daniel, a pensé que le Rutilius à qui l'ouvrage est dédié, devait être le même que Rutilius Namatianus, préfet de Rome en 416 et auteur du poème *De reditu suo*, et cette identification, contre laquelle aucune objection sérieuse n'a été

(1) *Quer.*, 54, 4.

soulevée, est rendue très probable par ce que nous savons des goûts littéraires et philosophiques de Rutilius Namatianus.

Une autre hypothèse a été émise, non plus sur le destinataire de l'ouvrage, mais sur son auteur : elle est par malheur moins vraisemblable. En lisant la correspondance d'Ausone avec son ami le rhéteur Axius Paulus, M. Dezeimeris a remarqué le nom d'une des œuvres de ce dernier, *Delirus*, l'Extravagant : « petit sujet, traité avec grand art », dit aimablement Ausone (1). Ce titre, et le genre d'éloge que le poète décerne à son ami, peuvent convenir à une comédie ; et si Paulus a fait un *Delirus*, il a bien pu faire aussi un *Querolus*. Contre cette supposition de M. Dezeimeris, M. Havet a fait valoir que Paulus nous apparaît déjà très âgé dans la correspondance d'Ausone, laquelle date tout au plus des dernières années du quatrième siècle : comment pourrait-il alors être l'ami et le poète à gages de Rutilius Namatianus vers 415 ou 420 ? Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'admettre que la pièce puisse être à la fois dédiée à Namatianus et écrite par Paulus ; et, s'il faut choisir entre ces deux données, la première est bien plus plausible que la seconde. Ce qui doit rester de l'observation de M. Dezeimeris, c'est que le *Querolus* n'a pas été une œuvre isolée dans la littérature de ce temps-là. Le *Delirus*, sans être du même auteur, était du même genre, tout porte à le croire, et sans doute il y a eu bien d'autres pièces analogues. De cette production dramatique, le *Querolus* est l'unique échantillon, un échantillon qui vaut surtout en raison de ce qu'il représente, et dont il n'y a peut-être pas à regretter beaucoup de ne pas savoir l'auteur ni la date minutieusement exacte.

Ce que nous connaissons avec certitude, en revanche, c'est le public auquel s'adresse cette pièce. Elle n'est pas destinée au peuple. L'auteur, en la dédiant à ce Rutilius, quel qu'il soit d'ailleurs, qu'il qualifie de *uenerandus* et *d'illustris* (2), indique bien ce qu'il a voulu faire : c'est pour le remercier de sa bienveillante hospitalité qu'il s'est mis au

(1) Aus., *Epist.*, VII : « Delirus tuus in re tenui non tenuiter laboratus. »

(2) *Quer.*, Ded., 1 et 18.

travail (1) ; il a emprunté à un *sermo philosophicus* de son protecteur l'idée maîtresse de sa pièce (2) ; et il a composé cette pièce pour amuser le beau monde qui cause et dîne chez son illustre patron (3). C'est donc exclusivement une comédie de salon ou de château, qui n'a pour objet que d'égayer une réunion de l'aristocratie provinciale, un cercle de ces grands seigneurs, de ces riches professeurs, de ces hauts fonctionnaires, que nous connaissons déjà par les écrits d'Ausone. Là est pour nous l'intérêt de cette petite comédie : elle nous offre un moyen nouveau de pénétrer dans l'intimité de la noblesse gallo-romaine, en voyant comment elle s'amuse et veut qu'on l'amuse un jour de fête après dîner.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est que ses divertissements sont des divertissements fort savants, et cela n'est pas pour nous surprendre, si nous nous rappelons quelle place les souvenirs littéraires et scolaires occupent jusque dans les opuscules d'Ausone les plus familiers. Ici, l'auteur se met ouvertement sous le patronage de Plaute (4) ; il l'imite souvent, et, loin de chercher à déguiser ses emprunts, il s'applique plutôt à les mettre en relief. Il se vante « d'exposer en langue barbare la sagesse grecque (5) », de suivre les traces de la vieille poésie latine (6), et c'est encore en se reportant aux temps lointains qu'il réclame pour ses plaisanteries « la liberté de jadis (7) ». Bon nombre de situations, de jeux de scène, de mots amusants, sont puisés dans la comédie plautinienne. La forme poétique, enfin, est copiée sur celle de Plaute, avec ce mélange de docilité et de gaucherie qui caractérise si souvent les œuvres du quatrième et du cinquième siècle. Je m'explique : le mètre qui, d'après M. Havet, est employé dans le *Querolus*, le septé-

(1) *Quer.*, Ded., 6 et 10 : « Hoc manebit praemium. »

(2) *Quer.*, Ded., 12 : « Sermone illo philosophico ex tuo materiam sumpsimus. »

(3) *Quer.*, Ded., 17 : « Nos hunc fabellis atque mensis librum scripsimus. »

(4) *Quer.*, Prol., 7 : « Inuestigatam atque inuentam Plauti per uestigia. »

(5) *Quer.*, Prol., 2 : « Graecorum disciplinas ore narrat barbaro. »

(6) *Quer.*, Prol., 3 : « Latinorum uetusta uestro recolit tempore. »

(7) *Quer.*, Prol., 15 : « In ludis ueterem atque dictis nobis ueniam exposcimus. »

naire trochaïque, est un des mètres de Plaute, mais non le seul ; il se trouve chez lui à côté du sénaire, du septénaire et de l'octonaire iambiques, de l'octonaire trochaïque, de l'anapeste, etc. En l'isolant et en le conservant d'un bout à l'autre de son ouvrage, le poète du *Querolus* montre à la fois qu'il a lu Plaute et qu'il ne se rend pas très bien compte de ce qu'est une comédie ancienne au point de vue métrique. Ce décalque est d'un écolier instruit, plus instruit qu'adroit. — Les analogies avec Plaute et Térence sont commandées ici par le sujet ; mais l'érudition de l'auteur ne s'en tient pas là. Il cite le *pro Roscio* sur les oies et les chiens nourris au Capitole (1), imite le *De suppliciis* (2), parodie l'exclamation fameuse des *Catilinaires*, « O temps, ô mœurs (3) ! » Il use souvent d'expressions dérobées à Virgile : *obscuris uera inuoluere*, *nec uisu facilis nec dictu affabilis*, *magnis quatiunt clangoribus alas*, etc. (4). Il reproduit la boutade misanthropique de Martial, recommandant de n'être trop intime avec personne : *nulli te nimis sodalem feceris* (5). Ces réminiscences, plus ou moins habilement amenées, n'auraient pu plaire à un public médiocrement instruit : elles convenaient fort bien, au contraire, à cet auditoire bourré de littérature. Les connaissances juridiques ne sont pas non plus oubliées. Sans être aussi nombreuses ni aussi détaillées que les ressouvenirs littéraires, les allusions au droit se rencontrent à plusieurs reprises. Lorsque Querolus se dispute avec Mandrogéronte, il invoque dans le débat les principes admis devant les tribunaux (6) : « ce n'est pas moi qui ai posé la question, ce n'est donc pas à moi de parler, mais à toi... Il me suffit de te réfuter et de me défendre : si je t'attaquais, il faudrait m'y prendre autrement ». Ailleurs, Mandrogéronte expose les

(1) *Quer.*, 38, 14 sqq. — Cf. Cic., *pro Sex. Roscio*, 20, 56.
(2) *Quer.*, 39, 10. — Cf. Cic., *Verr.*, II, v, XLV, 118.
(3) *Quer.*, 75, 14. — Cf. Cic., *Catil.*, I, 1, 2.
(4) *Quer.*, 23, 10 : Cf. Virg., *Aen.*, VI, 100. — *Quer.*, 36, 7. Cf. Virg., *Aen*, III, 621. — *Quer.*, 36, 10. Cf. Virg., *Aen.*, III, 226.
(5) *Quer.*, 9, 23. Cf. Mart., XII, 34, 10.
(6) *Quer.*, 78, 17-18 : « Proposui interim non ego : quid uelis tu fare. » — 79, 2-3 « Nobis nosmet sufficit purgare, obiecta repellere : nam si te ingredimur, temptandum uia alia est. »

droits et devoirs du parasite dans une sorte de loi dont les formules sont calquées sur celles de la législation romaine (1). Cette parodie, assez ingénieuse, mais un peu longue, comme chez nous l'*Arrêt burlesque* de Boileau, ne pouvait plaire qu'à des gens qui avaient fait eux-mêmes d'assez bonnes études de droit. De telles charges, comme les citations ou imitations dont je parlais tout à l'heure, nous renseignent sur les connaissances et sur les goûts des auditeurs du *Querolus* : ce sont évidemment des lettrés, des gens qui savent beaucoup de choses, et qui prennent un plaisir un peu excessif à entendre reparler, même au théâtre, de ce qu'ils savent.

II

Il y a donc, dans cette comédie du *Querolus*, pas mal d'érudition, et même un peu de pédantisme : mais cela n'empêche pas qu'il n'y ait de la gaieté. En prenant Plaute comme modèle, l'auteur a montré qu'il savait où chercher des exemples de verve amusante, et s'il n'a pas réussi à les égaler, parce que la verve est le don le plus personnel et le moins imitable, tout au moins a-t-il eu le mérite de faire songer parfois à quelques scènes de la comédie plautinienne. Le sujet même, sans être désopilant, n'est pas ennuyeux. Réduit à ses lignes essentielles, il peut se formuler ainsi : le père de Querolus, le vieil avare Euclion, a laissé chez lui un trésor enfermé dans une urne funéraire ; avant de mourir en pays étranger, il a fait une vague confidence à Mandrogéronte, aventurier sans scrupules ; celui-ci s'introduit chez Querolus pour dérober le trésor ; quand il voit que ce n'est qu'un vase funèbre, dupe de l'apparence et furieux de sa déception, il jette avec colère l'urne qui se brise et laisse échapper l'argent, mais sous les yeux et au profit du légitime propriétaire Querolus. C'est une histoire assez simple, même avec les épisodes dont l'auteur a cru devoir l'embellir ; c'est une histoire morale, puisqu'elle montre la mauvaise foi punie ; c'est, enfin et surtout, une histoire de voleur volé, de trompeur pris

(1) *Quer.*, 84.

à ses propres ruses, c'est-à-dire une de ces histoires qui seront toujours bien accueillies dans notre pays, témoin tant de fabliaux, la *farce de Patelin*, et mainte fable de La Fontaine : « Tel, comme dit Merlin, cuide engeigner autrui, qui souvent s'engeigne soi-même. » La donnée première de la pièce vaut bien celle de l'*Asinaria*, de la *Mostellaria*, du *Rudens*, etc.

Dans la mise en œuvre de cette donnée, le poète a rencontré plusieurs scènes assez heureuses. Dès le début de la pièce, ce sont les conversations entre Querolus et le dieu Lare qui veille sur sa maison. Celui-ci est un dieu fort humain, passablement poltron même, que la mauvaise humeur de Querolus remplit de crainte anticipée : il s'arme d'une fourche de pêcheur pour pouvoir lui résister (1), le menace et tremble devant lui à tour de rôle (2) et ces altercations rendent plus vif un entretien, qui sans cela serait peut-être un peu long et un peu didactique. C'est, ensuite, la scène de compérage à l'aide de laquelle Mandrogéronte s'introduit chez Querolus pour le dépouiller plus aisément. Afin de capter sa confiance il se déguise en charlatan ; deux complices, Sycofanta et Sardanapallus, vantent, devant Querolus, son génie de divination, et ce dernier, ainsi appâté, vient lui-même s'offrir au fourbe qui veut l'exploiter (3) : le tableau de cet amorçage, très détaillé, est très animé et très bien pris sur le vif. Plus loin, on peut signaler l'étonnement naïf du pauvre Querolus lorsque, charriant pour le compte de ses voleurs le coffre dans lequel ils déménagent le trésor, il est stupéfait de le trouver si lourd : les trois filous lui ont persuadé qu'ils y avaient enfermé la déveine, *malam fortunam*, ce qui donne lieu à cette réponse sarcastique de Mandrogéronte à Querolus : « ne sais-tu donc pas qu'il n'y a rien de plus lourd que la déveine (4) ? » Plus loin encore, vient le désespoir des escrocs lorsqu'ils s'imaginent n'avoir enlevé qu'une urne pleine de cendres. Ils se lamentent en chœur sur l'inutilité de leurs

(1) *Quer.*, 4, 6.
(2) *Quer.*, 6, 4, et 13, 14.
(3) *Quer.*, 32-48.
(4) *Quer.*, 85, 6-7, : « Nescis fortuna mala | nihil esse grauius. »

efforts : « Prenez le deuil, mes pauvres amis ! couvrez vos têtes de capuchons ! C'est pire que la perte d'un homme ; ici c'est un deuil sincère... O trésor trompeur ! toi que j'ai poursuivi à travers flots et tempêtes, toi pour qui j'ai tout fait !... Or cruel, quelle maladie t'a fait périr ? quel bûcher t'a réduit en cendres ? quel magicien t'a dérobé (1) ? » Ces plaintes, d'une emphase voulue, sont bien dans le goût de certains *cantica* de Plaute ; elles ne sont pas indignes d'être citées, à côté de tel monologue d'esclave triomphant ou de vieillard dupé, comme échantillon de poésie lyrico-comique. Nouvelle désillusion des trois fourbes lorsqu'ils s'aperçoivent que l'urne contenait bien un trésor, mais que ce trésor n'est pas pour eux (2), désillusion d'autant plus amère que Querolus, instruit de leur complot, menace de les poursuivre en justice et s'amuse à les terrifier avant de leur octroyer le pardon qui finit la comédie (3). — Voilà, comme on peut en juger, un assez grand nombre d'inventions de détail, les unes étroitement rattachées au sujet, les autres plus épisodiques, qui soutiennent et raniment l'intérêt en renforçant une matière par elle-même un peu ténue.

C'est bien là le procédé de Plaute. L'auteur du *Querolus* l'imite également dans les moyens qu'il emploie pour donner à son style un caractère comique. Tantôt il prête à ses personnages des répliques bouffonnes, de feintes naïvetés, qui provoquent par leur énormité un gros rire involontaire : « N'as-tu jamais volé ? — Oh non ! jamais... depuis la dernière fois (4). » — « Tu m'as dit tout ce que tu savais : dis maintenant ce que tu ne sais pas (5) ! » Tantôt il introduit dans leur langage des expressions proverbiales : « jeter de l'huile sur le

(1) *Quer.*, sqq. 64, 3 sqq : « Sumite | tristitiam, miseri sodales, cucullorum tegmina. | Plus est hoc quam hominem perdidisse : damnum uere plangitur. » — 9 sqq. « O fallax thesaure ! ne ! te ego per maria et uentos sequor ! | propter te bene nauigaui, propter te feci omnia. » — 18 sqq :« O crudele aurum, quisnam te tulit | morbus ? quis te sic rogus adussit ? quis te subripuit magus ? »

(2) *Quer.*, 68.

(3) *Quer.*, 76-81.

(4) *Quer.*, 8, 5 « Furtum admisti nullum ? — Numquam ex quo destiti. »

(5) *Quer.*, 44, 4-5 : « Quoniam ea quae noueras narrasti, dicito nunc, si potes, | ea quae nescis. »

feu (1) », « tenir le loup par les oreilles (2) », « les provisions des loups sont le butin des renards (3) », etc. Ou bien il se sert de comparaisons familières : ainsi, à plusieurs reprises, Mandrogéronte dépeint ses ruses contre ses dupes comme une chasse, plus difficile et plus méritoire que la chasse au gibier : « Bien des gens exaltent leurs prouesses contre des bêtes féroces ou agiles, parce qu'ils savent les suivre à la trace, les prendre au gîte ou les vaincre par hasard ; et moi donc ? quelle supériorité d'esprit et de profit, moi qui chasse à l'homme publiquement ! et quels hommes ? les plus riches, les plus puissants, les plus savants (4) ! » Souvent aussi il a recours aux jeux de mots : nous en avons vu un déjà sur la « lourdeur » de la mauvaise chance (5) ; il y en a d'autres, peu traduisibles, sur le nom d'un des personnages, Arbiter (6) ; sur le double sens de *efferre* qui veut dire à la fois « célébrer » et « enterrer », et que l'auteur applique assez drôlement aux commissaires de police qu'il vaut mieux *efferre quam laedere* (7) ; sur les lois *Porcia* et *Caninia*, spirituellement invoquées par le parasite (8). Quelquefois il enrichit la langue de mots nouveaux ou rares, dont l'entassement produit un effet de grandiloquence comique : « *Viuat ambitor togatus, obseruator ianuarum, rimator circumforanus, circumspector callidus, speculator captatorque horarum et temporum* », voilà le genre de vie que l'esclave de Querolus, Pantomalus, souhaite à son maître, et l'on sent ce que cette accumulation de suffixes

(1) *Quer.*, 23,5.
(2) *Quer.*, 78,8.
(3) *Quer.*, 18, 9 : « Condita saepe luporum fiunt rapinae uulpium ».
(4) *Quer.*, 28, 1 sqq : « Multum sese laudant aliqui, qui uel pugnaces feras | uel fugaces bestias aut sectantur uestigiis | aut cubilibus deprendunt aut casu opprimunt : mihi | maius quanto ingenium et lucrum est, qui homines uenor publice ? | sed quos homines ? diuites et pollentes et maxime | litteratos. » — Cf. 31, 13 : « Retia uosmet obsidete, dum percurro cubilia. »
(5) *Quer.*, 58, 7 : « Nescis fortuna mala | nihil esse grauius. »
(6) *Quer.*, 74, 17 : « Diuisio celebretur, quoniam praesto est Arbiter. »
(7) *Quer.*, 17, 21 : « Efferre istos melius est quam laedere. »
(8, *Quer.*, 83, 5 : « Ad legem Porciam Caniniam Torquato et Taurea consulibus. » (Les noms de Torquatus et de Taurea font allusion aux châtiments redoutés par les esclaves et les parasites : le carcan et les coups de nerf de bœuf).

ajoute à la vivacité de la description (1). Il y a là un artifice de style très sûr, que Plaute connaissait bien, et que chez nous Rabelais et Molière n'ont pas ignoré non plus. Enfin l'auteur du *Querolus* n'oublie pas non plus cet art, si remarquable chez Plaute, de représenter les choses sous leur aspect concret et matériel. A deux ou trois reprises on rencontre chez lui de bonnes descriptions d'un réalisme franc, solide, vigoureux. Pour lui, les voleurs ne sont pas seulement des fourbes, mais « le bataillon noir de suie et de fumée qui habite le jour sous terre et la nuit se promène sur les toits, le bataillon qui sait décrocher les agrafes et couper les ceintures (2). » Et quand il parle de l'agent de police, si exécré alors, semble-t-il, du *togatus* comme il l'appelle, il en dessine de pied en cap un portrait fort net : « Va donc, dit le Lare à Querolus qui a envie d'embrasser ce métier, va, prends des vêtements trop courts en hiver, doubles en été ; prends des cothurnes de laine, des souliers sans cesse retombants, toujours détrempés de pluie ou chargés de poussière, gluants de boue et de sueur, prends des bottines minces et molles, adhérentes à la terre, semblables en couleur à la fange qui les couvre ; aie les genoux couverts en été, les mollets nus en hiver, des escarpins pendant les gelées, des bottes serrées pendant la chaleur (3). » Il y a là une abondance de détails qui sont propres à faire la joie des archéologues. Très certainement le poète a voulu tracer devant ses auditeurs une silhouette bien campée, bien reconnaissable par la couleur et le relief des menus traits.

Un sujet simple et gai, des scènes animées, un style pittoresque et familier, voilà ce que l'auteur du *Querolus* a de commun avec Plaute. Il faut ajouter à cela qu'il conserve

(1) *Quer.*, 57, 3 sqq.

(2) *Quer.*, 26, 2 sqq. ; « Illa ubinam fuliginosa, uulcanosa, atra est cohors, | de die sub terra qui habitant, nocte in tectis ambulant, | urbane qui fibulas subducunt, quique balteos | curtant ? »

(3) *Quer.*, 17, 6 sqq. : « Sume tegmina igitur hieme trunca, aestate et duplicia, | sume laneos cothurnos, semper refluos campagos... | quos pluuia soluat, puluis compleat, | caenum et sudor glutinet, sume humili flexos tegmine | calceos, quos terra reuocet, foedet limus concolor. | Aestum uestitis genibus et brumam nudis cruribus, | in socis age capricornos, cancros in tubulis agé. »

aussi les deux personnages qui sont les types favoris de Plaute, l'esclave et le parasite ; il montre le serviteur de Querolus, Pantomalus, grognant et pestant contre son maître (1); et à la fin de la pièce, il suppose que Mandrogéronte, le voleur, se fait parasite, et prononce une longue et amusante profession de foi. Ces deux inventions sont assez peu utiles à la pièce : les plaintes de Pantomalus, vives et piquantes en elles-mêmes, n'ont aucune influence sur la marche de l'action; quant à la vocation de Mandrogéronte pour le métier de parasite, elle est tardive, inattendue, sans rapports avec le reste du caractère du personnage (2). Mais, plus ces scènes sont superflues, plus elles sont significatives en un sens : elles prouvent combien le poète a été docile imitateur de Plaute. Chez Plaute, le parasite et l'esclave sont les personnages essentiels, ceux qui donnent le ton à la comédie, ceux dont la présence ou l'absence fait qu'une pièce est comique ou non ; ici, ils n'ont rien à faire; mais l'auteur ne croit pas pouvoir s'en passer, et les introduit bon gré mal gré dans sa pièce, pour qu'elle ressemble mieux à l'*Asinaria* ou au *Curculio*. On voit par là jusqu'à quel point est poussé son respect des modèles consacrés. Dans la création des personnages, comme dans la conception du sujet, comme dans l'expression, il met son point d'honneur à rester fidèle à la tradition plautinienne.

III

Il n'y reste pas aussi fidèle qu'il le croit cependant, et, par la force des choses, l'influence de l'époque et du milieu est plus puissante encore que son désir de suivre les traces de son maître. Une imitation totale de Plaute n'aurait pu plaire à des gens du quatrième ou du cinquième siècle, et c'est pourquoi un instinct inconscient a poussé l'auteur du *Querolus* à déformer les choses même qu'il empruntait.

(1) *Quer.*, 49-57.
(2) *Quer.*, 83-85.

Par exemple, en ce qui concerne le ton et le style de la comédie, nous venons de voir que le poète gallo-romain se règle souvent sur l'exemple de Plaute; mais il en est séparé par des dissemblances, qui, pour être involontaires, n'en sont pas moins significatives, bien au contraire, et qui l'emportent sur les analogies précédemment signalées. Ainsi on chercherait vainement dans le *Querolus* ces grossièretés, ces plaisanteries libres et hardies, qui sont assez fréquentes chez Plaute, et qui ont dû probablement beaucoup aider à son succès auprès du *popellus tunicatus*. Le *Querolus* est une pièce fort convenable : non seulement il n'offre ni intrigue d'amour ni rôle de femme, mais l'expression en est presque toujours décente; nulle œuvre comique de l'antiquité n'a aussi peu besoin d'être expurgée. — Par contre, si l'auteur n'a pas l'audace de langage de Plaute, il n'en a pas non plus la vigueur. L'expression, chez lui, décèle peu de force imaginative ; elle s'impose rarement par des mots puissants ou des images saillantes ; elle est plus élégante que robuste, plus soignée que spontanée. Ce qui la relève surtout, ce sont des détails remarquables par la netteté, la concision, la finesse du tour. Les *sententiae* n'y sont pas rares : « Un perfide veut tromper autrui : il ne nuit qu'à soi-même (1) ; » « on peut être parjure en se taisant : taire le vrai, dire le faux, cela se vaut (2) ; » « tu veux n'être jamais trompé, ne te fie à personne (3) ; » « la patience passe pour de la mollesse, la vivacité pour de la méchanceté (4). » Plus nombreuses encore sont les antithèses : « on te méprise quand on te connaît : quand on ne te connaît pas, on t'aime (5) ; » « l'homme est bien bizarre : ses inférieurs, il les méprise, ses supérieurs, il les jalouse ; ses égaux, il les querelle (6). » Le dieu Lare dit au vieil Euclion : « Tu as su garder le

(1) *Quer.*, 2, 20 : « Alteri fraudem infert, damnum perfidus sibi. »

(2) *Quer.*, 8, 37-38 : « Peierat... saepe qui tacet : | tantum enim tacere uerum est quantum et falsum dicere. »

(3) *Quer.*, 9, 19 : Vis te non decipi ? — Cupio. — Crediderís nemini. »

(4) *Quer.*, 10, 6-7 : « Patientia desidiae, acrimonia | adsignatur crudelitati. »

(5) *Quer.*, 9, 10-11 : « Te despicit | qui nouit, qui te non nouit diligit. »

(6) *Quer.*, 9, 26-27 : « Res nimium est singularis homo... | minores despicit, maioribus inuidet, ab aequalibus | dissentit. »

trésor pendant ta vie, le lâcher après ta mort (1). » Mandrogéronte se justifie en ces termes d'avoir enlevé l'urne qui a passé pour contenir tantôt les cendres d'un mort et tantôt de l'argent : « Faire un vol ? je ne l'ai pas pu ; un sacrilège ? je ne l'ai pas voulu (2). » Ces élégances, ces arrangements ingénieux, sont, je crois, les procédés de style le plus naturellement fréquents dans le *Querolus*. Ils ne viennent pas de Plaute ; le style de Plaute, plus touffu, plus « cossu », est moins châtié. Ces tournures délicates et sobres rappellent plutôt la manière de Térence : quoique l'auteur du *Querolus* s'en soit bien moins inspiré que de Plaute ; il lui ressemble davantage, et notamment par cet art de parer un peu l'expression, sans qu'elle cesse pourtant d'être simple, par cette espèce de symétrie, à la fois souple et précise, que les anciens appelaient *concinnitas*.

Cette analogie entre Térence et le poète gaulois se retrouve dans la nature de la plaisanterie. Les personnages du *Querolus* ont de l'esprit souvent, mais leur esprit reste discret. Il ne s'étale point, comme chez Plaute, en bouffonneries exubérantes, en tirades intarissables, d'une verve large et, si je puis dire, somptueuse. Il se traduit plutôt par quelques reparties vives et nettes, dont la rapidité même aiguise l'agrément, mais sur lesquelles l'écrivain se garde bien d'insister. C'est plutôt de l'ironie, une ironie un peu voilée, que de la fantaisie comique. On en trouve de nombreux exemples dans les réflexions dont le dieu Lare interrompt les confidences de Querolus au premier acte. Querolus se plaint d'avoir perdu son père : « Voilà qui n'appartient qu'à toi ! qui n'est arrivé à personne (3) ! » Il peste contre son esclave Pantomalus : « Bah ! tu es heureux de n'avoir qu'un Pantomalus ; bien d'autres gens en ont des tas (4). » Lorsque Mandrogéronte s'est fait remettre par Querolus le coffre au trésor en lui persuadant que la mauvaise chance

(1) *Quer.*, 69, 7 : « Thesaurum seruasti uiuus, liberasti mortuus. »
(2) *Quer.*, 79, 8 : « Qui furtum neque potui, sacrilegium neque uolui. »
(3) *Quer.*, 10, 15 : « Speciale hoc plane est | quod nemini antehac contigit. »
(4) *Quer.*, 11, 3 : « Felicem te, Querole, si unus tibi est Pantomalus ! multi habent Pantomalos. »

y est enfermée, il n'exulte pas bruyamment comme ne manquerait pas de le faire un des innombrables fripons dont est peuplé le théâtre de Plaute ; il se contente d'une équivoque lancée à mots couverts, avec un demi-sourire : « Sois tranquille ! tu n'auras plus chez toi ce que tu en as toi-même fait sortir (1). » A son tour, lorsque Querolus est rentré en possession de son bien, il ne prodigue pas à son voleur les injures bouffonnes dont le vocabulaire plautinien est si abondamment fourni ; il se borne à lui retourner sa plaisanterie sur la « lourdeur » de la mauvaise fortune, que lui, magicien, doit bien connaître (2). L'esclave Pantomalus, envoyé en commission chez un ami de son maître, n'est à coup sûr pas très respectueux ; il trancherait trop sur les autres esclaves de comédie : mais son irrévérence ne se traduit pas par des insolences triviales ; lui aussi use de mots à double entente : « Que le ciel t'accorde tout ce que nous, pauvres esclaves, nous souhaitons pour toi (3). » C'est joliment dit ; Pantomalus annonce presque l'huissier de Tartuffe :

> Salut, Monsieur ! le Ciel perde qui vous veut nuire,
> Et vous soit favorable autant que je désire !

Il est plus adroit, mieux éduqué que les esclaves de Plaute, qui n'y mettent pas tant de façons et s'amusent à accumuler sur le dos de leurs maîtres les sottises les plus divertissantes. Par ce genre de comique assez relevé, assez contenu, comme par l'élégance des phrases, l'auteur du *Querolus* fait un peu songer à ces charmantes causeries qui sont la parure des comédies de Térence ; s'il y a ici moins de grâce, c'est par moments la même façon de parler, posément, finement, sans éclats de voix ni éclats de rire, avec une gaieté tempérée et une simplicité surveillée.

On pourrait poursuivre ce rapprochement, et par exemple en ce qui concerne les sentiments des personnages. Entendons-nous : l'auteur du *Querolus* est très loin d'être un

(1) *Quer.*, 59, 11-12 : « Illud non habebis in domo, | quod ipse ex ipsa excluseris. »
(2) *Quer.*, 80, 6-7 : « Nescis, magus, grauius nihil | esse fortuna mala. »
(3) *Quer.*, 62, 12 : « Vtinamque eueniant illa tibi omnia, nos quae optamus seruuli. »

psychologue aussi délié, aussi pénétrant, que Térence. Ce que je veux signaler seulement, c'est que dans son œuvre, comme dans les *Adelphes* ou dans l'*Andrienne*, les caractères ne sont pas du tout exagérés. Tout au contraire, le poète les arrête à mi-chemin de leur développement; jamais il ne leur permet d'aller au bout de leur désespoir ou de leur colère; jamais il ne pousse leurs passions au point où elles deviendraient caricaturales. Ainsi Querolus est, comme son nom l'indique, un mécontent, un grincheux; il se plaint de la mauvaise fortune qui le persécute sans cesse : cela ne l'empêche pas de plaisanter avec le dieu Lare, qui en fait la remarque et l'en félicite (1); d'ailleurs, il avoue qu'il n'est pas à proprement parler malheureux, mais seulement par comparaison (2); voilà un révolté bien accommodant! Aussi n'est-on pas surpris, à la fin de la pièce, de le voir pardonner si facilement à Mandrogéronte sa tentative d'escroquerie; il est bien un peu irrité, mais il suffit que son ami et voisin Arbiter lui conseille le pardon des injures, « la seule vraie victoire (3) », dit-il, qu'il lui parle de miséricorde ou « d'humanité (4) », pour qu'il se décide à ne pas poursuivre Mandrogéronte, et même à l'accueillir à son foyer comme parasite. Cette modération est assez curieuse chez un homme qui a été tout d'abord présenté comme un bourru insociable. L'esclave Pantomalus en fournit un autre exemple, plus frappant peut-être encore, si l'on se souvient de l'ardeur avec laquelle les esclaves de Plaute se déchaînaient contre leurs maîtres. Celui-ci déclame contre le sien dans un long monologue; mais sa colère ne le rend pas injuste. Il commence par reconnaître que Querolus n'est pas un méchant homme : « Il n'est pas dangereux, dit-il, mais seulement désagréable et rancunier (5). » Un peu plus loin, il

(1) *Quer.*, 7, 7-8 : « Hei etiam de meo istud, in malis | tute quod commode iocaris. »

(2) *Quer.*, 14, 5-6 : « Bene | mecum agitur, sed iuxta alios male. »

(3) *Quer.*, 77, 9 : « Ignosce ac remitte iniuriam, haec uera est uictoria. »

(4) *Quer.*, 82, 2-3 : « Humanum fuisse ac misericordem te scio | semper. »

(5) *Quer.*, 49, 3-4 : « Non ille est homo quidem | periculosus, uerum ingratus nimium et rancidus. »

ajoute que son maître n'est pas avare; il se plaint seulement de sa brutalité et de ses cris (1). Les esclaves, chez Plaute, ne s'embarrassent pas de telles distinctions; pour eux, le maître, c'est l'ennemi; ils en disent tout ce qu'on peut dire, font contre lui tout ce qu'on peut faire : Pantomalus est bien plus raisonnable. C'est qu'au fond il n'est pas mécontent de son sort : il voit bien les ennuis des hommes libres, et aime autant cette vie servile, où la sujétion est compensée par la tranquillité, où les plaisirs sont sûrs, sinon distingués, et dont toute inquiétude est bannie (2). Ce sont là des sentiments bien calmes, bien pondérés. Pantomalus est fort loin des rebelles endiablés que sont les esclaves de Plaute, à moindre distance, par contre, des serviteurs paisibles, un peu malicieux seulement, mais soumis, qu'on trouve dans les *Adelphes* ou dans l'*Hécyre*.

Ainsi donc, qu'il s'agisse du style, de la plaisanterie ou des caractères, nous rencontrons toujours chez l'auteur du *Querolus* une tonalité « moyenne », qui le distingue de Plaute et évoque plutôt le souvenir de Térence. Cette ressemblance ne vient pas d'une imitation, je l'ai dit : elle s'explique parce que Térence et le poète gallo-romain ont en vue des publics sensiblement analogues. Malgré la distance chronologique, l'entourage de Scipion, auquel Térence songeait plus qu'à la plèbe, et le cercle de Rutilius ont ceci de commun que ce sont des sociétés aristocratiques. La bonne compagnie a toujours certaines tendances qui persistent à travers les âges : dans l'expression, elle préfère un langage simple et clair, avec quelques ornements de bon goût, à des phrases trop hautes en couleur et trop audacieuses; s'il s'agit d'esprit, elle aime mieux les effets de finesse que les effets de force, l'ironie adroite que l'hilarité débridée; dans les personnages qu'on lui présente, elle apprécie peu les peintures outrancières; les demi-teintes lui plaisent davantage, parce qu'elles sont plus vraisemblables, et aussi plus

(1) *Quer.*, 55, 8-9 : « Non tamem in suos | auarus est : solum illud est, quod nimium crebro uerberat | semperque clamat. »

(2) *Quer.*, 56, 23-24 : « Nobis cotidie nuptiae. | natales, dibacchationes, ancillarum feriae. »

délicates à observer. Qu'ils le veuillent ou non, les poètes qui travaillent pour elle se modèlent sur ses goûts, et voilà pourquoi l'auteur du *Querolus*, qui se croyait un disciple de Plaute, offre plutôt une image effacée de Térence.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule influence que la vie mondaine ait exercée sur cette comédie : on en retrouve l'empreinte dans la morale que professent la plupart des personnages. Cette morale n'est pas très austère ; elle n'a rien de l'intransigeance farouche des philosophes de profession. Au début de la pièce, le dieu Lare provoque et reçoit la confession de Querolus, et cette confession est assez suggestive. Querolus reconnaît qu'il a commis quelques peccadilles de jeunesse, de ces bons tours « qu'on a l'habitude de vanter (1) », qu'il a sur la conscience des adultères, des calomnies et des parjures (2), qu'il a souhaité la mort de son beau-père et de sa belle-mère (3), et cela ne l'empêche pas de se proclamer innocent de tout crime (4). Il est très étonné que le dieu relève de pareilles vétilles, et s'excuse en déclarant que tout le monde en fait autant. La calomnie : « Qui est-ce qui dit la vérité (5) ? » L'adultère : « C'est une chose qu'on ne peut ni permettre ni empêcher. Si tu vas par là, il n'y a pas un innocent (6). » Les malédictions contre ses proches : « Voilà encore des fautes communes à tous (7). » Le parjure : « Vas-tu aller chercher des choses de tous les jours, des bagatelles (8) » ? Et au fond le Lare a bien l'air d'être du même avis : il le raille malicieusement de ses prétentions à la vertu, mais n'est pas très scandalisé de toutes ces défaillances ; il passe vite sur les points qu'il signale (9), et, pour parler comme Molière, ne les examine point « dans la grande

(1) *Quer.*, 8-7 : « Adulescens quaedam feci, fateor, laudari quae solent. »
(2) *Quer.*, 8, 9-10, 11-12, 24-26.
(3) *Quer.*, 8, 17-19.
(4) *Quer.*, 8, 4 : « Scelus nullum scio. »
(5) *Quer.*, 8, 10 : « Quis uerum dicit ? istud commune est : abi ! »
(6) *Quer.*, 8, 13-15 : « Hoc est quod nec permitti nec potest | prohiberi... Ad haec reuocas si tu me, est innocens nemo. »
(7) *Quer.*, 8, 19 : « Ecce iterum generalia. »
(8) *Quer.*, 8, 25-26 : « Illa tu | nunc requiris cottidiana et iocularia ? »
(9) *Quer.*, 8, 9 : « Transeamus istud. » — 28 : « Transeamus istud. »

rigueur ». De sorte que les deux interlocuteurs, quoiqu'ils soient en désaccord, ne diffèrent pas radicalement par leur façon de voir en pareille matière : si Querolus est très indulgent pour lui-même, le dieu n'est pas bien exigeant, et l'on en peut conclure que ni le poète ni le public ne l'étaient davantage. Il leur suffisait de constater les défauts de leurs semblables ; ils ne songeaient guère à s'en indigner bruyamment, encore moins à s'en étonner.

Par contre, si les vices ne sont pas, dans cette pièce, flétris avec une violence fort rigoureuse, les qualités mondaines y sont hautement prisées. On s'en aperçoit dès le prologue, où l'auteur semble avoir peur de froisser les spectateurs par de trop vives critiques : il se justifie en alléguant l'exemple des vieux comiques, dont la plaisanterie était assez hardie, mais supplie ceux qui l'écoutent de ne pas prendre ses attaques pour eux : « que personne ne se croie atteint de ce qui vise tout le monde, ni ne se fasse un grief personnel de railleries générales (1) ». Ces précautions rappellent celles qu'Ausone met dans la bouche de son Chilon dans le *Jeu des Sept Sages* : Chilon, ayant à commenter la maxime πλεῖστοι κακοί, a bien soin de déclarer que les personnes présentes n'y sont pas englobées (2). On voit par là combien les scrupules de politesse hantaient tous ces écrivains. — De la pièce même, on pourrait extraire aussi quelques règles de courtoisie. Si l'on veut réussir dans le monde, il faut être discret, cacher sa pensée, et compter là-dessus plus que sur tous les festins et bombances (3). Il faut aussi ne pas trop tenir à l'argent : le dieu Lare décrit ironiquement la vie du calculateur qui entasse sans cesse, mais qui se fait détester toute sa vie pour gagner de belles funérailles (4). Surtout il ne faut pas trop exiger

(1) *Quer.*, Prol., 15 sqq : « In ludis ueterem atque dictis nobis ueniam exposcimus : | nemo sibi arbitretur dici quod nos populo dicimus, | nec propriam sibimet causam constituat ex communi ioco. »

(2) Aus., *Lud. Sept. Sap.*, 194-195 : « Nam populus iste quo theatrum cingitur | totus bonorum est. »

(3) *Quer.*, 9, 29 sqq : « Συμπόσια, comessationes, uinum, turbas respue. » | Conuentus uero et dibacchationes et ioca friuola | amorem non quaero ut pariant : odiorum utinam nihil darent ! — Illos mihi tu narras qui totum occultant ? nimium uel cati | uel felices sunt. »

(4) *Quer.*, 18, 7 : « Omnemque aetatem exosus agito, funus ut lautum pares. »

d'autrui : « ne sois trop intime avec personne ; plus tu voudras t'attacher quelqu'un, plus il faudra user d'un lien délicat (1). »

C'est pour avoir méconnu ces sages préceptes que le héros de la pièce a tant à se plaindre de son sort. La conception de son caractère montre combien sont importantes, aux yeux du poète, les lois de la vie de société. Querolus a pu commettre des fautes : nous avons vu qu'il les reconnaît, mais on n'y insiste pas beaucoup. Ce qui le rend ridicule, ce qui justifie, dans l'intention de l'auteur, les mésaventures qui lui arrivent, c'est son mauvais caractère. Il est le type des gens mécontents de tout. Il gronde après son valet (2), après ses amis (3), après son voisin (4), après les dieux même (5). Les obligations du monde lui répugnent ; il suffit de le voir entrer en s'écriant : « Bon ! voilà encore leur assommant « Bonjour, Querolus ! » A quoi sert de dire bonjour à tant de personnes, à droite, à gauche ? et quand cela servirait, en serait-ce moins ennuyeux (6) ? » On le voit, le Lare n'a pas tort de le traiter de « misanthrope (7) », et, *si parua licet componere magnis*, on oserait presque dire que l'auteur de cette pièce a tracé comme une ébauche, bien imparfaite, de l'Alceste de Molière, qu'il s'est proposé, lui aussi, d'être « un législateur des bienséances du monde ». Au surplus, la misanthropie déplaît forcément à notre caractère national, si plein d'humeur sociable ; elle répugne aussi à toutes les sociétés distinguées et raffinées, qu'elle ruinerait par la base si elle se généralisait : double raison pour que le poète du *Querolus* ait précédé Molière dans ses attaques contre

(1) *Quer.*, 9, 23-24 : « Nulli te nimis sodalem feceris. Quem uolueris | tibimet tu maxime obligare, tanto leuius nectito. »

(2) *Quer.*, 11, 1-2 : « Seruus mihi est quem tolerare nequeo. »

(3) *Quer.*, 9, 9-10 : « Nemo mihi magis | molestus est quam familiaris. »

(4) *Quer.*, 13, 2 : « Vicinus mihi qui solus malus est. »

(5) *Quer.*, 3, 1-3 : « Iste noster, sicut nostis, omnibus molestus est : ipsi, fas si est, deo homo ridiculo iracundus, itaque magis | ridendus. »

(6) *Quer.*, 5, 5 sqq : « Ecce iterum rem molestam eam : | « Salue, Querole ! » Istud cui bono tot hac atque illac hominibus | hanc sic dicere ? etiam si prodesset, ingratum foret. »

(7) *Quer.*, 5, 8 : « Est misanthropus hercle hic verus. »

l'humeur sauvage et grincheuse, et dans son estime pour la courtoisie affable et accommodante.

IV

Ce qui appartient plus en propre à la comédie gallo-romaine, ce sont ces préoccupations de philosophie, pas toujours très claires ni très adroitement introduites, mais curieuses en elles-mêmes. Il y a là une marque de l'époque où elle a été composée, et où le goût des recherches et des discussions de cette sorte semble avoir été vif : qu'on se rappelle les vers d'Ausone sur la doctrine pythagoricienne, son exposition dramatique des maximes des Sept Sages, etc. Ici également il est question plus d'une fois de philosophie. Les reproches du dieu Lare aux hommes qui ne s'inquiètent que de la santé de leur corps sans songer à celle de leur âme (1), l'examen de conscience qu'il fait subir à Querolus (2), tout cela, à n'en pas douter, vient des dissertations et exhortations morales stoïciennes. Mais la grande question qui, visiblement, passionne l'auteur de la pièce, c'est celle du « pourquoi » des événements humains. La causerie philosophique de son protecteur Rutilius, où il a pris l'idée première de sa comédie, était consacrée à railler ceux qui se plaignent de leur sort (3). C'est ce travers qu'il a incarné dans le personnage de Querolus : l'étude de ce caractère, et par suite la conception totale de l'œuvre, sont donc dominées par l'idée du « destin », *fatum*, de ses rapports avec l'existence de chacun de nous, du sens de notre vie et des lois qui y président. Cela est nettement indiqué par une des questions que Querolus pose dès le début au Lare quand celui-ci s'est révélé à lui : « Est-ce que tu peux connaître et révéler l'explication des affaires humaines? Je ne te demande qu'une seule chose : pourquoi les

(1) *Quer.*, 21, 7 sqq : « Videntur, o Querole, inbecilla tantum uobis corpora : | quantum animus est infirmior ! »

(2) *Quer.*, 8 sqq.

(3) *Quer.*, Ded., 13-14 : « Illos meministine solitum, qui fata deplorant sua, ridere tete ? »

méchants sont-ils heureux et les justes malheureux (1) ? » Voilà, en termes très précis, la thèse discutée dans la comédie ; c'est si bien une thèse philosophique que la formule même dont se sert Querolus ressemble singulièrement au sous-titre du *De providentia* de Sénèque : *quare aliqua incommoda bonis uiris accidant, cum prouidentia sit.*

La question du destin est donc nettement posée. Voyons comment elle est résolue. D'abord il faut distinguer les préjugés populaires et les opinions philosophiques. Les premiers sont représentés dans la pièce par le groupe des trois voleurs, et principalement par Mandrogéronte, les secondes par le dieu Lare. Mandrogéronte et ses complices mentionnent, sur les puissances qui règlent les événements de la vie humaine et sur les moyens de prévoir leur action, une masse de superstitions on ne peut plus curieuses pour les historiens et archéologues. Parfois ils sont les premiers à s'en moquer : lorsque Mandrogéronte déclare gravement à Querolus que « le sort de chacun dépend de l'heure qu'il est (2) », ou lorsque, dans un boniment étourdissant de verve, il énumère toutes les forces mystérieuses dont nous sommes les jouets, les Planètes puissantes, les Oies importunes, les Têtes-de-Chiens farouches, les Harpyes, les Chèvre-pieds, les Furies, les Noctambules, les Singes, les Poils-de-bouc, les Chouettes, les Striges nocturnes, avec les attributions horrifiques de chacune (3), il parodie le langage des charlatans, et s'amuse aux dépens de son auditeur trop naïf. Ailleurs, au contraire, il semble bien partager les croyances de la foule, et avec lui ses deux dignes acolytes Sardanapallus et Sycofanta. Ils croient aux songes ; au début nous les voyons tous troublés parce qu'ils ont rêvé de choses sinistres (4) ; puis ils se rassurent en se disant que « c'est en contraire sens

(1) *Quer.*, 7, 11-sqq : « Rerumne rationem tibi | humanarum licitum est nosse atque exponere ?... Vnum solum est, mihi uolo | responderi unde : quare iniustis est bene, et iustis male. »

(2) *Quer.*, 48, 6 : « Nescis, Querole, fatum ac decretum momentis regi ? »

(3) *Quer.*, 36, 2-3 : Planetae | potentes, anseres importuni, et cynocefali truces. » 37, 6-7 : « Arpyiae, capripedes, furiae, noctiuagae, simiae, hirquicomantes, ululae, nocturnae striges ».

(4) *Quer.*, 29.

qu'un songe s'interprète (1) », comme dit Corneille. C'est d'ailleurs, à cette date, une opinion assez répandue, et Ausone y fait allusion dans *l'Ephemeris* (2). De même qu'aux rêves, nos trois coquins croient aux présages. Après leur mésaventure ils s'en prennent à eux-mêmes, à leur négligence des signes défavorables : « Cela ne me serait pas arrivé, dit Sycofanta, si j'avais ajouté foi aux cris du geai (3). — Et moi, reprend Sardanapallus, je n'aurais pas donné dans le piège si j'avais suivi les avertissements du chien à courte queue qui m'a mis en sang les mollets (4). » Il est aisé de voir que l'auteur s'égaie à nous retracer les préjugés des petites gens, à nous montrer par quelles humbles et niaises croyances ils essaient d'expliquer ou même de prévoir les caprices du sort.

Quant à lui, il prend la question plus au sérieux, et c'est un dieu, le Lare domestique, qu'il charge d'exposer sa conception du destin. A vrai dire, cette conception n'est peut-être pas parfaitement définie. Le dieu Lare entreprend de démontrer à Querolus, qui se plaint sans cesse de sa situation, premièrement que, s'il est malheureux, c'est de sa faute, et deuxièmement qu'il n'est pas malheureux (5) : ces deux propositions ne s'accordent peut-être pas très harmonieusement ensemble. Et dans le cours de la discussion, il y a d'autres incohérences. A un moment, le dieu dit à Querolus que, s'il a été ruiné par le mauvais temps, les autres ont eu à subir d'autres fléaux : « il y a plus d'une peine pour punir les hommes (6) », d'où l'on peut conclure que les coups du destin sont de justes châtiments. Mais ailleurs, en réponse à une question de Querolus, il déclare qu'il y a bien quelques justes

(1) *Quer.*, 29. 14 : « Funus ad laetitiam spectat, lacrimae adrisum pertinent. »

(2) Aus., *Ephem.*, VIII, 32-33 : « Sunt et qui fletus et gaudia controuersum | coniectent ».

(3) *Quer.*, 65, 15-16 : Istaec ego | non pertulissem, si recinenti credidissem graculae. »

(4) *Quer.*, 65, 17 sqq. : « Ego in laqueos non incidissem, curti seruassem canis | si monita. — Egredienti mihi ad angiportum suras omnes conscidit. »

(5) *Quer.*, 9, 2-3 : « Primum contra meritum tuum non miserum te esse ut comprobem, | secundo, etiam felicem iam nunc tete esse ipse intellegas. »

(6) *Quer.*, 12-3 : « Non uno genere puniuntur homines. »

dans l'humanité, et que ce sont les plus malheureux de tous (1) : le destin n'aurait donc aucune valeur morale ? ses décisions ne seraient donc nullement des sanctions? Il y a là une contradiction que le poète n'approfondit pas. — Il en existe une autre peut-être aussi, entre l'idée de la toute-puissance du destin, maintes fois exprimée, et celle de l'intervention des dieux ; le Lare se vante de modérer les arrêts du sort, de hâter la venue des biens et d'adoucir les maux (2) : la destinée ne serait donc pas inéluctable ? Cependant, en général, l'objet de toutes les scènes où figure le dieu Lare est de faire l'apologie du destin, de le montrer tout-puissant, supérieur aux plaintes comme aux curiosités humaines : « Je veux, annonce le dieu aux assistants, je veux réfuter la vaine science des hommes ; vous allez entendre discuter la Destinée et un mortel : à vous de juger (3). » Il rétorque donc tous les griefs de Querolus. Il lui propose de choisir une autre condition, n'importe laquelle (4), en ayant soin seulement de lui faire remarquer les inconvénients de chacune, si bien que le pauvre Querolus, embarrassé entre tant de partis tous désavantageux par quelque endroit, finit par demander à rester tel qu'il est (5). Le dieu triomphe, et c'est alors qu'il promet à son adversaire vaincu de lui faire arriver une bonne chance sur laquelle il ne compte pas. Mais il s'étend, avec une insistance paradoxale, sur la façon inattendue dont la fortune entrera dans la maison de Querolus ; c'est malgré lui qu'il sera riche et heureux (6). « Va, tout ce qui sera contre ton intérêt, fais-le. Si on te trompe, aie

(1) *Quer.*, 21-14 : « Sunt aliqui, fateor, iusti prope, sed prima est horum calamitas »

(2) *Quer.*, 1, 3-4 : « Decreta ego fatorum tempero : | si quid est boni, ultro accerso ; si quid grauius, mitigo. »

(3) *Quer.*, 3, 3-5 : « Disserere cum istoc uolupe est, et scientiam | hominum confutare uanam : fatum iam nunc et hominem | itaque e diuerso audietis; uos iudicium sumite. »

(4) *Quer.*, 15, 2-5 : Tu dicito | fortunam, cuius tibi condicio placeat : sortem autem dabo | uolueris quam ipse, iam nunc. Tantum illud memento, ne putes | posse te aliquid deplorare atque excipere, unde aliquid legeris. »

(5) *Quer.*, 21, 15-16 : « Meam | mihi concede sortem, quando melius repperi nihil. »

(6) *Quer.*, 23, 14-15 : « Velis nolis, hodie bona | aedes fortuna intrabit tuas. »

confiance ; si on te tend des pièges, aides-y ; si des voleurs viennent chez toi, accueille-les à bras ouverts. — Des voleurs, des brigands chez moi ? A quoi bon ? — Pour qu'ils te dérobent ce qui peut te rester d'espoir ou de ressource. — Pourquoi ? — Pour que tu sois riche. — Comment ? — En perdant tous tes biens. — Pourquoi ? — Pour que tu sois heureux. — Comment ? — En étant malheureux (1). » Querolus est ahuri, ce qui se comprend. Et, involontairement, il exécute les ordres du Lare ; il se laisse voler, mais les voleurs sont plus volés encore que lui-même, et finalement l'argent lui revient. Ce qui prouve, comme le disait le Lare au Ier acte, que « les biens que la divinité accorde ne peuvent être enlevés (2), » ou encore, comme il le répète au Ve acte, « qu'on ne peut rien perdre ni rien gagner sans l'aveu de celui qui peut tout (3) ». Ces deux formules, l'une au début de la pièce, l'autre vers la fin, encadrent l'aventure de Querolus et de Mandrogéronte, qui en est la démonstration ou l'illustration. Querolus lui-même, en se remémorant la prédiction de son divin protecteur, reconnaît « le bienfait de la divinité (4) ». Le destin a été plus puissant que lui, et plus malin, et d'autre part, il n'a pas à s'en plaindre : décidément, la puissance suprême sait mieux que nous ce qu'il nous faut.

On voit de quels éléments est formée cette comédie du *Querolus* : éléments complexes, hétérogènes, dont l'imparfaite association est peut-être le plus gros défaut de l'œuvre. Il y a trop de choses dans cette pièce, on ne sait plus très bien ce que l'auteur veut faire. Il oscille entre divers sujets

(1) *Quer.*, 23, 1 sqq. : « Vade iam nunc, et quicquid contra te est facito... Fallenti credito, et operam accommoda | circumuenienti atque adsensum. Fures si ad te uenerint, | excipe libenter... — Fures mi ac praedones cui bono? | — Vt, si quid tibi spei est aut praesidii, totum auferant | — Cur ita ? — Vt sis diues. — Quomodo ? — Bona si perdideris tua. | — Quamobrem? — Vt sis felix. — Quomodo ? — Si fueris miser. »

(2) *Quer.*, 2, 13-14 : « Homines ut agnoscant nemini | auferri posse quod dederit deus. »

(3) *Quer.*, 69, 8-10 : « Omnes itaque nunc homines intelligant neque perdere | neque ualere adipisci aliquid, nisi ubique totum ille qui potest faueat. »

(4) *Quer.*, 71, 5 : « Diuinitatis bonum ».

parce qu'il subit diverses influences. Pour amuser ses auditeurs, et aussi pour rester fidèle à une tradition littéraire, il cherche des situations amusantes et imprévues : le quiproquo des voleurs qui prennent la cassette pour une urne funéraire, la situation de Querolus dupé pour son bien, etc. D'un autre côté, son sentiment des convenances mondaines le pousse à dessiner, d'un crayon satirique, le portrait du grincheux, du misanthrope. Et enfin les préoccupations philosophiques de son époque l'amènent à traiter la question de la destinée. Il fait tout cela alternativement, mais sans fondre ensemble ces différentes intentions. Il le pourrait fort bien. On comprendrait, par exemple, une pièce où l'humeur bourrue et sauvage de Querolus serait punie par des événements qui en découleraient directement, où son propre travers se chargerait de lui rendre la vie insoutenable. Et on se représenterait bien aussi une comédie « à thèse », vraiment digne de ce nom, où le problème de la destinée serait abordé avec plus de netteté, plus approfondi, et traité à l'aide d'une intrigue moins puérilement anecdotique que celle-ci. Ici, au contraire, l'intrigue de vaudeville, la peinture de caractère et la dissertation philosophique sont seulement juxtaposées sans se pénétrer réciproquement. Querolus serait l'homme du monde le plus accommodant que les aventures qui lui surviennent n'en seraient pas changées : le caractère, ici, n'a pas de répercussion sur l'action matérielle. Quant à la thèse philosophique, outre qu'elle est un peu vague, les faits sont bien légers, bien insignifiants, pour lui permettre de s'imposer avec force.

Il n'y a donc pas beaucoup d'unité dans la comédie, par suite pas beaucoup d'art, quel que soit d'ailleurs l'agrément de certains détails. Mais elle n'est pas mal écrite, elle n'est pas ennuyeuse, et surtout la confusion même que j'y signale nous montre bien quelles sont les dispositions des auditeurs du *Querolus*. Ce sont à la fois des gens gais, qui veulent du rire; des gens lettrés, qui veulent une certaine finesse de tour ; des gens du monde, qui veulent qu'on les égaie aux dépens des malotrus grognons ; des philosophes, qui veulent qu'on leur parle de questions sérieuses. L'auteur cherche à

satisfaire toutes ces exigences, un peu pêle-mêle; il y réussit, et sa pièce, justement par ce qu'elle a de légèrement incohérent, est une image complète et vraie de son public.

CHAPITRE V

UN GRAND FONCTIONNAIRE GALLO-ROMAIN

LE POÈTE RUTILIUS NAMATIANUS

Le poème assez court, et probablement incomplet, où Rutilius Namatianus raconte le commencement de son voyage de Rome en Gaule, a souvent été étudié, mais peut-être pas toujours dans un esprit de saine et parfaite impartialité. Comme l'auteur passe, à tort ou à raison, pour l'ennemi du christianisme, et qu'il est en tout cas celui de la vie monastique, la question « cléricale », si j'ose m'exprimer ainsi, a un peu brouillé le jugement de plusieurs des critiques qui s'en sont occupés. D'honnêtes et pieux compilateurs comme Baronius, Moreri, Baillet, Tillemont, plus tard des écrivains religieux comme Ozanam et Collombet, lui ont aigrement reproché ses vers contre les moines, tandis que l'historien anti-chrétien Gibbon n'a guère trouvé à admirer chez lui que ces mêmes vers. D'autre part, ce voyage entrepris en des temps si troublés, au milieu des ruines du monde ancien, à la veille de la chute de Rome, par un Gaulois cependant pénétré d'adoration pour la grandeur romaine, ce voyage a semblé à maints commentateurs un spectacle grandiose et troublant ; leur imagination s'est échauffée là-dessus, s'est épanchée en tirades poétiques et sentimentales, en considérations philosophico-historiques, que l'on trouvera par exemple dans les articles

d'Ampère et de Philarète Chasles (1). Villemain est même allé jusqu'à instituer, entre l'*Itinéraire* de Rutilius et... le *Childe Harold* de Byron, un parallèle au moins imprévu (2), que le bon Rutilius, sage fonctionnaire, honnête stoïcien, correct versificateur, n'aurait pas lu sans un peu de surprise ! Il est peut-être temps d'apprécier le poème de Rutilius d'une façon plus simple, sans préoccupation religieuse ni illusion romantique, et l'occasion en est fournie naturellement par le gros volume que M. Vessereau vient de lui consacrer (3). On trouve en effet dans ces quatre cents pages amplement de quoi connaître notre poète : une édition qui rectifie sur plusieurs points celles de Zumpt, de Lucian Müller et de Bæhrens ; une traduction qui rend avec clarté le sens de l'original, sans en égaler toujours la vivacité et la finesse ; une histoire très minutieuse du texte et des travaux dont il a été l'objet depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours ; de longues et savantes recherches sur la carrière de Rutilius et des parents et amis qu'il mentionne ; des observations judicieuses sur les idées, le style, la langue et la versification de son poème. Il y a sans doute des points sur lesquels je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. Vessereau ; il y en a notamment sur lesquels il me paraît avoir légèrement surfait son auteur, ce qui est le vice à peu près inévitable dans toutes les monographies. Mais la plupart du temps il a vu juste, et il me semble qu'en réunissant les matériaux épars dans sa consciencieuse étude, en insistant peut-être un peu plus qu'il ne l'a fait sur certains traits caractéristiques, on peut se faire une idée assez exacte, non seulement de Rutilius, mais du groupe auquel il a appartenu. C'est ce que je vais essayer.

I

Pour cela, il n'est pas inutile de savoir quelle est au juste la nature de son poème, et ce qu'il a voulu faire en le com-

(1) Ampère, *Revue des Deux Mondes*, juin 1835. — Ph. Chasles, *ibidem*, avril 1842.

(2) Villemain, *Biogr. Univ.*, art. Byron.

(3) Vessereau, *Cl. Rutilius Namatianus*, Paris, Fontemoing, 1904.

posant. C'est peut-être ici que je me séparerai le plus complètement de son récent commentateur. « Le poème, dit M. Vessereau, dut être composé au jour le jour, on pourrait presque dire heure par heure. L'emploi constant de l'indicatif présent, l'absence de liaison entre les différentes observations ou les différents épisodes, le caractère très précis de beaucoup de remarques qui semblent avoir été notées au fur et à mesure que les faisait le poète le long de sa route, tout nous fait supposer que l'œuvre n'a pas pu être composée à la fin du voyage. » S'il en était ainsi, si réellement nous avions sous les yeux un « journal », ou pour mieux dire un « calepin » de notes de voyage, nous devrions nous en applaudir : ce serait en effet une des œuvres les plus franches, les plus spontanées de la littérature latine, une œuvre qui serait encore moins apprêtée que les Commentaires même de César et à laquelle on ne pourrait guère comparer que certaines lettres de Cicéron. Par malheur, les arguments de M. Vessereau me paraissent peu convaincants. L'emploi du présent narratif n'est qu'un procédé de style destiné à donner plus de vivacité au récit ; usuel même en prose, il est encore plus naturel en poésie, pour éviter la lourde monotonie dont les formes du parfait ou de l'imparfait surchargeraient les vers. Les diverses parties du récit sont simplement juxtaposées, cela est vrai, mais cela ne prouve pas qu'elles aient été composées isolément : l'auteur suit ici l'ordre des jours, comme les historiens, Tite-Live ou Tacite, suivent celui des années, sans se soucier d'établir des transitions factices entre des événements qui n'ont qu'un lien chronologique ; il n'y a de cela rien à conclure. Et enfin la précision des détails peut aussi bien s'expliquer dans un poème écrit après coup sur des souvenirs encore récents, que dans un ouvrage rédigé au jour le jour.

Au surplus, bien des indices combattent l'hypothèse d'une improvisation. La forme du livre est très soignée. M. Vessereau le reconnaît lui-même en ce qui concerne la métrique ; une statistique rigoureuse, dans le détail de laquelle je ne puis entrer, l'amène à cette conclusion que Rutilius, pour la structure de ses vers, suit des règles plus étroites que celles de

ses prédécesseurs. Le style témoigne également d'un travail fort appliqué. Tels vers ne valent guère que par l'habileté, la virtuosité même dont ils font preuve : ce sont de vrais tours de force que ceux où Rutilius, à l'aide d'ingénieuses périphrases, réussit à énoncer la date de son voyage (1), ou bien les dimensions géographiques de la péninsule italienne (2). Lors même qu'il ne s'amuse pas à ces prouesses, il se plaît tout au moins à donner à ses phrases cet arrangement antithétique, cette symétrie précise et élégante que les écrivains anciens recherchent volontiers. En voici quelques exemples. Au sujet de Rome, le poète dit que « sa clémence victorieuse modère la force de ses armes (3), » « qu'elle vainc ceux qu'elle a craints, et aime ceux qu'elle a vaincus (4). » Parlant d'une place forte où les Romains ont trouvé un refuge pendant l'invasion, il la félicite d'être « si près pour les Romains et si loin pour les Goths (5). » Il appelle les Juifs « la nation vaincue qui écrase ses vainqueurs (6), » et, en s'indignant contre les moines, il s'étonne qu'on puisse « craindre les présents de la fortune en redoutant ses rigueurs, se rendre volontairement malheureux de peur d'être malheureux (7). » Il salue son ami Albinus de cet éloge qui affecte la forme sentencieuse si fréquente dans les épitaphes : « par l'âge, un enfant ; par le sérieux, un vieillard (8). » Il loue un autre de ses amis, Protadius, d'avoir une telle force d'âme que les grandes choses lui paraissent petites et les petites grandes (9). Il définit ingénieusement l'effet moral de la satire : « en blâmant le mal, elle enseigne le bien (10). » Dans son invective contre Stilichon, il l'accuse d'avoir ouvert aux

(1) Rutil., I, 183-184 : « Et iam nocturnis spatium laxauerat horis | Phoebus Chelarum pallidiore polo. »
(2) Rutil., II, 21-30.
(3) Rutil., I, 69 : « Mitigat armatas uictrix clementia uires. »
(4) Rutil., I, 72 : « Quos timuit superat, quos superauit amat. »
(5) Rutil., I, 336 : « Tam prope Romanis, tam procul esse Getis. »
(6) Rutil., I, 398 : « Victoresque suos natio uicta premit. »
(7) Rutil., I, 441-442 : « Munera fortunae metuunt, dum damna uerentur. | Quisquam sponte miser ne miser esse queat? »
(8) Rutil., I, 470 : « Vitae flore puer, sed grauitate senex. »
(9) Rutil., I, 553-554 : « Mens inuicta uiri pro magnis parua tuetur | pro paruis animo magna fuere suo. »
(10) Rutil., I, 606 : « Dumque malos carpit, praecipit esse bonos. »

Barbares les portes de l'Italie, si bien que Rome « était prisonnière avant d'être prise (1) », et, par une série d'énergiques antithèses, il le compare à Néron : « l'un a tué une mère mortelle, l'autre une mère immortelle ; l'un sa propre mère, l'autre celle du genre humain (2). » M. Vessereau a bien remarqué toutes ces oppositions d'idées et de mots, si fréquentes chez Rutilius comme chez tous les écrivains de la même époque ; il les explique par le fait que presque tous ces auteurs sont, consciemment ou non, des polémistes. Il est plus simple, à mon sens, d'y voir la trace laissée par l'éducation des rhéteurs, laquelle faisait une large place à ces rapprochements et balancements de phrases. Du moins la répétition incessante de cette tournure, dans une œuvre d'ailleurs assez courte, prouve bien que nous n'avons pas sous les yeux un écrit de premier jet, mais un livre rédigé avec beaucoup de soin et d'art.

Cet art va même jusqu'à l'artifice, jusqu'à la recherche. Il y a de la préciosité chez Rutilius. Ainsi, les défaites de Rome, si souvent suivies de victoires, deviennent dans ses vers des « pertes avantageuses (3) », et les sentiments un peu confus qu'il éprouve devant la statue de son père, mort depuis quelque temps et resté très populaire dans sa province, sont appelés par lui « une joie triste (4). » En décrivant une ville élevée sur un môle au milieu des flots, il dit que pour l'édifier il a fallu commencer par « bâtir le sol (5). » Et n'est-ce pas de la préciosité enfin que de s'excuser en ces termes de publier deux volumes au lieu d'un seul ? « Je partage entre deux ouvrages la rougeur tremblante qu'il eût mieux valu soutenir d'un seul coup (6). » Ces trouvailles d'expression peuvent ravir ceux qui aiment le raffinement, mais à coup sûr elles sont incompatibles avec l'idée d'une composition spontanée, à bâtons rompus.

(1) Rutil., II, 50 : « Et captiua prius quam caperetur erat. »
(2) Rutil., II, 59-60 : « Hic immortalem, mortalem perculit ille, | hic mundi matrem, perculit ille suam. »
(3) Rutil., I, 122 : « Ditia damna. »
(4) Rutil., I, 578 : « Gaudia maesta. »
(5) Rutil., I, 530 : « Quique domum posuit, condidit ante solum. »
(6) Rutil., II, 9-10 : « Partimur trepidum per opuscula bina ruborem, | quem satius fuerat sustinuisse semel. »

Le fond même de l'ouvrage ne s'y prête guère non plus. Si les détails topographiques ou descriptifs ont été suggérés par le voyage lui-même, à côté d'eux, d'autres passages décèlent l'intention de faire une œuvre plus relevée. Ce sont, par exemple, les sentences (encore une marque de l'influence de la rhétorique), les maximes que Rutilius entremêle gravement à son récit, et qui nous paraissent à nous assez banales, mais qui à ses yeux rehaussaient la valeur de son livre : « Rien n'est long de ce qui plaît éternellement (1) » ; « on est moins coupable de dédaigner ses concitoyens quand ils sont heureux (2) » ; « souvent le bien naît du mal (3) » ; « on a plus de gloire à mériter l'estime de ceux dont le mépris est moins honteux (4). » Ce sont des lieux communs, comme la réflexion sur l'instabilité des choses humaines, devant les ruines de Populonia (5), ou le parallèle entre les services du fer et les crimes de l'or, devant les mines de l'île d'Elbe (6). Ce sont des amplifications comme celle qui ouvre le second livre : « Souvent on est las des repas quand ils finissent trop tard ; l'eau est plus agréable à la soif quand on la boit à petites gorgées ; le voyageur fatigué croit trouver une heure de repos en voyant la borne où sont inscrits les milles de la route... », et voilà pourquoi Rutilius écrit deux livres au lieu d'un seul (7) ! Tout cela, ce sont autant de clichés ou de procédés qui ont beaucoup servi depuis Ovide, et dont l'emploi paraît alors indispensable à quiconque veut écrire un poème distingué.

Enfin, le seul fait que chacun des deux livres est précédé d'un préambule à effet, suffit à montrer un auteur soucieux du bel équilibre, de l'aspect harmonieux de son ouvrage. Ces

(1) Rutil., I, 4 : « Nil umquam longum est, quod sine fine placet. »
(2) Rutil., I, 23 : « Securos leuius crimen contemnere ciues. »
(3) Rutil., I, 491 : « O quam saepe malis generatur origo bonorum ! »
(4) Rutil., I, 505-506 : « Plus palmae est illos inter uoluisse placere, | inter quos minor est displicuisse pudor. »
(5) Rutil., I, 414 : « Non indignemur mortalia corpora solui : | cernimus exemplis oppida posse mori. »
(6) Rutil., I, 355-368.
(7) Rutil., II, 5-8 : « Saepe cibis affert serus fastidia finis ; | gratior est modicis haustibus unda siti ; | interualla uiae fessis praestare uidetur | qui notat inscriptus millia crebra lapis. »

deux *proœmia*, l'éloge de Rome en tête du Ier livre (1), l'éloge de l'Italie en tête du IIe (2), sont bien, si l'on veut, justifiés par les circonstances, puisque c'est au moment où il va quitter soit Rome, soit l'Italie, que le poète les a placés : ils ne sont pas cependant impérieusement commandés par la nature du sujet. Le récit du voyage proprement dit aurait pu s'en passer. Ce sont des « morceaux de bravoure », très brillants (surtout le premier), très savamment et soigneusement polis, dont Rutilius a voulu décorer le début des deux parties de son œuvre, suivant en cela une habitude chère aux anciens, à Cicéron comme à Salluste, à Lucrèce comme à Virgile. L'existence de ces deux introductions, jointe à ce que nous avons observé déjà de la métrique, du style, des développements de rhétorique, et des « sentences », achève d'établir que Rutilius ne s'est pas contenté de jeter quelques notes sur son journal de voyage, par passe-temps et pour lui seul, mais qu'il s'est appliqué à faire une œuvre accomplie, destinée à être admirée par la société à laquelle il appartenait.

Par ce soin minutieux de la forme, par cette fidélité aux préceptes de la rhétorique, Rutilius se rapproche des poètes de son temps, d'Ausone et de Claudien par exemple. Il s'en distingue à d'autres égards. Ainsi, il use beaucoup moins qu'eux de l'érudition, notamment de l'érudition mythologique. Il ne néglige pas, à coup sûr, les souvenirs de la légende grecque, de l'histoire romaine, des poèmes d'Homère et de Virgile. Par exemple, à propos des *Thermae Tauri*, il évoque le mythe de Zeus changé en taureau et de l'enlèvement d'Europe (3) ; en apercevant la Corse, il raconte, non sans ironie, l'histoire de Corsa et de ses bœufs passant à la nage jusque dans l'île (4) ; il compare les moines de Capraria et de Gorgone, tantôt à Bellérophon, à cause de leur amour de la solitude (5), et tantôt aux victimes de Circé, à cause de

(1) Rutil., I, 43-164.
(2) Rutil., II, 11-60.
(3) Rutil., I, 259 sqq.
(4) Rutil., I, 435 sqq. (mendacia famae).
(5) Rutil., I, 449 sqq.

la transformation inexplicable qu'ils ont subie (1). Dans sa diatribe contre les voleurs qui pillent les deniers du trésor public, il accumule les réminiscences mythologiques : les Harpyes, Argus, Lyncée, Briarée (2). Le sanglier qu'il chasse lui rappelle ceux qui sont tombés sous les coups de Méléagre et d'Hercule (3). Pour flétrir la trahison de Stilichon, il la compare aux parricides d'Althée, de Scylla et de Néron (4). De l'*Odyssée*, il mentionne les vers sur Antiphatès et sur le plaisir qu'Ulysse éprouve à l'idée de revoir la fumée de sa maison (5) ; à l'*Énéide*, il emprunte l'histoire d'Enée à Ostie (6) ; aux annales de Rome, des détails sur les crimes commis par divers membres de la famille des Lepidi (7), ou encore les glorieux souvenirs de Cincinnatus, de Serranus, de Fabricius (8). Ces allusions savantes, malgré tout, ne sont pas extrêmement nombreuses. Le poème de Rutilius, si on le rapproche des récits de voyages modernes, peut paraître érudit ; mais quand on le compare, comme il convient plutôt de le faire, aux ouvrages anciens du même temps, on s'aperçoit que l'érudition y est relativement beaucoup moins encombrante qu'on ne pourrait s'y attendre. Je ne doute pas que Claudien ou même Ausone, traitant le même sujet, n'y eussent mis bien plus de noms propres historiques et mythologiques.

Ils y auraient mis aussi, je crois, bien plus d'imitations des poètes antérieurs. Ici encore, il faut juger Rutilius par comparaison. M. Vessereau a dressé une longue liste des rapprochements qu'il croit apercevoir entre Rutilius et Ovide, Virgile, Horace, Tibulle, Juvénal, Stace, Lucrèce, Properce, Lucain, Manilius, Calpurnius, Gratius Faliscus ou Valerius Flaccus. La plupart de ces rapprochements, il faut l'avouer, sont assez mal fondés. Tantôt Rutilius et l'écrivain auquel on le compare expriment la même idée, mais une idée très générale, banale même, comme celle de la gloire de Rome,

(1) Rutil., I, 525.
(2) Rutil., I, 608, 611, 613.
(3) Rutil., I, 627-628.
(4) Rutil., II, 53, 54. 57 sqq.
(5) Rutil., I, 382, et I, 195.
(6) Rutil., I, 182.
(7) Rutil., I, 295-312.
(8) Rutil., I 555-558.

de la puissance de l'or, de l'incertitude de la mer, etc. Tantôt ils ne se ressemblent que par l'emploi d'un même mot, *mons aerius*, ou *insanum fretum*. Autrement dit, dans les deux cas, nous voyons en réalité deux auteurs qui puisent l'un après l'autre dans un répertoire commun d'idées courantes ou d'expressions consacrées ; mais il n'y a pas là d'imitation directe. Les emprunts véritablement certains sont bien moins fréquents : une application aux Juifs de ce que dit Horace des Grecs, « la nation vaincue qui subjugue ses vainqueurs (1) ; » une reprise de la phrase des *Bucoliques* sur les fontaines et les arbres qui appellent leur maître absent (2) ; deux ou trois vers calqués sur des vers d'Ovide (3) ; et c'est à peu près tout. C'est peu en soi ; c'est moins encore si l'on songe aux réminiscences classiques dont sont littéralement farcis les vers d'Ausone, aux plagiats perpétuels qui font de la *Moselle* ou des lettres à Paulus de véritables centons. Cette différence s'explique par la condition de Rutilius. Ce n'est pas, autant que nous pouvons en juger, un ancien rhéteur, comme Ausone, ni un homme de lettres, comme Claudien ; c'est un ancien magistrat et un riche propriétaire, qui a reçu, sans doute, comme tous les hommes en vue de cette époque, une excellente éducation classique, et qui s'en souvient à l'occasion, mais qui n'a pas toujours vécu dans l'école et parmi les livres. Ausone et Claudien, si je puis user du langage moderne, sont des « professionnels » ; Rutilius est un « amateur », très lettré et très appliqué, mais un amateur.

Il échappe par là aux défauts des poètes de métier, et notamment au pédantisme. En revanche, il manque de certaines qualités que ceux-ci possèdent quelquefois. Claudien, Ausone même dans une certaine mesure, sont des artistes,

(1) Horace., *Epist.*, II, I, 156 : « Graecia capta ferum uictorem cepit. » — Rutil., I, 398 : « Victoresque suos natio uicta premit. »

(2) Virg., *Buc.*, I, 39 : « Ipsi te fontes, ipsa haec arbusta uocabant. » — Rutil., I, 31-32 : « Ipsi quin etiam fontes si mittere uocem, | ipsaque si possent arbuta nostra loqui... »

(3) Ouid., *Trist*, III, XII, 25 : « O quater et quotiens non est numerare beatum... » — Rutil., I, 5 : « O quantum et quotiens possum numerare beatos.... » — *Metam.*, I. 264-265 : « Madidis Notus euolat alis, | terribilem picea tectus caligine uultum. » — Rutil., I, 631-632 : « Interea madidis non desinit Africus alis | continuos picea nube negare dies. »

sensibles à la beauté des choses. Il est aisé de trouver dans les poèmes de Claudien des descriptions colorées et plastiques, et, dans la *Moselle*, de jolies scènes de genre ou des paysages gracieux. Voilà ce qu'on chercherait vainement dans l'ouvrage de Rutilius. Le pittoresque y est rare, et, quand il existe, il reste toujours sobre, même sec. Ça et là on peut saisir quelques esquisses rapides : le taureau qui prélude au combat en faisant voler les mottes de terre et en heurtant de sa corne inclinée un dur tronc d'arbre (1) ; les montagnes de Corse voilées par un nuage comme le mince croissant de la lune indécise qui se dérobe aux yeux fatigués (2) ; la mer paisible qui sourit, miroitante, sous les rayons du soleil (3) ; l'île de Luna qui se dresse étincelante, avec ses marbres plus blancs que le lis ou la neige (4). Mais ces tableaux ne sont jamais développés, indiqués seulement en un ou deux vers. Et surtout ils ne se rencontrent qu'à titre d'exceptions. A part ces trois ou quatre impressions, assez vives, mais passagères, Rutilius est peu frappé par les spectacles de la nature. Ce qu'il note de préférence, et toujours avec la même netteté, mais avec moins de concision, c'est ce qu'on pourrait appeler les détails techniques, les particularités des lieux habités, villes, forteresses ou ports. Ici, c'est la rade de Centumcellæ, avec son vaste amphithéâtre clos par des môles, l'île artificielle qui en protège l'étroit goulet, ses deux tours et son double canal (5). Là, c'est l'écueil de Populonia, où l'on a bâti un château destiné à la fois à défendre la terre et à donner des signaux en mer (6) ; ou bien Vada, avec son port boueux dont l'entrée est marquée

(1) Rutil., I, 257-258 : « Vt solet excussis pugnam praeludere glebis, | stipite cum rigido cornua prona terit. »

(2) Rutil., I, 433-434 : « Sic dubitanda solet gracili uanescere cornu | defessisque oculis luna reperta latet. »

(3) Rutil., II, 13 : « Arridet placidum radiis crispantibus aequor.

(4) Rutil., II, 65-68 : « Indigenis superat ridentia lilia saxis, | et leui radiat picta nitore silex ; | diues marmoribus tellus, quae luce coloris | prouocat intactas luxuriosa niues. »

(5) Rutil., I, 239-242 : « Molibus aequoreum concluditur amphitheatrum, | angustosque aditus insula facta tegit ; | attollit geminas turres bifidoque meatu | faucibus arctatis pandit utrumque latus. »

(6) Rutil., I, 405-408 : « Speculam ualidae rupis sortita uetustas, | qua fluctus domitos arduus urget apex, | castellum geminos hominum fundauit in usus, | praesidium terris indiciumque fretis. »

par une double ligne de pieux revêtus de lauriers (1), et avec ses salines, dont le poète décrit minutieusement l'arrangement et le mécanisme (2) ; ou encore la villa de Triturrita, qui n'offre pas de rade profonde, mais qui est défendue contre les flots par son abondante ceinture de grandes algues (3). Ailleurs, ce sont des observations sur l'odeur et la saveur des eaux minérales des *Thermae Tauri* (4), sur la fièvre paludéenne de la région de Graviscae (5), sur les mines de fer de l'île d'Elbe (6), sur le mouvement commercial de Triturrita et de Pise (7). Toutes ces remarques, précieuses d'ailleurs pour les historiens modernes, ont à n'en pas douter un caractère plus pratique qu'esthétique ; Rutilius s'y montre plus préoccupé des ressources matérielles, économiques, des contrées qu'il traverse, que de leur aspect majestueux ou séduisant, plus administrateur ou fonctionnaire qu'artiste ou poète.

II

Cette préoccupation est aisée à comprendre si l'on se rappelle, non-seulement ce qu'a été Rutilius lui-même, mais ce qu'ont été les parents et amis dont il parle, qu'il aime, et auxquels très probablement il songe en écrivant, comme à ses lecteurs les plus attentifs et les plus intelligents. M. Vessereau s'est donné beaucoup de mal pour reconstituer, tantôt avec certitude, tantôt avec grande probabilité, le *cursus honorum* des personnages, vivants ou morts, mentionnés dans l'*Itinéraire*. Ses conclusions peuvent

(1) Rutil., I, 457-460 : « Incertus gemina discriminat arbore fauces, | defixasque offert limes uterque sudes. | Illis proceras mos est annectere lauros, | conspicuas ramis et fructicante coma...

(2) Rutil,, I. 475-490.

(3) Rutil., I, 535-540 : « Non ullus tegitur per bracchia tuta recessus, | Aeolias possit qui prohibere minas : | sed procera suo praetexitur alga profundo, | molliter offensae non nocitura rati, | et tamen insanas caedendo interrigat undas, | nec sinit ex alto grande uolumen agi. »

(4) Rutil., I, 251-254.

(5) Rutil., I, 281-282.

(6) Rutil., I, 351-356.

(7) Rutil., I, 531-532.

se résumer ainsi. Rutilius a été très vraisemblablement gouverneur de province, puis questeur, et sûrement maître des offices et préfet de Rome. Son père, Lachanius, mort au moment du voyage de son fils, avait été gouverneur d'Etrurie, *comes sacrarum largitionum*, questeur, préfet (de Rome sans doute). Dans la famille de Rutilius, nous trouvons un Exuperantius qui doit être le décuriale de Rome nommé dans une loi de 404 et le préfet du prétoire des Gaules tué en 424 ; et un Palladius qu'on peut, sans invraisemblance, identifier avec le préfet du prétoire de 458. Parmi ses compatriotes gaulois, il cite un Protadius, préfet de Rome dans les dernières années du quatrième siècle ; et un Victorinus, vicaire de Bretagne et *comes illustris* ; parmi ses amis non gaulois, un Rufius Volusianus, proconsul d'Afrique, questeur, préfet de Rome en 416 ; un Albinus, père de ce Rufius, préfet de Rome également en 390 ; un autre Albinus, d'une autre branche, aussi préfet de Rome en 414 ; un Messala, préfet du prétoire d'Italie ; un Lucillus, *comes largitionum*, et son fils Decius, gouverneur d'Étrurie. Tous ces grands personnages ont sans doute une certaine culture littéraire : ils ont dû passer par les écoles des rhéteurs, et quelques-uns d'entre eux ont même composé des ouvrages : Exuperantius est peut-être l'auteur d'un abrégé de Salluste, et Palladius peut-être l'auteur d'un traité sur l'agriculture ; Protadius, d'après le témoignage de Symmaque, s'est occupé d'écrire une histoire des Gaules ; de Messala, Rutilius cite un poème sur les sources minérales des *Thermae Tauri* ; de Lucillus, des vers satiriques. Mais leur activité littéraire a dû être peu de chose à côté de leur activité administrative ; leurs ouvrages ont été des divertissements de leur âge mûr ou des occupations de leur vieillesse ; comme nos magistrats de l'ancien régime, ils ont mis une coquetterie à montrer que l'art d'écrire ne leur était pas étranger, mais leur grande affaire a été l'exercice des devoirs de leur charge ; le « culte des Muses » n'a été que la parure d'une vie consacrée avant tout au service de l'État.

Il y a donc là une société de hauts fonctionnaires, société intelligente et laborieuse, très élevée en dignité, très importante dans l'Empire, et où le grand intérêt du poème de

Rutilius est de nous faire pénétrer. Il est vrai que nous ne connaissons pas autant leur physionomie morale que leur carrière officielle. Rutilius en dit beaucoup de bien, mais ses louanges ne doivent pas être forcément prises au pied de la lettre. La politesse souvent, l'amitié plus encore, ont pu altérer la rectitude de son jugement. Cependant, jusqu'à un certain point, nous pouvons deviner leurs idées et leur caractère. D'abord, les éloges que le poète leur donne nous indiquent, sinon ce qu'ils ont été, au moins ce qu'ils se sont piqués d'être ; à supposer que les formules qu'il emploie soient quelque peu mensongères, elles nous font savoir quel genre de mérites on prisait par-dessus tout à cette époque et dans ce milieu. Puis, je crois qu'on peut les juger d'après Rutilius lui-même. Certes, il a dû y avoir entre eux et lui des différences de caractère et de tempérament personnel. Mais les ressemblances devaient être nombreuses. Ils étaient liés par une amitié dont le poème nous offre à plusieurs reprises le témoignage touchant. Rufius Volusianus reste le dernier auprès de son ami au départ de Rome, et « divisés de corps, ils restent unis par l'âme (1) » ; aussi Rutilius se réjouit-il avec passion un peu plus tard d'apprendre la nomination de Rufius à la préfecture de Rome, de Rufius, cette « moitié de son être (2) ». Il aime son jeune parent Palladius comme son propre fils (3). Il est reconnaissant à Albinus d'avoir volontairement refusé d'être préfet avant lui, sacrifice méritoire quand on songe à l'importance de la charge à cette date (4). Il éprouve tant de joie à revoir en Tuscie son compatriote Victorinus qu'il en bénit l'heureuse tempête qui l'a forcé de s'arrêter dans ce pays (5). Les vers qu'il consacre à Protadius, Decius et Lucillus, moins remplis d'expressions tendres, ne prouvent pas une sympathie moins solide. Unis par une telle intimité, il est bien difficile que tous ces grands per-

(1) Rutil., I, 178 : « Corpore diuisos mens tamen una tenet. »
(2) Rutil., I, 426 : « Animae portio magna meae. »
(3) Rutil., I, 211-212 : « Ille meae secum dulcissima uincula curae, | filius affectu, stirpe propinquus, habet. »
(4) Rutil., I, 473 : « Praetulit ille meas, cum uincere posset, habenas. »
(5) Rutil., I, 493 sqq. « Nostrae pars maxima mentis. » — 510 : « Videor patriae iam mihi parte frui. »

sonnages n'aient pas eu une certaine conformité d'opinions et d'humeur. Rappelons-nous du reste qu'ils ont reçu la même éducation, rempli des fonctions analogues, vécu dans le même monde ; c'en est assez, je pense, pour nous autoriser à étendre à tous ce que Rutilius nous révèle de sa propre façon de penser.

Par exemple, il est très probable que ses amis ont eu la même conception que lui des devoirs des fonctionnaires. Sur ce point, si les expressions du poète sont un peu vagues et banales, elles annoncent toutefois un louable désir de concilier l'énergie et la bonté. Les qualités sérieuses et fortes sont très prisées : Rutilius loue Exuperantius d'avoir remis l'ordre et rétabli la hiérarchie dans l'Armorique révoltée (1) ; il célèbre chez Albinus une gravité de vieillard dans un âge encore en fleur (2) ; chez Protadius une « sagesse » et une « justice » conformes à l'idéal de l'honnête homme (3) ; il félicite Lucillus d'avoir réprimé sans pitié les vols qui se commettaient dans le trésor public, d'avoir tenu bon contre ces Harpyes qui pillaient l'univers, contre ce Briarée dont les cent bras ravageaient tout (4). Ce sont là les vertus viriles que la tradition romaine a toujours demandées, au moins en théorie, à ses magistrats : mais ici elles n'en excluent pas d'autres plus aimables. En parlant de sa préfecture, Rutilius s'applaudit de n'avoir pas déplu, de n'avoir pas eu à sévir, et, avec une bonne grâce charmante, il en rejette l'honneur sur le peuple paisible qu'il a eu l'heureuse chance d'administrer (5). Et certains de ses amis ont porté la même cordialité dans leurs rapports avec des populations pourtant difficiles à gouverner : tel Victorinus, qui, au milieu des

(1) Rutil., I, 212-214 : « Aremoricas... oras | nunc postliminium pacis amare docet, | leges restituit libertatemque reducit, | et seruos famulis non sinit esse suis. »

(2) Rutil., I, 470 : « Vitae flore puer, sed grauitate senex. »

(3) Rutil., I, 547-548 : « Aspicienda procul certo prudentia uultu | formaque iustitiae suspicienda micat. »

(4) Rutil , I. 607 sqq. : « Non olim sacri iustissimus arbiter auri | circumsistentes reppulit Harpyias ? | Harpyias, quarum discerpitur unguibus orbis... | Sed non Lucillum Briareia praeda fefellit, | totque simul manibus restitit una manus. »

(5) Rutil., I, 157. sqq. : « Si non displicui... Nam quod nulla meum strinxerunt crimina ferrum, | non sit praefecti gloria, sed populi. »

« farouches Bretons », dans le pays le plus lointain de l'Empire, s'est montré aussi humain que s'il fût resté à Rome, et a amassé un trésor de sympathies (1). Le meilleur gouverneur est celui qui sait le mieux harmoniser ces qualités contraires, qui sait se montrer tout ensemble « ferme et doux », comme Lachanius en Tuscie (2), être à la fois « la terreur et l'amour » de ses sujets, comme Rufius à Carthage (3) : ces formules antithétiques expriment assez bien l'idéal que se sont formé tous ces hauts magistrats, préfets, vicaires, proconsuls, et dont ils ont plus ou moins approché.

C'est un idéal beaucoup plus doux que celui d'autrefois ; l'éducation littéraire et philosophique a sensiblement atténué, estompé pour ainsi dire, les habitudes administratives des siècles antérieurs, plus roides et plus dures. Peut-être aussi la séparation, de plus en plus nettement établie, entre les fonctions civiles et les emplois militaires, a-t-elle contribué à cet adoucissement, les magistrats ayant de moins en moins besoin des qualités énergiques de l'ancien *imperator* à mesure qu'ils se renfermaient plus exclusivement dans la pure administration. Enfin le développement des mœurs mondaines ne doit pas être négligé : sans doute la politesse envers les amis et la bonté envers les inférieurs ne sont pas la même chose ; il y a toutefois un passage de l'une à l'autre, et la langue latine les appelle d'un même nom, *humanitas*. Cette vertu, tant recommandée par Cicéron dans sa lettre à Quintus, par Pline dans sa lettre au gouverneur d'Achaïe, les contemporains de Rutilius semblent bien s'être appliqués à la posséder. Quel tableau plus charmant que celui des relations de son père Lachanius avec les habitants de la Tuscie ? ce bon gouverneur qui se prend d'une affection sans égale pour ses administrés, qui aimerait mieux, s'il pouvait, rester dans cette province patriarcale que de la quitter pour le ministère des finances ou pour la préfecture de

(1) Rutil., I, 500, sqq. : « Ferox Britannus... Perpetuum magni fenus amoris habet. | Extremum pars illa quidem discessit in orbem, | sed tamquam media rector in urbe fuit. »

(2) Rutil., I, 589 : « Constantemque sibi pariter mitemque. »

(3) Rutil., I, 174 : « Aequalis Tyriis terror amorque fuit. »

Rome (1) ; ces braves gens qui, de leur côté, gardent de leur ancien chef un si pieux et si reconnaissant souvenir, qui lui élèvent des statues, qui se transmettent son nom de génération en génération, qui sont tout ravis de revoir son fils et d'apprendre ses beaux succès dans la carrière officielle (2) : faisons aussi large que nous voudrons la part de la fiction poétique ou celle de l'illusion filiale ; ces vers demeureront quand même comme l'image de ce que pouvait être le gouvernement paternel d'un honnête homme dans une des bonnes provinces de l'Empire romain.

Ce même esprit de douceur et d'humanité se retrouve dans la façon dont Rutilius, en exprimant ici encore des sentiments qui lui sont communs avec ses amis, parle de Rome et du monde. Les beaux vers par lesquels s'ouvre son poème, et où il chante avec tant d'enthousiasme la majesté de la ville impériale, ont été si souvent cités qu'il est presque banal d'en parler encore. Peut-être pourtant n'en a-t-on pas assez remarqué le caractère particulier. L'éloge de Rome a toujours été dans la littérature latine une espèce de lieu commun. De même que l'identité des thèmes généraux, sur lesquels repose la prédication chrétienne, n'empêche pas saint Ambroise de se distinguer de saint Augustin ou Bossuet de Bourdaloue, de même les poètes et orateurs romains se sont placés, pour célébrer leur patrie, à des points de vue assez différents. Pour ce qui est de Rutilius, il est assez notable que, sans passer sous silence la puissance militaire de Rome, il y insiste cependant assez peu (3). Ce qu'il célèbre surtout c'est d'une part sa richesse matérielle, ses temples, ses aqueducs, son commerce (4), — et ici nous retrouvons le bon administrateur qui s'est révélé à nous dans ses observations sur les pays traversés durant son voyage ; — ce sont aussi ses victoires, si

(1) Rutil., I, 583 sqq. : « Nam neque opum curam, quamuis sit magna, sacrarum, | nec ius quaesturae grata fuisse magis : | ipsam, si fas est, postponere praefecturam | pronior in Tuscos non dubitabat amor. »

(2) Rutil., I, 590 sqq. : « Insinuant natis qui meminere senes. | Ipsum me gradibus non degenerasse parentis | gaudent et duplici sedulitate fouent. »

(3) Rutil., I, 57-62.

(4) Rutil., I, 95-96 (les temples), 97-110 les eaux), 145-154 (le commerce avec l'Afrique, le rôle du Tibre, etc.).

l'on veut, mais envisagées dans un esprit beaucoup plus intellectuel ou moral que militaire. Ce qui a fait la gloire de Rome, dit le poète, ce n'est pas tant qu'elle règne, c'est qu'elle mérite de régner (1) ; elle n'a pris les armes que pour défendre son bon droit (2). Et cette puissance, fondée sur des causes justes, sert à des fins justes aussi. Rome aime à pardonner aussi bien qu'à combattre, elle vainc ceux qu'elle redoute, et chérit ceux qu'elle a vaincus (3); elle ne fait peser qu'un joug pacifique, librement accepté (4); elle associe les vaincus à ses propres droits (5) ; les meilleurs d'entre eux ont accès dans son sénat (6); les autres bénéficient au moins de la communauté des lois et de la patrie, grâce à laquelle le monde entier n'est plus qu'une seule cité (7). Telle est l'idée maîtresse de ce panégyrique de Rome ; elle est symbolisée, pour l'imagination païenne du poète, dans le double mythe qui rattache à Vénus et à Mars les fils d'Énée et de Romulus, la force des armes étant adoucie par la clémence victorieuse (8). — Je le répète, cette espèce d'impérialisme pacifique n'appartient pas en propre à notre poète. On en retrouverait l'expression dans les vers de Claudien sous une forme peut-être plus ample, mais moins nette (9). C'est bien le sentiment général des classes dirigeantes à la fin du quatrième siècle et au début du cinquième, et ce sentiment correspond, au moins en partie, à la réalité des faits. Pour n'en citer qu'un exemple, le vers où Rutilius se réjouit de voir la curie ouverte aux provin-

(1) Rutil., I, 91 : « Quod regnas minus est quam quod regnare mereris. »
(2) Rutil., I, 89 : « Iustis bellorum causis. »
(3) Rutil., I, 71-72 : « Hinc tibi certandi bona parcendique uoluptas : | quos timuit superat, quos superauit amat. »
(4) Rutil,, I, 80 : « Paciferoque gerit libera colla iugo. »
(5) Rutil., I, 65 : « Offers uictis proprii consortia iuris. »
(6) Rutil., I, 13 : « Religiosa patet peregrinae curia laudi. »
(7) Rutil., I, 64 sqq. : « Fecisti patriam diuersis gentibus unam... | Vrbem fecisti quod prius orbis erat... | Foedere communi uiuere cuncta facis... »
(8) Rutil., I, 67-69 : « Auctores generis Venerem Martemque fatemur, | Aeneadum matrem Romulidumque patrem. | Mitigat armatas uictrix clementia uires. »
9) Claud., *De Cons. Stilich.*, III, 150, sqq. : « Haec est in gremio uictos quae sola recepit | humanumque genus communi nomine fouit, | matris, non dominae ritu, ciuesque uocauit | quos domuit, nexuque pio longinqua revinxit. | Huius pacificis debemus moribus omnes | quod ueluti patriis regionibus utitur hospes... »

ciaux de distinction ne rappelle-t-il pas la mesure prise par Claude et les Tables de Lyon ? Je ne veux pas énumérer tous les actes officiels qui ont été les étapes de la grande œuvre d'assimilation, mais il est bien sûr que cette domination équitable et libérale du monde vaincu, qui n'était qu'une vague aspiration à l'époque de Cicéron ou même de Virgile, s'est ici précisée en dogme historique ou politique.

La foi de Rutilius en ce dogme explique l'optimisme robuste qu'il conserve au milieu des rudes épreuves que l'Empire traverse et dans lesquelles il va bientôt périr. On lui a souvent reproché sa confiance, si cruellement démentie, en l'éternité de la puissance romaine : Gibbon l'accuse à ce propos de naïveté, voire même d'inintelligence. Cette sévérité serait fondée si Rutilius avait voulu cacher ou s'était dissimulé à lui-même la vraie situation du monde romain : or il n'en est rien. Non seulement il signale chemin faisant les ruines accumulées par l'invasion barbare ou par le temps (sur la voie Aurélienne, à Alsium et à Pyrgi, à Cosa, à Populonia) (1), non seulement il déclare qu'il est rappelé en Gaule par les malheurs de son pays natal (2), mais, même dans ce salut si enthousiaste à la grandeur de Rome, il laisse entendre que cette grandeur subit une éclipse. Conseiller à Rome d'effacer les outrages reçus, de cicatriser par le mépris les blessures qui l'ont atteinte (3), ce n'est pas, sans doute, nier ces outrages et ces blessures ? Rutilius ne s'aveugle donc pas sur la crise où se débat le monde romain : seulement il espère que cette crise sera momentanée. Il l'espère parce que ce serait un sacrilège à ses yeux que de supposer même possible la ruine d'un État dans lequel s'incarne toute la civilisation, toute l'humanité, en dehors duquel il n'existe que sauvagerie grossière et cruelle. Au surplus, l'histoire se fait ici la complice de ses illusions : elle

(1) Rutil., I, 39-40 : « Postquam Tuscus ager postquamque Aurelius agger | perpessus geticas ense uel igne manus. » — I. 223-224 : « Alsia praelegitur tellus, Pyrgique recedunt, | nunc uillae grandes, oppida parua prius. » — I. 286 : « Et desolatae moenia foeda Cosae. » — I. 410 : « Grandia consumpsit moenia tempus edax. »

(2) Rutil., I, 21 : « Illa quidem longis nimium deformia bellis. »

(3) Rutil., I, 119-120 : « Abscondat tristem deleta iniuria casum : | contemptus solidet uulnera clausa dolor. »

lui montre Rome toujours victorieuse après des défaites passagères, dans ses luttes avec les Gaulois, les Samnites, Pyrrhus ou Hannibal (1). Cette sorte de loi de l'histoire romaine n'est pas de son invention : elle a été formulée, à l'époque la plus glorieuse de l'Empire, par Tite-Live (2); comme elle est très consolante pour des vaincus, ceux-ci, Claudien (3) aussi bien que Rutilius, s'y cramponnent comme à leur suprême raison d'espérer.

Quoi qu'il en soit, la confiance de Rutilius en l'avenir n'est pas fondée seulement sur l'intérêt de Rome, mais sur celui de tout le monde romain. Ces deux grandes causes ne se séparent pas dans son esprit. La ville éternelle, assurément, l'attire par elle-même : il envie ceux qui y sont nés (4) ; il ne peut s'arracher qu'avec peine à cette cité chérie, à ce seuil sacré (5). Mais ce culte n'a rien d'exclusif l'Italie y est associée, l'Italie maîtresse du monde (6), dont les défenses naturelles ont été si bien aménagées par la Providence (7) ; et dans l'Italie, spécialement la province de Tuscie et d'Ombrie, si douce, si fidèle aux anciennes mœurs, si reconnaissante envers ceux qui lui ont fait du bien (8). La Gaule, pays natal du poète, ne lui est pas moins chère : c'est pour la revoir, et parce qu'elle est malheureuse, qu'il entreprend son voyage (9). Parmi ses amis, plusieurs sont Gaulois comme lui, et il ne néglige pas de le rappeler, pour en glorifier sa province ou pour faire comprendre la joie qu'il sent à les rencontrer : en eux c'est déjà sa patrie qu'il

(1) Rutil., I, 121: sqq. : « Aduersis solemne tuis sperare secunda... Victoris Brenni non distulit Allia poenam ; | Samnis seruitio foedera saeua luit ; | post multas Pyrrhum clades superata fugasti ; | fleuit successus Hannibal ipse suos... | Ordo renascendi est crescere posse malis. »

(2) T. Live, XXVI, 41. « Ea fato quodam data nobis sors est ut magnis omnibus bellis uicti uicerimus. »

(3) Claud., *De Cons. Stilich.*, III, 144, sqq. « Numquam succubuit damnis... »

(4) Rutil., I, 5-6 : « Beatos | nasci felici qui meruere solo. »

(5) Rutil., I, 35 : « Carae urbis. » — 44. « Limina sacra. »

(6) Rutil., II, 17 : « Italiam rerum dominam. »

(7) Rutil., II, 31-38.

(8) Rutil., I, 597 : « Grata bonis priscos retinet prouincia mores. »

(9) Rutil., I, 20, sqq. : « Indigenamque suum Gallica rura uocant... | Quam grata minus, tam miseranda magis. »

retrouve (1) Cette coexistence des deux patriotismes, provincial et impérial, n'est pas pour nous surprendre : nous l'avons déjà observée dans les Panégyristes et Ausone. L'exemple de Rutilius nous montre que ce double sentiment subsiste aussi bien parmi les grands fonctionnaires que dans le monde des écoles, chez ceux que leur carrière honorifique a « déracinés », que chez ceux qui sont demeurés attachés au coin de terre natal.

III

Jusqu'ici, les sentiments que nous avons trouvés dans le poème de Rutilius le rapprochent de tous les Romains cultivés, tant de l'Italie que des provinces : il est des points, au contraire, où il n'est en communion d'idées qu'avec une fraction seulement de la haute société de son temps. De ce nombre est son jugement sur Stilichon. Tout à l'heure j'ai pu à plusieurs reprises rapprocher Rutilius de Claudien, le poète officiel de l'aristocratie romaine : ici au contraire ils sont en complet désaccord. Claudien comble Stilichon des éloges les plus hyperboliques, lui attribuant la gloire exclusive de toutes les victoires sur les Goths, saluant en lui le seul défenseur de Rome : Rutilius le regarde comme un traître, qui a préparé la ruine de l'Empire par pur égoïsme (2), d'une part en ouvrant aux Goths la porte de l'Italie, si bien que Rome s'est trouvée prisonnière avant d'être prise (3), d'autre part en faisant brûler les livres Sibyllins, auxquels la destinée du peuple-roi était attachée (4). On a beaucoup discuté sur cette haine de Rutilius contre Stilichon, et je ne

(1) Rutil., I, 549-550 (sur Protadius de Trèves). — I, 493-510 (sur Victorinus de Toulouse) et notamment le vers 510 : « Dum uideor patriae iam mihi parte frui. »

(2) Rutil., II, 41 : « Proditor arcani quod fuit imperii. » — 42 : « Romano generi dum nititur esse superstes. »

(3) Rutil., II, 47 sqq. : « Visceribus nudis armatum condidit hostem... | Ipsa satellitibus pellitis Roma patebat, | et captiua, prius quam caperetur, erat. »

(4) Rutil., II, 52-56.

veux pas ici entrer dans l'examen détaillé des actes du ministre d'Honorius. La conclusion à laquelle se range M. Vessereau me paraît très sensée ; elle revient à dire, en substance, que les attaques du poète sont en même temps très injustes et pourtant de très bonne foi. Que si l'on cherche les raisons de cette partialité si acharnée, on en trouvera une, d'abord, dans le fait que Stilichon venait d'être condamné au moment où Rutilius écrivait son ouvrage; pour un fonctionnaire loyal et correct comme l'était notre poète, une sentence officielle était un argument bien puissant. Même avant ce jugement, il ne devait pas approuver la politique de Stilichon. Cette politique consistait, on le sait, à repousser les Barbares quand ils étaient trop menaçants, mais à négocier ou pactiser avec eux quand on le pouvait, à tâcher de les assimiler progressivement, puisqu'il était chimérique de prétendre les écarter pour jamais. Cette tactique était très raisonnable, mais on s'explique qu'elle n'ait pas été du goût de ceux qui, comme Rutilius, se faisaient une très haute idée de la puissance romaine. En des temps troublés comme celui-là, en présence d'un péril inévitable, il est fatal que les modérés paraissent aux intransigeants suspects de trahison. Et puis Rutilius, sans être un Latin d'origine, appartenait à une race plus civilisée que celle dont Stilichon était originaire ; sa famille, sa province, étaient romanisées depuis longtemps : cela devait lui inspirer, à l'égard du demi-barbare qu'était Stilichon, du mépris d'abord, de la défiance aussi, une défiance qui l'a porté à interpréter comme autant de perfidies toutes les mesures du ministre, même les plus prudentes et les plus justifiées.

La question religieuse est encore une de celles sur lesquelles Rutilius n'est pas en complet accord avec tous ses contemporains, et aussi sur lesquelles ses commentateurs n'interprètent pas de la même manière ses déclarations. Non pas qu'on ait jamais voulu faire de lui un chrétien : Wernsdorf a bien supposé qu'il s'était converti, mais sur la fin de sa vie ; quant au poème que nous avons, nul doute qu'il ne soit franchement païen. Un chrétien n'aurait jamais parlé avec un respect si pieux des divinités mytholo-

giques, Mars et Vénus (1), Minerve, Bacchus, Triptolème, Péon et Hercule (2), ou des miracles de la légende romaine (3), ou des livres Sibyllins (4), ou des temples innombrables de Rome (5). La difficulté commence lorsqu'on veut mesurer le degré exact de la foi païenne de l'auteur, ou plutôt de son hostilité contre le christianisme. Ses premiers éditeurs et critiques l'ont souvent représenté comme un adversaire enragé de la religion du Christ ; les historiens les plus récents, M. Vessereau entre autres, ne voient guère en lui qu'un indifférent, qui s'enveloppe dans une réserve polie. Essayons de préciser ses sentiments sur ce point, d'autant mieux que, sans être ceux de toute la société d'alors, ils étaient sûrement partagés par plus d'un de ces grands fonctionnaires dont notre poète était l'ami.

Je commence par remarquer que Rutilius n'est pas un païen très dévot. Il lui arrive de parler assez légèrement de certaines légendes, comme celle de Corsa (6) ; et les souvenirs mythiques qu'il évoque en maints endroits lui servent surtout d'ornements littéraires. Ce qui domine chez lui, c'est la croyance à une Providence ou à une destinée souveraine, à une puissance qui se joue des desseins humains, qui assujettit les mortels à faire ce qu'elle veut (témoin le « sort » de la famille des Lepidi) (7), et qui d'ailleurs règle pour le mieux les choses terrestres : Rutilius le proclame avec reconnaissance à propos de la configuration de l'Italie, si bien calculée pour sauvegarder Rome (8). Cette doctrine n'exclut pas l'hypothèse de dieux multiples, mais elle les soumet à un dieu suprême dont les autres forment comme le « conseil (9) ». Au fond, c'est la théorie stoïcienne, que nous avons déjà rencontrée chez plusieurs Panégyristes, et qui se

(1) Rutil., I, 67.
(2) Rutil., I, 73-76.
(3) Rutil., I, 107-110 (sur la source du mont Tarpéien).
(4) Rutil., II., 51-52.
(5) Rutil., I, 95-96.
(6) Rutil., I, 435, sqq.
(7) Rutil., I, 309-310.
(8) Rutil., II, 31, sqq. : « Si factum certa mundum ratione fatemur, | consiliumque dei machina tanta fuit, | excubiis Latiis prætexuit Apenninum. »
(9) Rutil., I. 13 : « Concilium summi dei. »

retrouve dans la comédie du *Querolus*, dédiée à un Rutilius qui est peut-être le même que notre poète. Le stoïcisme n'est à proprement parler ni polythéiste ni monothéiste, mais panthéiste plutôt, et surtout fataliste. La croyance à une âme du monde, intelligente et bonne, Nature, Destin, ou Providence, cette croyance est celle de Rutilius et de beaucoup d'esprits distingués de son temps ; elle leur permet à la fois de se faire une idée élevée et rassurante des problèmes de l'univers, et de ne pas heurter de front le paganisme vulgaire.

Envers le christianisme, une pareille doctrine n'interdit pas la bienveillance, elle ne la commande pas non plus. De fait, parmi ses sectateurs, les uns, comme Ammien Marcellin, sont assez sympathiques aux chrétiens ; d'autres, comme la plupart des Panégyristes, observent le silence le plus complet : d'autres, comme Symmaque, sont nettement hostiles. Dans quel groupe faut-il ranger Rutilius ? La question est délicate. Du christianisme proprement dit, il ne parle pas du tout : M. Vessereau en conclut qu'il n'a rien à en dire. Je n'en suis pas aussi sûr que lui. Sous un Empereur chrétien comme Honorius, une hostilité ouverte contre la religion du prince, de la part d'un haut fonctionnaire, n'aurait été ni très prudente ni très correcte. Elle n'aurait pas non plus été fort polie dans une société mi-païenne mi-chrétienne, et à ce titre n'aurait pas convenu à un membre de cette aristocratie pour qui l'urbanité était la première vertu. Voilà bien des motifs qui pouvaient forcer le poète à garder pour lui ses véritables sentiments : son mutisme sur la religion chrétienne ne prouve pas qu'il ait été l'ennemi de cette religion, mais il ne prouve pas non plus le contraire.

S'il ne se prononce pas sur le christianisme, il attaque franchement et rudement les juifs, — à propos d'un fermier juif qui l'a mal reçu à Falérie (1), — et les moines, — à propos des îles de Capraria et de Gorgone (2), où se sont réfugiés des solitaires. De ces âpres invectives, que peut-on déduire ? Pour la plupart des commentateurs, elles servent à soulager la bile du poète, qui, n'osant ou ne pouvant s'expli-

(1) Rutil., I, 381-398.
(2) Rutil., I, 439-452, 517-526.

quer en toute liberté sur le compte du christianisme, cherche une revanche en disant tout le mal possible du judaïsme, qui en est l'origine, et du monachisme, qui en est la forme la plus absolue. M. Vessereau, au contraire, pense que l'on a tort de chercher dans ces attaques contre les moines et les juifs des insinuations détournées, qu'elles ne visent bien que les moines et les juifs, et que le christianisme n'y est nullement intéressé. Peut-être, dans sa réaction contre ses prédécesseurs, M. Vessereau va-t-il un peu loin. Ainsi, en ce qui concerne les juifs, il est bien vrai qu'au début du cinquième siècle, les chrétiens en sont tout à fait distincts ; mais il n'est pas moins vrai qu'ils ont souvent été confondus avec eux. Il n'y a pas si longtemps que Lactance, le plus classique pourtant et le plus « laïque » des apologistes, appelle les Hébreux « nos ancêtres (1) ». Il y a moins longtemps encore que Julien, dans sa polémique contre les « Galiléens », s'est acharné sur la religion de Moïse, comme étant la source de celle du Christ. Donc lorsque Rutilius, très fidèle aux préjugés traditionnels de la société romaine, incrimine les croyances juives, il est bien possible qu'il songe, non sans malice, que certains de ses coups pourront se répercuter sur les vraies croyances chrétiennes. En fait, si les plaisanteries sur l'abstention de la viande de porc (2) et sur la circoncision (3) n'atteignent pas les chrétiens, il n'en est pas de même des railleries contre le « Dieu fatigué » qui se repose le septième jour et dont les fidèles imitent la molle oisiveté toutes les semaines (4). Enfin l'expression par laquelle Rutilius caractérise la religion juive, « racine de folie (5) », peut cacher une allusion à l'origine judaïque du christianisme ; il n'est pas nécessaire de l'interpréter ainsi, mais ce n'est pas non plus impossible ; il y a là une équivoque qui peut bien être volontaire.

Les deux tirades contre les moines ont, elles aussi, plus de portée que ne le pense M. Vessereau. Je lui accorde volon-

(1) Lact., *Div. Inst.*, IV, 10,5
(2) Rutil., I, 384 : « Humanis animal dissociale cibis. »
(3) Rutil., I, 388 : « Quae genitale caput propudiosa metit. »
(4) Rutil., I, 391-392 : « Septima quaeque dies turpi damnata aeterno | tamquam lassati mollis imago dei. »
(5) Rutil., 2, 389 : « Radix stultitiae. »

tiers que les moines n'ont pas en général, au quatrième siècle et au cinquième, une très bonne réputation, que des lois faites par des Empereurs chrétiens les punissent durement en tant que « déserteurs des charges municipales (1) », que des auteurs chrétiens les traitent assez défavorablement : M. Vessereau cite saint Jérôme, il aurait pu nommer aussi Sulpice Sévère, comparer la conversion du solitaire de Gorgone à celle de Paulin de Nole, qui a tant surpris et scandalisé Ausone, etc. Toutefois, je persiste à croire que l'opinion de Rutilius va plus loin que celle de ses contemporains, en mettant à part, bien entendu, les polémistes païens. Je le rapprochais tout à l'heure d'Ausone : mais, en présence de la résolution de son élève Paulin, Ausone ressent surtout une sorte de vague étonnement, qui n'égale pas la tristesse et la colère de Rutilius au sujet de l'ermite de Gorgone. De même, les railleries de saint Jérôme et de Sulpice Sévère ne portent jamais que sur certains moines ou certains couvents en particulier : Rutilius s'en prend aux principes mêmes de la vie monastique, pour lesquels les deux écrivains chrétiens n'ont et ne peuvent avoir que des éloges. Il en veut aux moines de vivre seuls, en renonçant à tout, mariage, famille, amis, cité (2) ; et il leur en veut de s'imaginer que leurs mortifications volontaires peuvent plaire à la puissance céleste (3). Le premier de ces griefs révèle bien le culte de la vie sociale qui paraît avoir été le sentiment le plus fort de l'aristocratie romaine à cette époque ; le second s'explique par ces habitudes d'optimisme naturaliste que la morale païenne avait si fortement enracinées dans l'âme antique : l'un et l'autre dépassent les travers superficiels du monachisme, vont jusqu'aux bases essentielles.

D'après cela, nous pouvons nous figurer quels étaient les sentiments de Rutilius à l'endroit du christianisme. Très certainement il ne l'aimait pas : son origine étrangère et judaïque, son histoire si longtemps confinée dans les plus basses classes

(1) *Cod. Theod.*, XII, I, 63 : « Desertis ciuitatum muneribus. »

(2) Rutil., I, 442 : « Soli nullo uiuere teste uolunt. » — 440 : « Lucifugis uiris. » — 521-522 : « Impulsus furiis homines terrasque reliquit, | et turpem latebram credulus exul agit. »

(3) Rutil., I, 523 : « Infelix putat illuuie caelestia pasci. »

de l'Empire, la malveillance de ses docteurs contre les lettres et les arts, toutes ces raisons devaient le lui rendre antipathique. Quand il s'agissait de grands personnages faisant profession de christianisme, mais vivant à la manière de tout le monde, quand il s'agissait de l'Empereur, de ses ministres, de ses courtisans, de ses fonctionnaires, Rutilius devait ne rien dire, quitte à déplorer *in petto* qu'une si vile superstition se fût glissée jusque dans les rangs les plus élevés. Mais lorsqu'il voyait quelques-uns de ces fidèles du Christ avoir la fantaisie d'appliquer jusqu'au bout leur doctrine, de renoncer au monde, de s'enfermer dans quelque ermitage obscur et sale, alors il n'y tenait plus : il fulminait contre cette excentricité ridicule à ses yeux, et plus que ridicule, déplorable pour la société à laquelle il tenait tant. Telles étaient sans doute ses opinions, et celles de bien des aristocrates païens, qui cachaient leurs secrètes rancunes, tantôt sous un silence dédaigneux, tantôt sous d'adroites insinuations.

En somme, sur le terrain des croyances religieuses comme sur celui de la politique extérieure, Rutilius nous apparaît absolument fidèle au passé. Il ne veut rien concéder aux Barbares, et qualifie de traîtres ceux qui négocient avec eux ; il ne veut rien comprendre au christianisme, et qualifie de fous ceux qui le pratiquent au pied de la lettre. En cela, il est un des plus conservateurs, voire des plus réactionnaires, parmi les écrivains du quatrième siècle et du cinquième, surtout parmi ceux qui sont originaires de la Gaule ; un de ceux qui ont le plus complètement adopté les tendances et les préjugés de la vieille noblesse romaine. Il est Gaulois, sans doute, par son attachement à son pays natal, et aussi par quelques traits de son talent, la simplicité de son vocabulaire, l'aisance de ses développements, la clarté nette et fine de sa phrase, la précision un peu sèche de ses descriptions. Mais quant au fond de ses idées, il s'est fait une âme toute romaine. Il parle avec envie de ces « illustres descendants des nobles romains, qui rehaussent l'éclat de leur naissance par la gloire de leur patrie (1) ; » à force de les admirer il leur

(1) Rutil., I, 7-8 : « Qui Romanorum procerum generosa propago | ingenitum cumulant urbis honore decus. »

est devenu tout à fait semblable. Et même c'est une chose assez piquante de voir que jamais peut-être les croyances les plus tenaces, les sentiments les plus fiers de l'antique aristocratie latine n'ont été traduits avec plus d'éloquence et de conviction que par ce Gaulois latinisé.

APPENDICE I

L'ORIGINE DU RECUEIL

DES PANÉGYRIQUES

L'attribution des *Panegyrici latini* a été souvent discutée, et en particulier il y a une vingtaine d'années ; mais les critiques qui s'en sont occupés y ont apporté, ce me semble, un esprit un peu systématique, qui rend nécessaire de contrôler leurs assertions et d'examiner à nouveau cette question assez difficile.

Elle serait bien simple, et, pour mieux dire, elle ne se poserait pas, si l'on s'en tenait au témoignage des manuscrits. Ceux-ci, après les Panégyriques de Trajan par Pline, de Théodose par Drepanius Pacatus, de Julien par Mamertinus, et de Constantin par Nazarius, portent la mention : *Incipiunt panegyrici diuersorum septem* (1), et effectivement les discours qui suivent sont tous désignés par de simples numéros d'ordre, sans noms d'auteurs. Seul, le septième dans les manuscrits, celui qui porte le numéro III dans les éditions, est intitulé *eiusdem magistri memet genethliacus Maximiani Augusti* (2) : on voit par là que ce Panégyrique a le même auteur que celui qui précède (le 6e dans les manuscrits, le IIe dans les éditions), et que cet auteur est un secrétaire

(1) En réalité, il y a, à partir de cet endroit, huit Panégyriques et non sept ; je reviendrai sur cette légère difficulté.

(2) C'est ce que porte l'*Upsaliensis* (A). Le *Marcianus* (B) a corrigé à tort

impérial, *magister memoriae* (1). D'autre part, dans le texte même du discours composé à l'occasion du rétablissement des écoles d'Autun (le 5e dans les manuscrits, le IVe dans les éditions), nous pouvons lire le nom de l'auteur, *Eumenius*, et nous apprenons que cet Eumène a été *magister memoriae* (2). — Pour les autres discours, les manuscrits ne nous donnent aucun renseignement sur la personnalité de l'auteur.

C'est sans doute assez peu de chose; et, comme il arrive souvent, cette absence même de renseignements a piqué la curiosité et provoqué les hypothèses. Beaucoup de critiques ont relevé entre ces différents discours un certain nombre d'analogies, soit dans la pensée, soit dans l'expression; et sans songer assez peut-être que ces analogies peuvent s'expliquer par la ressemblance des sujets, par la communauté de pays, d'époque, de milieu social, par les habitudes enfin de la rhétorique, ils ont groupé sous le nom d'Eumène quelques-uns des Panégyriques anonymes, tantôt plus, tantôt moins, et principalement ceux qui, dans l'ordre chronologique, suivent l'*oratio pro restaurandis scolis*, les Ve, VIe, VIIe et VIIIe. Ce sont ceux-là, par exemple, qu'attribuent à Eumène les histoires « classiques » de la littérature latine, celle de Teuffel et celles de Schanz (3). — Au contraire, frappé outre mesure de quelques différences de ton entre le discours sur les écoles et les Panégyriques proprement dits, M. Brandt a jugé que seul le premier était d'Eumène (4) : à quoi M. Boissier a ingénieusement objecté qu'il ne fallait pas s'exagérer la gravité de ces différences; que, par

ce texte altéré en *eiusdem magistri mamertini*. Le *Vaticanus* W a simplement *eiusdem genthliacus*.

(1) L'archétype devait porter EIVSDEM (ici le nom de l'auteur), et à la ligne suivante, MAGISTRI MEM. ET (ici l'énoncé d'un autre titre).

(2) *Paneg.*, IV, 14 (lettre de Constance à l'auteur) : « uale Eumeni carissime nobis. » — *Paneg.*, IV, 11 : « trecena illa sestertia, quae sacrae memoriae magister acceperam. »

(3) Livineius, dès 1559, attribue à Eumène les discours V, VII et VIII (on ne sait presque rien sur l'auteur du VIe) ; c'est également l'opinion de Tillemont, de Gibbon et de Burckhardt. — Arntzen n'est affirmatif que pour le VIIe, Bernhardy et Sachs (*De quattuor panegyricis* .., Halle, 1885) que pour le VIIIe.

(4) S. Brandt, *Eumenius und die ihm zugeschriebenen Reden*, Fribourg, 1882. L'opinion de Brandt a été reprise par Gœtze dans ses *Quaestiones Eumenianae*, Halle, 1892.

exemple, si le IVe discours était d'une dignité plus fière, moins adulatrice, cela venait peut-être de ce que la situation n'était pas la même dans les deux cas (1). — Comme il était naturel, la thèse absolue de M. Brandt a fait naître une antithèse non moins intransigeante, et M. O. Seeck a attribué à Eumène non seulement les Panégyriques V, VI, VII et VIII, mais le IXe, en l'honneur de Constantin, et les IIe et IIIe, en l'honneur de Maximien. En un mot, toute la collection des huit discours compris chronologiquement entre le Panégyrique de Trajan par Pline et celui de Constantin par Nazarius serait l'œuvre d'un seul et même orateur (2). Cette opinion est intéressante en ce qu'elle attribue à Eumène une production considérable, et, par suite, une personnalité importante. Elle a pour elle le prestige que lui donnent le nom de son auteur et la grande connaissance qu'il possède de l'histoire romaine au quatrième siècle. Elle est, d'ailleurs, très habilement soutenue ; rien n'est plus adroit, plus séduisant même, que l'argumentation par laquelle M. Seeck, gagnant de proche en proche, grossit successivement le lot d'Eumène, de tous les discours qu'il rencontre; il y a là autant de finesse dialectique que d'érudition. Néanmoins, sa théorie me paraît plus spécieuse que vraie, et comme il ne me semble pas qu'elle ait été jusqu'ici soumise à une discussion bien approfondie, je voudrais en indiquer les points faibles.

Il y aurait beaucoup à dire sur les considérations générales par lesquelles M. Seeck a cru devoir terminer sa démonstration. Suivant lui, tous les discours qu'il prétend être d'Eumène (de II à IX dans les éditions) ont le double caractère de se ressembler beaucoup entre eux, et de différer beaucoup de ceux de Nazarius, de Mamertinus et de Pacatus. J'ai déjà dit ce que je pensais de ces ressemblances : elles sont inévitables entre des œuvres qui sont nées dans le même pays, au même temps et dans les mêmes conditions. Quant aux dissemblances que M. Seeck signale entre les huit premières harang-

(1) G. Boissier, *Journal des Savants*, 1884.

(2) O. Seeck, *Studien zur Geschichte Diocletians und Constantins*, I, *Die Reden des Eumenius* (*Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, CXXXVII, pp. 713 sqq.).

gues et les trois dernières, elles sont réelles. On peut même en découvrir une autre, assez frappante, que M. Seeck, si je ne me trompe, a omis de relever : c'est que les premiers discours sont beaucoup moins longs que les autres; ils n'ont que 12 à 20 pages dans l'édition de Bæhrens, tandis que la harangue de Nazarius a 31 pages et demie, celle de Mamertinus plus de 26, et que celle de Pacatus atteint jusqu'à 44 pages. Mais de cela encore, que conclure? sinon que ces derniers discours sont d'une époque plus récente, où le goût a changé, où les habitudes des rhéteurs se sont transformées, où l'on supporte plus volontiers de plus longues amplifications. Il en est de même, je crois, de toutes les comparaisons qu'on peut faire entre les deux groupes de Panégyriques. Si les premiers diffèrent des derniers, c'est peut-être simplement parce qu'ils sont plus anciens, sans qu'ils émanent pour cela d'un auteur unique. — M. Seeck remarque, en outre, que les derniers discours du premier groupe omettent soigneusement certains thèmes de développements utilisés dans les harangues antérieures : on voit là, dit-il, un orateur qui évite de se répéter. Soit : mais on peut y voir tout aussi bien des orateurs différents, qui cherchent à rajeunir la banalité de la tradition en négligeant de parti pris ce qui a trop été dit, en adaptant surtout, aussi étroitement que possible, leurs amplifications aux circonstances actuelles. Car ces circonstances varient sans cesse : tantôt c'est l'anniversaire de l'empereur (1), tantôt celui de la ville (2) ; tantôt l'orateur remercie pour une faveur accordée (3), tantôt il célèbre une visite du prince (4), ou une victoire (5), ou un mariage (6). Il y a là des éléments de nouveauté qui s'imposent forcément à l'éloquence, que cette éloquence soit celle d'un seul orateur ou de plusieurs.

Au fond, ces arguments généraux sont ployables en tous sens : il faut en venir à l'examen détaillé des Panégyriques,

(1) Anniversaire de Maximien (III).
(2) Anniversaire de la fondation de Rome (II), de celle de Trèves (VII).
(3) Remerciement pour le rétablissement des écoles d'Autun (IV), pour les exemptions d'impôts aux habitants d'Autun (VIII).
(4) C'est le cas probablement du Ve Panégyrique, prononcé devant Constance debout, *Caesare stante dum loquimur* (V, 4).
(5) Victoire de Constantin sur Maxence (IX).
(6) Mariage de Constantin et de la fille de Maximien (VI).

examen sur lequel M. Seeck a d'ailleurs beaucoup plus insisté.

Parmi ces Panégyriques, il en est deux, le VIe et le IXe, sur lesquels il avoue qu'on ne peut rien affirmer, parce qu'ils ne contiennent à peu près aucun détail personnel. L'auteur du IXe déclare seulement, au début, qu'il a souvent fait l'éloge de Constantin (1) : cela, dit M. Seeck, peut bien se rapporter aux discours que nous avons. Pourquoi pas à d'autres ? les chances sont égales des deux côtés. La grande raison qu'il invoque pour faire rentrer ces deux Panégyriques dans son *corpus Eumenianum*, c'est que, tous les autres de cette partie du recueil étant d'Eumène, il est vraisemblable que ceux-ci en sont également. L'argument peut se retourner : s'il était démontré que les discours II, III, V, VII et VIII ne sont pas d'Eumène, le VIe et le IXe suivraient naturellement le même sort.

Laissons-les donc de côté, et arrivons au VIIe et au VIIIe. Pour le VIIIe, le raisonnement de M. Seeck est tout hypothétique : l'auteur de ce discours, dit-il, est originaire d'Autun ; il a été rhéteur ; il doit être assez célèbre et assez bien vu de la cour, sans quoi l'on ne comprendrait pas qu'il eût été désigné pour porter à l'Empereur les remerciements des habitants d'Autun ; Eumène répond à toutes ces conditions ; donc ce doit être lui. — Non, répliquerai-je : ce peut être lui, mais rien n'est moins sûr. L'école d'Autun, comme toutes les Universités de l'empire, comptait plusieurs maîtres de rhétorique, et tous ces maîtres étaient en général très considérés : on pouvait, sans déplaire à l'Empereur, lui déléguer n'importe lequel d'entre eux. — L'orateur du VIIIe Panégyrique a-t-il déjà prononcé des harangues officielles ? il n'y fait aucune allusion, et même il semble indiquer le contraire puisqu'il se félicite d'être devenu, non plus l'interprète des études littéraires privées, mais celui de la reconnaissance publique (2). — En tout cas, il me paraît douteux qu'il soit le même que l'auteur

(1) *Paneg.*, IX, 1 : « Is, qui semper res a numine tuo gestas praedicare solitus essem. »

(2) *Paneg.*, VI, 1 : « Vt essem iam non priuati studii litterarum, sed publicae gratulationis orator. »

du VIIe Panégyrique. A la fin de ce dernier discours, l'orateur invite Constantin à visiter Autun (1). Cette visite, qui s'est effectuée entre les deux harangues, est racontée dans la VIIIe sans qu'on y rappelle l'invitation antérieure. Si ces deux discours étaient d'un seul auteur, nul doute qu'il ne se fût publiquement glorifié d'avoir vu sa demande exaucée, d'avoir, par ses prières, procuré à sa ville natale l'honneur de la visite princière, etc. — Pour toutes ces raisons, je ne crois pas que le VIIIe Panégyrique soit de la même main que le VIIe, ni qu'aucun des précédents.

Sur le VIIe, M. Seeck raisonne à peu près comme sur le VIIIe, mais avec plus de force. L'auteur, là encore, est originaire d'Autun (2) ; c'est un ancien rhéteur (3) ; c'est un ancien fonctionnaire du palais (4) ; il a un fils déjà grand, parvenu à la dignité d'*aduocatus fisci* (5). Tout cela s'accorde bien avec ce que nous savons d'Eumène par le discours *pro restaurandis scolis*. — De ces rapprochements, les uns sont réels, mais ne prouvent pas grand'chose ; d'autres sont moins bien fondés. Eumène n'est pas le seul rhéteur originaire d'Autun, ni le seul qui ait exercé des fonctions administratives auprès de l'Empereur : nous savons que c'est dans le monde des écoles que se recrute habituellement la bureaucratie impériale (6). Eumène n'est pas seul, non plus, à avoir eu un fils et à avoir souhaité de le placer avantageusement auprès du souverain, sans compter que dans le IVe Panégyrique il n'est question que d'un fils, et ici de cinq (7). Des analogies aussi vagues ne permettent pas d'affirmer l'identité des deux auteurs. — Et voici qui rend cette identité assez contestable.

(1) *Paneg.*, VII, 22.
(2) *Paneg.*, VII, 22.
(3) *Paneg.*, VII, 23 : « Illos quasi meos numero quos prouexi ad tutelam fori, ad officia palatii. »
(4) *Paneg.*, VII, 23 : « Hanc meam qualemcumque uocem... palatii officiis exercitam. »
(5) *Paneg.*, VII, 23 : « Iam summa fisci patrocinia tractantem. »
(6) *Paneg.*, IV, 5 : « Quos ad spem omnium tribunalium. aut interdum ad stipendia cognitionum sacrarum, aut fortasse ad ipsa palatii magisteria prouehi oporteret. » (il s'agit des élèves des rhéteurs). Cf. *Paneg.*, VII, 23.
(7) *Paneg.*, IV, 6 : « Me filio potius meo ad pristina mea studia aditum molientem. » — VII, 23 : « Illos quinque quos genui. »

Eumène, dans le discours *pro restaurandis scolis*, dit expressément qu'il n'a jamais été avocat (1) : l'auteur du VIIe Panégyrique semble l'avoir été, si l'on admet une conjecture très plausible de Bæhrens, *hanc meam qualemcumque uocem diuersis fori et palatii officiis exercitam*, au lieu de *otii et palatii* que portent les manuscrits (2). M. Seeck, il est vrai, rejette la correction de Bæhrens pour revenir au texte des manuscrits ; il entend par *otium* l'enseignement de la rhétorique, qui peut être ainsi appelé parce que c'est une fonction municipale et non impériale. Mais, bien loin que *otium* puisse désigner le métier de rhéteur, il est souvent opposé aux mots qui qualifient ce métier (3). Tout au contraire, *forum* est souvent mis en antithèse avec *palatium* (4). La correction proposée s'explique bien paléographiquement. Tout concourt donc à la rendre vraisemblable : seulement, en ce cas, il faut renoncer à identifier l'orateur du VIIe Panégyrique avec Eumène.

D'autre part, entre ce Panégyrique et le Ve, j'aperçois une différence assez sensible. Dans tous les deux, la navigation de Constance vers la Bretagne est racontée, mais pas de la même manière : ici, elle est présentée comme assez difficile, troublée par le vent, la pluie et le brouillard (5) ; là, au contraire, en termes moins vraisemblables et plus emphatiques, on parle d'une mer paisible, d'un Océan étonné de se voir traversé par un tel héros (6). Cette contradiction s'explique aisément si l'on admet deux orateurs, l'un bien instruit des faits, l'autre plus vaguement informé et disposé à remplacer

(1) *Paneg.*, IV, 1 : « Qui numquam isto in loco dixerim. »

(2) *Paneg.*, VII, 23.

(3) *Paneg.*, IV, 15 : « Non uidetur tibi... non solum meus ex otio iacens ad pristinas artes animus attolli ? » — V, 1, *quies* (équivalent de *otium* est opposé tout ensemble à l'enseignement de la rhétorique et à l'exercice des fonctions administratives.

(4) Voyez *Paneg.*, IV, 5 et VII, 23.

(5) *Paneg.*, V 14-15 : « Caelo et mari turbidis,... quaedam minacia signa,... die pluuio.. . uentum. quia derectus non erat. captaret obliquum,... iniquo mari,... tantae se dorso maris nebulae miscuerunt... » — Ce brouillard fut, d'ailleurs, plus utile que nuisible aux manœuvres de la flotte romaine ; mais il y a loin de tous ces détails à la description tracée dans le VIIe Panégyrique.

(6) *Paneg.*, VII, 4 : « Ita quieto mari nauigauit ut oceanus ille tanto uectore stupefactus caruisse suis motibus uideretur. »

l'exactitude par la déclamation ; elle se comprendrait mal chez un orateur unique. — Enfin, si l'on ajoute que nulle part l'orateur du VIIe discours n'apparaît comme ayant prononcé déjà d'autres harangues officielles, qu'il semble même plutôt se défier de lui comme s'il débutait dans cette éloquence d'apparat (1), on sera porté, je crois, à conclure que ce Panégyrique, tout comme le VIIIe, est indépendant du IVe et du Ve, et en général de tous ceux qui l'ont précédé.

Nous voici parvenus maintenant au fort de la discussion : c'est, en effet, à prouver la commune origine des discours II, III, IV et V, que M. Seeck a consacré ses plus pressants efforts et ses plus subtils arguments. Je ne puis ni reproduire ni même résumer sa démonstration : j'indiquerai seulement les résultats auxquels il est arrivé. Suivant lui, Eumène, après le IIe Panégyrique, et sur la recommandation de Constance, aurait été nommé par Maximien *magister memoriae* vers 290. Il aurait, en cette qualité, prononcé le IIIe Panégyrique. Puis il aurait pris sa retraite et se serait reposé à la campagne. Il serait sorti de son inaction, vers le milieu de 297, pour venir saluer, au nom de la ville d'Autun, l'Empereur Constance à son retour d'Italie, et aurait prononcé à cette occasion le Ve Panégyrique. Cela l'aurait remis en vue, d'où la résolution prise par Constance de lui confier la direction de l'école d'Autun, résolution dont Eumène le remercie dans le IVe Panégyrique. — Toute cette histoire s'enchaîne très bien ; elle s'impose presque par son air de logique et de naturel : voyons, pourtant, si elle ne soulève pas de graves objections.

Un des arguments dont se sert M. Seeck pour rapprocher le Ve Panégyrique des trois autres, c'est que, comme eux, il est l'œuvre d'un *magister memoriae*. Mais cela n'est pas certain ; l'auteur dit seulement qu'il a rempli une charge de confiance dans la bureaucratie impériale (2) ; il a pu être *a*

(1) Tout l'exorde est d'une modestie qui surpasse encore celle des autres préambules. A la fin (chap. 23), l'auteur craint d'être resté au-dessous de ce qu'il aurait dû, et se console en pensant aux nombreux fonctionnaires qu'il a élevés pour l'administration impériale. Il se félicite d'avoir pu « consacrer » son éloquence en parlant devant l'Empereur, ce qui semble prouver que c'est la première fois.

(2) *Paneg.*, V, 1 : « Cum me ex illo uetere curriculo aut inter adyta palatii uestri alia quaedam sermonis arcani ratio demouerit... »

memoria, mais aussi il a pu être *ab epistulis*, *a libellis*, etc. Admettons qu'il ait été *a memoria* : qui nous dit que de 290 à 297 il n'y ait eu qu'un seul *magister memoriae* ? Nous ne savons pas combien de temps les fonctionnaires de cette sorte conservaient habituellement leurs emplois. En somme, à ce point de vue, la question reste intacte.

Voici une donnée un peu plus précise. L'auteur du Ve Panégyrique rappelle qu'il a jadis parlé devant Maximien, à qui il avait été signalé favorablement par Constance (1). Si l'on admet l'hypothèse de M. Seeck, ceci ne peut se rapporter qu'au IIe Panégyrique. Mais ce discours a été prononcé en 289 (ou au plus tard en 290) : or, à cette date, comment Constance aurait-il connu Eumène ? comment l'aurait-il recommandé à Maximien ? il n'était alors qu'un simple général, et ce n'est que trois ou quatre ans plus tard qu'il devait être élevé à l'Empire. De ce que l'auteur du Ve Panégyrique est un protégé personnel de Constance, on peut inférer, je crois, qu'il n'est pas le même que l'auteur du IIe et du IIIe.

Une différence plus importante encore le sépare d'Eumène. Il distingue lui-même très nettement trois périodes dans sa vie : celle où il a été rhéteur, celle où il a été fonctionnaire du palais, celle où il s'est retiré à la campagne (2). Eumène n'a pas connu, au contraire, les loisirs de la retraite. S'il parle de « repos », c'est en songeant à son ancienne activité d'orateur (3) ; mais il a passé sans interruption des fonctions de *magister memoriae* à celles de directeur de l'école d'Autun. M. Brandt l'avait déjà remarqué, et M. Seeck a cru pouvoir infirmer cette assertion en disant que la lettre de Constance ne prouve pas du tout qu'Eumène fût encore en charge quand il la reçut. Effectivement, la lettre impériale, avec sa périphrase : *saluo priuilegio dignitatis tuae* (4), peut

(1) *Paneg.*, V, 1 : « Cum fauente numine tuo ipse ille iam pridem mihi, qui me in lucem primus eduxit, diuinarum patris tui aurium aditus euenerit. »

(2) *Paneg.*, V, 1 : « Cum et me ex illo uetere curriculo aut inter adyta palatii uestri alia quaedam sermonis arcani ratio demouerit aut post indultam a pietate uestra quietem studium ruris abduxerit... »

(3) *Paneg.*, IV, 15 : « Non uidetur... meus ex otio iacens ad pristinas artes animus attolli ? »

(4) *Paneg.*, IV, 10.

aussi bien s'adresser à un ancien secrétaire qu'à un secrétaire encore en fonctions. Mais il y a un autre passage où Eumène déclare expressément qu'on est venu le chercher, pour remplir son nouvel emploi, dans le palais même de Maximien, qu'on l'a transporté des bureaux impériaux au sanctuaire des Muses (1). Ce témoignage est trop formel pour qu'on puisse assimiler le fonctionnaire retraité qui a prononcé le Ve Panégyrique avec Eumène, nommé à Autun au sortir même du secrétariat de l'empereur.

Ce n'est pas tout. Pour justifier son opinion, M. Seeck est obligé de renverser l'ordre chronologique qu'on établit habituellement entre le IVe Panégyrique et le Ve. Si ce dernier est postérieur à l'autre, comme l'ont cru presque tous les critiques, il est impossible de les attribuer à un même auteur : non seulemennt l'orateur du Ve discours ne fait aucune allusion au IVe, mais il dit en propres termes qu'il rompt un long silence (2); il ne pourrait le dire s'il avait, quelques mois auparavant (car les deux harangues sont séparées par un très court intervalle), prononcé l'*oratio pro restaurandis scolis*. M. Seeck l'a bien senti, et c'est pourquoi il s'est efforcé de démontrer que le plus ancien des deux discours est le Ve, qu'il est du milieu de l'année 297, et le IVe de la fin de la même année.

A vrai dire, la difficulté n'est peut-être pas totalement supprimée de cette manière, car il n'est pas plus question du Ve discours dans le IVe que du IVe dans le Ve. Et pourtant, si l'hypothèse de M. Seeck était vraie, Eumène aurait dû, en énumérant les marques de bonté prodiguées par les Empereurs à la ville d'Autun (3), rappeler l'accueil fait à l'ambassade dont il avait été chargé par cette même ville, cette même année, pour venir complimenter Constance (4). Son

(1) *Paneg.*, IV, 6 (Constantii)... qui me... iusserit disciplinas artis oratoriae retractare et hoc ipsi palatio parentis sui munus inuexerit, ut mediocrem quidem pro ingenio meo naturaque uocem, caelestia tamen uerba et diuina sensa principum prolocutam, ab arcanis sacrorum penetralium ad priuata Musarum adyta transtulerit... »

(2) *Paneg.*, V, 1 : « Post diuturnum silentium. »

(3) *Paneg.*, IV, 4.

(4) *Paneg.*, V, 21 : « Illa, cuius nomine mihi peculiariter gratulandum, deuotissima uobis civitas Aeduorum... »

silence, sans être aussi invraisemblable que dans le cas que nous examinions tout à l'heure, n'est pas encore bien naturel.

Il n'est pas très naturel non plus que ces deux Panégyriques aient été prononcés dans un autre ordre que celui que nous révèle la tradition manuscrite. Je m'explique : entre le Panégyrique de Théodose (inclusivement) et les deux Panégyriques de Maximien, l'ordre suivi par les manuscrits est juste l'inverse de l'ordre chronologique. On peut en conclure, sans trop de hardiesse, que, puisque le Ve Panégyrique précède le IVe dans les manuscrits, c'est qu'il lui est postérieur dans l'ordre des dates.

Contre cette présomption, quels arguments invoque M. Seeck ? Il insiste principalement sur la manière dont sont représentées dans les discours les relations de l'Empire romain avec les Perses et avec les Maures.

L'expédition de Galère contre les Perses en 297 est mentionnée dans l'*oratio pro restaurandis scolis* (1). Au contraire, dans le Ve Panégyrique, non seulement il n'en est pas question, mais on parle à plusieurs reprises du traité de paix antérieurement imposé par Dioclétien aux Perses, et on en parle comme si ce traité n'avait pas été rompu (2). Cela montre, dit M. Seeck, que cette paix n'a été violée, et l'expédition de Galère commencée, qu'après le Ve discours et avant le IVe. — Mais, en réalité, le silence observé dans le Ve Panégyrique sur la campagne de 297 ne prouve nullement que cette campagne n'ait pas été encore entreprise. Les débuts, comme l'a fait remarquer M. Brandt, en ont été assez malheureux pour les armes romaines : on s'explique qu'un orateur officiel n'ait pas tenu à en parler. Galère avait espéré triompher des Perses révoltés : c'est à cet espoir que se rapporte la phrase du IVe Panégyrique, laquelle peut aussi bien convenir à une victoire escomptée qu'à une victoire déjà remportée. Ces brillantes perspectives ayant été déçues

(1) *Paneg.*, IV, 21 : « Aut te, Maximiane Caesar, Persicos arcus pharetrasque calcantem. »

(2) *Paneg.*, V, 3 : « Partho ultra Tigrim redacto. » — « *Ibidem*, 10 : « Supplicante per munera rege Persarum. »

par le premier contact entre l'armée romaine et l'armée perse, le parti le plus prudent, le plus conforme aux habitudes courtisanesques des Panégyristes, était de laisser dans l'ombre ce point de la politique impériale. Et voilà pourquoi l'auteur du Ve Panégyrique, dans le passage où il énumère les victoires remportées chez les Sarmates, les Égyptiens, chez les Carpes ou les Maures (1), se garde bien d'évoquer le souvenir gênant des Perses. — Mais, objecte M. Seeck, il aurait dû, en ce cas, ne jamais prononcer leur nom, ne pas rappeler leur soumission antérieure d'une façon qui fît croire que cette soumission durait toujours. — Je crois que M. Seeck exagère la portée des deux phrases qui mentionnent l'ancien traité avec les Perses. Toutes deux sont relatives au passé, non au présent. Dans l'une (2), l'orateur décrit la situation de l'Empire quatre ans auparavant, au moment où Dioclétien et Maximien ont décidé de s'adjoindre deux Césars; et ce qui prouve bien qu'il considère cette situation rétrospectivement, c'est qu'il présente comme un projet la reprise de la Batavie et de la Bretagne, reprise qui a été effectuée au moment où il parle (3). L'autre phrase marque également un retour en arrière : l'auteur énumère les succès que Rome remportait de toutes parts à l'époque où seule la Bretagne demeurait rebelle, et, parmi ces succès, il signale l'ambassade suppliante du roi de Perse (4). De ces deux passages, un lecteur non prévenu infère seulement qu'il y a eu entre Rome et la Perse une paix signée après de longues hostilités. L'orateur ne dit pas que cette paix subsiste, ce qui serait faux ; il ne dit pas le contraire, parce qu'il lui faudrait avouer que la rupture n'a pas été jusqu'ici favorable à Rome : il se réfugie dans un vague qui convient à son amour-propre national autant qu'aux exigences d'une harangue de cour.

Quant à la guerre contre les Maures, M. Seeck prétend que l'*oratio pro restaurandis scolis* montre les Maures totale-

(1) *Paneg.*, V, 5.
(2) *Paneg.*, V, 3 : « Partho ultra Tigrim redacto. »
(3) *Paneg.*, V, 3 : « Destinata Batauiae Britanniaeque uindicta. »
(4) *Paneg.*, V, 10.

ment vaincus (1), tandis que le Ve Panégyrique les dépeint seulement comme attaqués par Maximien (2). C'est, je crois, raffiner outre mesure sur le sens des mots. « Foudroyer des troupes bousculées » et « lancer la dévastation chez l'ennemi » me paraissent deux expressions sensiblement synonymes. Et si l'auteur du Ve Panégyrique parle de réserver pour l'arrivée de nouveaux messages l'éloge de Maximien, c'est simplement parce que, ce jour-là, dans les circonstances particulières où il se trouve, il ne veut consacrer ses louanges qu'à Constance. Les deux passages nous donnent également l'idée d'une guerre commencée, bien commencée, non encore finie, et dont on attend avec confiance la suite. Il est impossible d'affirmer que l'un ait été écrit avant l'autre.

Ainsi s'évanouissent peu à peu les raisons sur lesquelles se fonde M. Seeck pour identifier l'auteur du Ve Panégyrique avec Eumène. Un dernier problème reste à examiner : doit-on ou non attribuer à Eumène les discours II et III, adressés à Maximien ? M. Seeck se prononce naturellement pour l'affirmative, sans donner d'ailleurs d'arguments bien caractéristiques. Il n'y a, à mon sens, dans le contenu de ces trois discours, rien qui empêche de croire à la communauté d'origine, rien non plus qui force à y croire. En faveur de l'hypothèse de M. Seeck, on peut faire valoir que le panégyriste de Maximien, comme Eumène, a rempli les fonctions de *magister memoriae*. Il semble avoir reçu ce titre entre les deux discours, en récompense du premier très probablement (3), vers 290. D'autre part, Eumène a quitté son emploi de *magister memoriae*, comme je l'ai montré plus haut, au moment de sa nomination à la direction de l'école d'Autun, c'est-à-dire, sans doute, en 296. De 290 à 296, il a pu n'y avoir à la chancellerie de Trèves qu'un seul *magister memoriae*, et en ce cas l'identification est sûre, mais il se peut bien qu'il y en ait eu deux. — D'un autre côté, si Eumène est réellement l'au-

(1) *Paneg.*, IV, 21 : « Aut te, Maximiane inuicte, perculsa Maurorum agmina fulminantem. »

(2) *Paneg.*, V, 5 : « Reseruetur nuntiis iam iamque venientibus Mauris immissa vastatio. »

(3) *Paneg.*, III, 1 : « Voueram longe infra spem honoris eius quem in me contulistis. »

teur des IIe et IIIe Panégyriques, il est peut-être un peu surprenant, comme l'a remarqué M. Schanz, qu'il n'y parle pas du tout de sa chère ville d'Autun. J'ajoute que non seulement il n'en parle pas, mais encore qu'il semble ignorer la situation où elle se trouve. Même en faisant aussi large qu'on le voudra la part des convenances officielles, on ne peut s'empêcher d'être étonné de voir un tableau si riant de l'Empire (1) tracé par un homme dont la propre patrie est encore ruinée par une guerre récente, dévastée, démantelée, accablée en outre par la disette (2). Cela serait d'autant plus extraordinaire que non seulement Eumène, mais tous les autres Panégyristes ont un patriotisme local très ardent. J'ai peine à croire, par conséquent, que les éloges de Maximien soient l'œuvre d'un orateur d'Autun. — Mais cette considération n'est pas irréfutable, et, en somme, je regarde la question comme indécise.

De tout ce qui précède, il ressort, à mon avis, qu'il est possible — mais non nécessaire — d'attribuer à Eumène les Panégyriques II et III ; qu'il est à peu près impossible de lui attribuer les Ve, VIIe et VIIIe ; et qu'il est inutile de se poser le problème pour le VIe et le IXe. Mais, pour ne rien omettre, il nous faut discuter un argument que M. Seeck a tiré de la façon dont, selon lui, s'est formé le recueil des Panégyriques. La question est, d'ailleurs, assez importante en elle-même pour mériter d'être traitée.

M. Seeck prétend donc que le but de l'éditeur qui a recueilli les discours II et suivants (jusqu'à IX) a été de rassembler les harangues d'un même orateur, de former un *corpus Eumenianum*. La preuve, dit-il, c'est qu'il a fait figurer dans ce *corpus* l'*oratio pro restaurandis scolis*, qui n'est pas un Panégyrique, et qui n'a, par conséquent, d'autre droit à figurer parmi les éloges des Empereurs que sa communauté d'origine. — Je pense que M. Seeck élargit à l'excès la distance qui peut séparer cette *oratio pro restaurandis scolis* des harangues voisines. Ce n'est pas un « éloge » à propre-

(1) *Paneg.*, III, 15.
(2) *Paneg.*, IV, 4 : « Ciuitatem... grauissima clade perculsam ;... pro miseratione casuum... » — Cf. VIII, 6 et 7.

ment parler : soit, encore que l'éloge y tienne beaucoup de place ; mais le VIIIe discours n'est pas non plus purement laudatif, c'est un remerciement, *gratiarum actio*, dont le cadre n'est pas sans quelque analogie avec celui de l'*oratio pro restaurandis scolis*. Dira-t-on que le discours sur les écoles n'est pas prononcé devant les Empereurs ? tout au moins l'est-il devant leur représentant, le gouverneur de la Ire Lyonnaise ; il y est question d'eux à chaque instant (1), et enfin on doit leur en transmettre le texte (2). On pouvait donc rapprocher cette pièce d'éloquence officielle des autres, qu'elle fût ou non du même auteur. — Mais si l'on admet l'hypothèse d'un *corpus Eumenianum*, il y a deux choses qu'il est bien malaisé d'expliquer. C'est, d'abord, la formule même des manuscrits : *incipiunt panegyrici diuersorum*. Un recueil qui a été composé tout exprès pour réunir les ouvrages d'un même auteur et qui a pour titre : *Ouvrages d'auteurs divers*, c'est vraiment une anomalie un peu bizarre ! — En outre, on comprend mal aussi l'ordre suivi dans cette collection. Les anciens, quand ils rassemblent leurs œuvres ou celles d'autrui, adoptent en général ou l'ordre des dates ou celui des genres (comme c'est le cas pour les poésies de Catulle, par exemple) : je ne vois pas pourquoi l'éditeur d'Eumène aurait choisi l'ordre chronologique renversé, avec cette circonstance aggravante que pour deux discours, le IIe et le IIIe, il serait revenu à l'ordre chronologique direct. Encore, si nous avions adopté les conclusions de M. Seeck, il faudrait admettre non pas une dérogation au principe constant, mais deux, puisque M. Seeck croit le IVe discours postérieur au Ve. Et enfin, comme il veut faire rentrer dans le *corpus Eumenianum* jusqu'au IXe Panégyrique, qui est à la fois le plus récent du groupe et le dernier dans les manuscrits, cela complique encore les choses. En prenant pour vraies toutes les assertions de M. Seeck, on arrive à la conclusion que, de ces huit discours :

(1) *Paneg.*, IV, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21.

(2) *Paneg.*, IV, 21 : Habes, uir perfectissime, studii ac uoti mei professionem. Abs te peto ut eam litteris tuis apud sacras aures prosequi non graueris. »

le 1er	dans les manuscrits	est le 7e	en date;
le 2e	—	est le 6e	—
le 3e	—	est le 5e	—
le 4e	—	est le 3e	—
le 5e	—	est le 4e	—
le 6e	—	est le 1er	—
le 7e	—	est le 2e	—
le 8e	—	est le 8e	—

On ne peut guère féliciter l'éditeur prétendu du *corpus Eumenianum* d'avoir choisi une disposition simple et logique !

M. Brandt, tout en professant sur l'attribution des discours une opinion radicalement opposée à celle de M. Seeck, avait émis sur la formation du recueil une hypothèse assez voisine de celle que je viens de discuter. A ses yeux aussi, le premier noyau de la série que nous possédons aurait été une collection formée peu de temps après 311 et comprenant les discours II, IV, V, VI, VII et VIII, placés dans l'ordre inversement chronologique. On aurait plus tard prolongé cette collection, en suivant toujours le même ordre renversé, par l'adjonction des discours de Nazarius, de Mamertinus et de Pacatus (ou plutôt, selon les manuscrits, de Pacatus, de Mamertinus et de Nazarius), transcrits avant la première collection. Enfin, on aurait mis en tête le Panégyrique de Trajan et à la fin le IIIe et le IXe. Cette théorie est encore un peu compliquée et ne va pas sans soulever quelques objections. On ne s'explique pas pourquoi le premier groupe aurait été intitulé *panegyrici diuersorum septem*, alors que, d'après M. Brandt, il aurait contenu seulement six harangues. On ne voit pas la raison de l'ordre inversement chronologique. On n'aperçoit pas de cause, enfin, à l'adjonction du discours de Pline, et encore moins à celle des Panégyriques III et IX, lesquels n'ont entre eux aucun rapport.

Si j'osais à mon tour proposer une hypothèse, je m'appuierais tout d'abord sur un caractère assez sensible que présente entre tous les autres le discours de Pacatus. C'est le dernier en date, et c'est celui qui offre avec les autres les ressemblances les plus frappantes. Certains de ses développements produisent une impression très forte de « déjà vu ». Par

exemple, la façon dont il raconte le passage des Alpes par les soldats de Théodose (1), passage qu'il proclame miraculeux au sens strict du mot, rappelle le récit que fait Nazarius de l'intervention de la milice céleste en faveur de Constantin (2) ; le souvenir de la légende des Dioscures accuse encore l'analogie voulue. De même, Pacatus emprunte à Mamertinus son amplification satirique sur le luxe de la table chez les anciens Empereurs, opposé à la sobriété, ici de Julien, et là de Théodose (3) : et cette fois encore la mention des *hibernae rosae* et de l'*aestiua glacies* est comme un aveu de l'emprunt. Ce même Mamertinus fournit à son successeur une très belle peinture de la philosophie relevée par Julien de son obscurité et placée par lui sur le trône suprême ; Pacatus démarque cette comparaison et l'applique à l'amitié ; il suffit de rapprocher les deux textes :

Tu amicitiam, nomen ante priuatum, non solum intra aulam uocasti, sed indutam purpura, auro gemmisque redimitam, solio recepisti (4).

Tu philosophiam paulo ante suspectam, ac non solum spoliatam honoribus, sed accusatam ac ream, non modo iudicio liberasti, sed amictam purpura, auro gemmisque redimitam, in regali solio collocasti (5).

Pline avait félicité Trajan d'avoir triomphé, non de la patience de ses sujets, mais de l'orgueil de ses prédécesseurs (6) ; Pacatus, en termes analogues, loue Théodose d'avoir triomphé de l'orgueil (7). L'auteur du VIIe Panégyrique, en parlant de la mort de Maximien, avait trouvé, pour en complimenter Constantin, cette ingénieuse formule : « les dieux te vengent malgré toi (8). » Pacatus la transporte, en n'y changeant qu'un seul mot, aux soldats de Théodose qui « le vengent malgré lui (9) ». Ailleurs, il reprend sur l'infériorité

(1) *Paneg.*, XII, 39.
(2) *Paneg.*, X, 14 et 15.
(3) *Paneg.*, XII, 13-14, et XI, 11.
(4) *Paneg.*, XII, 16.
(5) *Paneg.*, XI, 23.
(6) *Paneg.*, I, 22 : « Non de patientia nostra quemdam triumphum, sed de superbia principum egisti. »
(7) *Paneg.*, XII, 47 : « De superbia triumpharis. »
(8) *Paneg.*, VII, 20 : « Di te uindicant et inuitum. »
(9) *Paneg.*, XII, 44 : « Tui te uindicant et inuitum. »

de l'éloquence gauloise auprès de l'éloquence romaine (1), une idée déjà exprimée d'une façon peu différente dans le IXe Panégyrique (2). A propos de l'incessante activité de Théodose, il remarque que les âmes vraiment divines ne peuvent se reposer (3) : le *magister memoriae* de Maximien Hercule avait dit la même chose (4). Il oppose aux victoires remportées dans les anciennes guerres civiles par les Marius, les Sylla, les Cinna, celle de Théodose, plus clémente et plus heureuse (5) : un semblable parallèle se trouvait dans le IXe Panégyrique à l'occasion de la victoire de Constantin sur Maxence (6). Il félicite Théodose d'avoir cherché sa sauvegarde dans l'affection de ses sujets plutôt que dans la protection de ses gardes (7) ; cette idée, indiquée une première fois par Pline le Jeune (8), avait été reprise par Mamertinus (9) ; Théodose hérite ainsi des louanges de Trajan et de Julien, et son Panégyriste des expressions de ses deux prédécesseurs. La prosopopée qu'il met dans la bouche de la république pour forcer Théodose à accepter le pouvoir (10) rappelle celle qu'un de ses devanciers avait prêtée à Rome pour conjurer Maximien de reprendre l'empire (11). Souvent il n'y a pas seulement imitation, mais transcription presque servile :

(1) *Paneg.*, XII, 1 : « Absurdae sinistraeque iactantiae possit uideri his ostentare facundiam, quorum de fonte manantem in nostros usque usus deriuatio sera traduxit. »

(2) *Paneg.*, IX, 1 : « Latine et diserte loqui illis ingeneratum est, nobis elaboratum, et, si quid forte commode dicimus, ex illo fonte et capite facundiae imitatio nostra deriuat. »

(3) *Paneg.*, XII, 10 : « Gaudent profecto perpetuo diuina motu, et iugi agitatione se uegetat aeternitas, et, quicquid homines uocamus laborem, uestra natura est. »

(4) *Paneg.*, III, 3 : « Quicquid immortale est stare nescit sempiternoque motu se seruat aeternitas. »

(5) *Paneg.*, XII, 46 : « Cinnanos furores, Marium post exsilia crudelem, Sullam tua clade felicem. »

(6) *Paneg.*, IX, 20 : « Cinna furiosus et Marius iratus... Sulla, felix si se parcius uindicasset. »

(7) *Paneg.*, XII, 47 : « Remota custodia militari tutior publici amoris excubiis. »

(8) *Paneg.*, I, 49 : « Non crudelitatis, sed amoris excubiis defenditur. »

(9) *Paneg.*, XI, 24 : « Quid istis (= gladiis atque pilis) opus est cum firmissimo sis muro ciuici amoris obsaeptus. »

(10) *Paneg.*, XII, 11.

(11) *Paneg.*, VI, 11.

XII, 1 : Qui consilium tuum participant.	XI, 1 : Qui consilium tuum participant.
XII, 3 : Det mihi sermonis huius auspicium ille felicitatis publicae auspex dies qui te primus inaugurauit imperio.	V, 2 : Det mihi hodiernae gratulationis exordium diuinus ille uestrae maiestatis ortus.
XII, 22 : Aut boni consulit ut quiescat aut laetatur quasi amica si seruiat.	VI, 8 : Aut boni consulit ut quiescat aut laetatur quasi amica si pareat.
XII, 22 : Rex, dedignatus antea confiteri hominem, iam fatetur timorem.	II, 10 : Rex ille, numquam se ante dignatus hominem confiteri, fratri tuo supplicat.
XII, 35 : Qui nihil magis timuerat quam timeri.	X, 18 : Nil magis timuisti quam ne timereris.

Il y a, enfin, une analogie frappante entre le parallèle de Constantin et de Maxence dans le IXe Panégyrique et celui de Théodose et de Maxime chez Pacatus :

XII, 31 : Te esse triumphalis uiri filium, se patris incertum ; te heredem nobilissimae familiae, se clientem ; te omni retro tempore romani exercitus ducem et libertatis patronum, se orbis extorrem patriaeque fugitiuum. Iam uero te principem in medio rei publicae sinu, omnium suffragio militum, consensu prouinciarum, ipsius denique ambitu imperatoris optatum : se in ultimo terrarum recessu, legionibus nesciis, aduersis prouinciarum studiis, malis denique auspiciis in illud tyrannici nominis aspirasse furtum. Postremo tecum fidem, secum perfidiam ; tecum fas, secum nefas ; tecum ius, secum iniuriam ; tecum clementiam, pudicitiam, religionem, secum impietatem, libidinem, crudelitatem, et omnium scelerum postremorumque uitiorum stare collegium.	IX, 4 : Ille Maximiani suppositus, tu Constantii Pii filius ;... te, Constantine, paterna pietas sequebatur : illum, ut falso generi non inuideamus, impietas ; te clementia, illum crudelitas ; te pudicitia soli dicata coniugio, illum libido stupris omnibus contaminata ; te diuina praecepta, illum superstitiosa maleficia ; illum denique spoliatorum templorum, trucidati senatus, plebis romanae fame necatae piacula, te abolitarum calumniarum, te prohibitarum delationum, te conseruati orbis atque homicidarum sanguinis gratulatio.

On voit à plein le procédé, et l'on ne peut douter que Pacatus n'ait eu une connaissance très précise des Panégyriques antérieurs, et n'en ait fait une imitation très docile, pour ne pas dire très servile.

De là à supposer qu'il s'en soit constitué l'éditeur, il n'y a peut-être pas bien loin. Admettons-le provisoirement, et voyons comment, en ce cas, a pu se former le recueil.

On y rencontre d'abord le Panégyrique de Trajan par Pline : cela n'est pas pour nous surprendre. Outre que c'est le premier modèle du genre, Pline est assez estimé à l'époque de Théodose. C'est sur lui que se règle Symmaque dans sa correspondance, et la disposition même de cette correspondance, publiée par le fils de l'auteur, reproduit celle des lettres de Pline, les messages à l'Empereur étant réservés pour le Xe livre. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que Pacatus, admirateur lui aussi de Pline le Jeune, eût eu l'idée d'éditer le Panégyrique de Trajan, et de le faire suivre de son propre discours à lui, que sa vanité devait aisément lui faire juger digne de cet honneur.

Puis, pour relier l'un à l'autre ces deux points extrêmes, il aurait imaginé d'établir une série de Panégyriques, et il en aurait cherché les éléments parmi les discours qu'il connaissait, remontant le cours des années et enrichissant sa collection des trouvailles qui lui semblaient les plus importantes. Il aurait rencontré ainsi d'abord le discours de Mamertinus, puis celui de Nazarius, et enfin les *Panegyrici diuersorum septem*, les deux derniers (ceux qui sont adressés à Maximien) étant réunis ensemble, ce qui expliquerait à la fois, et qu'ils soient placés dans l'ordre chronologique direct et non plus inverse, et que le second des deux (le n° III des éditions) porte la mention *eiusdem magistri*, etc. — Je dis *Panegyrici diuersorum septem*, car je suis convaincu que cette partie du recueil ne devait comprendre primitivement que sept discours et non huit. M. Seeck, en trouvant huit, se demande s'il faut imputer l'erreur au rédacteur de la collection qui aurait mal compté, ou à un copiste qui aurait omis un jambage du chiffre VIII. Ni à l'un ni à l'autre, à mon avis. Ces sept discours sont tous dans l'ordre chronologique inverse (sauf

l'exception que je viens d'expliquer) : le huitième discours (le n° IX des éditions) n'y est pas. Les sept sont numérotés : le huitième ne l'est pas. Bref, il me semble difficile qu'il ait figuré tout d'abord dans le groupe des Panégyriques anonymes.

Il y a été ajouté plus tard, soit par l'auteur même de l'édition, qui aurait corrigé après coup son premier dessein, soit par un autre éditeur. Et il a dû y être ajouté pour un motif qui peut sembler aujourd'hui bien mesquin, mais qui était assez puissant alors : je veux dire le désir d'arriver au chiffre consacré de 12. Songeons qu'à cette époque on attache à certains nombres une valeur considérable ; que l'un de nos Panégyristes voit une intention providentielle dans le fait que Maxence a accompli juste ses six ans de pouvoir, et a été renversé tout de suite après, de façon à ne pas souiller le nombre sacré de sept (1) ; qu'Ausone, contemporain et ami de Pacatus (2), donne beaucoup d'attention à ces symétries puériles, comme on en peut juger par le *griphus ternarii numeri*. Il n'est nullement impossible qu'une considération de ce genre nous ait valu l'adjonction du Panégyrique IX aux onze autres.

Les vues que je viens d'exposer sont hypothétiques et doivent rester telles. Ce que je veux retenir, c'est que rien, pas plus dans la formation du recueil que dans le contenu des discours, n'autorise l'attribution des Panégyriques II-IX au seul Eumène, mais que tout, au contraire, nous invite à y voir les œuvres d'auteurs différents.

Cette conclusion n'est pas nouvelle, puisque c'est celle à laquelle M. Brandt avait déjà abouti. Mais peut-être n'était-il pas mauvais de la défendre contre les arguments par lesquels M. Seeck avait essayé de l'infirmer. Surtout il était nécessaire de l'appuyer exclusivement, comme j'ai essayé de le faire, sur des raisons historiques, sans y mêler, comme

(1) *Paneg.*, IX, 16 : « Diuina mens et ipsius urbis aeternae maiestas nefario homini eripuere consilium,... ne septenarium illum numerum sacrum et religiosum uel inchoando uiolaret. »

(2) Ausone a dédié à Pacatus plusieurs de ses œuvres, notamment le *Ludus septem sapientum* et une des deux éditions de son *Technopaegnion*. Ce sont justement deux œuvres dont le caractère symétrique est particulièrement remarquable.

M. Brandt, des considérations relatives au caractère moral que révèlent les Panégyriques, ou à la langue et au style, ou à l'imitation des écrivains antérieurs. Car en vérité qu'il y ait dans l'*oratio pro restaurandis scolis* plus de réminiscences de Pline que dans le Ve discours et moins que dans le VIIe, qu'on trouve *statim atque* dans le Ve et *ilico atque* dans le VIIe, et autres observations longuement accumulées par M. Brandt, je ne dis pas que cela soit indifférent — rien n'est indifférent — mais de pareilles dissemblances, aussi bien que les analogies qu'on pourrait invoquer en sens contraire, peuvent être l'œuvre du hasard, et par conséquent ne prouvent rien. Et de même, que le IVe discours soit d'un ton plus fier et plus noble que les autres, à supposer que ce soit vrai, cela peut tenir simplement aux circonstances où il a été prononcé. Ici, les arguments historiques me semblent offrir seuls quelque solidité : j'ai tâché de montrer qu'ils sont plutôt contraires que favorables à l'hypothèse d'une origine commune, et que par suite nous avons bien, dans le premier groupe des Panégyriques, non pas les œuvres d'un seul rhéteur, mais des échantillons de toute la rhétorique gallo-romaine.

APPENDICE II

LE TEXTE DES PANÉGYRIQUES

ET LA PROSE MÉTRIQUE

On peut s'attendre a priori à trouver les règles de la prose métrique observées dans les Panégyriques, et cela pour deux raisons : d'abord, parce que le genre d'éloquence auquel ils se rattachent suit fidèlement les traditions cicéroniennes ; en second lieu, parce que ces discours sont du quatrième siècle, époque où la prose métrique s'impose à presque tous les écrivains et dans presque tous les genres. Je n'entreprendrai pas de démontrer que ces harangues sont métriques : une simple lecture suffit pour s'en assurer. Je veux seulement examiner, en me plaçant à ce point de vue, le texte établi par Bæhrens, le corriger où il y a lieu, et, lorsque ce n'est pas possible, signaler les dérogations aux lois métriques, fort rares d'ailleurs.

Il y a d'abord un certain nombre de cas où la métrique suffit à condamner des conjectures arbitraires de Bæhrens :

Page 89, ligne 18 : *sanctum illud uenerandumque palatium regem aduenam condidisse, sed heroem hospitem constituisse.* — *Constituisse* est une correction de Bæhrens. La leçon des Mss. est *condidisse*, qui ne peut être conservé à cause de la ligne précédente, mais qu'il faut remplacer par un mot qui donne une fin métrique. *Consecrasse*, proposé par M. Gœtze (*Neue Jahrb.* CXLV, 12), va très bien à ce point de vue.

Page 169, ligne 6 : *semel acie uincitur, sine fine est docu-*

mento. — Les Mss. n'ont pas *est*. S'il faut le rétablir, il vaut mieux le placer après *documento*.

Page 177, lignes 21 et 30 : *iam omnia te uocare ad se templa uidentur*, et *osculis sese inserere uelle uidentur*. — De telles fins de vers sont inadmissibles. Il faut revenir au texte des Mss., qui, les deux fois, donnent *uideantur*.

Page 185, ligne 8 : *quicquid humilitate sua fuerat uberius, in uoragines est conuersum*. — Les Mss. ont *in uoragine stagna*, corrigé dans le Vaticanus 1775 en *in uoraginum stagna*. Cette leçon, de même que celle des anciens éditeurs, *in uoragines et stagna*, a sur celle de Bæhrens l'avantage d'être métrique.

Page 246, ligne 1 : *hic quasi quoddam salutare humano generi sidus es ortus*. — Les Mss. ont *sidus exortus*; Livineius en avait tiré la leçon *sidus exortus es*, correcte métriquement.

Dans d'autres cas, c'est un mauvais choix entre les divers Mss. qui a motivé l'erreur de Bæhrens :

Page 96, ligne 15 : *adeo fidum illud fuit fraternumque eloquium*. — Il suffit, pour avoir une fin métrique, d'écrire avec le Marcianus, le Monacensis, le Reginensis, le Vindobonensis et le Vaticanus 1776, *fraternumque fuit illud eloquium*.

Page 137, ligne 24 : *pedum pulsu temptata quatiatur et sentire se procul mota pondus testetur*. — Il faut adopter la leçon du Vaticanus 1775 (de 2e main) : *pondus mota testetur*.

Page 144, ligne 6 : *adeo uerum sibi dixerat morte uicina, et interfectum se nolle agnosci*. — Tous les Mss. ont *nollet*, et deux d'entre eux, parmi lesquels l'Upsaliensis, ont *ut* au lieu de *et*. Or *ut nollet agnosci* donne un sens excellent et une clausule métrique.

Page 159, ligne 19 : *quem sol ipse inuecturus cœlo excepit*. — Il faut lire, avec la 2e main du Vaticanus 1775, *caelo inuecturus*.

Page 156, ligne 26 : *post LXX aetatis, L imperii annos non licuit*. — Il faut adopter le texte du Monacensis, du Marcianus, du Reginensis, du Vindobonensis, et du Vaticanus 1776 : *non licuit annos*.

Page 163, ligne 4, *sic testis iustitiae sermo.* — Les mêmes Mss., et aussi le Vaticanus 1775, fournissent une clausule métrique : *sermo iustitiae.*

Page 173, ligne 6 : *tibi uni contigit habere exercitum sapientem.* — Ici encore, les mêmes manuscrits (sauf le Vaticanus 1775), ont une leçon meilleure métriquement : *exercitum habere sapientem.*

Page 240, ligne 7 : *quae laudatio... non tam re exhibita quam disputatione est iactata.* — Les Mss. omettent *est*; seul, le Vaticanus 1775 (de 2e main) le rétablit, mais après *iactata*, où il est mieux placé qu'avant, au point de vue métrique.

Les passages que j'ai cités montrent combien Bæhrens est souvent téméraire, soit dans le choix des leçons, soit dans l'invention des conjectures. Cette critique n'est pas nouvelle, mais elle a l'avantage d'être appuyée, non sur un sentiment personnel et littéraire, mais sur des faits d'une autorité objective. Ce n'est pas moi qui pense que Bæhrens est un éditeur imprudent; c'est la prose métrique qui, confrontée avec son édition, montre avec précision jusqu'où va son imprudence.

Il y a d'autres passages où le texte de Bæhrens n'a pas besoin d'être changé, et où la dérogation aux lois métriques s'explique aisément. C'est le cas :

pour les phrases interrogatives, comme page 115, ligne 16 (*otiosos esse, pacem colere?*) ;

pour les phrases où il y a un nom propre, comme page 227, ligne 22 (*Constantinum esse*);

pour les incises ou phrases courtes, comme page 244, ligne 1 (*securae facultates ambitione sui gaudent*) ; page 266, ligne 16 (*mutauit, plane mutauit*) ; et page 282, ligne 25 (*nam qui nihil facit licenter cum potest, numquam uoluit*).

Viennent ensuite quelques endroits où l'on aperçoit des corrections simples, qui permettent de rétablir un texte métrique :

Page 102, ligne 24 : *Hic mihi dies uidetur illustrior...*

qui te primus protulit in lucem. — Il est facile de lire *protulit primus in lucem*, ou *primus in lucem protulit.*

Page 190, ligne 1 : *quamquam enim adhuc sub pristina sarcina uacillemus, tamen leuior uidetur, quia uicino tempore fertur.* — Cette fin de vers est à rejeter; c'est du reste une correction arbitraire de Bæhrens. La plupart des Mss. ont *uicino perfertur*, qui n'est ni métrique ni intelligible. Le Bertiniensis donne *uicino nemo praefertur*; cette leçon est métrique, mais n'est qu'une restitution conjecturale, assez médiocre. M. Gœtze (*Neue Jahrb.* CXLV, 12) a proposé *uicinante ope perfertur*, qui n'est pas métrique. — Il faut chercher dans une autre voie. La suite du développement indique que Constantin a soulagé les Éduens surtout en leur promettant des dégrevements pour l'avenir : *spe futuri temporis eleuamur.* Je lirais donc quelque chose comme *uicino fine perfertur.*

Page 190, ligne 22 : *quae nos præterito liberos facit et in futuro securos.* — On obtient un sens meilleur et une clausule correcte en écrivant *in futura*, pour l'avenir.

Page 210, ligne 6 : *quo cum ei uenissent, consilium tuum sequitur fortuna.* — Je crois que nous n'avons pas ici une vraie fin de phrase. L'orateur vient de rappeler la ruse de Constantin pour attirer les Barbares sur la rive gauche du Rhin. Ce qui est une faveur de la fortune, ce n'est pas leur défaite une fois qu'ils sont arrivés, c'est leur arrivée même. Je vois donc dans *consilium tuum sequitur fortuna* une parenthèse explicative de *quo cum ei uenissent*, après laquelle le récit continue. Or cette parenthèse est trop courte pour être traitée métriquement.

Page 267, ligne 16 : *nitentia per orbem serena refundi.* — En présence d'une fin de vers pareille, je me demande s'il ne faut pas lire *serena perfundi.*

Restent enfin quelques irrégularités auxquelles je n'aperçois pas de remèdes. Mais elles sont peu nombreuses et surtout elles se rencontrent dans des phrases où le texte est justement suspect pour d'autres raisons :

Page 139, ligne 2 : *cuius magnitudo hactenus explicabitur ut prius dicam quam necessarium illud et difficile bellum*

fuerit quam quo magistro confectum sit. — Le second *quam* a été ajouté par Acidalius, et *magistro* est une conjecture de Bæhrens, au lieu de *magis* des Mss. *Quo magis confectum sit* est métrique, mais ne veut rien dire. La leçon de Bæhrens n'est pas métrique, et en outre ne répond pas à ce qu'on attendrait ; le chap. 13, qui est le développement de ces mots, parle surtout de la rapidité de la guerre de Bretagne.

Page 198, ligne 2 : *quo minus omnes exercitus se clementiae tuae traderent, cum uirtutis experimentum nouissent.* — *Experimentum nouissent* est une façon de parler assez singulière. Peut-être l'auteur avait-il écrit quelque chose comme *experimentum haberent* : cette périphrase aurait été interprétée par la glose *nouissent*, qui aurait été introduite dans le texte à la place de *haberent*.

Page 198, ligne 25 : *cum tu... tempus omnibus sibi consulendi dedisses ut de te sperarent.* — C'est le texte des éditeurs. Les Mss. ont *sperare*, *speraret*, *sperare liceret*. Le texte est obscur, et je ne vois pas le lien entre *tempus sibi consulendi* et *ut sperarent*.

Page 239, ligne 15 : *nunc amplius postules quam ut eum sui non paeniteat solii. Qui non modo id egit, ut recuperatis quisque quae amiserat non doleret.* — Les mots *solii qui* sont une conjecture de Bæhrens. Les Mss. ont qui *solita*. Rhenanus lisait qui *solitario modo*, Livineius *qui non solum modo*. Le passage est très embarrassant.

Page 265, ligne 19 : *numquam in animo esse suspicacem te audiui.* — C'est une conjecture de Bæhrens. — Les Mss. ont *suspicaret* ou *suspicatum*. Le texte est fort douteux.

Page 275, ligne 28 : *qua praeditus fuerit felicitate* et *uirtute qui te genuit.* — La place de *praeditus* varie selon les Mss. ; l'Upsaliensis omet *qui* ; enfin tous les Mss. omettent *et uirtute* qui a été ajouté par Bæhrens. Ce sont autant d'indices d'une altération certaine.

APPENDICE III

LES POINTS DOUTEUX DE L'HISTOIRE D'AUSONE

L'histoire d'Ausone, qui n'est pas d'ailleurs très compliquée, nous est en général assez bien connue. Lui-même a pris soin de nous l'apprendre. Sa vanité peut-être, plutôt sa bonhomie franche et communicative, sa virtuosité de poète désireux d'écrire des vers faciles à l'occasion des réalités familières, tout cela a contribué à lui dicter beaucoup de confidences, auxquelles il faut ajouter les détails que nous rencontrons dans la correspondance de ses amis, Symmaque et Paulin. Je n'ai point l'intention de raconter sa biographie entière. On trouvera dans l'édition de M. Peiper, selon l'ordre des dates, les principaux faits de l'existence du poète, ceux qui concernent ses proches et ses amis, enfin l'époque de publication de ses œuvres. Je renvoie donc à ce travail, très consciencieux ; mais comme il subsiste cependant quelques points douteux ou obscurs dans la vie d'Ausone, c'est uniquement sur ceux-là que j'insisterai, pour tâcher, sinon d'arriver à des conclusions certaines, tout au moins de préciser l'état de la question.

Tout d'abord, en ce qui concerne le père du poète, les renseignements qu'il nous donne ne sont pas d'une absolue clarté. Nous savons quand il est mort, puisqu'il a pu voir son fils préfet du prétoire des Gaules, son petit-fils, Hesperius, et le mari de sa petite-fille, Thalassius, proconsuls tous deux,

sans assister cependant au consulat d'Ausone (1). Ce consulat étant de 379, la préfecture d'Ausone de 378, ainsi que le proconsulat de Thalassius, et celui d'Hesperius de 376, il faut admettre que le vieux Julius Ausonius est mort en 378. Or, à cette date, il aurait eu, suivant deux témoignages de son fils, soit 88 ans, soit 90 (2). Le premier chiffre doit être sans aucun doute préféré, et j'ai peine à comprendre comment des critiques ont pu s'y tromper, comme M. Brandes (3), ou hésiter, comme M. Peiper. En règle générale, d'abord, quand on se trouve en présence de deux chiffres, l'un rond et l'autre non, c'est celui-ci que l'on doit adopter, l'autre étant simplement approximatif. Ici, de plus, il faut tenir compte des ouvrages où se trouvent les deux indications : le chiffre de 90 est donné dans l'*Epicedion in patrem*, l'autre dans les *Parentalia*, où Ausone s'assujettit à une précision très rigoureuse dans les remarques de cette sorte (4). On peut donc regarder comme certain que Julius Ausonius est mort à 88 ans, et par conséquent qu'il était né en 290.

Qu'était-il au juste ? médecin, originaire de Bazas, établi à Bordeaux, cela est hors de doute (5); mais après ces détails, Ausone ajoute en le faisant parler : « les deux curies, les deux sénats me possédaient ; libre de charges, je participais au nom (6). » La plupart des commentateurs, Vinet et Fleury autrefois, M. Schenkl et M. Peiper de nos jours, entendent ces deux vers du sénat de Bordeaux et du sénat romain. M. Schenkl croit même pouvoir supposer que c'est sous Valentinien Ier que Julius Ausonius a reçu la dignité sénatoriale.

(1) Aus., *Dom.*, IV, 41 sqq. : « Maximus ad summum columen peruenit honorum, | praefectus Gallis et Libyae et Latio... Huius ego et natum et generum pro consule uidi : | consul ut ipse foret, spes mihi certa fuit. »

(2) Aus., *Dom.*, IV, 61 : « Nonaginta annos... exegi. » — *Parent.*, I, 4 : « Vndecies binas qui vixit Olympiadas. »

(3) Brandes, *Zeitschrift für die Œsterreichischen Gymnasien*, XXXII, pp. 326, sqq.

(4) Voyez des évaluations de ce genre, *Parent.*, VI, 9 : « septenos nouies per annos » ; VIII, 8 : « per nouem Olympiadas » ; VIII, 25 : « septenos quater impletura decembres » ; XII, 11 : « per sena decennia » ; XXIV, 16 : « duodeuiginti functus Olympiadas. »

(5) Aus., *Dom.*, IV, 1-4.

(6) Aus., *Dom.*, IV, 5-6 : « Curia me duplex et uterque senatus habebat, | muneris exsortem, nomine participem.

Une autre opinion, soutenue notamment par Souchey, voit dans les deux sénats mentionnés celui de Bazas et celui de Bordeaux. C'est cette dernière qui me semble, je ne dirai pas plausible, mais absolument certaine, et voici pourquoi. D'abord les vers en question suivent immédiatement ceux où le poète parle des deux patries de son père, Bazas, où il est né, et Bordeaux, où il a vécu (1); il serait bien étrange, et contraire aux lois de la plus simple logique, qu'à cette distinction entre deux villes, il en substituât brusquement une autre, sans que rien marquât qu'il s'agit d'une nouvelle opposition. De plus, un honneur comme la nomination sénatoriale, qui, en tout état de cause, n'aurait pu venir qu'assez tard dans la carrière de Julius Ausonius, ne serait pas mentionné dès le début de l'*Epicedion* : il serait énuméré à la fin, avec toutes les autres dignités qui ont été obtenues, soit par Julius Ausonius (2), soit par les membres de sa famille (3). En vain prétendrait-on qu'il devait être un assez grand personnage, puisqu'on l'a choisi pour être gouverneur d'Illyrie. Le titre de sénateur n'était nullement nécessaire pour justifier un tel choix. De plus, si nous regardons la date de cette nomination (il ne s'agit que d'une préfecture honoraire très vraisemblablement), nous voyons qu'elle est de 375. A cette époque, Ausone était déjà depuis onze ans précepteur de Gratien : il est permis de supposer que c'est pour le remercier et l'honorer qu'on a accordé à son père le titre de préfet, à peu près comme en Chine on anoblit les parents et jusqu'aux lointains ascendants de ceux qui ont rendu des services. Mais jusque-là, Julius Ausonius a dû être un simple médecin de province, inscrit parmi les décurions honoraires de la ville où il exerçait, comme de celle où il était né, très estimé, très respecté même dans sa province, mais nullement célèbre, peu ambitieux, très éloigné d'attendre une faveur qui ne lui serait point venue, si son fils n'avait eu comme élève l'héritier du trône.

(1) Aus., *Dom.*, IV, 3-4 : « Vicinas urbes colui patriaque domoque, | Vasates patria, sed lare Burdigalam. »

(2) Aus., *Dom.*, IV, 51-52.

(3) Aus., *Dom.*, IV, 41-42, 45-46, 49-50.

Il semble même que Julius Ausonius ait été d'une condition assez modeste. Il n'était pas riche, puisque son fils traite la propriété qu'il lui a laissée de *heredíolum*, de *paruum heredíolum* (1). Sa sœur, Julia Cataphronia, était pauvre, et c'est à grand'peine qu'elle put donner quelque chose à son neveu Ausone (2). Voilà pour la fortune; quant à la naissance, il est remarquable qu'Ausone ne dit rien du tout de ses ancêtres paternels. Lui qui est prodigue de renseignements sur tous ceux qui le touchent de près ou de loin, qui notamment parle très volontiers de sa mère, et du père de sa mère, et du père de ce père, ne remonte pas, dans la ligne paternelle, plus haut que la génération immédiatement antérieure à la sienne. Il n'a pas l'air de connaître, de ce côté, autre chose que son père et ses tantes. Ne savait-il vraiment rien? ou bien ce qu'il savait était-il trop peu brillant pour que sa vanité consentît à le révéler? Dans les deux hypothèses, il faut que cette branche de sa famille n'ait eu rien de très aristocratique. Au contraire, lorsqu'il parle de son grand-père maternel, Argicius Arborius, Ausone le présente comme un noble, déchu, mais authentique, apparenté aux familles les plus distinguées de la Lyonnaise, du pays des Éduens et de la province de Vienne (3). Chassé d'Autun par les usurpateurs Tetricus et Victorinus (4), cet Argicius Arborius s'était réfugié à Dax (5), où il avait épousé une fille pauvre, et vécu lui-même assez pauvrement (6), mais sans rien abdiquer de ses ambitions, en les reportant seulement sur son petit-fils, le futur poète (7). C'était donc une famille d'un degré supérieur à celle de Julius Ausonius, sinon par la richesse, au moins par la noblesse, les souvenirs et les prétentions. Ausone, à son tour, fit un pas

(1) Aus., *Dom.*, I, 1 et 9.

(2) Aus., *Parent.*, XXVI, 5-6 : « Et mihi quod potuit, quamuis de paupere summa, | mater uti attribuit. »

(3) Aus., *Parent.*, IV, t. 6-7 : « Complexum multas nobilitate domus, | qua Lugdunensis prouincia, quaque potentes | Haedues, Alpino quaque Vienna iugo.

(4) Aus., *Parent.*, IV, 7-10.

(5) Aus., *Parent.*, IV, 11-12.

(6) Aus., *Parent.*, IV, 14 : « Pauperis Aemiliae.» — 15 : « Tenuis multo quaesita pecunia nisu. »

(7) Aus., *Parent.*, IV, 27-28 : « Dicebas sed te solacia longa fouere, | quod mea praecipuus fata maneret honos. »

de plus. Il épousa la fille d'une des meilleures familles bordelaises (1); son beau-père, Attusius Lucanus Talisius, était un des chefs du sénat de la ville (2); son beau-frère, Pomponius Maximus, fut aussi à la tête de cette assemblée (3); ce fut pour le poète un très grand honneur d'entrer dans ce monde supérieur au sien, et nous le voyons se targuer du choix qu'Attusius Lucanus avait fait de lui (4). Ainsi appuyé, il montera plus haut encore. Les proconsulats, les préfectures, le consulat même, pleuvront sur lui et les siens (4), et l'on sera loin alors des débuts si obscurs dont nous parlions tout à l'heure. Nous saisissons là, dans tous leurs détails, les « étapes » progressives de la famille : le pauvre médecin de province qui épousa la fille d'un noble ruiné, qui maria son fils à l'héritière d'une des premières maisons de Bordeaux, et qui vit enfin ce fils arriver aux plus hauts honneurs, ainsi que tous ses descendants, avait bien le droit de se déclarer satisfait de sa destinée, et de remercier « l'abondante complaisance de la fortune (5) ».

On s'est demandé si ce Julius Ausonius, dont la race devait avoir un si bel avenir, n'était pas un étranger dans la Gaule. Son fils dit qu'il savait mal parler le latin, mais que le grec lui suffisait pour bien parler (6). M. Martino, dans une brochure récente, a pris texte de ce détail pour supposer que Julius Ausonius était un Grec d'origine, comme beaucoup de médecins anciens (7). A vrai dire, M. Martino est bien obligé

(1) Aus., *Parent.*, VIII, 1-4. « Qui tua proceres ueteremque uolet celebrare senatum | claraque ab exortu stemmata Burdigalae, | teque tuumque genus memoret, Lucane Talisi. » — 5 : « Nobilis a proauis et origine clara senatus. » — IX, 23 : « Genus inclita. » — Cf. XIX, 3 : « Nobilis haec » (en parlant de sa belle-sœur).

(2) Aus., *Parent.*, XV, 5-7 : « Sensit acerbum | saucia pro ! casum curia Burdigalae, | te primore uigens, te deficiente relabens. »

(3) Aus., *Parent.*, VIII, 11 : « Optabas me generum. »

(4) Je rappelle ici quelques *cursus honorum* : Ausone, comte, préfet des Gaules et d'Afrique et d'Italie, consul ; — son fils Hesperius, proconsul d'Afrique, préfet avec son père ; — son gendre Euromius, gouverneur d'Illyrie ; — son 2e gendre Thalassius, proconsul d'Afrique ; — le fils de sa sœur, Magnus Arborius, *comes rerum priuatarum* et préfet de Rome ; — le gendre de cette même sœur, Paulinus, gouverneur de la Tarragonaise.

(5) Aus., *Dom.*, IV, 53 : « Fortunae larga indulgentia. »

(6) Aus., *Dom.*, IV, 9-10 : « Sermone impromptus latio, uerum attica lingua | suffecit culti uocibus eloquii. »

(7) Martino, *Ausone et les commencements du Christianisme en Gaule*, (chap. IV), Paris, 1906.

de reconnaître que Julius Ausonius n'était certainement pas né en Grèce, ni même dans la ville, plus qu'à moitié grecque, de Marseille, puisque son fils le donne, très clairement, comme originaire de Bazas : mais il émet l'hypothèse que son père du moins, l'aïeul du poète par conséquent, pourrait bien être un Grec établi en Aquitaine. Cela, je crois, n'est guère soutenable. Ausone dit expressément, en parlant de son *herediolum*, qu'il a été possédé par son bisaïeul, son aïeul et son père (1). Il faudrait donc reculer, au moins jusqu'à la troisième génération avant celle du poète, la venue de la famille sur le territoire de Bazas; mais, dans ces conditions, on s'expliquerait malaisément une si longue fidélité à la langue grecque, une si longue répugnance à parler latin : ne voyons-nous pas le rhéteur Eumène, dont l'aïeul était Athénien, être un des représentants les plus éminents de l'éloquence latine en Gaule (2)? En fait, les deux vers qu'allègue M. Martino ne disent peut-être pas ce qu'il leur fait dire. L'expression *culti uocibus eloquii* est assez remarquable : elle ne peut guère s'appliquer au langage familier, aux entretiens courants de tous les jours, mais à des conversations plus relevées, et surtout, probablement, à celles qui roulent sur les matières médicales. Il s'agit ici de ce que nous appellerions « une langue savante ». Cette langue, pour Julius Ausonius, c'était le grec : il est vraisemblable qu'il l'avait appris à l'école de Marseille, où se formaient les médecins les plus savants d'alors; il s'en servait, comme d'autres se servaient du latin, pour communiquer avec les gens instruits sur les sujets relevés. Quant à sa langue familière, ce n'était ni le grec ni le latin, mais sans nul doute le gaulois, comme l'a très justement conjecturé M. Jullian (3). On sait par bien des témoignages que le gaulois a longtemps été en usage, surtout dans les campagnes, et dans les régions qui, comme l'Aquitaine, étaient loin des grands centres de latinisation que formaient les colonies romaines. Le passage de l'*Epicedion* d'Ausone, bien interprété, est à joindre à tous les indices de la persistance

(1) Aus., *Dom.*, I, 2 : « Quod proauus, quod auus, quod pater excoluit. »
(2) *Paneg.*, IV, 17.
(3) C. Jullian, *Revue historique*, XLVII, p. 244.

du celtique, en même temps qu'il atteste la coexistence, chez les gens un peu savants, de deux langues usuelles, l'une populaire et l'autre intellectuelle, comme dans la France du Moyen Age ou la Russie du dix-huitième siècle. Quant à l'origine de Julius Ausonius, elle paraît bien être purement et absolument gauloise (1).

L'autre côté de la famille d'Ausone nous est assez bien connu par les confidences du poète lui-même, et il n'y a guère de place cette fois pour les discussions ni pour les conjectures. Je ferai seulement observer que la plupart des commentateurs exagèrent peut-être, quand ils font du grand-père d'Ausone, Argicius Arborius, une espèce de devin de bas étage. D'abord le poète ne dit nullement qu'il ait fait son métier de l'astrologie ; il semble même indiquer le contraire, puisqu'il nous rappelle le soin qu'Argicius prenait de dissimuler ses recherches sur les astres, de tenir secret, par exemple, l'horoscope qu'il avait dressé pour son petit-fils (2). De plus, quoique l'astrologie fût défendue par plus d'une loi, elle était quand même cultivée par de grands personnages : c'est ainsi que le rhéteur Claudius Mamertinus, panégyriste et confident de Julien, paraît bien en avoir été un sectateur fervent; on sait également la place que ces spéculations tiennent dans l'œuvre de Macrobe. Il ne faut donc pas se presser de confondre l'aïeul maternel d'Ausone avec les sorciers populaires.

(1) Outre les vers sur lesquels je viens de discuter, M. Martino invoque d'autres arguments assez contestables. Il rappelle que Paulin de Pella, lui aussi, sut plus tôt et plus facilement le grec que le latin. Mais, outre qu'il est douteux que ce Paulin soit, comme il le dit, un « descendant » d'Ausone, sa connaissance du grec et son ignorance du latin dans ses jeunes années s'expliquent tout naturellement par le fait qu'il était né en Macédoine, qu'il avait été entouré d'esclaves grecs, etc. Il n'y a rien à en conclure. — M. Martino pense que le père de Julius Ausonius était déjà médecin comme son fils, que la profession médicale était en quelque sorte héréditaire dans cette famille ; il en cite comme exemples le frère d'Ausone, Avitianus, et sa tante, Aemilia Hilaria, mais celle-ci était une tante maternelle du poète, qui n'avait rien de commun avec la famille de Julius Ausonius.

(2) Aus., *Parent.*, IV, 17 sqq : « Tu caeli numeros et conscia sidera fati | callebas studium dissimulanter agens. | Non ignota tibi nostrae quoque formula uitae, | signatis quam tu condideras tabulis, | prodita non umquam ; sed matris cura retexit | sedula quam timidi cura tegebat aui. »

Si maintenant nous en arrivons à la vie d'Ausone lui-même, nous n'y trouvons pas, dans les faits matériels, de grandes difficultés à élucider. Nous savons qu'il est né à Bordeaux, vers 310 environ; qu'il a été élevé par sa grand' mère Aemilia Maura (1), et instruit à Toulouse par son oncle le rhéteur (2); qu'il est revenu ensuite à Bordeaux vers 334, pour y exercer les fonctions de grammairien, puis de rhéteur; que, vers la même époque aussi, il s'est marié, qu'il a eu trois enfants, et perdu sa femme de bonne heure (3), après neuf ou dix ans de mariage; que vers 364, après avoir accompli ses trente années de services universitaires (4), il a été chargé de l'éducation du prince impérial Gratien, et, en cette qualité, appelé à Trèves par Valentinien Ier; qu'il a été nommé comte vers 370, questeur de 375 à 378, préfet des Gaules en 378, consul en 379 avec Olybrius; qu'il est revenu à Bordeaux après la mort de Gratien (5); et qu'il est mort après 393. Si ces dates ne sont pas susceptibles, en partie, d'une précision plus grande, l'approximation est en tout cas suffisante, et l'écart peu considérable. On peut se demander seulement à quel moment le consulat a été, non pas accordé (cela est hors de doute), mais promis à Ausone. Dans son poème de la *Moselle*, composé vers 370 ou 371, il semble l'escompter déjà, puisqu'il prévoit le moment où les deux Augustes, le père et le fils, le renverront à Bordeaux, « honoré des fais-

(1) Aus., *Parent.*, V, 9-10.

(2) Aus., *Parent.*, III; *Ord. urb. nob.*, XVIII, 98.

(3) L'époque de la mort d'Attusia Lucana Sabina, femme d'Ausone, ne peut être déterminée que par rapport à la composition des *Parentalia*, laquelle, comme on le verra, ne saurait être ni antérieure à 379 ni de beaucoup postérieure à 385. Comme, à ce moment, Ausone était veuf depuis trente-six ans (*Parent.*, IX, 8 : « perque nouem caelebs te fleo Olympiadas »), la mort de sa femme peut être placée entre 343 et 349. Sabina, étant morte à 28 ans, est née entre 316 et 321.

(4) Aus., *Praef.*, I, 23 : « Exactisque dehinc per trina decennia fastis. »

(5) La date exacte du retour d'Ausone à Bordeaux ne peut être fixée. Il était encore à Trèves sous la domination de Maxime, lorsqu'il écrivait la lettre XXII à son fils parti pour Bordeaux. D'autre part, sa correspondance, à dater de 388, nous le montre établi à Bordeaux. Mais entre cette dernière date et celle de 383, date de l'usurpation de Maxime, il n'est pas possible de savoir quand Ausone a réintégré sa patrie. Je crois qu'il a dû le faire le plus tôt possible, rien ne le retenant plus à Trèves après la mort de Gratien.

ceaux romains et de la magistrature curule (1). » M. de la Ville de Mirmont ne pense pas que ces vers doivent être interprétés comme ils le sont généralement ; suivant lui, il ne peut être question du consulat, mais seulement du titre de consulaire, auquel Ausone avait droit comme comte du premier ordre et comme précepteur de Gratien; il n'aurait pas osé réclamer avec tant d'audace le consulat, et on ne pouvait le lui avoir promis, puisqu'on ne lui donna que huit ans après. Ce dernier argument n'est peut-être pas très convaincant. Le poète semble bien dire, dans sa *Gratiarum actio*, qu'en l'élevant au rang suprême, Gratien a tenu une promesse faite antérieurement, et sans doute du vivant de son père (2). Or Valentinien Ier est mort en 375, et Ausone a été consul seulement en 379. Il y a donc eu au moins un intervalle de quatre ou cinq ans entre la promesse et l'accomplissement ; il peut bien y en avoir eu un de huit ou neuf ans. La dignité de consul était si recherchée que le souverain ne pouvait la décerner, aussitôt qu'il l'aurait voulu, même à ceux qu'il aimait le mieux. Je crois donc qu'on peut conserver aux vers de la *Moselle* le sens traditionnel. Ausone pouvait parfaitement s'attendre à être nommé consul tôt ou tard : ne fait-il pas dire à son père dans l'*Epicedion* (écrit vers 378) qu'il avait une espérance sûre de voir son fils arriver au consulat (3)? La confiance qu'il exprime à la fin de la *Moselle*, avec cette fierté qui est de mise chez les anciens quand ils terminent une œuvre de longue haleine, ne paraît pas du tout invraisemblable.

Nous venons de le suivre dans sa vie publique : voyons-le maintenant dans sa vie littéraire. M. Peiper distribue ainsi ses différents ouvrages : vers 335, sa lettre à son père après la naissance de son propre fils, et, vers la même date probablement, l'épître à Théon sur les huîtres (XV) ; — entre 334

(1) Aus., *Mos.*, 449 sqq. : « Burdigalam cum me in patriam nidumque senectae | Augusti, pater et natus, mea maxima cura, | fascibus Ausoniis decoratum et honore curuli | mittent emeritae post munera disciplinae. »

(2) Aus., *Grat. Act.*, 22 : « Siue te pondere conceptae sponsionis exoneras, seu fidei commissum patris exsoluis. »

et 343, les épigrammes adressées ou consacrées à sa femme ; — avant 364, date de son départ pour Trèves, les épigrammes sur les grammairiens et les rhéteurs ; — avant 367, l'*Ephemeris* ; — en 368 les *uersus Paschales* et peut-être les *uersus rhopalici* ; — en 368 les épigrammes sur l'expédition impériale en Alamannie, le *Cento nuptialis*, et probablement le *Vir bonus* et le *Griphus ternarii numeri* ; — vers 370, *Bissula* et la *Moselle*, l'épître XIV à Théon ; — en 371, la lettre à Probus ; — en 372, les épigrammes sur les exploits de Gratien ; — en 377, la lettre à Ursulus ; — en 378, l'*Epicedion in patrem*, l'épigramme sur la statue de Valentinien II ; — en 379, la *Prière consulaire*, la *Gratiarum actio*, probablement les *eclogae de mensibus*, etc., le poème *De heredio lo*, les *Fastes*, les *Césars*, le commencement des *Parentalia* ; — en 379 ou 380, le *Protrepticus ad nepotem*, les lettres à Symmaque ; — en 382, le *Cupido cruciatus* ; — en 383, la première édition des œuvres complètes, la lettre à son fils Hesperius ; — après 385, la *Commemoratio professorum Burdigalensium* ; — en 386, le *Genethliacos ad nepotem* ; — en 388 ou 389, l'*Ordo urbium nobilium* ; — vers 390, le *Technopaegnion*, le *Ludus Septem Sapientum* ; — de 388 à 393, les lettres à Paulin, à Théon (les dernières), à Paulus, à Tetradius, les épigrammes gréco-latines. — Ces données correspondent à peu près exactement à celles qu'avait adoptées M. Schenkl, à part la lettre à Ursulus, que celui-ci place en 375 au plus tard (au lieu de 377) : il n'y a pas de raison appréciable de préférer une date à l'autre. — M. Mertens, dans un article des *Neue Jahrbücher*, a proposé, pour l'achèvement des *Parentalia* et pour la *Commemoratio professorum Burdigalensium*, la date de 389, qui n'est pas en contradiction du reste avec les indications de M. Peiper, puisque celui-ci disait seulement, en parlant de ces poèmes, « après 379 », « après 385 ». — Enfin M. de la Ville de Mirmont, qui ne s'est occupé que de la *Moselle*, est d'accord avec MM. Schenkl et Peiper pour la placer en 370 ou 371, quoiqu'il se fonde sur d'autres arguments : il identifie le magistrat dont il est question aux vers 409 et suivants, non plus avec le préfet du prétoire Probus, mais avec Maximinus, vi-

caire du préfet de Rome Ampelius de 370 à 372 ; la date du poème n'est donc pas changée ; d'ailleurs, à le lire dans son ensemble, on voit qu'il n'a pu être écrit longtemps après les victoires de Valentinien sur les Germains en 368, qui y sont représentées comme encore très récentes.

Ainsi donc, les indications de M. Peiper n'ont pas été jusqu'ici sérieusement contestées. Elles me paraissent cependant appeler quelques réserves. D'abord, il y a un assez grand nombre d'opuscules qui n'ont pas de caractère d'actualité, où il n'y a pas d'allusions historiques, et dont M. Peiper détermine la place chronologique uniquement parce qu'il les trouve analogues à d'autres, dont la date est certaine. C'est là un criterium bien vague et tout subjectif. Par exemple, il est établi que le *Griphus ternarii numeri* a été composé pendant la campagne de 368 en Alamannie (1) ; cela est probable aussi pour le *Cento nuptialis* ; or, une ligne de la préface de ce *Cento* ressemble à un vers de l'*Ecloga* intitulée *Vir Bonus* (2) ; donc, cette *ecloga*, d'après M. Peiper, est également de 368. Ici, le raisonnement est d'autant plus médiocre que la comparaison porte non pas sur le *Vir Bonus* et sur le *Cento*, mais sur le *Vir Bonus* et la préface du *Cento*, laquelle est postérieure, puisqu'elle semble avoir été écrite après la mort de Valentinien (375). Mais, sans même faire intervenir cette objection, il est aisé de voir que les deux phrases arbitrairement rapprochées ne sont, l'une et l'autre, que la traduction d'une idée très banale, très ordinaire, et que leur ressemblance n'implique aucunement la simultanéité des écrits où elles se trouvent. Si l'on tenait absolument à dater le *Vir Bonus*, quoiqu'il fût plus prudent peut-être d'y renoncer, il conviendrait de le placer, avec tant d'autres poèmes didactiques, dans les années de vieillesse et de retraite qu'Ausone a passées à Bordeaux après 383, en tenant compte, non de tel détail de style insignifiant, mais du fond même.

Autre exemple : M. Peiper place à côté de la *Moselle* les

(1) Aus., *Griph. tern. num.*, préf., 20 sqq. : « In expeditione, quod tempus, ut scis, licentiae militaris est. »

(2) Aus., *Cent. nupt.*, préf., 19 : « Densa ne supra modum protuberent, hiulca ne pateant. — *Ecl.*, III, 10 : « Ne quid hiet, ne quid protuberet. »

deux premières lettres à Théon (1), la XIVe et la XVe de son recueil. Il donne comme raison que les descriptions de poissons et de mollusques qui s'y trouvent rappellent celles de la *Moselle*. Mais, tout en reconnaissant que cette fois la ressemblance est assez réelle (2), on n'en peut conclure que ces lettres soient contemporaines de la *Moselle* plutôt qu'antérieures ou postérieures. Ausone s'est imité lui-même, mais il a pu s'imiter à assez long intervalle. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que la lettre XIV est du temps du préceptorat (2); mais entre le commencement et la fin de ce préceptorat, dans un laps de temps de dix ou douze années, il est assez vain de prétendre fixer une date précise. Peut-être pourrait-on conjecturer que la lettre XIV, où Ausone laisse si naïvement transparaître sa joie d'avoir pour élève un souverain (3), n'est pas de beaucoup postérieure à l'élévation de Gratien à l'empire (24 août 367); mais ce n'est qu'une hypothèse, et quant à la lettre XV, il est impossible de rien affirmer.

Un peu plus loin, M. Peiper rencontre la *Prière consulaire*, qui est très certainement du 1er janvier 379. Comme, dans cette prière, les indications astronomiques sont très minutieuses, et que des détails du même genre se retrouvent dans les *eclogae de mensibus*, il pense pouvoir attribuer à l'année 379 également ces petites pièces. Mais ici nous sommes en présence de connaissances scientifiques, qu'Ausone possédait depuis longtemps, en sa qualité de grammairien, et qu'il a pu mettre en vers à n'importe quel moment de sa vie. Les *eclogae de mensibus* peuvent être aussi bien de la jeunesse du poète ou de sa vieillesse que du temps de son séjour près de l'Empereur. Et, comme c'est surtout à la fin de sa vie qu'il s'est amusé à versifier toutes sortes de renseignements érudits, il est plus naturel de placer les *eclogae de mensibus* dans le voisinage du *Technopaegnion* ou du *Ludus Septem Sapientum*.

(1) La XVe est, en fait, une vieille lettre de jeunesse, remaniée et envoyée après coup (*quae adulescens temere fuderam, iam senior retractaui.*)

(2) Aus., *Epist.*, XIV, 62 et *Mos.*, 87 : « Nec duraturus post bina trihoria. » — *Epist.*, XV, 42 et *Mos.*, 74.

(3) Aus., *Epist.*, XIV, 1 : « Ausonius, cuius ferulam nunc sceptra uerentur. »

J'en dirai autant des vers sur les *Césars*, que M. Peiper croit pouvoir rapprocher du livre sur les *Fastes*. A la vérité, ce rapprochement n'est pas par lui-même de nature à en déterminer la date, puisque les *Fastes*, commencés en 379, n'ont été achevés et envoyés à Gregorius Proculus qu'en 383. Mais surtout les deux ouvrages ne sont pas tout à fait de même inspiration. Les *Fastes* ont été composés à l'occasion du consulat du poète; c'est une œuvre personnelle et actuelle, tout au moins par le motif. Au contraire, dans les *Césars*, Ausone veut simplement rédiger en vers un manuel d'histoire romaine, ou plutôt un résumé de Suétone, lequel était très étudié dans les classes des grammairiens anciens : son intention est toute didactique, et l'on peut comparer cet opuscule au résumé de géographie qui est intitulé *Ordo urbium nobilium*, et qui date de 388 au plus tôt.

Reste enfin la question de l'*Ephemeris*. M. Schenkl et M. Peiper s'accordent à la ranger parmi les ouvrages de jeunesse, pour des motifs différents. M. Schenkl pense qu'elle est antérieure à 368, parce que la prière qu'elle contient, la *precatio matutina*, est imitée dans les *uersus paschales*, qui sont de 368. Il est bien vrai qu'il y a, entre la *precatio matutina* et les *uersus paschales*, d'assez frappantes rencontres qui ne peuvent être dues au hasard. Mais laquelle des deux pièces est antérieure à l'autre? Lorsque le même thème est traité dans toutes deux, il est en général plus développé dans la *precatio matutina* que dans les *uersus paschales* (1) : or Ausone n'est pas de ces écrivains serrés et concis, qui reprennent plusieurs fois leurs idées en vue de leur donner une forme de plus en plus brève, stricte et achevée; il a du goût pour la prolixité, au contraire; il s'attache à délayer plus qu'à ciseler, et il y a des chances pour que le poème le plus développé soit le plus récent. J'ajoute que les *uersus paschales* respirent une piété plus joyeuse, plus tranquille, plus confiante, que la *precatio* de l'*Ephemeris* : celle-ci, sans être triste, fait plus de place à la crainte; elle semble d'un homme vieilli et fatigué, tandis que les *uersus paschales*,

(1) Comparez *Ephem.*, III, 38 et *Vers Pasch.*, 7 ; *Ephem.*, III, 9, et *Vers Pasch.*, 16.

écrits au moment où Ausone est encore jeune, en possession de la faveur impériale, se ressentent de cette situation brillante.

Les arguments de M. Peiper sont d'une autre nature. Il admet en premier lieu, que la *precatio matutina* a dû être écrite avant que le poète eût quitté Bordeaux, parce que, dit-il, elle a été connue de son élève Paulin, lequel l'a imitée dans sa prière. Mais nous ne savons pas de quelle date est cette prière : nous sommes seulement certains qu'elle est postérieure à 379, époque du mariage de Paulin; nous ignorons en quelle année, après 379, elle a été écrite. De plus, à quelque date qu'Ausone ait composé sa *precatio matutina*, Paulin a pu en avoir connaissance. Enfin rien ne prouve que ce n'est pas Ausone qui ait imité Paulin, au lieu que ce soit l'inverse. De ce côté, les indices sont trop vagues pour qu'on puisse aboutir à quelque conclusion sûre. L'autre argument de M. Peiper est tiré de ce fait que, dans l'*Ephemeris*, il n'est fait aucune mention du palais impérial. Cela peut aussi bien s'expliquer si le poème a été composé après le retour à Bordeaux, que s'il est antérieur au départ de Bordeaux. Ausone est vaniteux, c'est vrai, mais moins que Cicéron; et puis son consulat n'était pas aussi important que celui du grand orateur : une fois revenu dans sa ville natale, il pouvait fort bien ne pas parler sans cesse de son séjour à la cour. Mais qui dit qu'il n'en ait pas parlé? l'*Ephemeris* est incomplète. Nous n'en avons que les premières pièces et la dernière, celles qui se rapportent à la vie la plus intime, lever, toilette et prière du matin, ou bien sommeil et rêves. Si l'ouvrage a été composé à la cour et s'il fait une certaine place aux cérémonies et aux relations mondaines, c'est dans la partie que nous avons perdue. Il n'est donc même pas certain qu'il faille exclure le temps du préceptorat: à plus forte raison, ne peut-on éliminer l'époque de la vieillesse d'Ausone.

Une raison plus probante, en faveur de l'opinion qui fait de l'*Ephemeris* un des premiers ouvrages du poète, est celle que M. Schenkl insinue avec hésitation (1). On lit dans la *precatio*

(1) Page XV, note 2, de son édition.

matutina, entre autres vœux formulés par Ausone, le souhait que voici : *sim carus amicis, et semper genitor sine vulnere nominis huius* (1). Cette expression, assez obscure, peut signifier que l'auteur désire conserver tous ses enfants. Or il a, de très bonne heure, connu le deuil paternel : son fils aîné, qui portait son nom, est mort en très bas âge, vers 335. Il faudrait donc admettre que la *precatio* est antérieure à cette date. — Je ne crois pas que ce soit possible. Si l'enfant en question est mort très jeune, au moment où il cessait à peine de bégayer, comme le dit son père (2), il est mort avant sa mère. Par conséquent Ausone, quand il composait la *precatio*, aurait eu encore sa femme, d'après l'hypothèse que je discute. Il en aurait certainement parlé dans sa prière, puisqu'il parle bien de ses enfants et de ses amis. Son silence sur sa femme suppose que la pièce a été écrite après son veuvage, et par suite aussi après la mort de son fils aîné. On peut expliquer d'ailleurs le vers *sine vulnere nominis huius*, en admettant que, justement parce que son premier enfant était mort tout petit, Ausone n'y songe pas, et n'a dans l'esprit, en composant la *precatio*, que ses deux autres enfants, sa fille et son fils Hesperius.

Ainsi donc, rien n'oblige à croire que l'*Ephemeris* soit des années de jeunesse d'Ausone. Rien ne prouve non plus qu'elle soit du temps du préceptorat (3), ou de l'époque de la retraite. On peut seulement remarquer qu'en racontant ses rêves, Ausone parle d'un triomphe sur les Alains (4) : peut-être y a-t-il là une réminiscence de cette victoire sur les Alains dont il parle dans la prière consulaire de 379 (5). Sans s'imposer, le rapprochement n'est pas invraisemblable. — D'autre part, je note que les poèmes à mètres changeants, comme l'*Ephemeris*, sont tous de la vieillesse d'Ausone : les *Parentalia*, la *Commemoratio professorum Burdigalensium*, les *Epitaphia*, les lettres à Paulus (les unes en distiques, une autre en

(1) Aus., *Ephem.*, III, 66-67.
(2) Aus., *Parent.*, X, 3 : « Murmura primis meditantem absoluere uerbis. »
(3) M. Martino (ouvr. cité) l'affirme, sans en donner de preuves.
(4) Aus., *Ephem.*, VIII, 18 : « Inter captiuos trahor exarmatus Alanos. »
(5) Aus., *Dom.*, V, 32 : « Quaque Getes sociis Histrum adsultabat Alanis. »

hexamètres, une autre en hexamètres coupés de dimètres ïambiques, une autre en prose et vers), les lettres à Paulin (une en prose et hexamètres, une autre en distiques, une en prose et sénaires, une en prose et distiques ïambiques). C'est à ce moment-là qu'Ausone paraît rechercher le plus la variété des formes, et surtout la virtuosité, le tour de force la lettre macaronique à Paulus et les épigrammes gréco-latines en font foi). L'*Ephemeris* répond bien à cette définition, et je ne serais pas surpris qu'elle fût des dernières années du poète.

Somme toute, voici comment je me représenterais, pour ma part, l'activité poétique d'Ausone, sans prétendre faire autre chose que des conjectures. Avant son préceptorat, pris tout entier par ses fonctions de professeur à l'école de Bordeaux, il ne compose guère que quelques pièces de vers par ci par là, des lettres, des épigrammes, simples récréations de lettré (1). — A la cour, il est obligé de produire davantage : Valentinien, qui l'aime et qui aime la poésie, le presse souvent ; cela, d'ailleurs, fait en quelque sorte partie de ses fonctions ; le voilà poète officiel. Il s'acquitte de son métier, tantôt par des écrits qui se rapportent aux fêtes et aux victoires impériales (*uersus paschales*, *prière consulaire*, épigrammes en l'honneur de Valentinien et de Gratien : la *Moselle* même, au moins dans sa première intention, est le récit d'un voyage fait à la suite des victoires de l'Empereur), et tantôt par des divertissements plus ou moins commandés, le *Cento nuptialis*, le *Griphus ternarii numeri*. — Désormais, la vocation poétique est tout à fait éveillée en lui ; il fera des vers sur toute espèce de sujets : d'abord sur les souvenirs que lui suggère sa vie privée (*Epicedion* en l'honneur de son père, poème sur l'*Herediolum*, *Parentalia*, *Commemoratio professorum Burdigalensium* ; puis sur ses rapports de parenté ou d'amitié (*Genethliacos* et *Protreplicus*, adressés à son petit-fils, lettres à Paulus, à Tetradius, à Théon, à Paulin) ; enfin sur les matières de son enseignement, matières

(1) On voit par là combien il est difficile d'admettre avec M. Schenkl que ce soit la renommée poétique d'Ausone qui l'ait fait choisir par Valentinien. Ce sont plutôt ses succès de professeur, sans doute aussi le souvenir de son oncle Arborius, qui avait été également précepteur impérial.

grammaticales, astronomiques, mythologiques, historiques, géographiques (*Eclogae*, *Technopaegnion*, *Epitaphia*, *Cupido*, *Caesares*, *Ordo urbium nobilium*, *Ludus Septem Sapientum*). Je crois que ce tableau d'ensemble, où il serait téméraire de vouloir mettre des contours plus arrêtés que ne le comporte l'état de nos connaissances, dépeint assez justement et logiquement la façon dont Ausone a été amené à composer ses poésies.

Quant à leur authenticité, elle n'a été niée que pour la *precatio matutina* de l'*Ephemeris*, les *uersus paschales* et les *uersus rhopalici*. En ce qui concerne les deux premiers de ces poèmes, on n'a guère pu faire valoir qu'un argument a priori. Ausone étant peu chrétien dans le reste de son œuvre, il était tentant d'en ôter les deux prières chrétiennes, afin de simplifier la question. Mais cette simplification même est trop facile pour être plausible. D'ailleurs, il subsisterait encore, en dehors de ces poèmes, quelques traces de christianisme dans les *Parentalia*, la *Commemoratio* et les lettres à Paulin. J'ajoute qu'il me semble peu croyable que les deux prières aient été fabriquées après coup pour fournir un prétexte de ranger Ausone parmi les auteurs chrétiens. Celle de l'*Ephemeris*, avec ses souhaits si naïvement égoïstes et positifs, émane certainement d'un homme du monde, d'un profane, et non d'un écrivain religieux. Et dans les *uersus paschales*, l'allusion à la trinité impériale de Valentinien et de ses deux collègues (1), n'a de sens et de sel que si le poème a été composé à la date où la tradition le place. Ce genre de rapprochements est du reste bien dans le goût d'Ausone, comme tous les détails de style qu'on peut relever dans les deux pièces (2). — La prière en vers rhopaliques est plus suspecte. Depuis Scaliger jusqu'à M. Luc, Müller et à M. Schenkl, elle a été souvent rejetée. M. Peiper la conserve au contraire. Elle est certainement d'un style plus gauche, et plus embrouillé, plus barbare même, que n'importe quelle

(1) Aus., *Dom.*, II, 24-25 : « Tale et terrenis specimen spectatur in oris, | Augustus genitor, geminum sator Augustorum. »

(2) Voir, pour les analogies de style, Ebert, trad. fr. (tome I, p. 126,) de l'*Hist. générale de la Litt. au Moyen Age*.

autre poésie d'Ausone : la gêne qu'il s'est imposée en s'astreignant à bâtir tous ses hexamètres sur le même modèle, suffit-elle à expliquer tant de lourdeur, tant d'obscurité, chez un poète habituellement alerte et limpide ? De plus, Ausone aime beaucoup les prouesses de versification, mais celle-ci est-elle bien du genre qu'il préfère ? l'identité de tous les vers n'est qu'apparente ; ils comprennent tous des mots qui sont successivement de 1, 2, 3, 4 et 5 syllabes : mais ces mots se répartissent entre les divers pieds d'une façon très différente selon les vers ; au point de vue métrique, il n'y a nulle analogie. C'est une symétrie toute matérielle, et fort grossière. Or, Ausone est assez fin et assez savant comme versificateur. Il expose à Théon, avec une précision minutieuse, les règles de l'hendécasyllabe (1). Il bâtit ses vers en imitateur adroit et fidèle de Virgile et d'Ovide. Même celle de ses jongleries qu'on pourrait le mieux rapprocher de celle des *uersus rhopalici*, celle du *Technopaegnion*, en vers à fins monosyllabiques, a ses origines dans la poésie classique proprement dite ; ce n'est que le développement de la coupe *procumbit humi bos* ou *ridiculus mus*. Je doute fort qu'un versificateur aussi nourri des bonnes traditions, et aussi intelligent en matière artistique, se soit laissé séduire par le raffinement barbare des *uersus rhopalici*.

Pour ce qui est des œuvres jadis attribuées à Ausone, il y a longtemps qu'on a renoncé à lui donner la paternité de la pièce sur les roses, ou de celles sur les noms des Muses et sur les constellations. La question ne pourrait se poser que pour les *Periochae* de l'Iliade et de l'Odyssée et pour les *Sententiae Septem Sapientum*. Les *Periochae* figurent dans un manuscrit (le *Parisinus* 8500) au milieu d'opuscules d'Ausone. Mais ce manuscrit est un recueil hétérogène, où se rencontrent aussi des vers de Prudence : il n'y a donc rien à en conclure. On a pensé que ces *Periochae* pouvaient être de Fulgence, lequel connaissait certainement l'œuvre d'Ausone : par là s'expliquerait l'analogie entre un vers d'Ausone et un vers des *Periochae* (2), à moins que tous deux ne

(1) Aus., *Epist.*, XIV, 82 sqq.
(2) Aus., *Epist.*, XXIII, 5 ; *Perioch. Iliad.*, II, 3 : « hominumque genus

soient copiés sur un vers classique, aujourd'hui disparu. — Quant aux *Sententiae Septem Sapientum*, elles auraient pour elles, à défaut de la traduction manuscrite, la ressemblance du sujet avec celui du *Ludus Septem Sapientum*. Mais cette ressemblance compte peu, puisqu'il s'agit d'un thème courant de l'enseignement. Et les différences, très sensibles, sont toutes à l'avantage d'Ausone. Son poème est un petit divertissement dramatique, assez ingénieux et assez concret : les *Sententiae* ne sont qu'un exposé sèchement didactique. Le souci qu'y témoigne l'auteur d'employer pour chacun des sept sages un mètre différent, est d'une puérilité à laquelle Ausone ne saurait atteindre. Il semble donc bien certain qu'on ne doit lui attribuer d'autres poésies que celles dont j'ai essayé de déterminer les dates et de marquer l'enchaînement.

superabile curis. » — Cf. Schenkl, *Introd.*, p. LI, et Peiper, *Introd.*, p. LXXX.

APPENDICE IV

OBSERVATIONS SUR LE TEXTE D'AUSONE

Malgré les nombreux travaux critiques dont les opuscules d'Ausone ont été l'objet, malgré la valeur des récentes éditions de M. Schenkl et de M. Peiper, il y a plusieurs endroits où je crois qu'on peut améliorer le texte, soit en choisissant autrement qu'ils ne l'ont fait parmi les diverses leçons, soit en hasardant de prudentes conjectures (1).

Ephem., III, 1. Pour ce vers de la *precatio matutina*, nous avons deux rédactions : *omnipotens, solo mentis mihi cognite cultu* (V, P,) et *omnipotens, quem mente colo, pater unice rerum* (C, Z). M. Schenkl et M. Peiper préfèrent la première. La seconde est meilleure, je crois, parce qu'elle introduit dès le début le nom de « père » et de « créateur universel », qui sont au commencement du Symbole.

Ephem., III, 6. Les Mss. ont *coramque audire*, sauf C, qui a *contraque audire*. M. Schenkl et M. Peiper admettent *coram*. Mais *contra* est un peu plus rare en ce sens ; il y a donc lieu d'appliquer le principe *lectio difficilior*...

Ephem., III, 34. Les éditeurs lisent, avec V, *deceptumque adiunxit Adam*. Je préfère la leçon de P, *deceptumque infecit Adam* : *adiunxit* peut être une explication de *infecit* ; l'inverse ne peut être. De plus, *infecit* qui rappelle le dogme du péché originel, sied mieux à la précision théologique dont se pique ici Ausone.

(1) J'emprunte les sigles à l'édition Peiper.

Ephem., III, 80. Ici encore il y a une double rédaction. V et P ont *Nate, apud aeternum placabilis adsere patrem.* C et Z ont *Christe, apud....* Je crois cette dernière leçon meilleure, parce qu'elle se retrouve dans les *uersus paschales*, et aussi parce que *Nate* ferait double emploi avec *filius*, qui est un peu plus bas.

Ephem., 16. Les Mss. ont *profugi manus quâ crimina somni.* Les conjectures de Scaliger (*minuiscunt*), de Goetze et de Schenkl (*uanescunt*), de Peiper (*manascunt*), ont le tort commun de ne pas expliquer comment la finale *cunt* est devenue *quâ.* La fin du mot *manusquâ* me suggère *nusquam* ; les jambages de MA sont à peu près les mêmes que ceux de AM ; enfin après *profugi*, un second *i* a pu tomber. Je lis *profugi iam nusquam...*

Parent., préf. en vers, 5-6. Les Mss. ont : *nenia funereis satis officiosa querellis annua ne tacitus numera praetereas.* M. Schenkl lit *tacita*, comme Brandes, et M. Peiper lit *tacitis* ; tous deux, je crois, font de *nenia* un vocatif. Il est bien simple d'y voir un nominatif, et dans *ne tacitus praetereas* une deuxième personne à sens impersonnel ; « la nénie est un hommage assez pieux pour que, en l'employant, on ne manque pas silencieusement aux rites annuels. » C'est la même idée que plus haut, *sufficit inferiis exequialis honos*, et que plus bas, *uoce ciere animas funeris instar habet.*

Parent., VIII, 5-6. Les Mss. ont *pulcher honore oris, tranquillo pectore comis,* | *facundo ciuis maior ab ingenio.* — *Ciuis* ne peut être gardé. On a conjecturé *quouis* (Brandes), *quamuis* (Peiper), qui sont bien loin des Mss. — et *qui uis* ou *cuiuis* (Bæhrens, Schenkl), qui donnent un sens peu clair. J'écrirais volontiers *cui uis* : « toi qui, malgré ta beauté, devais encore plus de force à ton éloquence. »

Parent., VIII, 17-18. Les Mss. ont : *caelebs namque gener haec nunc pia numera soluo,* | *nam et caelebs numquam desinet esse gener.* — L'irrégularité est évidente. Depuis Heinsius, on s'accorde à la supprimer en écrivant dans le deuxième vers *desinam et* : cela fait une phrase bien chargée de *et* ; et puis, comment expliquer la faute? Je préférerais changer *soluo* en *soluit.* Ausone parle souvent de lui à la troisième personne.

(*Parent.*, XI, 2, XII, 8). D'autre part on comprend qu'un copiste ait voulu rétablir la première personne au vers 17 après *maneam* du vers 16.

Parent., XVII. 16. Les Mss. ont *cape munera tristia parentum*. Le vers est faux, le dernier pied entier compte 3 brèves et une longue, et il faut un anapeste. Peiper, pour rétablir la mesure, change *parentum* en *patrum* : mais d'où vient l'erreur ? Même objection pour *munus triste*, de Scaliger. M. Robinson Ellis (*Hermath.*, XI), songe à *munera trita* ou *prisca*. Mais *trita* a, en général, un sens péjoratif ; *prisca* vaut mieux, tout en étant un peu vague. Je crois qu'il devait y avoir une épithète à peu près synonyme de *tristia*, et dont *tristia* est la glose. *Maesta* irait bien, s'il n'était un peu plus bas ; peut-être *amara* ? *acerba* ?

Mos., 376. Les Mss. et toutes les éditions ont *Iliacis Simois memoratus in oris*. Mais ce n'est pas dans le pays d'Ilion qu'on parle du Simoïs ; on en parle partout, du moment qu'on a lu le poème d'Homère. Je conjecture *Iliacis... in orsis*.

Lud. Sept. Sap., 56. Les Mss. ont *quod introfertur* ὅρα τέλος μακροῦ βίου. *Quod introfertur* ne veut rien dire. *Quod iuxta fertur* (Peiper) est arbitraire. Le *t* et le *p* se confondent assez souvent : la finale de *intro* doit cacher *pro*. Reste IN, qui n'est pas très différent de ITA. Je lis donc *quod ita profertur*.

Lud. Sept. Sap., 133. Les Mss. ont *quam pauca diu loquuntur Attici*. Schenkl ponctue *quam pauca ! diu loquuntur Attici* ! et Peiper écrit *quam pauca di ! loquuntur Attici*. Tous deux, et, je crois, tous les éditeurs, donnent à *pauca* un sens ironique. Il est très vrai que Solon a parlé longuement, mais c'est *diu* qui exprime cette idée ; *pauca* doit en exprimer une autre, celle de l'insignifiance de son discours. Il n'y a donc rien à changer au texte des Mss. Il signifie « Que les Athéniens parlent longtemps pour ne rien dire ! », et il est précisé par le vers suivant : *unam trecentis uersibus sententiam*.

Cent. nupt., dédicace, lignes 43-44. Les Mss. ont : *ossicula ea sunt ; ad summam quattuordecim figuras geometri-*

cas habent. Dans T., *quattuordecim* est en lettres, dans λ en chiffres. Tout le monde a accepté ce nombre 14. Que signifie-t-il ? rien au point de vue géométrique. Dans les lignes suivantes, Ausone énumère les types de triangles : équilatéral, isocèle, scalène, rectangle. Il faut donc changer XIIII en IIII, ou bien, si l'archétype était écrit en lettres, lire *quattuor demum*.

Epigr., XXIII, 14. C'est un dialogue entre un amoureux et Vénus. L'amoureux se plaint de n'être pas aimé ; il ne sait que faire ; la déesse impatientée lui dit : « Fais ce qu'ont fait Didon et Phèdre, etc. » A la suite de cette énumération, les Mss. donnent le vers : *hoc das consilium ? tale datur miseris*. Les éditeurs l'attribuent à l'amoureux. On arrive à un sens plus intéressant en ne lui donnant que le premier hémistiche, et l'autre à Vénus : « Quoi ! c'est là tout ce que tu trouves à me conseiller ? — Mais oui ! c'est ce qu'on peut conseiller aux malheureux. »

Grat. Act., 27 : Schenkl et Peiper écrivent avec T. : *Septem ac decem Domitiani consulatus, quos ille inuidia alios prouehendi continuendo conseruit*. Les autres Mss., et les vieilles éditions, ont *alteros*, qui vaut mieux que *alios* pour opposer à un seul individu tout le reste des hommes (cf. ἕτερος).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

La littérature gallo-romaine et les origines de l'esprit français. 1

CHAPITRE PREMIER

Le monde des écoles dans la Gaule romaine, d'après le Recueil des Panégyriques 36

CHAPITRE II

Les Panégyristes et la politique impériale. 86

CHAPITRE III

La société mondaine au IVe siècle, d'après les poésies d'Ausone. 151

CHAPITRE IV

Une comédie de société gallo-romaine : le *Querolus* 217

CHAPITRE V

Un grand fonctionnaire gallo-romain : le poète Rutilius Namatianus 243

APPENDICE I

L'origine du Recueil des Panégyriques 270

APPENDICE II

Le texte des Panégyriques et la prose métrique. 292

APPENDICE III

Les points douteux de l'histoire d'Ausone 297

APPENDICE IV

Observations sur le texte d'Ausone. 316

4-10 05. — Tours, Imp. E. Arrault et Cie.

BINDING SLOT: ADD

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY